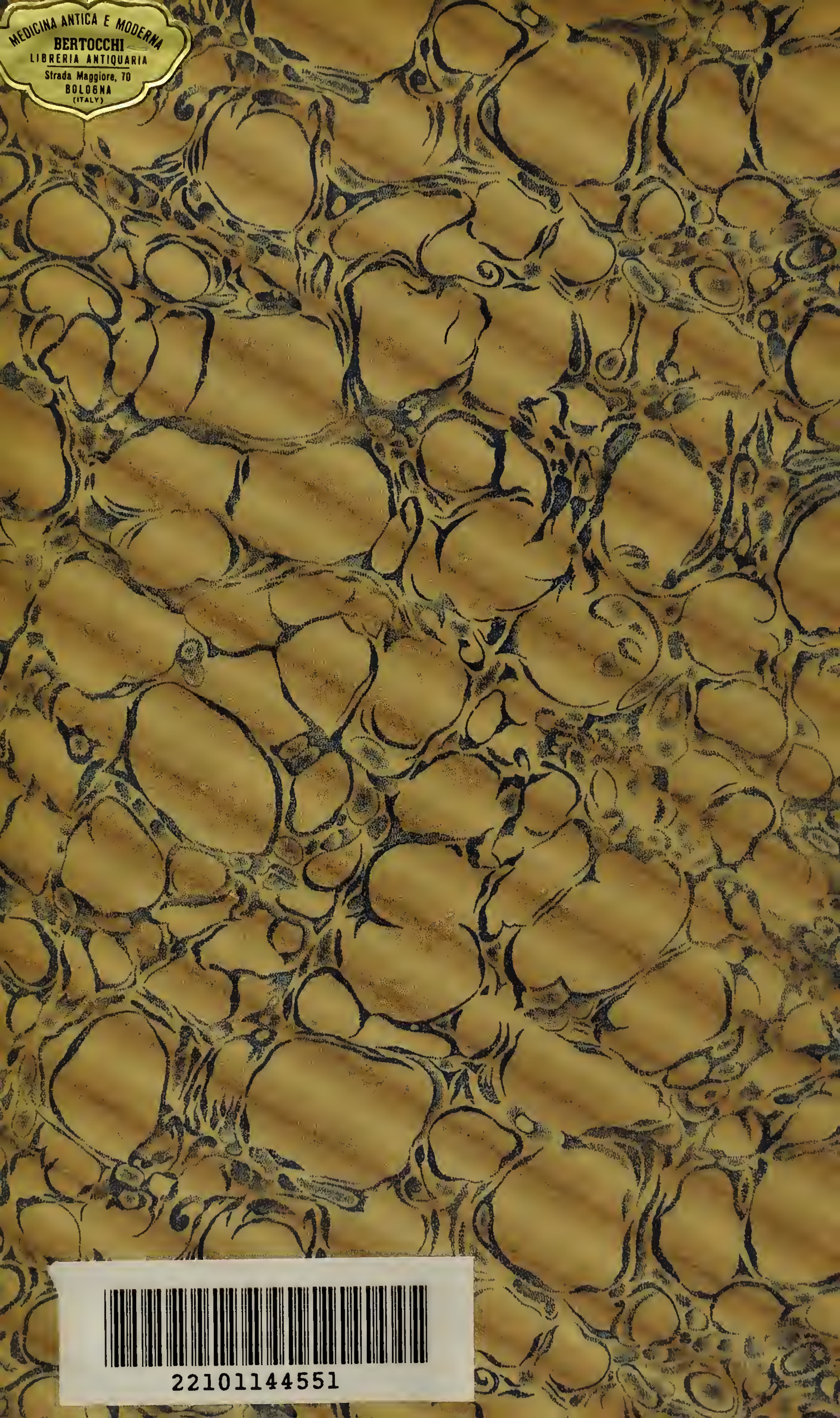
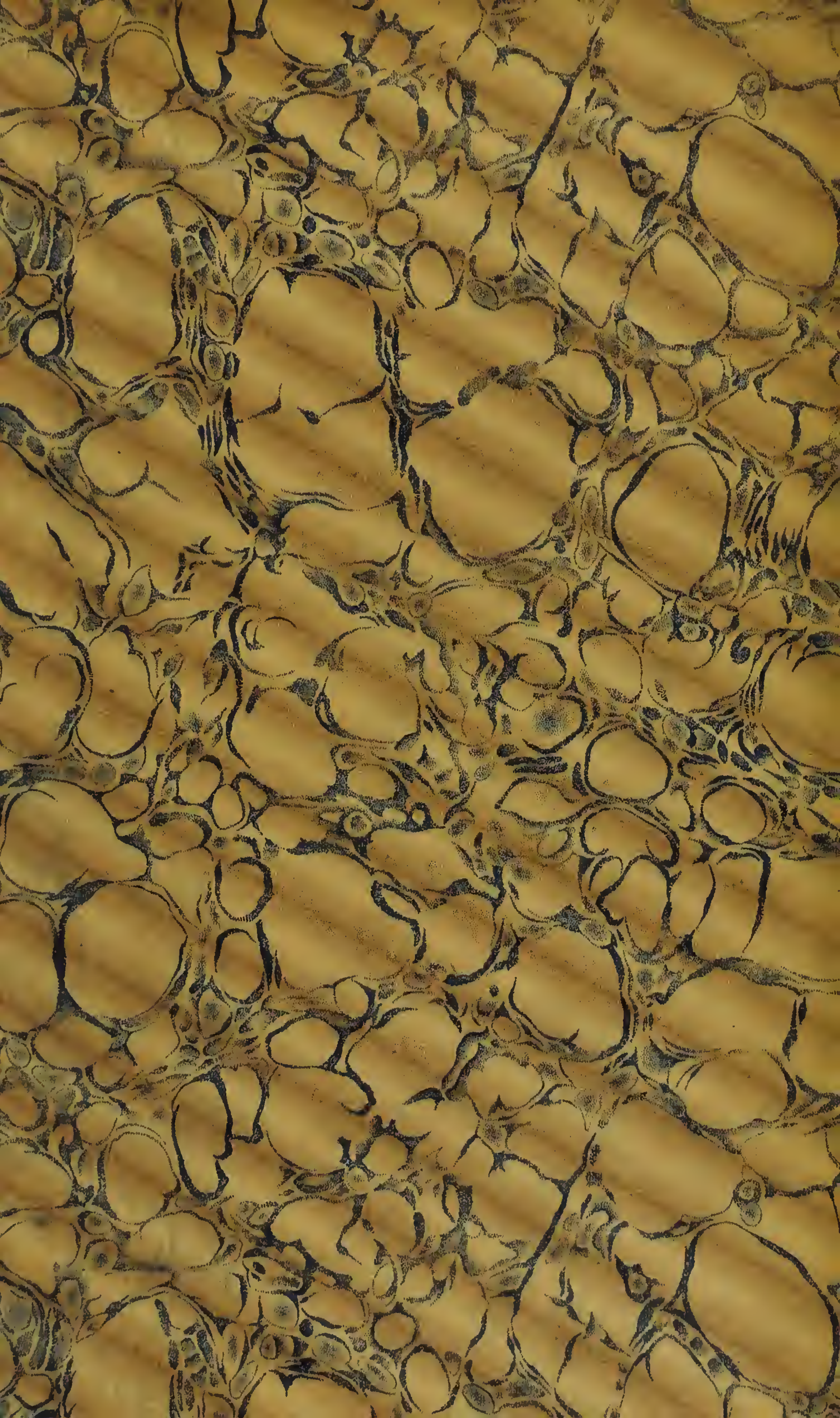
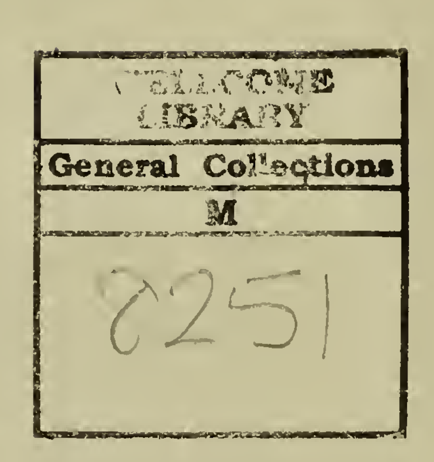

MEDICINA ANTICA E MODERNA
BERTOCCHI
LIBRERIA ANTIQUARIA
Strada Maggiore, 70
BOLOGNA
(ITALY)
22101144551





Pour Mr. Félix de Gasicourt —

Docteur A. DUPIC



Cinquante années de Professorat au Collège de Chirurgie
et à la Faculté de Médecine de Paris

ANTOINE DUBOIS

Chirurgien et Accoucheur

PARIS
LIBRAIRIE DES FACULTÉS
A. MICHALON
26, rue Monsieur-le-Prince, 26
1907

À Mademoiselle Rechard
en témoignage d'affectueuse sympathie
familiale.

J. Dupré

ANTOINE DUBOIS

CHIRURGIEN ET ACCOUCHEUR



ANTOINE DUBOIS
(d'après le buste de DANTAN à la Faculté de Médecine de Paris).

Photogr. de M. NOË LEGRAND.

A. MICHALON, Éditeur
PARIS

Docteur A. DUPIC



Cinquante années de Professorat au Collège de Chirurgie
et à la Faculté de Médecine de Paris

ANTOINE DUBOIS

Chirurgien et Accoucheur

PARIS
LIBRAIRIE DES FACULTÉS
A. MICHALON
26, Rue Monsieur-le-Prince, 26
1907


WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

INTRODUCTION

A la mémoire d'Antoine Dubois, mon trisaïeul, je dédie ce modeste essai de biographie médicale.

Assurément, Dubois ne m'aurait pas permis de raconter ainsi son existence : il aurait craint que je fasse un inutile éloge plutôt que son histoire.

Aussi, j'entreprends cette étude avec le désir de ne rien amplifier, de ne rien dissimuler et seulement d'être exact.

Je veux utiliser plus de 300 pièces inédites conservées par la descendance d'Antoine Dubois : ses diplômes, ses lettres, ses notes. De là l'abondance des citations, elles alourdiront peut-être mon récit mais lui donneront l'authenticité qui est sa seule ambition.

J'espère fournir ainsi une modeste contribution à l'histoire de la médecine. Mon seul but est de donner des matériaux à cette science peu honorée peut-être, mais si captivante que je croirais faire œuvre utile si je lui apportais le moindre document.

Les biographies ne font assurément pas l'Histoire de

la Médecine, mais chacune d'elles apporte une pierre à cet édifice. Elles lui donnent l'intérêt, la particularité originale, l'exemple pratique. Elles relèvent les miettes de l'histoire que dédaignerait un ouvrage plus sérieux. Aussi ne craindrai-je pas de couper mon récit d'anecdotes exactes et multiples.

De plus, les biographies côtoient l'Histoire et favorisent les incursions dans son domaine. La vie d'Antoine Dubois présente à ce point de vue des facilités particulières : sa longue carrière le fit assister à toutes les révolutions qui transformèrent l'ancien régime en société contemporaine. Lui-même prit une part importante à toutes les métamorphoses où le vieil enseignement disparut et laissa la place aux méthodes nouvelles. Cependant, je négligerai entièrement les événements généraux. Si je fais quelques digressions, ce sera uniquement pour expliquer plus facilement la situation d'Antoine Dubois ou bien à cause de la possession de quelques pièces peu connues. Aussi ne suivrais-je pas d'autre plan que l'utilisation de mes documents.

La découverte de ceux-ci m'a été grandement facilitée par M. Cadet de Gassicourt, le sous-bibliothécaire érudit de la Bibliothèque Nationale ; par MM. Picard et Legrand, les très obligeants sous-bibliothécaires de la Faculté de Médecine ; par M. Prévost qui m'ouvrit toutes grandes les archives de la Faculté et guida mon inexpérience. Je leur adresse ici mes remerciements et les assure de ma vive gratitude.

Je dois à M. le Professeur Bar une reconnaissance particulière. Non seulement il a bien voulu accepter la pré-

sidence de cette thèse, mais encore il a surveillé chaque pas de cette étude, il l'a fait profiter de l'étendue de ses connaissances historiques et des richesses artistiques de ses propres ouvrages. Je le prie d'accepter l'expression de ma plus vive reconnaissance.

CHAPITRE PREMIER

DUBOIS ENFANT

Sa Famille. Son Éducation. Son Arrivée à Paris.

Antoine Dubois appartenait par sa mère Marguerite Baffos à une famille de petite bourgeoisie terrienne.

De temps immémorial, les Baffos habitaient le Quercy, aussi étaient-ils nombreux dans la région et apparentés à la plupart des familles anciennes.

Plusieurs branches possédaient une certaine aisance, d'autres étaient moins fortunées, presque toutes étaient propriétaires dans le voisinage et vivaient plus ou moins richement du produit de leurs terres.

Par sa situation et ses habitudes, la famille Baffos représentait très exactement la bourgeoisie campagnarde si nombreuse à cette époque. Elle en avait les qualités, les tendances et quelquefois les défauts : très attachée au sol, énergique, laborieuse et économe comme les familles terriennes, elle avait aussi cette pointe de libéralisme

frondeur, fréquent dans la bourgeoisie qui donna presque tous les hommes célèbres du moment et fit la Révolution à son profit.

C'est dans cette famille qu'Antoine Dubois vécut jusqu'à l'âge de vingt ans et soit éducation, soit atavisme, son caractère en garda une forte empreinte.

Il connut peu son père et moins encore la famille de celui-ci, qui n'habitait pas le Quercy.

Son père, Marc Dubois, né à Paris en 1721, avait reçu une éducation brillante, il était instruit, avait de belles relations, mais point peut-être les qualités d'ordre et de labeur des autres membres de la famille.

Il avait déjà voyagé et résidé dans plusieurs localités lorsqu'en 1748, il fut nommé receveur des domaines du roi à Gramat, petite ville actuellement dans le département du Lot. Il se maria peu après son arrivée et vint habiter chez ses beaux-parents. Leur maison était située tout près de la place aux Toiles, au bout de la Grand'Rue; elle est actuellement très modifiée et transformée en petits logements. C'est là que naquit Antoine Dubois le 19 juin 1756.

Il était le quatrième enfant de la famille et fut le dernier. Un frère aîné, François, avait peu vécu et Antoine fut élevé avec ses deux sœurs.

On le baptisa le jour même de sa naissance comme c'était la coutume. Tandis qu'on avait invité au baptême de son frère aîné les gens les plus en vue de la contrée, pour lui on appela seulement les voisins. Antoine Pouget, bourgeois, fut le parrain, et la marraine, Mlle Marguerite de Bouzon, tante maternelle « qui n'a signé, pour ne

savoir, de ce requis ». Une dizaine de personnes s'inscrivirent sur l'acte de baptême.

L'éducation première de l'enfant ne paraît pas avoir été spécialement soignée. Il grandit dans la rue avec ses petits voisins dont plus tard il se souvenait volontiers quand il put leur rendre service. Il était, dit-on, brusque, violent, volontaire, mais d'autre part le soleil des Causses l'avait fait trapu et vigoureux.

Si l'on se préoccupa peu d'une éducation raffinée, on ne négligea pas son instruction, et dès l'âge de 12 ans l'enfant fut envoyé, comme pensionnaire, au collège de Cahors.

Cet établissement, dirigé par des Carmes, était destiné surtout à former des élèves pour le Grand Séminaire. Il recevait en outre beaucoup d'enfants qui ne devaient point entrer dans les ordres, car c'était une de ces maisons d'enseignement alors nombreuses qui donnaient aux enfants de condition modeste une instruction peu variée mais solide et une réelle éducation.

Le jeune Dubois avait déjà des connaissances primaires. Dès l'âge de 14 ans, il écrivait correctement. Cette année-là, il fut parrain d'une petite voisine — ce qui était un honneur difficilement accordé aux enfants. — Dans l'acte, il est qualifié d'étudiant, et sur le registre, il appose une superbe signature, très semblable à celle qu'il doit garder toute sa vie.

Au collège de Cahors, Dubois fut un élève régulier. Il apprit docilement ce qu'on lui enseignait, c'est-à-dire presque uniquement du latin qui était le fond de l'instruction. Mais il l'apprit bien. Toute sa vie, il fut un

érudit, il se rappelait avec plaisir les classiques latins et les citait souvent, d'une mémoire impeccable.

Parmi ses camarades, il se lia particulièrement avec Jean Denucé qui, de 1780 à 1820, fut l'un des plus estimés parmi les juristes qui illustrèrent le barreau bordelais.

Les relations des deux amis durèrent fort longtemps et quoique restreintes par le temps et l'éloignement furent toujours très cordiales.

Quant au collège lui-même, il ne semble pas que Dubois en ait gardé un grand souvenir et plus tard il n'en parlait jamais. Il devait du reste le quitter assez tôt.

Le malheur, en effet, vint éprouver la famille : le père vint à mourir.

« L'an 1771, le dix-huitième jour du mois de février, le corps de Monsieur Marc Antoine (ainsi rayé) Dubois, ancien conterolleur des actes au bureau de Gramat, âgé de 50 ans, décédé hier dans cette ville, muni des sacrements, a été inhumé par moi curé sous signé dans le cimetière de cette église... »

Et la famille fut sans ressources. Un an encore, Antoine resta à Cahors. Mais ayant fini les cours qu'on y faisait, car alors on n'enseignait pas la logique dans les petits séminaires et on y préparait point à l'examen de maître ès art — et peut-être par économie, — il fallut revenir au foyer familial bien triste maintenant.

Le patrimoine, qui avec le traitement du père avait permis une relative aisance était dissipé, et maintenant c'était la gêne, presque la misère. La mère luttait de son

mieux contre l'adversité, mais avec très peu de fortune, sans aide, avec ses trois enfants, la situation allait en empirant.

Il fallut que bien vite, Antoine pût subvenir à ses besoins. On s'occupa de lui trouver une position, médiocre, mais immédiate, et il fut mis à copier des grimoires.

Mais déjà son caractère est tel qu'il doit rester : laborieux, il veut travailler ; courageux et tenace il n'évite pas les difficultés ; ambitieux, il demande la récompense de son zèle ; audacieux comme il doit l'être toujours, il incite des circonstances à lui être favorables.

Dubois, vaguement clerc d'huissier de Gramat, rêvait d'une toute autre carrière. Il voulait avoir, sur un terrain plus vaste, plus de travail et plus de salaire. Mais quitter Gramat était difficile et plus encore trouver une situation: nulle part il n'avait de relations, pas d'aptitudes ni de connaissances spéciales.

Heureusement une occasion se présenta et le jeune ambitieux eut soin d'étendre un peu la main pour la saisir :

Une sœur de son père habitait Paris. Elle était mariée à un marchand, sinon riche, au moins dans une modeste aisance, propriétaire de la maison qu'il habitait rue Bailleul, près du Louvre. Cet oncle, M. Rayer, qu'une tradition de famille nous montre dur et peu généreux, voulut cependant se charger de l'éducation d'une de ses nièces. Il aiderait ainsi sa famille et peut-être la nièce ne serait-elle pas inutile dans le ménage. Il écrivit donc à la mère d'Antoine Dubois, à Gramat de faire venir à Paris une de ses filles dont il assurerait l'éducation. Antoine, le secré-

taire de la famille, lut la lettre, mais avec plus d'habileté que de fidélité, il substitua son propre nom à celui de sa sœur. Et faisant valoir que son oncle se chargeait de lui, il partit sur-le-champ pour Paris.

Mais le bon oncle n'avait point envoyé le prix du voyage. La malle-poste était inabordable, la diligence encore bien chère. Et le jeune homme partit à pied.

Un honnête roulier qui conduisait à petite journée un chargement vers Paris guida le jeune ambitieux durant le trajet. Ils faisaient route ensemble, s'arrêtant aux mêmes auberges, couchant sur la même paille.

Arrivé à la barrière de Fontainebleau le petit pécule du voyageur était déjà fort entamé. Pour remercier les bons soins de son guide, il le fit entrer dans la boutique d'un marchand de vin, on fit ensemble un dernier repas que Dubois n'oublia jamais (1). Puis son bagage sur le dos, avec deux sous et deux liards dans sa poche, et riche d'espérances, le futur chirurgien entra dans la capitale.

Il allait bien, il est vrai, y rencontrer son oncle et sa tante. Mais il était plutôt inquiet sur la réception qu'on allait lui faire. Son oncle ne le connaissait pas, ce n'était pas lui qu'il avait demandé, il allait, s'il le recevait chez lui, lui créer une lourde charge.

Le premier choc fut éludé : la tante était seule à la maison. Un air de famille présenta le timide neveu. Mais bientôt l'oncle rentra et déclara tout net qu'il ne ferait

1. Éloge d'Ant. Dubois par Fr. Dubois d'Amiens. Lu à l'Académie de Médecine le 11 décembre 1849, 28 pages. Paris, chez Baillières, 1850.

rien pour lui. C'est tout juste si l'habileté du jeune homme et peut-être les prières de la tante obtinrent qu'il resterait le soir.

Mais son oncle n'entendait point le laisser inoccupé et le lendemain, dès le point du jour, il le conduisit sur la grève. Et sans égard pour ses études, ses vingt ans et ses espérances, il l'occupa tout simplement à décharger un bateau de blé.

Dubois racontait souvent ce début pénible de sa vie parisienne. Il en parlait sans amertume et sans regret. Il n'en perdit à l'époque, ni la gaieté ni l'esprit de répartie. Comme son oncle l'invitait pendant son travail à admirer la colonnade du Louvre : « Ah ! mon oncle, répondit le jeune homme qui pliait sous le faix, je la trouverais bien plus belle si j'étais plus à l'aise pour la regarder. »

Mais le métier de débardeur n'était qu'une occupation provisoire et l'on s'enquiéta de trouver au jeune homme une situation plus en rapport avec ses aptitudes.

L'oncle qui était dévot et qui voulait surtout se débarrasser du neveu opina pour l'état ecclésiastique dont l'apprentissage ne devait rien lui coûter (1).

Comme il n'y avait point d'engagement immédiat à prendre et que d'ailleurs c'était là le seul moyen de terminer ses études, Dubois ne fit aucune objection. Mais toujours avisé il n'entra ni à Saint-Sulpice, ni à l'un des dix-sept séminaires qui formaient alors les jeunes prêtres et qui tous avaient comme aujourd'hui une disci-

1. Fr. Dubois, *loc. cit.*

pline rigoureuse et un programme strict. Il trouva un expédient.

Il fut présenté au curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, et avec la protection de celui-ci prit le petit collet des clercs et se fit tonsurer. Il était ainsi considéré comme homme d'Église sans avoir les obligations d'un séminariste.

Avec ce titre de clerc il entra au collège Mazarin tout à la fois comme élève et comme surveillant.

Le collège des Quatre-Nations, dit collège Mazarin du nom de son fondateur et dont le local est actuellement le Palais de l'Institut, était alors un des établissements d'enseignement les plus en renom. Il avait un grand nombre d'élèves venus de tous les points du royaume et dont une centaine, de familles nobles et peu fortunées, étaient entretenus aux frais du roi (1).

Les professeurs avaient tous une certaine notoriété, quelques-uns même étaient célèbres. Chauveau-Lagarde enseignait la philosophie, mais jeune encore — il avait vingt-deux ans et n'était point licencié — il commençait ce cours qui devait autant que ses plaidoyers contribuer à sa célébrité (2). Dubois fut un de ses premiers élèves.

Sabattier, le chirurgien des Invalides, plus tard, l'ami et le collègue de Dubois à l'Académie était le chirurgien de la maison.

Tout en suivant les cours qui lui permettaient de ter-

1. *Archives nationales*, H², 2841, anno 1776, page 17.
2. *Idem*.

miner ses études, Dubois surveillait les plus jeunes élèves et leur donnait des répétitions.

Il avait ainsi tranquillement assurés le vivre et le couvert, choses toujours problématiques pour lui à cette époque. Il put, dans ses humbles fonctions, passer au collège une année de calme et de travail qui lui fut fort profitable.

A la fin de l'année scolaire, le 13 octobre 1778, il fut reçu en Sorbonne : « in artibus magister », ce qui correspondait à peu près au grade actuel de bachelier et donnait sensiblement les mêmes droits.

Aussitôt muni de cet indispensable diplôme, Dubois quitta à la fois le collège Mazarin et le costume ecclésiastique.

L'abandon du titre de clerc ne dut pas lui être bien pénible, car il est très probable qu'il n'eut pas un instant l'idée de rester dans les Ordres. Il n'avait été clerc que parce qu'on exigeait cette qualité dans les maisons d'éducation comme récemment encore on imposait le costume ecclésiastique aux professeurs laïques de certains collèges. — Il ne fut donc, à vrai dire, jamais séminariste comme l'avait été Vicq d'Azir. Il n'eut d'ailleurs jamais de sentiments religieux bien profonds, même à cette période de sa vie. Et à ce point de vue comme à tant d'autres, il représentait bien la bourgeoisie de l'époque : voltairienne et sceptique.

En quittant le collège Mazarin, son but était d'étudier la médecine.

Sa résolution ne manquait pas d'audace. Car Dubois avait alors 22 ans, il n'avait absolument aucune ressource,

pas de relations, et les études médicales étaient alors longues et fort chères.

Comme il n'entreprenait rien sans réflexion, il fallait qu'il eût un ardent désir d'être médecin.

Comment se révéla cette vocation ? Eut-il, comme Dupuytren, une révélation subite à l'audition d'un cours ? ou reçut-il des conseils de parents, d'amis ? Nous n'en savons rien. Mais il est très possible que Dubois voulut étudier cet art simplement parce qu'il désirait se créer une belle situation, et qu'à cette époque la médecine était de toutes les carrières celle où les avantages de la naissance et de la fortune étaient le moins indispensables.

Mais il fallait vivre, et tout de suite. Comme le jeune étudiant avait déjà quelques notions de procédure, il entra chez un procureur. En outre il se mit courageusement à faire des copies et surtout à donner des leçons de grammaire, de latin, et bientôt de médecine. C'est de cette façon, en donnant des leçons, que Dubois put pendant dix ans assurer son existence. Sur la fin de ses études, il se fit une véritable réputation et de notables revenus, mais le budget de la première année fut particulièrement laborieux.

Lui-même racontait maintes anecdotes. Un jour, plus pauvre encore que d'habitude, il n'avait en tout que deux sous et demi, il alla demander une place et donna une lettre de recommandation, son seul espoir.

La personne qu'il désirait voir étant absente, il laissa sa lettre. Elle lui fut envoyée le lendemain par la poste. Au moment de la reprendre et de connaître la

réponse anxieusement attendue : « Monsieur, dit le concierge, c'est trois sous ?... »

Ce fut comme un coup de foudre, il eut des éblouissements, des vertiges. Machinalement il fouilla dans sa poche sans en sortir, hélas, les deux liards qui manquaient. Heureusement le concierge fut pitoyable : « Vous n'avez pas de monnaie, ça se retrouvera (1)... »

Et plus tard, il n'oublia certainement pas le miséricordieux portier.

1. *Journal des enfants*, 1849.

CHAPITRE II

DUBOIS ÉTUDIANT

Ses premières études médicales à la Faculté de médecine, au Collège de chirurgie.

A la fin du XVIII[e] siècle, les études médicales n'étaient point réglée et uniformisées comme de nos jours par de minutieux programmes.

Les médecins formaient des corporations, les chirurgiens en formaient d'autres tout à fait indépendantes et séparées et très analogues à celles des autres corps de métiers (1).

C'était chaque corporation elle-même qui surveillait son recrutement, fixait le temps de l'apprentissage, imposait de lourdes charges aux postulants et leur demandait le traditionnel chef-d'œuvre, origine de la thèse.

Chacune donnait sous sa seule responsabilité un brevet de maîtrise que l'État ne contrôlait et ne garantissait en rien mais dont la corporation faisait vaillamment respecter les privilèges.

1. Rochard. *Histoire de la chirurgie française au XIX[e] Siècle.* Chapitre I.

Les diplômes n'étant point nationaux mais seulement corporatifs, ils avaient une valeur uniquement locale. Ils ne donnaient le droit d'exercer que dans le ressort de la corporation et seulement la médecine ou la chirurgie.

Dans le royaume, il y avait à cette époque 18 Facultés de médecine dont 9 seulement gardaient quelque activité, 15 collèges de médecine très analogues à nos écoles préparatoires et une vingtaine de collèges de chirurgie (1). Quelques-uns de ces derniers donnaient seulement une instruction tout à fait sommaire.

En province, on pouvait assez facilement passer du ressort d'une école à un autre. Mais pour exercer à Paris il fallait, sauf exception très rare, y avoir pris ses grades. Et encore faisait-on des distinctions sur le lieu de la résidence. On était reçu spécialement pour les faubourgs, pour les quartiers excentriques ou le centre de la ville, mais alors les épreuves coûtaient plus cher (2). Une certaine tolérance cependant était d'usage: on pouvait commencer par exercer dans les faubourgs et après deux ans, se rapprocher du centre.

L'exercice de la médecine et celui de la chirurgie étant

1. Rochard, *loc. cit.*

2. Dr Chéreau. Papiers inédits, Bibliothèque historique de la ville de Paris (Carnavalet), n° 4495, 26169 et suivants et 26180. C'est un trésor inépuisable de 6.000 pages manuscrites, presque toutes inédites où le savant bibliothécaire de la Faculté a fait toute l'histoire de cette institution.

Nous avons puisé là la plupart des documents de ce chapitre et du suivant.

à cette époque tout à fait différents, ces sciences étaient enseignées toujours dans des établissements séparés.

A Paris, deux écoles instruisaient dans l'art de guérir et se partageaient inégalement les étudiants. C'étaient la Faculté de médecine et le Collège de chirurgie, très différents l'un de l'autre par leurs traditions, leur enseignement, le recrutement de leurs élèves.

La Faculté de médecine était certes le corps savant le plus réputé de l'Europe. Mais hélas! combien déchue de son antique gloire!

Comme si son sort était lié à celui des bâtiments qu'elle occupe, l'antique faculté, fondée au XIIIe siècle sur le parvis de Notre-Dame et cinq fois centenaire dans la rue de la Bucherie, avait, au XVe siècle, brillé d'un incomparable éclat. Elle habitait alors ce vaste édifice que ses docteurs avaient à leurs frais fait construire si solidement, qu'après un siècle d'abandon il n'achève point encore de s'écrouler. Elle avait lancé une dernière et vive lueur avec Winslows lorsqu'il fit édifier pour ses cours d'anatomie en 1744, cet amphithéâtre élégant et commode que la ville de Paris veut rendre aux étudiants.

Mais à la fin du XVIIIe siècle, la vieille faculté semblait aussi décrépite que les locaux qu'elle abandonnait. Trop pauvre (1) pour réparer ses immeubles qui menaçaient ruine, pour la première fois, elle implorait les pouvoirs publics. Turgot lui ayant refusé tout crédit, elle venait,

1. La Faculté possédait seulement (1782), 3.500 livres de revenus fixes que lui donnait le fermier des Postes et diverses rentes. Son budget annuel était de 20.000 livres environ. (Papiers CHEREAU).

depuis la Saint-Luc, 18 octobre 1775 de s'installer rue Saint-Jean-de-Beauvais, dans le local de la Faculté de droit, si délabré que celle-ci l'avait quitté depuis trois ans.

La place était petite : deux salles seulement avec une chapelle, mais bien suffisante pour le petit nombre des cours et des auditeurs. Seules les leçons d'anatomie se continuaient rue de la Bucherie. Logée dans des ruines, la Faculté se réclamait de privilèges aussi caducs que ses immeubles. Obstinée dans ses droits, elle ne cherchait point à rajeunir son enseignement, mais à empêcher d'autres de le faire.

Elle n'enseignait plus, elle plaidait. Elle plaidait contre le Collège de chirurgie, rival odieux, d'abord méprisé puis violemment attaqué, contre l'Académie de chirurgie que n'avaient pas tué ses sarcasmes, contre la Société royale de médecine dont la fondation en 1776 fut le coup suprême porté à son prestige. Entre temps, elle entretenait de plus petits procès avec les apothicaires, les barbiers-chirurgiens, les médecins diplômés en dehors d'elle, etc.

Fière de son antiquité, la Faculté ne voulait rien changer aux usages d'un passé glorieux. Toute critique était une injure, tout progrès une violation de ses droits ou une erreur. A une époque où l'on demandait déjà une science précise et raisonnée, la Faculté voulait imposer l'autorité des maîtres et la foi des anciens (1).

Rien n'ayant été changé depuis le moyen âge, des méthodes, bonnes peut-être à cette époque, étaient devenues insuffisantes. Le recrutement des professeurs était

1. Dr Triaire. *Récamier et ses contemporains*. Chapitre III.

particulièrement médiocre. On les choisissait presque indifféremment parmi les docteurs régents.

Malgré un édit du roi Louis XIV (1707), les chaires n'étaient qu'apparemment données à l'élection. On tirait au sort cinq médecins et c'étaient eux qui choisissaient les maîtres. En fait, c'était un concours sans épreuves.

Les docteurs désignés commençaient aussitôt leur cours, mais, défaut capital, ils ne le continuaient que pendant une seule année et presque sans traitement. Il en résultait que la plupart n'étant point préparés à ces fonctions passagères s'en désintéressaient entièrement. De là vient le peu de notoriété qu'ont gardé la plupart d'entre eux.

Le nombre des cours était très restreint : sept seulement : Ils étaient ainsi répartis : Anatomie et physiologie ; botanique ; pharmacie ; chimie ; chirurgie (en français) ; chirurgie (en latin) ; pathologie.

Seuls, les cours de botanique étaient généralement bien faits. Les autres l'étaient quelquefois d'une façon dérisoire, le professeur lisait en latin quelques pages de l'auteur classique en la matière, le commentait parfois. Et comme l'auditoire peu nombreux s'évanouissait au bout de quelques séances, le docteur régent ne manquait point d'en prendre acte et d'ajourner dans sa propre maison ceux qui seraient désireux d'entendre la suite (1).

Le professeur d'anatomie se bornait à lire, en latin le Compendium anatomique et à empêcher de parler son incisor pendant qu'il disséquait : *Quem non sinat divagari, sed contineat in officio dissequandi.*

1. Desormeaux. *De l'enseignement actuel de la Médecine et de la Chirurgie*, p. 6, Paris, 1816.

L'instruction clinique était absente. Il y avait seulement tous les samedis matins des consultations gratuites auxquelles les élèves pouvaient assister.

Aussi les cours étaient de plus en plus désertés et le nombre des élèves de la Faculté allait en diminuant : 60 à 80 en tout, soit 10 à 12 par année.

C'étaient, pour la plupart, des fils de docteur et des enfants de la riche bourgeoisie, quelques-uns seulement jouissaient de bourses fort bien organisées et qui étaient plutôt des prêts que remboursait plus tard l'élève devenu maître.

La Faculté avait eu son heure de gloire. Elle avait été un merveilleux centre de travail et d'enseignement. Elle avait créé des générations de médecins dont le niveau intellectuel était certainement supérieur au nôtre (1).

Mais ankylosée dans ses traditions, trop vieille pour s'assouplir, elle était à la fin de l'ancien régime une incurable dont les médecins se désintéressaient.

Lorsqu'en 1792, la tourmente révolutionnaire vint achever son agonie, elle ne détruisit rien de bien regrettable. Et lorsqu'on voulut plus tard réorganiser l'enseignement, rien ne fut utilisé de l'ancienne école. Et notre Faculté actuelle n'a gardé de celle qui l'a précédée que le nom, les archives et les portraits des maîtres.

Tout autre était le Collège de chirurgie. Jeune, actif, sans tradition mais sans routine, sans autre privilège que la renommée personnelle de ses professeurs, c'est lui qui est le véritable aïeul de la Faculté actuelle.

1. D. Triaire, *loc. cit.*, p. 63.

Organe créé par la fonction et d'autant mieux adapté aux besoins, le Collège de chirurgie fut rudimentaire tant que le fut aussi l'exercice même de la chirurgie.

Il se développa rapidement quand cet art augmentant son domaine devint une science précise et complexe.

Jusqu'au début du XVIII[e] siècle les chirurgiens se bornaient à de très simples manœuvres. Un tout petit nombre seulement avait une spécialité — un secret, tel la taille — qu'ils enseignaient à quelques disciples et point n'était besoin d'école (1).

Jusqu'à cette époque, l'enseignement de la chirurgie resta un simple apprentissage semblable à celui des autres professions manuelles dont elle ne différait pas.

Les élèves s'attachaient à un maître chirurgien qui leur montrait un petit nombre de manœuvres simples, puis après quelques années de compagnonnage leur faisait décerner par la corporation le titre de maître.

Ils exerçaient à leur tour, formaient des élèves, si bon leur semblait, et cet enseignement était alors suffisant.

1. Cependant, avant même la création de la Faculté de médecine depuis le milieu du XVII[e] siècle les chirurgiens avaient des réunions régulières. Celles-ci avaient surtout un but pieux et confraternel, mais on y donnait aussi des consultations gratuites et des leçons. Les réunions avaient lieu à la place du carrefour actuel du boulevard Saint-Michel et de la rue de l'École-de-Médecine, dans l'église de Saint-Côme et Saint-Damien. L'église elle-même avait une destination chirurgicale, le roi saint-Louis l'ayant fait bâtir pour abriter les reliques qu'il avait rapporté de Palestine de saint Côme et saint Damien, patron des chirurgiens.

Corlieu. L'ancien collège de chirurgie. (*Paris Médical*, 1889)

Mais rien n'était réglé, ni dans la nature des examens ni même dans la définition du chirurgien. La corporation englobait à la fois, les chirurgiens et les barbiers ; elle était peu honorée et soumise en tout aux médecins.

Cependant, lorsque la chirurgie eut fait des progrès, que le nombre et l'importance des opérations se fut élevé, il fut nécessaire d'avoir une école qui donnât aux chirurgiens les connaissances qui leur devenaient nécessaires et l'autorité qui leur manquait.

Mareschal (1) et de Lapeyronie (2) furent les instruments de cette rénovation scientifique. Assurément, ils ne firent pas tout dans l'essor que prit à cette époque l'art chirurgical, ils ne furent pas seuls, ils accomplirent une réforme qui venait à son heure et qui, nécessairement, eût été faite plus ou moins tard.

Il n'en reste pas moins que c'est à partir d'eux que la chirurgie fut honorée, qu'elle devint une science précise, qu'elle eut une académie et une école, et que les chirurgiens furent instruits. A ce titre, ces deux maîtres méritent plus que l'oubli relatif où leurs noms sont tombés.

Tous deux — l'un après l'autre — chirurgiens du roi Louis XV et très bien en cour, ils usèrent de leur influence pour servir leur art et leurs collègues.

1. Mareschal, né à Calais, en 1658, mort à Paris, en 1730. Saint-Simon l'a dépeint ainsi: Mareschal était, de tous les chirurgiens, le premier en réputation et en habileté. C'était un homme qui, avec très peu d'esprit, avait très bon sens, connaissait bien ses gens, était plein d'honneur, d'équité...

2° La Peyronie, né à Montpellier, en 1678, mort à Versailles en 1747. Professeur d'anatomie à l'amphithéâtre de Saint-Côme et chirurgien en chef de la Charité.

Dès 1725, Mareschal avait obtenu la création de cinq chaires pour l'enseignement de la chirurgie. Mais leur principal mérite fut de grouper en académie les chirurgiens de Paris (1731). Au début, tous en faisaient partie malgré leur valeur très diverse.

Cette fondation — événement capital dans l'histoire de la chirurgie — fit naître une extraordinaire émulation et engendra un nombre considérable de travaux. Ils furent publiés sous la dénomination de *Mémoire de l'Académie royale de chirurgie*.

En même temps, et petit à petit, on perfectionna l'école. La Peyronie la dota en lui léguant sa fortune. On avait construit exprès pour elle (1636), sur la place de l'église Saint-Côme un local très bien approprié (1).

Bientôt cependant l'importance de l'Académie et le nombre des élèves augmenta au point qu'il fallut un établissement plus grand. Le roi Louis XV qui n'accordait rien à la Faculté de Médecine, accorda d'importants subsides et l'architecte Gondoin commença en 1772 le grand Amphithéâtre, la Colonnade et une partie des locaux actuels de la Faculté. Louis XVI, au début de son règne, (14 décembre 1774) vint en poser la première pierre (2) et continua les libéralités royales.

Ainsi pendant que la Faculté à son déclin errait de ruines en ruines, la Chirurgie, à son aurore, faisait construire un superbe monument. Il servait tour à tour aux

1. C'est aujourd'hui l'École des Arts décoratifs, 5, rue de l'Ecole-de-Médecine.

2. Cette séance fut plutôt une inauguration car les bâtiments étaient à peu près terminés et furent mis en service peu après.

réunions de l'Académie de chirurgie à laquelle il appartenait en propre et aux exercices du Collège.

Il comprenait en outre un petit hôpital de six lits, situé à la place de la salle actuelle des Pas-Perdus et qui était destiné à recevoir des malades présentant des cas curieux ou soignés par des procédés nouveaux (1).

Dans ce local, digne de lui, le Collège de chirurgie faisait des cours assurément supérieurs à ceux de la Faculté.

Douze à quinze professeurs, nommés à vie (2) ou du moins pour de longues périodes donnaient un enseignement complet. Beaucoup étaient célèbres ou le devinrent tels : Pelletan, Suc, Lassus, Choppart, Thillaye, Sabattier, Baudeloque, Desault qui, après la tourmente révolutionnaire, furent le noyau de la nouvelle école de Santé.

L'anatomie était la base de l'instruction et la clinique point négligée. Les cours cependant étaient peu fréquents, deux par semaine seulement et chacun durait trois mois au plus. C'était là un grave défaut, mais il faut tenir compte de ce que les cours d'anatomie, avec différents maîtres se continuaient toute l'année et que ces cours de trois mois étaient plutôt des chapitres d'une même matière et qu'ils se complétaient l'un l'autre.

Grâce à sa bonne organisation et au zèle de ses professeurs, le Collège de chirurgie augmenta chaque jour son influence et le nombre de ses élèves. Ceux-ci furent plu-

1. Ce petit hôpital était ouvert en 1780. Il le fut aussi de 1783 à 1786, mais il fonctionna toujours irrégulièrement. Ses archives ont été détruites (Mac Auliffe, Thèse de Paris, 1901), aussi son histoire est peu connue et les auteurs d'avis très différents.

2. Ils recevaient un traitement annuel de 500 francs.

sieurs centaines, mais tous n'étaient pas également réguliers. Quelques-uns ne fréquentaient qu'un petit nombre de cours et ne demandaient qu'une instruction élémentaire. D'autres avaient, au contraire, des connaissances très étendues et faisaient les opérations les plus délicates. C'étaient pour la plupart des enfants de la petite bourgeoisie ou du peuple, des barbiers-chirurgiens ayant déjà travaillé. Ils demandaient à acquérir en peu de temps un métier rémunérateur.

Le Collège donnait en fin d'études un diplôme de maître en chirurgie et tout à fait différent de celui de docteur en médecine. Sans équivaloir à ce dernier, sa valeur morale avait cependant beaucoup augmentée, il conduisait déjà à des situations très honorables et rémunératrices.

La Faculté et le Collège de chirurgie n'étaient point encore les seuls moyens de s'instruire. Si pour être docteur il fallait absolument passer par la Faculté, ses leçons étaient si insuffisantes que la plupart des élèves fréquentaient en dehors d'elle des cours libres et payants.

Ceux-ci étaient extrêmement nombreux. A peu d'époques il n'y eut autant de professeurs libres ni de si célèbres.

Vicq d'Azir, jeune encore, faisait, rue de la Huchette, des cours d'anatomie si fréquentés que la Faculté cherchait à l'empêcher de professer aux mêmes heures qu'elle. Sue, qui fut plus tard professeur à l'École de Santé, faisait également des cours d'anatomie. Petit Radel, qui fut aussi professeur, avait, rue de la Huchette, un cours d'éléments de médecine réservé aux ecclésiastiques. Fourcroy faisait chez lui, six fois par semaine, un cours de chimie. Enfin,

le plus célèbre de tous, Desault, avant d'être professeur officiel, enseignait dans les hôpitaux la clinique chirurgicale. En outre, la plupart des médecins pratiquants dans les hôpitaux recevaient des élèves, cela répondait exactement à l'organisation actuelle des stages.

*
* *

Telles étaient les ressources, nombreuses et diverses que Paris offrait aux étudiants en médecine lorsque Dubois commença ses études. Il avait le choix entre la Faculté en décadence, le Collège de chirurgie plein de force mais incomplet, les leçons particulières multiples et sans sanction.

Dubois recourut simultanément à tous les moyens d'instruction.

Il fut d'abord immatriculé à la Faculté de médecine. Les cours de celle-ci coûtaient 6.000 francs environ (1), jusqu'au doctorat. Mais il est à remarquer que c'étaient les examens qui coûtaient cher et qu'on les passait seulement à la fin des études. Les inscriptions trimestrielles comme aujourd'hui coûtaient seulement 7 francs.

Cette modicité relative permit à Dubois de commencer des études qu'il ne devait point terminer.

Les élèves de la Faculté étaient alors divisés en trois classes suivant le degré de leur instruction : les philiâtres, les bacheliers et les licenciés.

1. Papiers. CHERCAU.

Les débutants ou philiâtres étaient reçus sur la présentation de leur acte de baptême et de leur diplôme de maître ès art. Après quatre ans, trois seulement pour les maîtres ès art de Paris, et vingt-huit mois pour les fils de professeurs, les philiâtres, à la mi-carême comparaissaient devant la Faculté pour recevoir le titre de bacheliers. L'examen qui comportait deux degrés durait plus de quinze jours. Il était très détaillé et portait sur toutes les branches de l'enseignement.

Ceux qui étaient reçus étaient alors des bacheliers émérites et faisaient des leçons à leurs cadets.

Ils étaient considérés par les maîtres presque comme des confrères. Après leurs études, uniquement théoriques, ils commençaient un peu de pratique et assistaient aux consultations gratuites de la Faculté. Ils pouvaient aussi, mais d'une façon toute bénévole, se faire attacher à un médecin exerçant dans les hôpitaux.

Pendant deux ans, le bachelier préparait sa licence. Puis le second hiver, avant le Carnaval, il subissait d'innombrables examens, sept rien que sur l'anatomie.

Il passait deux thèses sur des sujets quelquefois baroques (1) et dont la préparation ne devait pas être bien longue mais dont la soutenance durait de 6 heures à midi.

1. Un candidat dissertait un jour. *An inter edendum ostrea potus ?* Neg. — Est-il bon de boire du vin en mangeant des huîtres ? Non. Corvisart alla à la buvette servie aux frais du candidat, rentra dans la salle tenant un bon verre de vin, le vida d'un trait et dit : « *Sic argumentabor contra conclusionem !* » (Delaunay. *Le Monde médical Parisien*.)

Si le candidat triomphait, ce qui était ordinaire, il recevait : *licentiam legendi interpretandi et faciendi medicinam hic et ubique terrarum.*

Le licencié pouvait exercer la médecine et beaucoup se contentaient de ce titre. Pour être docteur, il fallait encore une thèse dite acte de Vesperie et cela nécessitait encore quelques mois de préparation. Le nouveau docteur avait donc au moins cinq ans et demi d'études, beaucoup avaient bien plus (1).

Tous les docteurs faisaient partie de la Faculté et le titre comme aujourd'hui donnait tous les droits professionnels. Mais il existait une sorte de certificat d'études supérieures assez analogue à l'agrégation actuelle et qui seul attachait véritablement à la Faculté. C'était le titre de docteur régent.

Pour l'obtenir, il était nécessaire et suffisant de présider une thèse.

Il est vrai que ce devait être une rude épreuve que d'argumenter pendant six heures sur les sujets de l'époque !

Les examens étaient en somme longs et difficiles, on ne les passait point sans un travail sérieux et un véritable savoir. Si la Faculté donnait peu, elle demandait beaucoup.

Dubois évita ces longues et coûteuses épreuves. Il se fit inscrire à la Faculté le 18 octobre 1778 et suivit les cours

1. En 1782, sept étudiants furent licenciés dont Corvisart et Petit Radel. Tous avaient déjà plus de 6 ans d'études, l'un d'eux avait 11 ans (Papiers Chereau).

pendant quatre années. En même temps il suivait ceux du collège de chirurgie et d'une façon bien plus assidue.

Les archives et sa correspondance sont muets sur l'emploi qu'il fit de ce temps à la Faculté. Toujours est-il qu'à l'époque habituelle il ne fut point bachelier.

Fut-il refusé, ou trouva-t-il les examens trop coûteux ou le diplôme de la Faculté inutile ? Nous n'en savons rien.

Il est extrêmement probable que les succès qu'il avait en même temps au collège de chirurgie le détournèrent de poursuivre à la Faculté des études médicales pratiquement inutiles. Ainsi que le voulait le règlement, il reçut des professeurs les certificats d'usage.

Le dossier tel qu'il est organisé aujourd'hui n'existant pas chaque élève demandait à ses professeurs des certificats d'assiduité.

Ceux-ci étaient délivrés sur d'élégantes vignettes (voir p. 35). On les réunissait en liasse par un cordon avec le sceau de la Faculté, et le doyen les authentifiait de sa signature

Le faisceau que Dubois garda fut scellé par le doyen Pourfour du Petit le 21 décembre 1782 (1). Il comprend huit certificats et c'est par ceux-ci que nous savons quels cours Dubois avait suivi.

C'étaient, la première année, ceux de :

Matière médicale, professée par Defrasne.

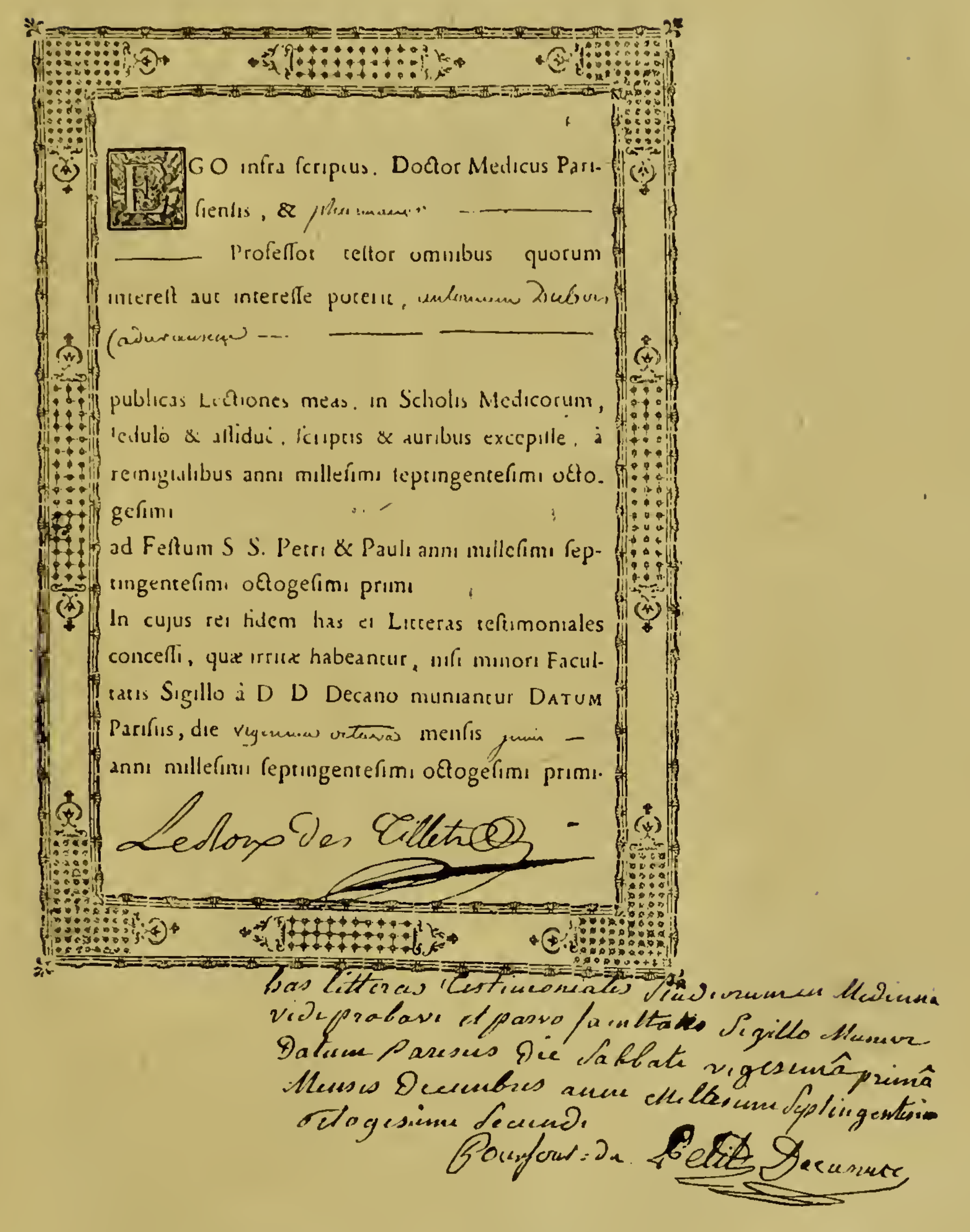
Pathologie, par Coquereau.

1. Il est à remarquer que ce n'est point à une période d'examen. De plus Dubois étant maître ès art de Paris aurait pu se présenter dès l'année précédente.

Physiologie, par Pourfour du Petit.

La seconde année celui de :

Chirurgie, par Jumelin (1).



EGO infra ſcriptus, Doctor Medicus Pariſienſis, & *phisiologiæ* Profeſſor teſtor omnibus quorum intereſt aut intereſſe poterit, *antonium Dubois (aduranensem)* publicas Lectiones meas, in Scholis Medicorum, ſedulò & aſſiduè, ſcriptis & auribus excepiſſe, à remigialibus anni milleſimi ſeptingenteſimi octogeſimi ad Feſtum S. S. Petri & Pauli anni milleſimi ſeptingenteſimi octogeſimi primi.

In cujus rei fidem has ei Litteras teſtimoniales conceſſi, quæ irritæ habeantur, niſi minori Facultatis Sigillo à D D Decano muniantur. DATUM Pariſiis, die *vigesimâ octavâ* menſis *junii* anni milleſimi ſeptingenteſimi octogeſimi primi.

Leroy des Villettes

has litteras testimoniales studiorum Medicinæ vidi probavi et parvo facultatis Sigillo Muniri. Datum Parisiis Die Sabbati vigesimâ primâ Mensis Decembris anni Millesimi Septingentesimi octogesimi Secundi.

Pourfour du Petit Decanus

1. Jumelin était un des rares professeurs de la Faculté qui demandait des réformes et l'enseignement clinique. (Triaire, *loc. cit.*, p. 66.)

La seconde et la troisième année ceux de :

Pathologie, par Sallin et de Pharmacie, par Leroux des Tillet.

N'ayant pour tout diplôme que ces certificats, Dubois quitta définitivement la Faculté en 1782. Il n'y devait plus revenir et nous verrons comment six ans plus tard il eut cependant le titre de docteur.

Pendant qu'il était ainsi élève peu régulier de la Faculté Dubois fréquentait le collège de chirurgie. Il fut pendant deux ans seulement régulièrement inscrit, mais pendant ce temps, il suivit vingt-quatre cours dont il a conservé tous les certificats (1).

1. Ces certificats étaient analogues à ceux de la Faculté, rédigés en français, beaucoups moins solennels et plus simples. Voici la rédaction de l'un d'eux :

JE ſouſſigné, ancien Prévôt, Membre du Collége & de l'Académie Royale de Chirurgie, de l'Académie Royale des Sciences, Cenſeur & Profeſſeur Royal, & Chirurgien Major de l'Hôtel Royal des Invalides, Certifie que le sieur antoine dubois natif de gramat diocese de cahors a aſſiſté exactement à mon Cours Public d'*Anatomie complet* pendant l'Année mil ſept cent quatre vingt

En foi de quoi je lui ai donné le préſent Certificat. A Paris, aux Écoles Royales de Chirurgie, le 22 juillet 1781

Certifié par Nous, Prévôts des Écoles de Chirurgie.

Vu par moi, Lieutenant de Monſieur le premier Chirurgien du Roi, & Inſpecteur des Ecoles.

Les noms seuls de ses professeurs, presque tous devenus célèbres, nous disent quelle devait être la valeur de ces cours. C'est ainsi notamment qu'il assista aux séances d'anatomie de Sabattier et de Sue, aux leçons sur « les maladies chirurgicales en particulier et les opérations qui conviennent à leur cures », de Ferrand, premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu, au cours de physiologie et d'hygiène de Louis le célèbre secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie, au cours de pathologie chirurgicale de Tenon, « aux leçons sur les maladies des femmes grosses, en travail et accouchées » de Deleurye et pendant deux années au cours de maladies des yeux de Becquet. Il suivit pendant deux années également le cours de chimie de Peyrilhe.

Ce professeur, érudit auteur d'une histoire de la chirurgie, était un chimiste distingué. C'était aussi un excellent praticien et un maître fort bienveillant. Il était quelque peu le compatriote de Dubois et le prit rapidement en vive amitié. Beaucoup plus tard lorsque tous deux étaient professeurs à l'École de Santé, Dubois le traitait toujours comme un maître, lui marquant dans ses lettres le plus profond respect et la plus vive reconnaissance (1).

Mais le cours de chimie ne pouvait suffire au futur chirurgien : son maître lui rendit un énorme service en le présentant à Desault (fin 1778).

Ce n'était point encore l'époque où Desault s'imposait à la chirurgie française. Il faisait depuis 1766 des cours

1. Plusieurs de ces lettres sont conservées à la Faculté dans le dossier de Peyrilhe.

particuliers d'anatomie et de chirurgie mais jalousé par la Faculté, il avait dû les interrompre plusieurs fois. Il était maître en chirurgie depuis deux ans seulement et point encore médecin officiel des hôpitaux, Il enseignait à ce moment à l'hospice des écoles où il venait d'inaugurer l'enseignement clinique au lit du malade (1).

Membre de l'Académie, mais peu fait pour les joutes oratoires auxquelles on se plaisait à l'époque, il ne s'y était point fait remarquer. Mais si les grâces de l'élocution n'embellissaient point son discours, il en remplaçait les charmes par le feu de sa diction (Bichat).

La clarté et la précision de sa méthode, la verve entraînante qu'il puisait dans l'amour passionné de son art en faisait un maître incomparable.

Ses élèves avaient tous pour lui une admiration passionnée et Dubois ne fut point à ses leçons un des moins fidèles et des moins ardents. C'est à partir du moment où Dubois s'attache à Desault (1780) que commencent réellement les études du futur chirurgien.

Dubois suit Desault : d'abord à la Charité où il est nommé à la fin de 1782, puis à l'Hôtel-Dieu (27 février 1785) où le maître va couronner sa réputation et montrer tout son génie.

Comme les étudiants laborieux de l'époque, Dubois passe à l'hôpital la journée entière. Cela ne va pas sans incident car le règlement s'y oppose et les religieuses ne veulent point tolérer les élèves dans les salles en dehors des

1. Desbois de Rochefort faisait à la Charité des cliniques médicales analogues depuis une année au moins.

heures de visite. Celle-ci commence à 6 heures du matin, c'est à peine si elle est finie à 10 heures. Il est vrai que Desault à l'Hôtel-Dieu donne ses soins à plus de deux cents malades.

L'après-midi se passe à la salle de dissection et les sujets ne manquent pas. C'est là surtout que brillent l'application et le labeur de Dubois.

Desault, qui visitait chaque jour son amphithéâtre, fut frappé du zèle et de l'assiduité du jeune protégé de Peyrilhe. « Courage, Dubois, lui dit-il un jour, dans deux ans vous serez mon prévôt.

— Dans deux ans, répondit Dubois, j'espère mieux que cela, je ferai des leçons en mon propre nom et dans un amphithéâtre à moi. »

Desault, loin de se blesser de sa vivacité, lui en sut gré et avant la fin de la première année, en 1780, il en fit son prévôt (1).

Le prévôt était à la fois l'aide et le suppléant, c'était un chef de clinique mais choisi par le maître et tout à fait indépendant de l'École.

C'était cependant un poste envié et ce fut pour Dubois le premier échelon de sa fortune scientifique.

Il inaugura aussitôt un cours privé d'anatomie qu'il faisait chaque matin à 5 heures.

Les leçons étaient rétribuées : un double motif, lui en faisait une loi : son premier argent avait été employé à faire venir près de lui sa mère et ses deux sœurs, il

1. Fr. Dubois (d'Amiens), *loc. cit.* — Dubois avait en réalité plus de deux ans d'études.

disait ensuite que les élèves ne suivent guère avec assiduité que les cours qu'ils ont payés : « Ils ne veulent point perdre leur argent, disait-il, et ils y gagnent la science (1). »

Tout en suppléant Desault, Dubois suivait les leçons que Baudelocque faisait à l'Hôtel-Dieu sur l'art des accouchements. Il n'obtenait pas moins de succès qu'en chirurgie et dès 1783, Baudelocque le choisissait aussi pour son prévôt.

C'est là qu'il prit les premières leçons de l'art qui devait le plus contribuer à sa célébrité, c'est alors qu'il se lia avec ce maître vénérable dont il devait pendant vingt-cinq ans recevoir les conseils et les exemples.

1. F. Dubois (d'Amiens), *loc. cit.*

CHAPITRE III

DUBOIS, DOCTEUR

Sa Thèse. — Son Doctorat. — Son Professorat.

Dubois, suppléant de Desault et de Baudelocque, professeur libre recherché, s'était par son travail créé une modeste situation.

Cependant, il était étudiant depuis neuf ans, ses succès lui permettaient d'espérer un brillant avenir, il était temps de couronner ses études. En 1786, il songea à prendre le grade de maître au Collège de chirurgie.

La conquête de ce diplôme était entourée de moins de formalités que celle du doctorat à la Faculté. Mais si les épreuves étaient moins longues, elles n'étaient pas moins sérieuses.

Comme cela se faisait à cette époque et récemment encore, les examens se passaient presque simultanément à la fin des études.

Depuis six ans déjà Dubois avait quitté le Collège de

chirurgie mais il possédait tous les certificats d'assiduité demandés pour les examens. Il était en somme dans la position de l'interne actuel qui ayant pris toutes ses inscriptions diffère sa thèse.

Aux certificats obligatoires, il en joignit quelques autres, facultatifs mais plus rares : Lassus, « lieutenant de M. le premier chirurgien du Roi, et inspecteur des Écoles », certifia que Dubois avait été prosecteur de l'École pratique pendant les années 1783, 1784 et 1785.

Louis attesta qu'il avait « pendant deux années rempli dans l'hospice de nos écoles les fonctions d'aide avec toute l'intelligence, la dextérité, le zèle et l'émulation possible. » Il eut encore des certificats de Moreau, de Ferrand qui avaient été premiers chirurgiens de l'Hôtel-Dieu (1).

Desault lui donna, entièrement écrit de sa main, le certificat suivant dont la rédaction n'est pas très différente de ceux que l'on donne actuellement.

« Je soussigné, maître en chirurgie et chirurgien en chef en survivance et en exercice de l'Hôtel-Dieu de Paris, etc. certifie que le sieur Antoine Dubois a suivi exactement mes cours d'anatomie, de physiologie, de pathologie et d'opération chirurgicale des années 1778 et 1779, qu'il s'est exercé pendant la durée de ces cours aux dissections et aux opérations chirurgicales sur un grand nombre de cadavres, que ses progrès en anatomie ont été tels que je l'ai jugé en état de le mettre à la tête de mes dissections qu'il a conduites à ma satisfaction et à celle des élèves

1. Nous possédons sept de ces certificats qui ont été conservés dans les papiers d'Ant. Dubois.

pendant les années 1780, 1781, 1782, et que pendant tout ce temps il s'est comporté très honnêtement. En foy de quoy je lui ai donné ce certificat à Paris ce 6 mars 1786.

DeS ault (1).

Consignant en différentes fois la somme totale de trois mille francs environ, Dubois subit les huit examens de rigueur entre le 6 janvier 1786 et le 31 mars 1787.

Il ne fut refusé à aucun, ce qui du reste était l'usage (2).

Un mois après son dernier examen, et quatre jours après avoir consigné la somme de 1.113 francs 8 sous, Dubois était appelé le 27 avril 1787 à soutenir sa thèse pour la maîtrise en chirurgie.

Il avait alors trente et un ans, faisait journellement depuis six ans des cours d'anatomie, était prosecteur à l'École pratique, avait remplacé à l'hôpital Desault et Baudelocque. Aussi son étude : *De Fractâ clavicula* n'est point l'œuvre d'un débutant.

Comme il est d'usage à cette époque elle est rédigée en latin. Cette langue, obligatoire à la Faculté de médecine, ne l'était pas au Collège de chirurgie. Mais les chirur-

1. Cette signature est à remarquer, car nous savons que Desault, en réalité Dusault, tenait à la particule et qu'il signa plus tard de Sault. Il en était alors à la période de transition.

2. Nous n'avons pas pu malheureusement découvrir quelles notes il avait obtenues.

Par contre nous possédons tous les reçus de consignation que lui remit Sue, professeur au Collège de chirurgie et trésorier.

Nous donnons le détail de tous ces reçus parce que nous croyons les collections complètes fort rares.

536 ᵗᵗ

SEMAINE D'ANATOMIE.

A M. le premier Chirurgien,	11 l.
A M. le Lieutenant,	11
A M. le Prévôt Préſident,	28
A MM. les trois autres Prevôts & Receveur, 11 liv. chacun,	44
A M. le Greffier,	5 10
Droits de Bourſe commune,	300
A M. le Doyen, & à chacun des Maîtres de la Claſſe, 3 liv. quarante huit Maîtres, ci	144
plus pour la bougie	11 4 5
TOTAL,	536 ᵗᵗ 14

JE SOUSSIGNÉ, ancien Prévôt & Receveur en exercice du Collége de Chirurgie, reconnois avoir reçu de M. Jubin Candidat, la ſomme ci-deſſus de cinq cent trente ~~et~~ six ~~pour~~ livres quatorze sous pour les frais de ſa *Semaine d'Anatomie*, dont Quittance, à Paris, ce 6 janvier 1786 B. Sue

diminué 22 ᵗᵗ

312 ᵗᵗ

IMMATRICULE.

Pour la Bourſe commune,	300 liv.
A M. le premier Chirurgien du Roi,	7
A M. le Lieutenant,	7
A MM. les Prévôts & Receveur, 3 liv. à chacun,	15
A M. le Greffier,	5
TOTAL,	334 liv.

JE SOUSSIGNÉ, ancien Prévôt & Receveur en exercice du Collége de Chirurgie, reconnois avoir reçu de M. Jubin ~~[illegible]~~ la ſomme ci-deſſus de trois cent trente-quatre livres, pour les frais de ſon *Immatricule*, dont Quittance, à Paris, ce 28 Mars 1786 B. Sue

146#

TENTATIVE.

A M. le premier Chirurgien, ——— 12 l.
A M. le Lieutenant, ——— 12
A M. le Prévôt de la Claſſe, en tour, ——— 18
A MM. les autres Prévôts & Receveur, 6 liv. chacun, ——— 24
A M. le Greffier, ——— 6
Pour la Courſe, ——— 12
A M. le Doyen, & à chacun des Maîtres de la Claſſe, 2 liv. quarante six Maîtres, ci ——— 92

Total, 176#

Je soussigné, ancien Prévôt & Receveur en exercice du Collége de Chirurgie, reconnois avoir reçu de M. Dubois ——— Candidat, la ſomme ci-deſſus de cent soixante et seize livres pour les frais de ſon Examen dit *Tentative*, dont Quittance, à Paris, ce 7 Avril 1786 B. Süe

173#

PREMIER EXAMEN.

A M. le premier Chirurgien, ——— 22 l.
A M. le Lieutenant, ——— 22
A M. le Prévôt de la Claſſe, en tour, ——— 12
A MM les autres Prévôts & Receveur, 6 liv. chacun, ——— 24
A M. le Greffier, ——— 8
Pour la Courſe, ——— 12
A M. le Doyen, & à chacun des Maîtres de la Claſſe, 2 liv. quarante neuf Maîtres, ci ——— 98
plus pour la Chirurgie ——— 9 12 s

Total, 207# 12

Je soussigné, ancien Prévôt & Receveur en exercice du Collége de Chirurgie, reconnois avoir reçu de M. Dubois ——— Candidat, la ſomme ci-deſſus de deux cent sept livres douze sols pour les frais de ſon *Premier Examen*, dont Quittance, à Paris, ce 8 decembre 1786 B. Süe

diminué 28# reste à payer 179# 12 s

SEMAINE D'OSTÉOLOGIE.

A M. le premier Chirurgien, — — 22 l.
A M le Lieutenant, — — — 22
A M le Prévôt de la Classe, Président, — — 27
A MM les trois autres Prévôts & Receveur, — 12 liv chacun, — — — — 48
A M le Greffier, — — — — 8
Pour la Course, — — — — 12
A M le Doyen, & à chacun des Maîtres de la Classe, 3 liv quarante-neuf Maîtres, ci — 147
plus pour la bougie — — — — 9 12 s
TOTAL, 295# 12 s

JE SOUSSIGNÉ, ancien Prévôt & Receveur en exercice du Collége de Chirurgie, reconnois avoir reçu de M. Dubois — Candidat, la somme ci-dessus de deux cent quatre-vingt-quinze livres ~~pour~~ et douze sols pour les frais de son *Entrée en Semaine*, & de sa *Semaine d'Ostéologie*, dont Quittance, à Paris, ce 23 decembre 1786 B. Sue

en diminuant 22# de M. le 1er chir et 12# de M. Sue, ce n'est que 261# 12 s à payer

SEMAINE D'OPÉRATIONS.

A M. le premier Chirurgien, — — — 11 l.
A M. le Lieutenant, — — — — 11
A M. le Prévôt Président, — — — 28
A MM. les trois autres Prévôts & Receveur, — 11 liv. chacun, — — — — 44
A M. le Greffier, — — — — 5 10
A M. le Doyen, & à chacun des Maîtres de la Classe, 3 liv. quarante-neuf Maîtres, ci 147
plus pour la bougie. — — — 19
TOTAL, 266# 9 s

JE SOUSSIGNÉ, ancien Prévôt & Receveur en exercice du Collége de Chirurgie, reconnois avoir reçu de M. Dubois — Candidat, la somme ci-dessus de deux cent soixante et six livres ~~pour~~ neuf sols pour les frais de sa *Semaine d'Opérations*, dont Quittance, à Paris, ce 10 janvier 1787 B. Sue

en diminuant 1° pour M. le 1er chir. 11#
2° pour M. Sue — 11
22#

reste à payer 244# 9 s

SEMAINE DES MÉDICAMENS.

A M. le premier Chirurgien, — — — 12 l.
A M. le Lieutenant, — — — — 12
A M. le Prévôt Préſident, — — — 18
A MM. les trois autres Prévôts & Receveur, — 6 liv. chacun, — — — — — 24
A M. le Greffier, — — — — — 6
Pour la Courſe, — — — — — 12
A M. le Doyen, & à chacun des Maîtres de la Claſſe, 2 liv. ~~cinquante~~ Maîtres, ci 100
plus pour la bougie. — — — 2 12 s
TOTAL, 193# 12 s

JE SOUSSIGNÉ, ancien Prévôt & Receveur en exercice du College de Chirurgie, reconnois avoir reçu de M. Dubois ——— Candidat, la ſomme ci-deſſus de cent quatre vingt treize livres ~~pour~~ douze sous pour les frais de ſa *Semaine des Médicamens*, dont Quittance, à Paris, ce 20 Janvier 1787. B. Süe

il faut diminuer pour M. 6 chir. 12#
pour M. Sue. — — — 6
18#
reste à payer 175# 12 s. —

DERNIER EXAMEN.

A M. le premier Chirurgien, — — — 22 l.
A M. le Lieutenant, — — — — 22
A M. le Prévôt de la Claſſe, en tour, — — 12
A MM les trois autres Prévôts & Receveur, — 6 liv chacun, — — — — — 24
A M. le Greffier, — — — — 8
Pour la Courſe, — — — — — 12
A M le Doyen, & à chacun des Maîtres de la Claſſe, 2 liv quatre vingt neuf Maîtres, ci 98
TOTAL, 198#

JE SOUSSIGNÉ, ancien Prévôt & Receveur en exercice du Collége de Chirurgie, reconnois avoir reçu de M Dubois ——— Candidat, la ſomme ci-deſſus de cent quatre vingt dix ~~huit~~ livres pour les frais de ſon *dernier Examen* dont Quittance, à Paris, ce 31 Mars 1787 B. Süe

en diminuant 22# de M le premier chirurgien et 6# de M. Sue receveur, reste à donner 170# —

964

ACTE PUBLIC OU THÈSE.

ARGENT.

A M. le premier Chirurgien,	49 liv.	15
A M. le Lieutenant,	49	15
A MM. les Prévôts, Receveur & Greffier, 31 liv. 15 sols chacun, ci	190	10
Plus, au Greffier, pour l'expédition des Lettres,	5	
3 liv. pour chacun des trois Médecins, & 3 liv. pour le droit d'Hôpital,	12	
TOTAL,	307#	

JETONS.

A M. le premier Chirurgien,	8 Jetons.
A M. le Lieutenant, à MM. les Prévôts, Receveur & Greffier, 8 à chacun, ci	56
8 au Président de l'Acte, & 2 à chaque Argumentant, au nombre de six,	20
Pour l'Enterrement,	40
A M. le Doyen, & à chacun des Maîtres du Collége, 2 Jetons, cent quatrevingt dix Maîtres, ci	380
TOTAL	504 Jetons.

JE SOUSSIGNÉ, ancien Prévôt & Receveur en exercice du Collége de Chirurgie, reconnois avoir reçu de M. Dubois Candidat, la somme ci-dessus de trois cent sept liv., & ~~quatre~~ cinq cent quatre Jetons, pour les frais de son *Acte Public*, dont Quittance, à Paris, ce 23 Avril 1787 G. Sue

les cinq cent quatre jettons font à raison de trente deux sous piece la somme de 806# 8s qui jointe à celle de 307# fait au total 1113# 8s.

M. Dubois a livré chez moi 1200#. il a à payer 1006# 6s c'est donc 193# 14s à lui remettre pour que 1006 6 et 193 14 font 1200#

Sue 1113# 8s 9 deniers pour M. le 1er chir. trente sept livres 11 sous pour le jeton argent que des jettons 55# 11s 2 deniers pour 107# 2s 9/62# 11s 2 deniers et 1113# 8s. de[illegible] au total 1006# 6s.

giens s'efforçaient d'imiter la Faculté et si les cours et les actes publics étaient en français, au lit du malade on causait volontiers en latin. Dubois du reste était très familiarsié avec cette langue par ses études au collège, par sa fréquentation de la Faculté et par son séjour au Collège Mazarin où il avait enseigné la grammaire.

Aussi son style est aisé, clair, net, sans exclure d'élégantes tournures de phrases. Sans doute, il s'était quelque peu appliqué, mais cette thèse en latin ne donne pas du tout l'impression de ce style macaronesque que nous attribuons trop volontiers aux médecins de Molière.

La soutenance de la thèse fut présidée par l'érudit Peyrilhe qui malgré sa bienveillance n'aurait sans doute pas toléré un latin défectueux.

L'œuvre est courte, 13 pages seulement de grand format, mais débarrassée de toute compilation sauf l'inévitable citation d'Hippocrate dès le premier mot, l'auteur annonce son désir d'être bref: « Breviter quantum in nos erit... » Tout de suite, il expose son sujet : faire connaître un procédé nouveau pour le traitement des fractures de la clavicule.

Il donne en quelques mots, sur cette fracture, des généralités auxquelles on a peu ajouté depuis : les symptômes, le diagnostic facile sauf si le trait de fracture est à la partie externe (1); — la pathogénie: la clavicule se brise parce que cet os est mince, incurvé, exposé aux coups et que sa partie moyenne porte à faux; — le pronostic : cette

1. « L'année 1787 a offert trois exemples, à l'Hôtel-Dieu, de fracture sans déplacement de l'extrémité humérale de la clavicule. » Bichat, *Œuvres de Desault*, t. I, p. 6.

fracture n'est pas grave pour la vie, mais elle laisse la difformité persistante d'un cal : « *In mulieribus eo magis vitanda, quo formæ elegantioris studiores, pulchritudinem thoracis ostendare ament.* »

Dubois donne les raisons qui lui ont fait choisir ce sujet de thèse. Nous traduisons ainsi :

« Les chirurgiens, souvent appelés à soigner cette lésion fréquente, ont le plus grand intérêt à savoir quelle est la méthode de traitement la meilleure et la plus sûre. »

Quatre thèses déjà, sur ce sujet, ont été discutées dans cette auguste enceinte, sans rien apporter de nouveau, car on a négligé les expériences anatomiques. Cependant, à la soutenance de la dernière, son illustre président, M. Bottentuit, fit remarquer la nécessité de trouver un bandage qui réponde aux indications anatomo-pathologiques.

« Quant à nous, nous n'aurions point abordé un sujet où déjà plusieurs hommes expérimentés ont échoué, si nous n'avions à décrire une méthode nouvelle, dont la supériorité est démontrée à la fois par des recherches anatomiques, par le raisonnement et surtout par une longue expérience clinique. »

« Cette méthode nous a été enseignée par un homme d'une extrême habileté dans les cas chirurgicaux et aussi versé qu'on peut l'être dans toutes les sciences : le célèbre professeur Desault, premier chirurgien du grand hôpital de Paris (1). »

La caractéristique du traitement était l'application d'un

1. La méthode n'était plus absolument nouvelle. Bichat nous apprend que Desault l'avait appliquée en 1768, à la Salpêtrière,

bandage qui portait et maintenait le fragment huméral en haut et en dehors. C'était une véritable extension continue qui s'opposait à la tonicité musculaire, cause du chevauchement et du cal : « *Nisum muscularem vincere, hæc est vera morbis indicatio.* »

Avant Desault, nous dit Dubois, on savait bien réduire, mais pas maintenir la réduction, ce qui est capital. Et volontiers il s'étend sur l'historique du traitement : la méthode près hippocratique, celle d'Hippocrate, « l'immortel et prudent vieillard » qui réunissait les épaules, en arrière, par une croix de Saint André, Paul Ægine qui le premier mit un point d'appui dans l'aisselle et se servit du bras comme levier. Albucasis, Lanfranc et Guy de Chauliac qui faisaient à peu près la même chose : Peccetti qui perfectionna la méthode. Plus récemment, Lecler, Heister qui font un spica de l'épaule, Bradsor qui se sert d'un corset.

Cependant, dit Dubois, notre illustre doyen, le professeur Petit, constate qu'on n'a pas supprimé le cal. Les procédés actuels ne sont donc pas suffisants, et pour en trouver un meilleur, voici ce que nous avons fait :

Et Dubois énumère le détail d'ingénieuses expériences. Après avoir déterminé des fractures de la clavicule sur un grand nombre de cadavres il avait remplacé les mus-

sous les yeux de Louis (Desault neveu, thèse 1849, p. 17).

Mais si Desault professait l'anatomie depuis plus de vingt ans, il n'enseignait la chirurgie que depuis quatre ans seulement. Nous savons qu'il ne publiait rien et ne tirait point vanité de ses découvertes. Aussi est-il fort compréhensible que cette méthode, déjà vieille, fût encore inédite.

cles pectoraux et sous-claviers par des morceaux de gomme élastique, pour en imiter les contractions. Puis, appliquant les appareils habituels, il en appréciait l'effet. « Toujours, dit-il, il y avait chevauchement. Si au contraire on appliquait notre bandage, les fragments restaient exactement coaptés. »

Ayant ainsi prouvé la valeur théorique de la méthode il en décrit minutieusement la technique : la position du blessé, le choix des accessoires, le rôle des aides.

On connaît le procédé : un coussin solidement fixé dans l'aisselle faisait un point d'appui. Le bras ramené contre le corps servait de levier et tirait en dehors le fragment huméral. Celui-ci était ensuite attiré en haut par des tours de bande passant sous le coude du côté malade et sur l'épaule saine. Puis le tout était consolidé par des circulaires du tronc.

Tel était cet appareil resté classique jusqu'à ces dernières années. Son application était longue, assez difficile, il était encombrant pour le malade et se défaisait quelquefois. Il est aujourd'hui peu usité, mais n'en était pas moins à son époque un réel progrès. « Desault a obtenu un grand nombre de guérisons sans cal, nous dit Dubois et moi-même j'en ai deux cas. J'ai traité par le même procédé une luxation de l'extrémité externe de la clavicule et j'ai rendu à une toute jeune fille une esthétique parfaite. »

Comme on le voit, cette thèse était un travail complet, comportant tout à la fois des recherches anatomiques, des observations cliniques et des conclusions pratiques.

Sauf la langue adoptée, elle n'est en rien différente

des travaux actuels. Malgré sa brièveté, elle est bien supérieure à beaucoup de thèses contemporaines : en termes concis, elle dit des choses précises.

Tandis qu'à la Faculté, la soutenance était l'occasion d'agapes prolongées, cette cérémonie était au Collège de chirurgie courte, digne, réduite à une simple discussion scientifique, et, sauf le serment d'Hippocrate et le public ordinairement plus nombreux, tout à fait analogue à l'usage de la Faculté actuelle.

Aussitôt après la soutenance de sa thèse, Dubois reçut le diplôme de maître en chirurgie, le seul que pouvait conférer le Collège.

Il est donné en son nom propre par le premier chirurgien du Roi, — à ce moment Andouillé — qui était de droit inspecteur de l'enseignement chirurgical et avait sur les praticiens une certaine juridiction.

Contrairement aux autres actes du Collège, le diplôme est rédigé en latin. C'est une longue énumération (plus de deux pages) des droits, privilèges, immunités, honneurs, prérogatives, etc., que confère le titre. En fait, ces droits étaient très analogues au point de vue de la clientèle à ceux du doctorat. Déjà les chirurgiens instruits s'étaient affranchis de la surveillance médicale et pouvaient se créer une situation personnelle tout à fait comparable à celle des docteurs de la Faculté.

Le titre de docteur, cependant, était bien quelque chose auprès du public. Dubois l'aurait bien pris volontiers. Mais un maître chirurgien devenir docteur, la Faculté ne l'eût pas accepté de bonne grâce.

Les études que Dubois avait faites auprès d'elle ne lui

auraient pas servi à grand'chose car ses inscriptions n'étaient point validées par les très onéreux examens de rigueur. Aussi prit-il un parti que l'on voit imiter encore aux étudiants pressés : il s'en fut en province et subit les épreuves avec une rapidité surprenante.

A l'automne de 1787, il partit pour Reims. Le 31 décembre, le doyen de la Faculté de cette ville, Fillion, certifia qu'il avait « *per tres menses* » fait « *complementum studiorum* ». Le 2 janvier 1788, il était bachelier ; le 13 mars, licencié ; docteur, le 1er avril. Il avait probablement été dispensé même de la thèse dont nous n'avons trouvé aucune trace. Il eut ainsi en trois mois un diplôme que l'intransigeante Faculté ne lui aurait pas accordé avant trois ans (1).

Il pouvait ainsi, à Paris exercer la chirurgie avec son titre de maître en chirurgie et en outre se faire appeler docteur. C'est ce titre seul qu'il avait demandé à la Faculté de Reims. Il lui fut sans doute utile à cette époque, mais plus tard il ne le citait pas dans l'énumération de ses qualités.

Dubois chercha, à partir de ce moment (1788), à se créer une clientèle. Il ne semble pas qu'il y réussit rapi-

1. Il devait y avoir à Reims des accommodements tout particuliers.

La Mettrie, qui fut aussi reçu à cette Faculté, écrit : « Pour mes dix louis et d'amples festins bacchiques que je donnais à la Faculté en bonne maison bourgeoise, n'eut-on pas la sottise d'écrire à mon père que depuis Hunauld on n'avait pas reçu un sujet de si grand mérite ? » (Cité par DELAUNAY. *Le monde médical parisien*.)





IN NOMINE JESU CHRISTI, AMEN UNIVERSIS ET SINGULIS HAS LITTERAS INSPECTURIS, *lecturis & audituris Nos* ROBERTUS FILLION, *in Almâ Arehiepiſcopalis Civitatis Remorum Academiâ, ſaluberrimæ Facultatis Doctor-Regens, Profeſſor Mallius, Conſiliarius Medicus Regis & Decanus, ſalutem & pacem in eo qui eſt omnium vera ſalus. Laudabilem Majorum noſtrorum conſuetudinem ſectantes, æquum fore duximus ut quos honeſtat vitæ probitas & Medicinæ ſcientia commendat, præmia exornent, extollant dignitates. Cùm igitur Nobilis Vir D*ominus Antonius Dubois Cadurcensis *Artium Magiſter, Medicinæ Baccalaureus, & juxtà Statutorum articulum* XVII *Licentiatus, poſt emenſum haud ignobiliter artis Apollineæ ſtadium, ſupremos Doctoratûs honores ambierit, atquè ex voto Edicti Regii anni 1707, Theſes publicas propugnaverit, Aphoriſmumque Hippocratis à nobis propoſitum, publicè & ingeniosè fuerit interpretatus, Nos dictæ Facultatis Decanus Doctores-Regentes, tùm Seniores, cùm Juniores, eximiâ ejus eruditione commoti, in vigiliarum & laboris indefeſſi præmium, Dictum D*ominum Antonium Dubois Cadurcensem *coronâ & bravio donandum eſſe decrevimus. Quamobrem Clariſſimus Vir Dominus ac Magiſter* Jo. annes Baptista petrus henricus Caqué *Profeſſor* scholarum *in illo præſenti actu Præſidens, unanimi Doctorum omnium aſſenſu, præſente magnifico Univerſitatis Rectore & ampliſſimâ Doctorum, Virorum Academicorum, aliorumque Civium & Candidatorum coronâ, ſervatis prius debitis ſolemnitatibus, præmiſſoque ſuper Sacro-Sanctis Dei Evangeliis jurejurando, præfatum D*ominum Antonium Dubois Cadurcensem *Ornamentis Doctoralibus inſignivit, & Medicinæ Doctorem juxtà tenorem articuli* XIV *Edicti Regii, anni 1707 nominavit, declaravit, imponendo Capiti ejus Pileum doctoralem, deindè Medicinæ libros apertos ei tradidit, mox clauſos. Tandem eum in Cathedrâ Magiſtrali ſedere fecit, zonâ præcinxit, annulo aureo, nomine ſaluberrimæ Facultatis adornavit; pacis amoriſque oſculum ei tribuit, omnibuſque ac ſingulis privilegiis, exemptionibus, libertatibus, honoribus, & indultis aliis, quocumque nomine cenſeantur, juxta formam continentem, vim & tenorem ſtatutorum ac Privilegiorum Academiis conceſſorum, nec-non Supremæ Curiæ decreta, eum frui & gaudere permiſit. Sic ſummâ cum laude & honore plurimo Nobilis Vir D*ominus Antonius Dubois Cadurcensis *ad apicem Doctoratûs aſcendit In quorum omnium, & ſingulorum præmiſſorum fidem & teſtimonium haſce præſentes* DOCTORATUS *Litteras vim publici inſtrumenti habentes confici, typis excudi & expediri mandavimus & magni ſigilli appenſione communiri voluimus, hiſque cum Collegâ noſtro ſubſcripſimus Datum & actum Remis in Antonianis Medicorum Scholis, Anno Domini milleſimo ſeptingenteſimo octogeſimo*octavo: *die verò* primâ aprilis.

R. Fillion Decanus.

J. B. P. H. Caqué Collega.

Diplôme de A. Dubois.

Docteur de la Faculté de Reims.

dement. Le nombre des praticiens était relativement minime. Pour ses 610.000 habitants, Paris avait en 1792 139 docteurs et 171 chirurgiens (Corlieu).

Les honoraires n'étaient pas très bas: 2 livres au moins par visite. Mais la clientèle était très partagée, il y avait une foule d'empiriques et surtout on n'appelait point le médecin aussi volontiers qu'aujourd'hui.

Les profits de la clientèle n'étaient à ce moment pour le jeune docteur qu'un revenu fort aléatoire. Il habitait encore, rue du Sépulcre (Saint-Sulpice), un logement tout à fait modeste. Et bien qu'il fût déjà marié et père de famille (1) il supportait vaillamment les privations et faisait de l'étude de l'anatomie sa seule ambition.

1. Dubois avait épousé le 1er juin 1785 Marguerite-Renée Besnard, fille d'un marchand de laine de Chartres. Elle n'avait aucune dot.

Il resta veuf l'année suivante, après la naissance de son fils Isidore, et la curieuse lettre suivante nous montre le chagrin qu'il eut de ce veuvage. Cette lettre est adressée à son ami Jean Denucé, avocat au Parlement de Bordeaux. Elle appartient à M. le docteur Denucé, professeur à la Faculté de Bordeaux qui nous autorise à la publier :

« Mon Bon ami tu as dit Bien vrai lorsqu'en commençant ta Lettre tu m'assures que dix ans d'absence n'usent point l'amitié.

Je puis aujourd'hui ajouter un an de plus et si je m'examine je crois que plus le temps se passe, plus les nœuds se resserrent. N'en restons pas cependant à la contemplation et s'il nous est difficile de le prouver par des effets, disons-nous-le au moins de temps en temps. Informe-moi de ta santé, de tes bonnes affaires et je te parlerai des miennes. Dans le détail se trouveront nos aventures réciproques. Les miennes sont assez extraordinaires. D'abord malheureux aventurier, je devins clerc de

Il continuait les cours qu'il avait commencés à l'Hôtel-Dieu et qu'il faisait maintenant rue des Trois-Portes, au n° 14 près de la place Maubert.

Il y avait là une espèce d'amphithéâtre privé où avant lui avait enseigné Goubelly. Les élèves y venaient pour écouter sa parole claire, précise, imagée et surtout pour voir ses préparations, chose d'autant plus indispensable à cette époque où les livres étaient rares et sans figures exactes.

Ils y venaient aussi pour disséquer eux-mêmes, ce que l'on ne faisait pas à la Faculté et peu au Collège de chirurgie.

D'après les coutumes de l'époque on peut s'imaginer

procureur, de notaire, de greffier au Parlement, abbé tonsuré, étudiant en médecine, en droit, Enseigneur d'anatomie et de chirurgie, Enfin maître en chirurgie, depuis professeur d'anatomie, de chirurgie et d'accouchement ayant la plus heureuse perspective pendant tout ce temps tantôt fixe, tantôt errant. En France et en Angleterre mais toujours cependant gagnant de l'argent peu ou prou et me tirant D'affaires, tantôt amoureux transis, souvent heureux, marié, ensuite pour mon malheur éternel veuf. Conçois-tu mon cher Bon ami combien j'ai éprouvé de vicissitudes. Et bien après tout cela je serais l'homme du monde le plus heureux et le plus contant (*sic*) si je n'avais perdu celle qui devait faire mon Bonheur éternel. Je ne puis soutenir l'idée de sa perte qu'en jetant les yeux Sur un fils, Seul fruit de mon amour qui me reste et sur lequel je fonde les plus Belles espérances. Adieu mon cher, ne fais pas comme j'ai fait, écris-moi tout de suite et ne soyons jamais Longtemps sans nous écrire. Adieu, je t'embrasse de toute mon âme et je suis ton ami. Paris, 29 avril 1787.

Ant. Dubois, maître en chirurgie,
rue des 3-Portes, place Maubert.

quelle devait être la difficulté pour les professeurs libres de se procurer des sujets. Depuis 1551 la Faculté avait le monopole des cadavres des suppliciés. Elle n'en abusait point pour elle-même puisqu'elle ne disséquait que quatre ou cinq fois dans l'année. Mais elle entendait bien ne point laisser disséquer en dehors d'elle et constamment elle était en discussion à ce sujet avec le Collège de chirurgie. Les garçons chirurgiens, gens entreprenants et audacieux, n'hésitaient pas à se livrer fréquemment à de véritables actes de brigandage pour se procurer ce que la Faculté leur refusait de parti pris (1). Quant aux professeurs libres, on ne leur accordait rien ou presque rien. Ils pouvaient quelquefois être autorisés à prendre des cadavres à l'Hôtel-Dieu, mais la véritable manière était le larcin furtivement fait.

La police avait du reste pour ce genre de méfaits une tolérance encourageante.

Une nuit où Dubois avait envoyé ses élèves en chasse le guet se montra indiscret. Le commissaire survint et dressa le procès-verbal suivant (2) :

1. « Tantôt on allait la nuit escalader les murs des cimetières, tantôt c'étaient des fossoyeurs que l'on soudoyait. D'autres fois, les enleveurs de cadavres opéraient ouvertement au grand jour. Ils guettaient une exécution capitale et, celle-ci une fois terminée, se précipitaient l'épée au poing sur le gibet et emportait le triste objet de leur convoitise. » (Dr Chereau.)

L'ancien bibliothéquaire de la Faculté rapporte en outre à ce sujet une foule de curieuses anecdotes dans ses inépuisables manuscrits (*Bibliothèque historique de la ville de Paris*, n° 26169, tome I, chap. VI et *passim*).

2. *Archives de la Préfecture de police*. Procès-verbaux de la section Sainte-Geneviève... A la date.

« L'an 1791, le 29 décembre, 3 heures du matin, nous Albert-François-Stanislas Turquet, homme de loi, commissaire de police de la section Sainte-Geneviève, assisté du secrétaire Grettier de la dite section, avons été requis par un détachement du poste de la place Maubert de nous transporter sur-le-champ, rue des Trois-Portes, en face celle Jacinthe à l'effet de constater qu'il se trouvait à cet endroit une voiture de place numérotée 84 P. dans laquelle étaient quatre cadavres et un petit.

« Et encore d'assister à la recherche, qui devait être faite amphithéâtre de M. du Bois, chirurgien démonstrateur, de trois particuliers qui étaient dans la même voiture et qui aux approches d'une patrouille s'étaient réfugiés dans la dite maison. En conséquence, nous nous sommes transporté, revêtu de la marque distinctive, assisté du secrétaire Grettier et accompagné du même détachement.

« Arrivé rue des Trois-Portes avons trouvé la dite voiture conduite par Jean Dufey, natif de Vic... Avons interpellé le dit cocher de nous déclarer dans quel endroit il s'était chargé des dits cadavres et s'il connaissait les particuliers qui les avaient placés dans la voiture. A répondu qu'il s'était chargé des dits cadavres dans la dite rue Coquenard, que trois particuliers à lui inconnus sont montés dans sa voiture après lui avoir dit de les conduire rue des Trois-Portes...

« Visite faite de la maison se sont trouvés sur le toit trois particuliers qui ont descendu sans résistance et sont venus avec nous au poste de la place Maubert. Où étant, est comparu Pierre Lavigne, âgé de 33 ans... élève en chirur-

gie, lequel a déclaré s'être transporté hier onze heures du soir, cimetière Saint-Eustache aux Percherons, accompagné des sieurs Jean Daugreilh aussi élève en chirurgie... et Jacques Claïgnac aussi élève... qu'à l'aide des dits sieurs il a exhumé les cadavres en question et qu'il les a placés dans la dite voiture sans avoir fait aucune convention avec le cocher. Même déclaration des sieurs Daugreilh et Claignac. Lecture faite ont tous persisté et signé. Sur quoi avons ordonné qu'à l'instant M. de la Touche, chirurgien de la section, serait prié de se rendre pour visiter les cadavres. Visite faite, Monsieur de la Touche a fait le rapport qui suit.

Signé : Turquet. »

« Nous Jean Mehée de la Touche, maître en chirurgie et chirurgien de la section Sainte-Geneviève, sur l'invitation de Monsieur le Commissaire de police avons examiné plusieurs cadavres placés dans un carrosse de place, en face du corps de garde de la place Maubert. Avons reconnu les cadaves de trois hommes, une femme, un enfant auxquels n'avons découvert aucune blessure ni autre vestige de mort violente, nous estimons que ce sont des gens morts naturellement et qui pour l'utilité des élèves en chirurgie doivent leur être abandonnés.

Signé : Mehée de Latouche. »

« Vu le rapport ci-dessus, nous Commissaire de police ordonnons qu'il soit sur-le-champ par nous référé au département de police...

« Vu le procès-verbal, le département de police fait

défense aux sieurs Lavigne, Daugreilh et Claignac ainsi qu'au cocher de se charger de pareils cadavres à peine de prison. Et attendu les inconvénients qui pourraient résulter si les cadavres étaient transportés dans le lieu où s'est faite l'exhumation, ou dans tout autre cimetière à raison de l'heure, permet pour cette fois et sans en tirer de conséquences pour la suite de déposer les cadavres en question dans l'amphithéâtre de Monsieur Du Bois.

Le présent fait au département de police 4 h. 1/2 du matin le 29 décembre 1792.

PERRON.

« En exécution de l'ordonnance du département de police, les dits cadavres ont été déposés en l'amphithéâtre de Monsieur Du Bois, lui présent et signé avec nous

A. DUBOIS. TURQUET. »

Ainsi donc, en quelques heures d'une nuit d'hiver, cinq sépultures avaient été violées, les cadavres enlevés, le crime découvert et l'affaire arrangée à la satisfaction générale ! La police en ce temps d'émeutes avait bien autre chose à faire.

Cependant, malgré le succès de ses leçons particulières, Dubois n'avait encore (1790) aucun titre officiel. Il fut cette année-là élu membre de l'Académie de chirurgie. L'Académie n'était pas alors comme aujourd'hui la consécration officielle du talent indiscuté et des renommées laborieusement acquises. Elle n'en était pas moins pour les académiciens une puissante recommandation et

les conduisait aux plus hautes charges médicales. Dubois profita, aussitôt après sa nomination, de sérieux avantages. Il brigua la place de démonstrateur à l'École pratique de dissection.

Cette école, qui rappelle de loin notre amphithéâtre de Clamart, fut le germe de la célèbre École pratique. Elle avait été fondée en 1757 par Piéchaud de la Martinière, le successeur de la Peyronnie comme premier chirurgien du roi. Elle fut remaniée en 1768 par une lettre patente qui en régla tous les détails. Elle avait pour but de perfectionner dans l'art de la dissection les étudiants les plus laborieux, et pour éviter la confusion, on y admettait seulement vingt-quatre élèves. On n'y entrait pas au concours mais chaque professeur désignait deux étudiants de troisième année (art. 51). Les démonstrateurs étaient choisis par le chirurgien du roi et touchaient 300 livres par an (art. 56).

Ils faisaient « faire sous leurs yeux toutes les dissections et opérations de chirurgie en conduisant la main de leurs élèves, leur expliquant les avantages et les inconvénients des différentes méthodes » (art. 66).

Les cours avaient lieu à la place actuelle du petit amphithéâtre et la salle était organisée exactement pour les 24 élèves (1).

Grâce à sa situation d'académicien, Dubois fut nommé sans compétiteur. Il remplaçait Andravi et fut plus tard remplacé lui-même par Tillaye (2).

1. Corlieu. *Paris médical*, 1889, p. 363.

2. Voici le brevet qui lui fut remis.

Brevet de Professeur adjoint à l'École pratique de dissection

Cette place de démonstrateur correspondait de très près à ce qu'était autrefois la situation du chef des travaux anatomiques : ce n'était pas tout à fait le professorat, mais les titulaires étaient assurés de passer plus ou moins rapidement à une chaire suivant les vacances.

Les nominations n'étaient pas fréquentes car il y avait seulement une douzaine de chaires, qui, avec les sup-

et d'opérations au Collège de Chirurgie de Paris en faveur de Me Dubois.'

Jean-Baptiste-Antoine Andoüillé, Conseiller d'État, Premier Chirurgien du Roy, Chef et Garde des Chartres, Statuts et privilèges de la Chirurgie du Royaume, Président de l'Académie Royale de Chirurgie, associé libre de l'Académie Royale des Sciences a tous ceux qui ces Présentes Lettres verront Salut. Savoir faisons que sur la connoissance particulière que nous avons de la probité, capacité et expérience en l'art de Chirurgie de Me Antoine Dubois, 2me membre de l'Académie Royale de Chirurgie, nous avons led. Me Antoine Dubois nommé et commis, et par ces Présentes nommons et commettons, à l'effet de remplir, pendant le tems de trois années, au Collège Royal de Chirurgie de Paris, l'une des deux places de Professeurs adjoints de l'École pratique de dissection et d'opérations ; pour par le d. Me Dubois jouir des émolumens attachés à la d. place, et qui lui seront payés par chaque année par le Trésorier de l'Académie Royale de Chirurgie sur l'attestation des deux plus anciens Professeurs Royaux du d. Collège, les quels certifieront que le d. Me Dubois s'est bien et exactement acquitté des fonctions attachées à la d. place ; En foi de quoi nous avons signé les Présentes et fait contresigner par Notre Secrétaire. A Paris le vingtième jour d'octobre Mil sept cent quatre-vingt-dix.

ANDOUILLÉ.

Par Monsieur le Premier Chirurgien du Roi

VIDOINE.

pléants, étaient occupées par dix-neuf professeurs nommés à vie. Il fallait en général, pour être titulaire, assurer pendant fort longtemps la suppléance de la chaire.

Dubois s'était à peine glissé dans la Faculté qu'il profita d'un concours exceptionnel de circonstances qui l'appela au professorat bien avant qu'il n'eût pu l'espérer.

Le professeur d'anatomie était Sue (Jean-Joseph, le grand-père du romancier). Sue, plus que septuagénaire, était professeur depuis quarante ans. Il n'avait plus d'élèves à son cours, tous allaient vers le suppléant, Pelletan, le plus éloquent des maîtres, le « Chrysostome des chirurgiens ». Celui-ci de dix ans plus âgé que Dubois était tout désigné pour remplacer le titulaire de la chaire.

Mais Sue ne démissionnait pas. Pelletan, découragé par sept ans d'attente, prit la chaire de physiologie qui venait d'être libre par la mort de Louis (20 mai 1792). Dubois le remplaça comme suppléant d'anatomie.

Tout aussitôt, Sue mourut et comme c'était l'usage, Dubois eut sa chaire (août 1792). Il n'avait été suppléant que quelques semaines.

C'était juste à temps pour être nommé par le roi Louis XVI (1) et Dubois fut ainsi le dernier professeur de l'ancien régime.

1. « J'ai été nommé professeur au Collège royal de chirurgie par le roi Louis XIV au mois d'août 1792. L'acte qui constate ma nomination n'est pas en mes mains ; les archives de l'ancien Collège royal de chirurgie ont été dispersées à l'époque de sa suppression en 1793. Mais l'almanach national pour l'année 1793 sur lequel je suis porté en qualité de professeur d'anatomie au

Il pouvait se croire au terme de ses vœux, il commençait la série de ses tribulations.

Collège de chirurgie (page 461) ne laisse aucun doute sur la vérité de mon assertion (*Lettre de Dubois au doyen de la Faculté, du 7 février 1833. Papiers de famille*).

Dubois avait sans doute oublié qu'il avait lui-même déposé ce brevet au ministère de l'Intérieur quarante ans auparavant, le 21 frimaire an II (11 déc. 1793) et qu'il ne lui fut pas rendu. (*Lettre du ministre de l'Intérieur au citoyen Dubois du 18 nivôse an II.*)

CHAPITRE IV

DUBOIS CHIRURGIEN D'ARMÉE

Au Conseil de santé. — Aux Pyrénées-Orientales. En Égypte.

A la fin de 1792, Dubois était donc, par nomination du roi Louis XVI, professeur au Collège de chirurgie.

Mais la place tant enviée ne répondit pas aux espérances qu'elle avait fait naître, aux efforts qu'elle avait coûté : le jeune professeur ne toucha point de traitement et ne fit officiellement pas même un seul cours.

On était en pleine période révolutionnaire, toutes les organisations se désagrégeaient, aucune situation n'était assurée du lendemain, l'émeute seule était maîtresse.

Le 10 août vint détruire la monarchie que le 14 juillet avait à peine ébranlée, marquant ainsi la fin de l'ancien régime.

Toutes les institutions furent renversées. Un décret de l'assemblée du 18 août 1792 supprima toutes les Écoles supérieures. La Faculté de médecine et le collège de chirurgie ne furent pas épargnés. Ainsi Dubois fut dépos-

sédé : aussitôt qu'il eut une chaire, celle-ci fut brisée.

D'autre part, les conditions économiques étaient dures. L'émigration avait fait sortir de France des sommes considérables, le commerce était paralysé, le crédit détruit. La défiance et les impositions faisaient se cacher les capitaux qui restaient. Les grèves, le chômage, le renchérissement des denrées affamaient le peuple. Et comme à toutes les époques, les médecins étaient les premiers à souffrir des mauvaises conditions économiques.

Quelle que fût leur situation, les praticiens étaient sans argent. Peyrilhe lui-même, Peyrilhe professeur au collège de chirurgie depuis trente ans, restait à Toulouse, ne pouvant trouver le prix du retour à Paris (1).

Dubois, marié (2), père de famille, ayant chez lui sa mère et ses deux sœurs, sans traitement et sans élèves, ne pouvait assurément pas vivre de sa clientèle. Il fut obligé de chercher une situation et songea à entrer dans l'armée. A ce moment on était bien en guerre, mais seulement avec l'Autriche, et la forte armée qu'avaient organisée Choiseul et de Saint-Germain, que la Constituante avait renforcée de 60.000 hommes semblait suffisante aux besoins. On ne réquisitionnait pas encore, il n'y avait point de levée en masse comme en 93. Mais les temps étaient

1. *Archives de la Faculté.* Dossier de Peyrilhe. Lettre de celui-ci à l'Ecole de santé.

2. Dubois, devenu veuf, se remaria le 4 décembre 1792 avec Marguerite Gauthier, fille d'Ambroise Gauthier, menuisier à la Ferté-Bernard et de Marguerite Maheux. Elle mourut en 1797. Il en eut trois enfants : Anna (1793), Paul (1795), Berthe-Juliette (1797).

si troublés, la vie si pénible, que beaucoup demandaient à prendre du service.

Dans l'armée seulement subsistaient quelque autorité et quelque sécurité du lendemain. De nombreux volontaires de tous âges entraient dans les rangs. C'était autant pour conserver leur dignité et leur liberté ou même pour assurer leur vie matérielle que par enthousiasme républicain.

Dubois adressa une demande au maître du jour, à Danton, alors ministre de la Justice et tout-puissant.

Danton était son voisin, il l'avait souvent rencontré au club des Cordeliers (1) dont lui-même faisait partie. Il écrivit donc à Danton le 25 septembre, quelques jours après Valmy et la proclamation de la République :

« Antoine Dubois, professeur public en chirurgie aux Écoles s'adresse avec confiance au citoyen Danton pour réclamer par son organe la justice du Conseil Exécutif.

Une seconde armée va se former au Midi. Dans son organisation se trouve une ou plusieurs places de chirurgiens-majors. Antoine Dubois réclame une de ces places.

Ses titres sont les suivants : Il enseigne les différentes parties de l'art depuis quatorze ans avec succès. Il a pratiqué la chirurgie pendant plusieurs années, d'abord à l'Hô-

1. Le club des Cordeliers se réunissait dans la vieille église des Cordeliers si proche du collège de chirurgie qu'une moitié déjà avait été détruite pour faire place à la salle de dissection de Dubois, actuellement petit amphithéâtre. Le sanctuaire, seul debout à cette époque, devait être démoli et transformé pour faire place à l'hospice de Clinique et plus tard à l'École Pratique.

tel-Dieu et ensuite à l'hôpital du Collège de chirurgie.

Il a formé dans l'art la plupart des jeunes gens chirurgiens qui sont placés dans nos armées. »

Et chose indispensable à cette époque il ajoute :

« Quant à son patriotisme le citoyen Danton pourra se rappeler que nous avons fait nos premières armes ensemble, au district des Cordeliers et tous nos concitoyens attesteront que depuis j'ai été loin de varier.

La plupart des chirurgiens qui obtiennent les premières places dans les armées sont les créatures de l'ancien régime qui se targuent d'avoir servi dans les régiments ou dans les dernières guerres, comme si on pouvait ignorer que sous ce régime, il suffisait d'être valet de cour intrigant et ignorant pour obtenir des places.

26 septembre 1792,

l'an I de la République » (1),

Cette tirade était peut-être nécessaire mais assurément elle n'était pas vraie. Sous l'ancien régime, les chirurgiens majors étaient choisis par les colonels. On a depuis « faussement et malignement inféré que la plupart de ceux-ci étaient et devaient être fort au-dessous de la médiocrité (2). » « Il est vrai qu'alors comme à présent, les colonels ne se connaissaient guère en mérite médico-chirurgical, aussi ne s'en rapportaient-ils pas à eux sur ce

1. Dossier Dubois, *Archives administratives du ministère de la Guerre.*

2. Percy. Discours funèbre sur la tombe du chirurgien-major Bastide (1819).

point. Ils consultaient les hommes les plus éclairés de la capitale, des provinces et surtout des grands hôpitaux où ils prenaient leurs sujets. Mais au moins les colonels étaient d'excellents appréciateurs de la bonne éducation, du savoir-vivre, des qualités sociales, avantages que les chirurgiens dits de l'ancien régime réunissaient à beaucoup d'expérience et d'instruction (1). » Et de fait, les chirurgiens de cette époque étaient certainement supérieurs à ceux hâtivement choisis, qui vinrent compléter leurs cadres.

Aucun d'eux n'émigra. Deux ou trois seulement quittèrent la France à cette époque, pour des raisons privées. Et de même que les sous-officiers de l'ancienne armée formèrent les solides cadres qui rendirent possibles les armées de volontaires, ce sont les Percy, Sabattier, Saucerotte, Noël, Mouchet, Groffier, etc., tous chirurgiens de l'ancien régime qui organisèrent le Service de Santé des armées de la République. A Valmy, les ambulances fonctionnèrent régulièrement mais Percy qui les organisa était chirurgien militaire depuis vingt ans.

Aussi les cadres étaient complets en 1792, l'avancement des chirurgiens ne pouvait être rapide cette année-là.

La demande de Dubois n'était pas exorbitante.

Ce professeur, déjà âgé de 37 ans, demandait en somme un poste subalterne, mais on n'avait point besoin de chirurgiens à ce moment. Aussi, malgré la protection de Danton, Dubois n'obtint pas le poste demandé. A cette époque où tout allait vite, la réponse se fit attendre deux mois.

1. Percy. *id.*

Le 29 novembre 1792, une commission du ministre de la Guerre, Pache, apprit à Dubois qu'il était nommé « chi-« rurgien aide-major pour être employé à la suite des hôpi-« taux-ambulans de l'armée des Pyrénées. Il devra se « rendre à Toulouse où il jouira d'un traitement de « 250 francs par mois et d'une indemnité de route de « 200 francs(1). » Le tout naturellement payé en assignats.

Pour un professeur c'était maigre.

Aussi Dubois refusa-t-il cette nomination. Mais les temps étaient durs et les clients rares. Dubois avait une nombreuse famille ; il fallait vivre. Aussi le 4 mars an II (2) de la Liberté, il fait une nouvelle demande.

« Lorsqu'au mois de novembre dernier, le Conseil de santé me proposa au ministre pour remplir une place de chirurgien à l'armée, je ne pus l'accepter parce que j'étais occupé à l'enseignement public de l'anatomie.

Le motif allégué : « j'étais occupé à l'enseignement

1. *Archives du Ministère de la Guerre*. Dossier Dubois.

2. 4 mars 1793. L'an II de la Liberté n'est pas la même chose que l'an II de la République. L'établissement du calendrier républicain faisant commencer l'ère nouvelle le 22 septembre 1792 est seulement du 5 octobre 1793.

Mais comme en 1792 on écrivait an I de la Liberté, à partir du 1er janvier 1793 on écrivit an II de la Liberté. Puis à partir d'octobre 93 on dit an II de la République mais l'année comptait seulement depuis le 22 septembre 93 et dura jusqu'au 21 septembre 94. De sorte que l'on trouve l'an II pendant vingt et un mois.

3. *Archives de la guerre, id.*

public de l'anatomie » n'est évidemment qu'un prétexte puisqu'il était aussi bien occupé au moment ou il demandait une place de chirurgien-major que deux mois après quand il reçut une nomination d'aide-major.

Cette seconde demande n'était appuyée par personne et le résultat n'en arriva que cinq mois plus tard, le 30 juillet 1793. Ce n'était encore qu'une place d'aide-major mais non plus aux armées. Dubois était envoyé à l'hôpital militaire de Melun.

Il accepta, partit aussitôt pour cette ville et commença ses fonctions à l'hôpital. Il fit son service avec la ponctualité et la régularité qu'il apportait à toutes ses actions. Mais en homme avisé il eût soin de ne point se laisser oublier et fit plusieurs communications au Conseil de Santé.

De sorte que quatre mois après sa nomination d'aide-major, Dubois était rappelé le 30 novembre pour faire partie du Conseil de Santé. Il devait sans doute cet avancement à ses maîtres Desault et Sabattier qui faisaient partie du Conseil.

Ce Conseil de Santé maintes fois remanié et changé de nom avait été créé en 1788 par ordonnance du ministre Lomenie de Brienne. Il n'était pas uniquement militaire et s'occupait alors de toutes questions d'hygiène. Au moment où Dubois y entra il comptait quatorze membres dont Heurteloup et le pharmacien militaire Parmentier, le vulgarisateur de la pomme de terre.

La Convention le transforma complètement et spécialisa cette commission aux questions de médecine militaire.

Elle le réorganisa par le décret du 3 ventôse an II (21 février 1794) qui en définit aussi les attributions.

« Titre VIII, article I. — Il sera établi auprès du Conseil exécutif une commission de santé chargée de diriger et de surveiller tout ce qui est relatif à la santé des troupes.

« Ses fonctions seront d'examiner ou de faire examiner les officiers de santé destinés aux armées, de les proposer au Conseil exécutif..., d'indiquer les moyens les plus convenables pour arrêter le cours des épidémies.., de rédiger les observations intéressantes..., d'établir un formulaire..., de surveiller en général la conduite de tous les officiers de santé de l'armée.

« Article V. — Les membres du Conseil pourront être envoyés en inspection dans les hôpitaux militaires ou aux armées. »

Les fonctions de ce Conseil devenaient donc extrêmement importantes. Il était le chef du service de Santé et formait pour ce corps, suivant la mode du temps, un véritable Directoire omnipotent et anonyme.

La Convention en renomma les membres le 15 floréal (4 mai) sur une triple liste que lui présenta le médecin Guillemardet, alors fougueux conventionnel et plus tard préfet de l'Empire.

L'ancien Conseil fut très modifié, et le nouveau fut composé de trois médecins : Louis, Bécu et Paris ; six chirurgiens : Dubois, Lacoste, Bertolet, Vergès, Grofier, Chabrol ; trois pharmaciens : Boyer, Pelletier et Hego. En outre, un secrétaire : Biron. La plupart étaient déjà attachés à l'armée mais sans notoriété et sans grande autorité.

La situation était tout à fait changée depuis 1792. Tan-

dis qu'au moment de Valmy, le service médical était largement assuré par les anciens cadres, ceux-ci étaient tout à fait insuffisants en 1794 pour les quatorze armées qui étaient alors sur pied.

Partout on manquait de matériel. Celui-ci devait être fourni par la Commission des guerres, et non par le Service de Santé, ce qui fut le vice fondamental de l'organisation des hôpitaux militaires pendant toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire. Le Conseil de Santé ne pouvait rien de ce côté, étant constamment en conflit avec l'administration de la guerre. Aussi se bornait-il à l'organisation du personnel. On ne manquait pas d'hommes. Le décret du 1er août 1793 avait réquisitionné tous les officiers de santé de dix-huit à quarante ans. Mais il fallait encore les classer, les instruire, et les affecter à leurs unités. C'est à ce travail que s'occupait surtout le Conseil. C'est pourquoi Dubois qui depuis douze ans faisait des cours et qui « avait formé la plupart des jeunes officiers de santé » était particulièrement utile au Conseil. » Celui-ci insistait pour le garder.

Cependant Dubois, plus opérateur qu'administrateur, tenait à aller aux armées.

Le 10 pluviôse an II (29 janvier 1794), il écrivit au ministre de la Guerre :

« Tu m'as nommé membre du Conseil de Santé. Je me suis rendu à mon poste et j'y remplis mon devoir de mon mieux. Cependant je suis dans la force de l'âge, dans le moment où je serais plus utile à la République en exerçant la chirurgie dans les armées qu'en siégeant au Conseil de Santé.

« Alliam, chirurgien en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales, vient de mourir. Si tu me juges propre à occuper cette place, je te la demande pour occuper le peu de talents que j'ai en chirurgie (1). »

En même temps, il avait soin de faire appuyer sa demande en se faisant réclamer Roussillon (2) qui avait auprès de l'armée une mission moitié médicale, moitié politique.

Celui-ci écrivit le 18 ventôse (8 mars) au ministre de la Guerre : « Il est bien étonnant que l'on ne m'ait pas compris. J'ai demandé avec instance que le citoyen Dubois fût envoyé aux hôpitaux de cette armée en qualité de chirurgien en chef. Le service des hôpitaux exige impérieusement un sujet instruit. Je te somme donc, au nom de l'humanité et du patriotisme, d'envoyer ici promptement le citoyen Dubois qui par ses connaissances et ses talents supérieurs améliorera bientôt le sort de mes frères malades...

« Je te le répète, cette armée exige un chirurgien consommé et Dubois est le seul qui soit en état de bien remplir cette partie. Il faut choisir les places pour les hommes et non les hommes pour les places. »

1. *Archives du Ministère de la Guerre, loc. cit.*

2. Roussillon, ancien médecin de la marine, ancien médecin en chef et naturaliste pour le voyage à la recherche de Lapeyrouse, membre du Conseil de santé, était un des habitués du Club des Cordeliers. Il avait été juge suppléant au procès de la reine Marie-Antoinette mais n'avait pas siégé. C'était un anticlérical forcené (voir lettre au Ministère de la Guerre du 18 ventôse an II. Dossier Roussillon).

Cette pressante lettre était du reste inutile, mais Roussillon l'ignorait. Depuis le 4 février, cinq jours après sa demande, Dubois était nommé chirurgien-major en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales. Il devait se rendre à Perpignan avec un traitement mensuel de 600 francs.

Dubois s'apprêta à partir. Il toucha même ses frais de route. Mais les temps étaient fertiles en ordres contradictoires. Le 24 février, le chirurgien reçut l'ordre d'aller inspecter les hôpitaux de l'armée du Rhin.

Cependant le Conseil tenait à garder ce membre avisé. Le même jour, le Conseil écrivit officieusement au ministre : « Ton choix tombe sur deux citoyens (Heurteloup et Dubois) que les autres membres ne pourraient que très difficilement remplacer (1). »

Quinze jours après, le Conseil prit dans le même sens une délibération officielle. Le ministre acquiesça et Dubois fut remplacé pour ses inspections.

Quant au départ pour les Pyrénées-Orientales il fut retardé, ajourné, enfin décommandé (2).

Il était même oublié, puisque le 26 vendémiaire an III (17 octobre 1794) Dubois demanda à être nommé professeur démonstrateur d'anatomie à l'hôpital de Lille. La Commission de Santé « estimant que l'assiduité, le travail et les lumières de ce membre sont utiles à ses travaux mais qu'il sera plus utile de le livrer à son goût pour l'enseignement de l'art de guérir, est d'avis de lui accorder cette place (2).

1. Rapport du Conseil de Santé ou Comité de Salut public. Séance du 29 vend., an III.

2. *Archives du Ministère de la Guerre. loc. cit.*, série de 10 lettres.

Sa commission fut préparée, signée par ses confrères, mais ne le fut pas au Comité de Salut public.

Car, le jour même ou la veille, arriva une lettre des représentants du peuple à l'armée des Pyrénées-Orientales, Vidal et Delbret, disant que « le nombre des malades dans cette armée est si effrayant et si considérable que l'activité et les soins à porter dans les hôpitaux militaires n'ont pas tous le succès que nous désirons. Il est urgent que la Commission envoie un de ses membres. Nous désirerions le citoyen Dubois (1). »

Ainsi, le jour où on le proposait pour Lille, Dubois fut envoyé à Perpignan. Il avait été aide-major depuis quinze mois, allait pour la première fois à l'armée et s'y rendait avec le grade de chirurgien en chef.

Sans doute ce rapide avancement ne fut pas sans lui attirer quelques critiques. Mais Dubois ne s'embarrassait pas pour de simples insinuations. Il se défendit vigoureusement au Conseil de Santé à la séance du 4 brumaire an II (25 octobre 1794). Il lut un discours très curieux, tout à fait dans le goût du temps. C'était à la fois un plaidoyer, un programme et un réquisitoire (2):

« A la veille de remplir une mission importante à laquelle je suis appelé par la confiance des représentants du peuple, je dois à la Commission de Santé une explication franche et loyale. La Commission peut rester convaincue que je ne suis pas aussi étranger qu'on aurait pu

1. Lettre des représentants du peuple près l'armée des Pyrénées-Orientales. Du Boulou (*sic*), le 21 vendémiaire an III. (*Correspondance des représentants en mission.*)

2. *Archives de la Guerre, loc. cit.*

le croire à la conduite que doivent tenir dans les armées les hommes honnêtes chargés du Service de Santé. »

Il expose donc les qualités que doit avoir un chirurgien en chef : celui-ci doit connaître parfaitement « l'art de guérir, d'où découlent toutes les autres connaissances. »

Puis il se renseignera sur tout ce qui intéresse l'armée pour tout prévoir et tout organiser : « les points d'attaque, la disposition des lieux, la quantité des colonnes, etc.

Il sera compatissant pour les blessés : « il faut les traiter comme des frères et des amis... ne point profiter de l'autorité dont on paraît revêtu pour imposer silence aux justes réclamations. »

Par-dessus tout, il se gardera de : « conniver avec les ordonnateurs et les commissaires des guerres pour pressurer la République... il provoquera la justice nationale contre les fournisseurs infidèles. »

Et le nouveau chirurgien en chef termine par cette péroraison énergique et menaçante à la mode du temps :

« Citoyens ! je serai toujours étranger à la connaissance du Service militaire dans le sens des voleurs, si ce n'est pour les dévoiler. Mais s'il faut du zèle, de l'assiduité, de l'exactitude et du désintéressement, j'ai l'orgueil de croire que je ne suis pas étranger au Service militaire. »

Huit jours après ce discours Dubois était dans le poste qu'il demandait depuis plus de deux ans.

L'armée des Pyrénées-Orientales, depuis dix-huit mois, était en lutte avec les Espagnols. Elle avait subi en 1793, avec Dagobert, une série de succès et de revers, mais en 1794, avec Dugommier, le vainqueur de Toulon, elle avait repris nettement l'offensive. Elle avait regagné le terrain

perdu, s'était emparé du camp du Boulou, de Port-Vendres, de Bellegarde.

Mais, en automne, une série de combats de mauvaises conditions hygiéniques, la dysenterie avait envoyé aux hôpitaux près de 20.000 hommes, plus du tiers de l'armée.

Les hôpitaux sédentaires n'étaient pas à cette époque directement régis par le Service de Santé. Les ordonnateurs de l'armée traitaient avec des entrepreneurs qui moyennant une indemnité journalière logeaient et nourrissaient les malades.

Les officiers de Santé ne donnaient absolument que les soins médicaux avec les ordres d'entrée et de sortie.

Le règlement du 20 juin 1792 ne leur donnait aucun droit, aucun recours contre les entrepreneurs. On leur permettait un simple avis sur le choix des emplacements. Rien ne leur était confié.

Les ordres de détails même, tels ceux relatifs à la température de la salle, à la distribution de celle-ci, etc., étaient donnés par le commissaire des guerres, de concert et d'après les observations des officiers de santé en chef. (Titre III, article 3.)

Aussi, à cette époque d'anarchie où la concussion régnait en maîtresse, le médecin, rarement soldé, devenait forcément le complice ou l'ennemi des administrateurs.

Cette organisation longtemps maintenue cependant, entraînait partout d'inévitables abus. Ils étaient plus manifestes encore à l'armée des Pyrénées-Orientales à cause de la mort du chirurgien en chef, Alliam, qui n'a-

vait pas été remplacé, à cause surtout du stationnement prolongé de l'armée.

Dugommier se plaignait souvent de cet état de choses. Dans le seul mois de septembre il donna trois ordres du jour relatifs aux officiers de santé et il ordonna de punir très rigoureusement ceux qui donneraient trop légèrement des billets d'hôpital ou qui ne renverraient pas les militaires guéris (1).

Aussitôt que Dubois arriva au quartier général il chercha à réprimer ces abus et fut grandement aidé dans sa tentative par l'ordre de mise en marche. Quelques jours après son arrivée eut lieu la bataille de la Mouga qui dura quatre jours (17-20 nov.). Dugommier fut tué dès le début, mais Pérignon, son successeur, battit enfin l'armée espagnole et vint mettre le siège devant Figuières.

L'invasion espagnole était refoulée, la guerre n'avait plus de raison d'être et l'armée fut bientôt rappelée.

Dubois rentra à Paris où il allait d'ailleurs être aussitôt nommé professeur à l'École de santé récemment créée.

De son séjour à l'armée il ne rapportait qu'un certificat constatant qu'il n'avait touché aucun traitement (2).

Tout à ses fonctions de professeur qu'il retrouvait avec bonheur, s'occupant constamment de la réorganisation

1. *Archives historiques du Ministère de la Guerre.* Carton : Pyrénées-Orientales. Lettres de Dugommier du 19 fructidor, 25 fructidor, 28 fructidor, an II.

2. *Archives administratives du Ministère de la Guerre.* Dossier Dubois, (pièce du 7 brumaire an III).

des études médicales, Dubois cessa de faire partie du Conseil de Santé. Il fut seulement de temps à autre appelé à des fonctions toutes passagères car la nouvelle école avait à ce moment une destination uniquement militaire et ses professeurs étaient assez souvent réquisitionnés pour des services momentanés.

C'est ainsi que Dubois fut appelé plusieurs fois et notamment en ventôse an IV (février-mars 1795) à faire partie de commissions analogues à nos actuels conseils de revision mais devant qui ne se présentaient que les jeunes gens qui le demandaient.

Très attaché à l'école de santé, aimant par-dessus tout son hospice des cliniques où il venait d'être nommé, et ayant à ce moment une clientèle suffisante, Dubois ne désirait nullement être rappelé à l'armée.

Cependant au début de l'année 1798, il reçut soudain l'ordre exprès de se tenir prêt à partir de suite.

« Le Directoire exécutif ayant dans les circonstances présentes un besoin plus particulier de vos talents et de votre zèle vient disposer de vous pour un service public. Vous voudrez bien vous tenir préparé à partir au premier ordre. »

La lettre du Directoire spécifiait des avantages matériels considérables mais n'indiquait nullement le genre de services demandés. Une note officieuse parlait de Bordeaux mais en termes incertains.

Deux jours après ce premier avis, le 18 avril 1798, Caffarelli envoya l'ordre de partir immédiatement pour Lyon où Dubois recevrait de nouveaux ordres et un passeport. Caffarelli ajoutait: « Votre destination n'est plus pour

Bordeaux mais pour l'Italie et pour Rome. Au reste, il vous est recommandé de ne point divulguer ce que je vous écris (1). »

A Lyon, Dubois séjourna six ou sept jours, puis fut dirigé par convoi sur Toulon où déjà une armée était réunie.

Peu de gens en France connaissaient la formation de cette armée. Personne encore n'en connaissait le but.

Elle portait officiellement le nom d'Aile gauche de l'armée d'Angleterre, mais on savait que le projet d'une descente dans ce pays était abandonné. Toutes les suppositions couraient sur le but de l'armée. On la disait envoyée sur Alger, ou bien en Turquie, ou encore destinée à secourir aux Indes Tippo Saeb révolté contre l'Angleterre.

Personne ne savait que Bonaparte avait obtenu du Directoire l'envoi et le commandement d'une expédition en Égypte. Il voulait ainsi ruiner l'influence anglaise dans la Méditerranée, doter la France d'une riche colonie, ouvrir par Suez un chemin vers l'Inde et aussi employer son inlassable activité et mettre le sceau de sa propre gloire.

Bien que personne ne connût encore le but de l'expédition, chacun la jugeait fort aventureuse. Les plus hardis ne partaient pas sans crainte et sans regret. Larrey lui-même, malgré sa jeunesse et son goût des

1. Dubois avait-il été sondé sur sa participation à l'expédition avant de recevoir un ordre officiel, et par Berthollet notamment ? Cela est peu probable et très certainement on ne lui avait fait connaître ni le but ni la durée du voyage.

aventures, avait de justes alarmes sur la longueur et la durée de cette expédition. »

Dubois était nettement sans enthousiasme. Il espérait n'être réquisitionné que pour quelques jours et voyait avec regret s'éloigner le moment du retour. Il croyait si peu à la durée de sa mission qu'en annonçant son départ à ses collègues de l'école de santé il avait remis à quelques jours la lecture d'un rapport sur l'Hospice des cliniques. Il emmenait avec lui son fils Isidore âgé seulement de 13 ans.

Il ignorait jusqu'à l'emploi qu'on lui donnerait et pensait être chirurgien militaire en chef. Il fut même porté en cette qualité et rayé sur la première liste du personnel médical de l'armée. C'est seulement à Toulon qu'il apprit l'existence de la Commission des sciences et des arts dont il devait faire partie.

Cette Commission scientifique est la particularité la plus curieuse de l'expédition.

Elle avait été inspirée par cette idée alors fort en vogue que la République faisait la guerre pour la liberté des peuples et le progrès scientifique et social.

En outre Bonaparte qui voulait pour lui toutes les gloires voulait aussi celle de protecteur des sciences et de savant autant que celle de conquérant et de pacificateur.

C'est lui qui avait voulu cette Commission. Il en désigna lui-même la plupart des membres. Ceux-ci étaient au nombre de 167, tous célèbres ou du moins distingués dans les sciences qu'ils cultivaient.

Berthollet représentait la chimie, Monge les mathéma-

tiques, Geoffroy Saint-Hilaire la zoologie, Quesnot et Mechain l'astronomie. Toutes les connaissances, tous les arts étaient représentés.

Ainsi la gravure, la musique, l'imprimerie et la poésie que personnifiait froidement Parceval Grand'Maison.

Les sciences médicales étaient représentées par huit (1) médecins et chirurgiens dont Antoine Dubois était le plus célèbre.

Parmi les autres membres étaient Ponqueville, âgé de 28 ans, élève et ami de Dubois. Il fut pris au retour par des pirates, et séjourna longtemps en Orient. Il y retourna ensuite comme consul, écrivit l'histoire du pays et devint membre de l'Académie des inscriptions. C'était un homme aussi aimable que distingué et qui servait de Mentor à Isidore Dubois. Puis faisaient encore partie de la mission : Boudet, Bessières, Raguin, praticiens instruits mais qui ne parvinrent pas à la célébrité.

Nous n'avons pu trouver si un motif particulier avait fait arrêter sur Dubois le choix du général en chef. Mais dans cette Commission où Bonaparte tenait à réunir l'élite de toutes les sciences il était indispensable qu'il y eût un représentant de l'École de santé.

Or parmi le chirurgiens, Sabattier, Choppart, Peyrilhe, étaient bien âgés pour entrer en campagne. Chaussier et Leroy se spécialisaient : l'un dans la médecine légale, l'autre dans l'obstétrique.

Seul aurait pu être élu Pelletan et surtout Lassus

1. 8 et non pas 9, car Isidore Dubois que l'on compte généralement n'avait alors que 13 ans.

Philippe Jean Pelletan — 1747-1829

qu'auraient désigné sa très vaste érudition et ses voyages antérieurs. Mais, récemment rentré d'émigration Lassus était suspect à ce titre. Aussi Dubois, jeune encore, familier avec l'armée et déjà connu par ses leçons, était bien pour cette haute mission le plus indiqué des professeurs.

L'armée entière comprenait près de 40.000 hommes, la plupart vétérans des guerres d'Italie et conduits par l'élite des généraux Kléber, Desaix, Murat, Davoust.

L'expédition était pourvue de tous les services et de tout le matériel nécessaire, le service médical largement assuré par 165 médecins que dirigeaient Desgenette et Larrey.

Quatre cents navires de toutes espèces dont cinq (1) hôpitaux furent nécessaires aux transports. 30 vaisseaux de guerre les accompagnaient. C'étaient, avec les marins, 55.000 hommes qu'emmenait Bonaparte.

L'escadre de Toulon mit à la voile le 30 floréal an VI (19 mai 1798) et rallia les convois partis d'autres points.

Alors seulement on apprit officiellement (2) à l'Armée d'Orient que l'Égypte serait sa conquête.

Bonaparte et son état major et 100 hommes de troupe seulement avaient pris place sur l'*Orient*, vaisseau amiral de Brueys. Le général en chef lui-même avait indiqué quels seraient ses compagnons de route. Dubois était à bord de ce vaisseau où eurent lieu maints conflits de prééminence. Malheureusement les lettres où Dubois

1. Cinq vaisseaux hôpitaux car il en partit trois de Toulon, un de Gênes et un d'Aggacio (*Archives du Ministère de la Guerre.* Armée d'Orient, carton n° 1).

2. Capitaine Thierman. *Bonaparte en Égypte.*

pouvait nous faire connaître ses impressions furent capturées et il n'en garda pas les brouillons.

La traversée ne se fit pas sans alerte. Plusieurs fois, on crut voir Nelson avec sa flotte et déjà Bonaparte avait donné les ordres pour faire sauter l'*Orient* plutôt que de se rendre.

On s'empara au passage de l'île de Malte. Des 600 hec valiers, 300 étaient Français, tous nobles, parents d'émigrés et déjà ruinés par la confiscation des biens que l'ordre possédait en France. Ils voyaient avec terreur la prise de leur île. Mais abandonnés par la garnison indigène, d'ailleurs très médiocre, mal dirigée par leur grand-maître Honspesch qui pensa surtout à lui, ils firent à peine une simulacre de résistance.

Malgré les merveilleuses fortifications de l'île, les plus belles de l'Europe, la prise de Malte ne coûta que trois hommes à l'armée. « Heureusement, disait Caffarelli en visitant la citadelle, qu'il y avait là-dedans quelqu'un pour nous ouvrir les portes. »

L'armée ne resta que sept jours devant l'île, juste le temps d'imposer aux habitants les lois et les institutions françaises, d'expulser les religieux et de piller les églises (1).

Dubois, inoccupé et très désireux de se signaler, profita de ce séjour pour adresser à l'école de santé de Paris un rapport sur l'hygiène de l'île et sur la création d'une école

1. Ce fut Berthollet qui se chargea d'inventorier les églises et de réquisitionner les pierres et les métaux précieux. On en laissa la liste aux chevaliers.

de médecine dans la ville. Il écrivit en même temps, plusieurs lettres, mais la frégate la *Sensible* qui les portait fut interceptée par les vaisseaux anglais.

Après treize jours de navigation, on arriva devant Alexandrie. Une ruse de Bonaparte venait d'en éloigner Nelson.

Le débarquement commença le soir même et l'on partit la nuit. Aucun cheval n'ayant pu être débarqué, tout le monde allait à pied. Et le général Caffarelli, « qui avait un pied en France », suivait l'armée avec sa jambe de bois.

Alexandrie attaquée la matinée fut emportée de vive force l'après-midi.

Il y eut peu de perte, mais deux des généraux furent blessés. Menou tomba des remparts et fut contusionné ; Kléber reçut une balle au front. Il perdit connaissance et on le crut mort. Cependant les tissus seuls étaient lésés et le frontal intact. Larrey et Dubois qui le soignèrent aussitôt lui firent simplement un pansement compressif.

L'armée partant pour le Caire, Kléber resta à Alexandrie. La plupart des membres de la Commission des arts restaient aussi. Et tout naturellement Dubois continua à soigner le général. La blessure se cicatrisa très vite et dès le 14 juillet, le général pouvait se considérer comme guéri.

Dubois apprécia beaucoup la haute valeur morale de Kléber. Il écrivait peu de temps après : « Parmi les avantages que je rapporterai de ce pays, je compterai celui d'avoir soigné le brave et estimable, mais très estimable

général Kléber. Je puis le compter au nombre de mes bons amis (1). »

Kléber était le plus illustre malade, mais en outre, Menou, Lescade et quelques blessés étaient restés à Alexandrie. Dubois en fut chargé d'abord officieusement, puis leur nombre augmentant il reçut une commission officielle de chirurgien en chef des hôpitaux de la ville.

Bien que l'armée se fût éloignée, Alexandrie était sa véritable base d'opérations, ainsi que le trait d'union entre l'armée en marche et la flotte enbossée dans la rade d'Aboukir.

Les malades refluaient des deux côtés sur les hôpitaux d'Alexandrie qui recevaient ainsi des militaires et des marins.

Pour régulariser le service entre le corps de santé et les administrations de l'armée et de la marine, Kléber mit à l'ordre du jour que Dubois aurait une égale autorité sur les officiers de santé des deux armes (2).

Après le désastre d'Aboukir le nombre des blessés transportés à Alexandrie fut de plusieurs centaines et Dubois eut à pourvoir immédiatement à tous les soins qui leur étaient nécessaires.

L'organisation matérielle des hôpitaux était la plus grosse difficulté. La plus grande partie du matériel apporté pour l'expédition était bien resté à Alexandrie, mais c'était fort peu de chose et le chirurgien en chef

1. Brouillon des lettres que Dubois envoya d'Égypte. Cahier de 20 pages. Papiers de famille.

2. Ordre du jour 10 thermidor an VI.

n'avait rien à sa disposition; pas même d'argent qui était rare dans l'armée. De plus Bonaparte voulant se concilier l'amitié des Égyptiens ordonnait de restreindre le plus possible les réquisitions.

Avec son esprit avisé et fertile en ressources, Dubois arriva à surmonter les difficultés matérielles. Il reçut même les félicitations officielles de l'ordonnateur Leroy: « Quel ques soins que l'on apporte pour les malades et les blessés, l'on est toujours loin du but. C'est à vous que l'administration de la guerre et celle de la marine doivent la satisfaction d'avoir pu approcher de celui que l'humanité et le devoir avaient fixé. »

Nous ne savons si Dubois fut très flatté de ces félicitations, car il aimait peu l'administration et ne se gênait pas pour s'en plaindre. Mais peut-être l'ordonnateur Leroy qui avait de fréquents différends avec les officiers de santé n'était pas fâché de féliciter un médecin non militaire.

La pratique chirurgicale de Dubois fut remarquée à juste titre : un des premiers il conseilla pour le malade les moyens de fortune : Ainsi l'écorce d'arbre pour faire des gouttières. Mais surtout il faisait de la chirurgie conservatrice, chose rare à cette époque dans l'armée toujours en mouvement.

Car la chirurgie militaire, comme l'a magistralement fait observer M. l'inspecteur général Dujardin-Beaumetz, est essentiellement une question de milieu, de moyens matériels, de nombre, d'hygiène et de régime (2).

1. *Archives du Ministère de la Guerre.* Dossier Dubois.

2. Dr Dujardin-Beaumetz. *Relation historique et chirurgicale de l'amputation du général de Sonis.* Paris, 1900, chez Rozier.

Alors que les blessés sont nombreux, que le temps consacré à chacun d'eux est restreint que les transports à longue distance sont difficiles, que l'expectative n'est pas possible dans les cas d'écrasement ou de fractures multiples, l'amputation est souvent la seule ressource.

Larrey toujours en mouvement avec l'armée, opérant dans des ambulances volantes, ayant acquis dans cette pratique toutes ses connaissances, Larrey amputait et désarticulait très fréquemment. Dubois à Alexandrie, comme ailleurs, Percy dans les hôpitaux sédentaires, avaient au contraire le temps, les aides, l'immobilisation nécessaire à l'expectative, aux longs pansements et à la consolidation des fractures. Aussi Dubois comme Percy opérait peu et ne trépanait pas.

Le général en chef à qui rien n'échappait apprécia cette méthode.

Bonaparte croyait peu à la médecine et craignait les opérations. Desgenette raconte à ce sujet une anecdote :

« A l'assaut de Gaza, un boulet de canon démolit une partie de l'aqueduc et fit pleuvoir sur la tête du général en chef un amas de pierres qui le renversa.

« Rentré au camp il envoya chercher l'auteur de ses mémoires... Celui-ci, qui ne s'était jamais mêlé des affaires d'autrui dit au général qu'il convenait de faire appeler le chirurgien en chef (Larrey)...

« Le général... c'est votre avis que je désire avoir, car je ne veux pas que l'on commence par me trépaner pour savoir ce que j'ai (1). »

1. *Souvenirs manuscrits de R. D. G.*, t. III, p. 242 dans le volume de la Bibliothèque Nationale.

L'empereur en effet consulta très rarement Larrey et l'estime qu'il eut à cette époque pour la pratique de Dubois lui fit préférer ce praticien à Larrey lorsque en 1807 il dut remplacer Lasues comme chirurgien consultant.

Malgré le désastre d'Aboukir, l'armée continuait ses conquêtes. Aussitôt que les victoires de Chebreiss et des Pyramides eurent repoussé et détruit les Mamelucks, l'armée occupa le Caire.

Selon l'usage, le général en chef organisa de suite sa conquête suivant les lois françaises. Les questions d'hygiène furent les premières réglées : Bonaparte créa un hôpital, un lazaret, un conseil sanitaire, mit à l'ordre du jour les indications de Desgenette et de Larrey pour éviter les ophtalmies, la dysenterie et la peste.

Il établit dans l'île de Rodô une école de santé qui dans les jours de repos perfectionnait l'instruction des plus jeunes officiers de santé.

Trois semaines après l'entrée au Caire le général en chef arrêta la création de l'institut d'Égypte.

L'institut avait pour but réel de susciter l'émulation des savants, de faciliter leurs recherches et la publication de leurs travaux, de permettre entre ces hommes d'élite la discussion de toutes les questions scientifiques intéressant l'armée. Bonaparte lui-même assistait régulièrement aux séances et prenait part aux controverses. Il proposait des questions pratiques : Comment améliorer les fours ? faire de la bière sans houblon ? Fabriquer de la poudre dans l'armée en marche ?

Deux palais servaient de lieu de réunion à l'Institut et

d'habitation à ses principaux membres. Ils devinrent bientôt une sorte de club où se réunissait l'élite des Français.

Une commission provisoire détermina le règlement copié sur celui de l'Institut de France. Le général lui-même nomma les 48 membres qui se divisèrent en quatre sections : mathématiques, physique, économie politique, littérature et beaux-arts.

Les membres de la section de physique étaient : Berthollet, Champy, Conté, Delille-Descotiles, Desgenette, Dolomieu, Dubois, Geoffroy, Savigny. Deux places étaient vacantes.

Mais déjà Dubois demandait à rentrer en France, et resté à Alexandrie, il ne tenait pas à pousser son voyage jusqu'au Caire. Six semaines après la fondation de l'Institut, il n'y avait point encore paru.

« Dans la semaine du 11 vendémiaire an VII (2 octobre 1798), raconte Desgenette dans ses *Souvenirs* (t. III, p. 183-184), on lut une lettre du citoyen Ant. Dubois datée d'Alexandrie et dans laquelle il exposait qu'une maladie grave le mettait hors d'état de demeurer plus longtemps en Égypte et le privait ainsi de la satisfaction de partager les travaux de l'Institut.

Le secrétaire perpétuel fut chargé de témoigner au citoyen Dubois, au nom de la compagnie, les regrets que lui faisait éprouver cette séparation.

« N'allons pas si vite, messieurs, dit le général en chef... J'écrirai moi-même au citoyen Dubois pour qu'il vienne au Caire et il y viendra. » J'eus dans la suite la curiosité de connaître au moins le sens de la lettre. Elle finissait

par ces mots carressants : « Vous êtes attendu au Caire avec le plus grand empressement par vos nombreux amis au nombre desquels je vous prie de me compter (1). »

« Arrivé au Caire, Ant. Dubois déclara qu'il avait un ou plusieurs calculs dans la vessie qui le faisaient beaucoup souffrir. Peu de personnes le crurent, et cependant nous avons vu, près de quarante années après, ce grand chirurgien subir avec succès la lithotritie ! »

Arrivé au Caire sur cette invitation « caressante » Dubois n'en persista pas moins dans son désir de rentrer en France. Peu de jours après son arrivée, il écrivit au général :

« Antoine Dubois, chirurgien, présente au général en chef le certificat des officiers de santé conformément à la loi. Il prie le général de vouloir bien lui accorder son agrément pour son retour en France : Le séjour de ce pays

1. Nous possédons l'original de cette lettre. Elle est écrite par un secrétaire, sauf les derniers mots, de la main même de Bonaparte :

Quartier général du Caire,

Je reçois, citoyen, votre lettre du 6 fructidor. Par le même courrier, le général Kléber m'apprend qu'il n'a plus besoin de pansement. Vos talents sont utiles ici et je vous prie de partir le plus tôt possible pour vous y rendre. L'air du Nil vous sera favorable. Les circonstances d'ailleurs ne rendent pas le passage assez sûr pour que j'expose un homme aussi utile. Vous serez content d'ailleurs de voir cette grande capitale du Caire. Vous trouverez à l'Institut un logement passable et une société d'amis, *parmi lesquels je vous prie de me compter.*

Je vous salue,

BONAPARTE.

menace sa vie. Il souffre encore plus depuis qu'il a quitté les bords de la mer parce que la sueur est continuelle et que les urines sont plus rares. Il reste du général le dévoué serviteur. »

Le certificat qui accompagnait cette lettre lui avait été donné à Alexandrie le 2 vendémiaire par le chirurgien Marclet :

Il était ainsi rédigé : « Le citoyen Dubois, membre de la Commission des Arts, a été atteint d'un flux dysentérique dont les accidents portés jusqu'au canal de l'urèthre et à la vessie nous ont contraint de pratiquer deux fois le cathétérisme, et que ce moyen joint à tous ceux prescrits et indiqués pour la cure de cette maladie n'a produit jusqu'à ce jour qu'un effet momentanément palliatif, qu'enfin il a éprouvé depuis le 20 fructidor jusqu'aux jours complémentaires une rechute qui a nécessité de nouveau l'introduction de la sonde et nous a fait reconnaître l'existence de graviers dans la vessie. En conséquence, nous estimons que le citoyen dénommé ci-dessus ne pouvant sans préjudice à sa santé prolonger son séjour dans ce climat, doit être autorisé à retourner en France le plus tôt possible. »

Devant ce certificat et l'insistance de Dubois, Bonaparte céda et écrivit en marge de la demande : « Partira à la première occasion qui lui sera indiquée. »

Berthier envoya le lendemain les passeports réglementaires, et Kléber écrivit à cette occasion une lettre très amicale qui se terminait ainsi :

« Il me reste à vous témoigner ma reconnaissance particulière pour les soins assidus que vous avez donnés à

ma blessure. Je regrette actuellement que vos secours et vos talents m'aient guéri *sitôt*; si j'étais encore souffrant, votre amitié, malgré votre situation, ne vous aurait pas permis de me quitter.

« Je vous salue bien cordialement ! »

Cet impérieux désir de rentrer en France n'était point particulier à Dubois. L'armée entière passait subitement de l'enthousiasme au désespoir suivant les victoires ou les privations.

Déjà en traversant le désert de Damandur, après trois jours sans vivres et sans eau, l'armée avait commencé à murmurer et à se dire déportée. La victoire des Pyramides avait suffi à ramener l'enthousiasme.

Le désastre d'Aboukir en retardant indéfiniment le moment du retour avait aggravé considérablement les inquiétudes de l'armée. Les soldats qui souffraient davantage prenaient leur parti sans trop comprendre la gravité de la situation. Mais les officiers et surtout les généraux envisagèrent l'avenir avec inquiétude et multiplièrent les demandes individuelles de retour. Ils tentèrent même une démarche collective auprès du général en chef pour l'obliger à rentrer en France.

Mais celui-ci ne se laissa point ébranler. Il brisa la carrière du général Dumas qui portait la parole et les permis de départ furent strictement limités à de graves motifs de santé. Les certificats de maladie, qui seuls permettaient le retour, devinrent aussi recherchés que difficiles à obtenir. Berthier lui-même, malgré son autorité et

1. Papiers de famille.

son insistance, ne put jamais avoir l'indispensable certificat (1).

Plus que les généraux Dubois pouvait demander à rentrer en France. Il n'avait pas demandé, lui, à faire partie de cette expédition. Tout au contraire il avait été arraché brusquement à sa famille et à ses occupations, on l'avait emmené sans lui dire où ni pourquoi.

Aussi, parti sans illusion, depuis le départ il songea au retour.

Il se plaignait par-dessus tout de l'inutilité où il était forcé de rester. En effet, il n'était point chirurgien militaire et seulement par nécessité occupé à soigner des blessés. Sa vraie mission, comme celle de tous les membres de la commission des arts, était d'observer le pays et ses mœurs pour en faire profiter la science de leurs remarques. Or, dès les premiers jours, Dubois écrit à Baudelocque : « Il n'y a ici rien, absolument rien à gagner pour l'art que nous professons, si ce n'est cette proposition trop négligée : qu'il vaut mieux manquer d'accoucheurs que d'en avoir de mauvais (2). »

Occupé à soigner les blessés, il souffrait comme tous les praticiens de ce vice capital du service de santé qui soumettait les médecins aux administrateurs. En Égypte comme partout, l'administration avait le dernier mot dans toutes les questions d'hygiène et Dubois s'en plaignait amèrement : « Les médecins et les chirurgiens ne sont pas ceux qui sont chargés des établissements sani-

1. D. Triaire. *Napoléon et Larrey.*
2. Papiers de famille.

taires, mais des hommes totalement étrangers à cette partie et étranges à tout excepté au bavardage et au gaspillage (1). »

L'absence de nouvelle augmentait encore sa nostalgie, « Depuis six mois ballotté par les événements les plus extraordinaires je suis privé de tout espoir de nouvelles de France et même d'Europe. Je suis dans une anxiété extrême (2). »

Cette absence totale de lettres de la France était pour tous une des plus pénibles aggravations de l'exil. Dubois y fait souvent allusion : « Larrey et moi nous t'avons écrit plusieurs fois mon cher Ribes, nous n'avons reçu aucune réponse. Larrey en est au désespoir, il en sèche d'ennui. Lui dit que c'est négligence de la part de ses amis... Vois surtout Mme Larrey, assure-la que son mari est le phœnix des maris, qu'il est un ami à toute épreuve. Dis-lui qu'il est le plus estimable des hommes et qu'il mérite bien tout son amour. » Cependant pendant les trois ans qu'il passa en Égypte, Larrey reçut une seule lettre de sa chère Laville.

Rien dans l'Égypte ne plaisait à Dubois : « Les hommes sont les plus méchants de tous ceux qui habitent le globe. Ils traitent leurs femmes plus durement que des animaux, aussi sont-ce des êtres abrutis et dégoûtants. »

Dans les lettres assez nombreuses que Dubois écrivit en Égypte et dont il nous a conservé les brouillons, c'est

1. Lettre à l'Ecole de Santé du 10 vend. *Archives de la Faculté.*

2. Lettre à Baudelocque. Papiers de famille.

à peine si une ou deux phrases trouvent quelque avantage à l'expédition : « Il y a apparence que la suite prouvera l'utilité de l'entreprise. »

La seule lettre où il se réjouisse véritablement est celle où il parle de son fils :

« Ce voyage sera d'une grande, d'une très grande utilité pour Isidore qui a vécu plus de dix ans depuis notre départ par la multiplicité et la variété des évenements, la fréquentation des hommes de toutes espèces et les circonstances heureuses, malheureuses et indifférentes par lesquelles nous avons passé. Isidore aura gagné à tout ceci beaucoup plus que son père. »

Quelques lettres montrent bien l'opinion que Dubois se faisait sur les avantages de la campagne et dont la suite a bien montré la triste réalité :

« Ah, mon cher bon ami, quelle équipée ! quelle folie ! quelle sottise on a fait faire à ceux qui ont imaginé de nous conduire en Égypte ? Que j'aurai de choses à te dire si je puis avoir le bonheur de sortir de cette galère ! »

Et ailleurs :

« En faisant un voyage aussi long, j'ai obéi et je ne puis en être fâché, mais aussi il me tarde beaucoup de rentrer dans ma patrie et de reprendre mes affaires, de tâcher de faire vivre ma famille, car aucun de nous ne peut douter que si les pères n'y pensent pas, ce n'est pas sur le gouvernement que l'on peut se reposer ! »

D'ailleurs, Dubois était réellement malade, ses lettres et la suite de l'affection le prouvent surabondamment :

« Pendant tout le temps de mon séjour à Alexandrie,

soit à cause de la chaleur excessive ou des travaux forcés que j'ai été obligé de faire après le combat d'Aboukir, ma santé a été chancelante. Outre une très grande faiblesse et une maigreur qui va toujours en croissant, j'a rendu plusieurs fois des graviers et j'ai été sondé trois fois (1). »

Aussi, l'on comprend très bien le désir de rentrer qu'avait Dubois malade, inutile à l'armée, nécessaire à sa famille, ayant tout à perdre de son absence en France et rien à gagner de son séjour en Égypte.

Le départ cependant se fit attendre...Dubois était autorisé à partir depuis le 13 vendémiaire (14 octobre). Or la flotte anglaise faisait un tel blocus de l'Egypte qu'aucun départ ne put avoir lieu que vers le 20 pluviôse (8 février 1799). Dubois partit vers cette date accompagnant Louis Bonaparte. « J'ai fait, dit Bonaparte à Desgenette, tout ce que j'ai pu pour dissuader Louis de retourner en France, mais j'ai été obligé de céder à ses sollicitations. Il sera accompagné par M. Dubois que je n'ai pu retenir non plus et que je regrette infiniment pour les grands services qu'il nous a rendus à Alexandrie, après la perte de l'escadre... celui-là est vraiment un chirurgien conservateur (3). »

Le voyage n'eut pas d'incident et fut rapide malgré un arrêt à Ajaccio. Moins d'un mois et demi après son départ

1. Lettre du 10 vendémiaire. *Archives de la Faculté de Médecine.*

2. *Lettre de Desgenette* à l'école de médecine.

3. *Souvenir de R. D. G.* (Desgenette), tome III, p. 186-187.

d'Égypte, Dubois assistait le 9 germinal (29 mars 1799) à la réunion des professeurs de l'École de Santé.

Tous le recevaient « avec joie et affabilité », et le nommaient aussitôt président de leur assemblée (1).

Mais pour Dubois la joie du retour était tristement compensée. En entrant chez lui, il apprenait la mort de sa mère et la capture de son fils, pris vers Malte par des pirates turcs.

1. Procès-verbaux de l'assemblée des professeurs. Séance du 9 germinal an VII.

CHAPITRE V

DUBOIS PROFESSEUR

à l'École de santé. — A la clinique de perfectionnement.

Dans l'ère violente où la Révolution ne cherchait point à réformer mais seulement à détruire, les Écoles supérieures ne pouvaient être conservées.

Un décret de l'Assemblée législative les abolit toutes, le 18 août 1792, dans un double but égalitaire et économique.

Aussitôt ce décret, la Faculté de médecine ferma brusquement ses portes. Déjà elle n'existait plus que par tradition, elle avait perdu presque tous ses élèves ; depuis deux ans elle n'avait point fait passer d'examen. Elle était virtuellement abolie. Chacun se désintéressait d'elle. Aussi disparut-elle sans bruit, sans regret, et sans laisser immédiatement un grand vide.

Le 8 août 1793, sur la proposition du citoyen Grégoire, un décret plus injuste encore vint supprimer toutes les académies et confisquer leurs biens. L'Académie de chirurgie perdit ainsi les terres qu'elle devait à la Pyronnie, et si elle se réunit encore le 22 août 1793, ce fut

seulement pour lire le décret et suspendre ses séances.

Le Collège de chirurgie dont presque tous les professeurs étaient membres de l'Académie ne mourut point aussitôt. Mais insuffisamment organisé pour exister seul et sans ressources privées, il fut gravement atteint.

Les cours continuèrent pendant l'année scolaire 1792-1793 et au début de 1794, au moins ceux d'anatomie et plusieurs lettres de Dubois en font foi (1).

Les cliniques ne cessèrent point non plus. Corvisart, qui avait succédé à Desbois de Rochefort, continuait ses leçons de cliniques internes à la Charité devenu l'hospice de l'unité. Desault, le plus charitable des chirurgiens, fut arrêté pendant l'une de ses leçons sous le prétexte d'avoir refusé ses soins à des émeutiers. Mais sa détention dura peu et il continua ses leçons jusqu'à sa mort.

Comme l'enseignement libre était alors très développé et que les leçons particulières se continuaient — nous avons vu l'ardeur de Dubois à se procurer des sujets de dissection — il n'est pas tout à fait exact que l'enseignement médical fut supprimé. Mais n'étant ni encouragé, ni protégé, il était fort compromis. Il l'était d'autant plus que les réquisitions militaires enlevaient aux études élèves et professeurs.

L'inconvénient le plus rapidement ressenti fut la suppression des examens et de la liberté de la pratique médicale.

Tout le monde put exercer et l'on vit bientôt le résultat de cette anarchie. Déjà aux époques d'ordre, les char-

1. *Lettre du 4 mars* 1793 *au Conseil de Santé.* Déjà citée.

latans étaient nombreux ; ce fut bien pis quand ils eurent toute licence et que les vrais médecins furent aux armées. Quiconque avait pendant quelques mois été l'élève ou le valet d'un praticien exerçait à son tour, et faute de mieux, avait des clients.

Mais ce fut aux armées que le manque de chirurgiens se fit sentir le plus gravement.

Nous avons vu que sous l'ancien régime le service de santé était fort régulièrement organisé. Mais quand le nombre d'hommes fut décuplé, que les armées sans entraînement furent décimées par les marches, les épidémies et le feu de l'ennemi, le service fut tout à fait insuffisant.

Ne pouvant recruter régulièrement des étudiants qui n'existaient pas, on réquisitionna des médecins.

Mais ce n'était là qu'un expédient qui ne pouvait durer. Aussi deux ans après la suppression des Facultés, tout le monde demandait leur rétablissement et ce fut Fourcroy qui se chargea de réorganiser l'enseignement de la médecine (1).

Fourcroy, docteur-régent de la Faculté, élève de Vicq d'Azyr, puis chimiste distingué, était député suppléant pour Paris, lorsque la mort de Marat le fit entrer le 25 juillet à la Convention. Il fit partie du Comité d'Instruction publique dont il fut aussitôt le membre le plus actif et le plus influent.

Il commença sans retard à préparer la réorganisation de l'enseignement, s'inspirant grandement de l'œuvre capi-

1. D. Triaire. *Récamier et ses contemporains*, chap. IV.

tale que Vicq d'Azyr avait en 1790 écrite au nom de la Société royale de médecine. Il fut aidé par Chaussier, véritable théoricien de l'enseignement qu'il avait exprès fait venir de Dijon. Thouret, son collègue à la Convention, le soutint de son autorité.

Le 7 vendémiaire il présenta à l'Assemblée un rapport extrêmement considérable et qui est comme l'acte de naissance de l'enseignement médical.

Connaissant bien l'Assemblée, ses désirs et ses passions, Fourcroy exposa d'abord la nécessité de pourvoir l'armée de médecins, et insista sur ce point :

« C'est de la santé et de la vie de nos frères d'armes, c'est du moyen de le secourir dans leurs maux... que je viens aujourd'hui entretenir la Convention Nationale.

La Convention apprendra avec sensibilité que plus de 600 officiers de santé ont péri depuis dix-huit mois,.. à la suite des fonctions qu'ils exerçaient. Si c'est une gloire pour eux puisqu'ils sont morts pour la patrie, c'est un besoin pour la République de réparer cette perte. »

Ce chiffre même de 600 médecins morts à l'armée, — et qui a été copié par tous les historiens, — était fort au-dessous de la réalité.

Le 4 fructidor an II, Fourcroy avait écrit (1) à Biron, secrétaire du Conseil de Santé, pour lui demander des renseignements précis sur le nombre des officiers de santé nécessaires aux armées, sur la mortalité qu'ils avaient éprouvée depuis la guerre, sur le nombre d'hôpitaux, etc.

Biron lui répondit (1) le 16 fructidor que 800 médecins,

1. *Archives du Conseil de santé*, à la date.

8.000 chirurgiens et 3.000 pharmaciens étaient nécessaires, et que 900 officiers de santé environ étaient morts à la suite des maladies contractées dans leur service. Il ajoutait que sur 100 médecins, il n'en était pas 10 qui n'avaient éprouvé une maladie.

« Cette proportion d'officiers de santé victimes de leur zèle répond suffisamment aux calomnies et même aux reproches qu'on ne cesse de débiter contre eux. »

Ce chiffre considérable de 600 morts est donc au-dessous de la réalité et d'autant plus inexplicable que depuis le rapport de Biron (2 septembre) jusqu'à celui de Fourcroy (27 novembre) la mortalité s'était certainement augmentée.

Quoi qu'il en fût du nombre exact des médecins décédés aux armées, le besoin d'en avoir de nouveaux n'était pas moins urgent (1).

Fourcroy, toujours habile, approuva cependant la suppression des anciennes Universités « dont un régime gothique les avait constituées une des parties. » Mais, dit-il, il est temps d'instruire les médecins si : « vous ne voulez pas que l'empirisme meurtrier et l'audacieuse ignorance tendent de toute part des pièges à la douleur crédule. »

Il faut dans les écoles fusionner la médecine et la chirurgie et « profiter des nouveaux cours sur l'art de guérir pour créer un enseignement qui n'a jamais été que tronqué et incomplet en France. »

1. Nous devons ces remarques à M. l'Inspecteur général du Service de Santé Dujardin-Beaumetz que nous remercions ici de la bienveillance de son accueil et de l'érudition de ses conseils.

Connaissant parfaitement les besoins et les ressources de l'enseignement il exposa les détails de son projet : le nombre des cours, leurs programmes, la forme des examens, les dispositions matérielles, etc.

Enfin, il termina son remarquable rapport par une de ces phrases grandiloquentes si goûtées à l'époque mais qui fut dans le cas, d'une remarquable exactitude : il adjura la Convention de : « faire voir que le mouvement révolutionnaire sait tirer du sein même des ruines dues à sa rapidité, les matériaux des plus grands et des plus solides édifices pour la prospérité publique. »

Comme les résolutions de la Convention étaient rapides, ce projet du 7 frimaire fut transformé en loi le 14 frimaire (4 décembre 1794).

La nouvelle loi se préoccupait surtout des besoins de l'armée et fut modifiée maintes fois. Cependant, c'est elle qui sert encore de base à l'organisation de l'enseignement médical, elle n'a point cessé de régir les études et subi seulement l'adaptation nécessaire aux progrès.

Pour bien montrer qu on organisait une chose nouvelle, on choisit un nom nouveau. On créa des « écoles de santé » et leurs élèves furent « officiers de santé ». Il y eut trois écoles : Paris, Montpellier et Strasbourg, différentes seulement par le nombre des professeurs et des élèves.

Paris eut douze chaires et pour chacunes d'elle un titulaire et un suppléant.

Les nominations furent faites par le Comité d'instruction publique sur la désignation de Fourcroy et de Thouret. On était beaucoup trop pressé pour faire un concours,

et les professeurs furent nommés absolument au choix. Mais il faut rendre cette justice au Comité que son choix fut fait avec une louable impartialité et un rare bonheur.

Des douze professeurs, un seul, Chaussier, venait de province. Il s'était fait une haute réputation par son enseignement au Collège de chirurgie de Dijon et par l'universalité de ses connaissances médicales.

Hallé, Corvisart, Doublet et Leroy étaient docteurs régents de l'ancienne Faculté. Ils y avaient professé les cours éphémères qui étaient l'usage. Tous les autres maîtres: Desault, Lassus, Pelletan, Peyrilhe, Sabatier et Chopart avaient été professeurs au Collège de chirurgie et avaient acquis par un long enseignement l'autorité et la réputation que méritait leur valeur.

Parmi les professeurs adjoints, Pinel était médecin de la Salpêtrière, Mahon, le successeur de Vicq d'Azyr à la Société de Médecine mais Dubois, Boyer, Percy, Lallement, Baudelocque, avaient aussi professé à la célèbre école.

C'était donc bien le Collège de chirurgie qui rouvrait ses portes avec une consécration nouvelle, une même ardeur et les réformes depuis longtemps désirées. La plupart et les plus célèbres des nouveaux professeurs étaient ses anciens maîtres. C'étaient aussi ses édifices que l'on allait occuper, ses collections que l'on utilisait, ses usages que l'on reprenait, ses méthodes que l'on développait, les mêmes élèves que l'on rappelait.

La première promotion d'étudiants devait être rendue à Paris le 1er pluviôse, cependant à cause de l'organisation matérielle, les cours ne s'ouvrirent que le 21 pluviôse

(9 février 1794). Ce fut Chaussier qui fit le premier cours ce jour-là, à 10 heures du matin. Chopart fit à midi son cours de médecine opératoire. Sur les vœux de l'assemblée des professeurs, on avait donné la plus grande solennité à cet événement : la veille on avait envoyé des billets de convocations aux plus notables personnages et tous les professeurs étaient présents.

Le brevet concernant Dubois fut signé le 26 frimaire (16 décembre). Il était nommé professeur adjoint pour l'enseignement de l'anatomie, de la physiologie dont Chaussier était le titulaire. En principe, l'adjoint devait seulement suppléer le titulaire pour que les cours ne fussent jamais interrompus.

Mais Chaussier se réserva exclusivement l'enseignement de la physiologie, de sorte que dès l'ouverture de l'École, Dubois enseigna l'anatomie. Dans son extrême désir d'organiser, le Comité d'Instruction publique, avait été jusqu'à établir le programme des cours.

Celui d'anatomie, en particulier, était minutieusement décrit et chacune de ses matières divisées en titre et sous-titre. Dubois n'eut donc qu'à suivre le plan qui lui était indiqué (1). En outre, il organisa les dissections dont la surveillance lui incombait car il n'existait pas alors de chef des travaux anatomiques.

C'est lui qui rendit obligatoire les dissections pour tous les étudiants, et comme la place manquait dans le petit amphithéâtre, il fit aménager des salles dans le

1. Corlieu. Centenaire de la Faculté de médecine.

couvent des Cordeliers. De sorte qu'en l'an IV, 500 sujets purent être disséqués (1).

Bien que l'École fût publique « afin, dit Fourcroy, que les lumières deviennent le patrimoine de tous » le nombre des élèves pour Paris était limité et fixé à 300 par cours annuel, chaque promotion devant séjourner trois ans. Les premières promotions furent du reste en nombre très inférieur.

La seconde et la troisième années, il y eut un véritable concours d'entrée, mais le règlement ne l'avait pas institué ainsi. Dans chaque district, deux officiers de santé, réunis à un citoyen recommandable par ses vertus républicaines désignait un élève. Il fallait à celui-ci : une bonne conduite, des mœurs pures, l'amour de la République et la haine des tyrans, une éducation soignée... les premiers éléments des sciences exactes... » Chacun d'eux touchait 1.500 francs par an, et leur traitement fut rapidement élevé à 1800 (2).

*
* *

Dubois ne devait pas longtemps enseigner l'anatomie.

1. D. Prevost. L'École de santé. *France médicale*, 1903.

2. Cela n'empêchait cependant pas les réclamations. Le 7 germinal, une députation des élèves vint à l'assemblée des professeurs demander une distribution de livres — le remboursement des frais de route — le payement en avance d'un mois de leur traitement. L'assemblée des professeurs retint seulement la première demande et la soumit au Comité d'Instruction publique qui n'en tint pas compte. Il faut remarquer que lorsque ce règlement fut établi, l'assignat valait au plus 60 0/0 de sa valeur normale et qu'il tomba vite à 20, 10 et même 5 0/0 et que les étudiants étaient payés en assignats.

Par suite d'une vacance, il eut bientôt une place de professeur titulaire. Là encore, il succéda à Pelletan, comme il l'avait fait au Collège de Chirurgie.

Desault était le professeur de clinique externe à l'Hôtel-Dieu, devenu l'hospice de l'Humanité. Il mourut jeune encore, épuisé par le travail et les soucis, le 1er juin 1795, d'une façon si subite que des bruits d'empoisonnement se répandirent (1).

Deux autres professeurs, Doublet et Chopart, moururent à la même époque, l'École avait à pourvoir au remplacement simultané de trois professeurs, ce qui posait d'une façon nette, le mode de nomination à peine envisagé à la mort de Manoury.

A la réunion du 19 ventôse (9 mars 95), l'assemblée avait décidé, dans son libéralisme néophyte que, en principe, toutes les places seraient données au concours et que le jury serait composé de professeurs, de praticiens étrangers à l'école, de concurrents et d'élèves, comme le voulait Vicq d'Azyr.

Dès la première vacance, on fut fort embarrassé, mais il ne fut plus question de concours. Plusieurs réunions eurent lieu les 15 et 16 prairial sans donner de résultats nets. Le Comité d'Instruction publique demanda « des éclaircissements sur les mutations que l'École croit devoir proposer ».

1. Desault avait plusieurs fois soigné le roi Louis XVII enfermé au Temple. Il n'avait caché ni les mauvais traitements que subissait l'enfant, ni la pitié qu'il lui inspirait. On crut voir dans la mort de Desault, la disparition d'un témoin gênant. Cependant, Corvisart qui fit son autopsie, conclut à une fièvre putride à forme ataxique.

On se réunit de nouveau le 23 prairial, puis le 25 et «après une longue discussion, l'assemblée décide au scrutin, que les citoyens Boyer, Dubois et Pelletan, sont tous les trois capables d'être professeurs de clinique externe.»

Le 26, le 28, le 29 prairial, on se réunit encore et l'on décide de présenter au Comité une liste de candidats ainsi établie par ordre de préférence :

Pelletan, professeur de la clinique de perfectionnement,

Boyer, professeur adjoint de médecine opératoire ;

Dubois, professeur adjoint d'anatomie ;

Percy, professeur adjoint de pathologie externe, et plusieurs autres chirurgiens étrangers à l'École.

Enfin, le 2 messidor (20 juin 95), on apprend que Pelletan est nommé professeur de clinique externe à l'hospice de l'Humanité, Boyer son adjoint. Dubois, professeur à la clinique de perfectionnement ; Percy, professeur de médecine opératoire ; Le Clerc, professeur adjoint d'anatomie. Les brevets cependant ne furent signés que le 16 thermidor (3 août).

Ce furent là les premiers exemples de mutations et de nominations, dont la forme, après avoir varié, est aujourd'hui très semblable à ce qu'elle était à cette époque.

Dubois ne put commencer aussitôt qu'il fut nommé, ses leçons à l'hôpital.

Le petit hospice de l'École qui n'avait compté que six lits au maximum et fonctionnait irrégulièrement, était transporté dans le couvent des Cordeliers (aujourd'hui l'École pratique) par une décision du 24 décembre 1794. Mais il n'était pas encore organisé et ne fut inauguré que le 13 juin 1796. Il était établi dans de très vieux bâti-

ments qui tombaient en ruine quand on les démolit en 1829, cependant assez spacieux et commodes par leur proximité de l'École. C'est là que Dubois enseigna de 1796 à 1823. En attendant il fut autorisé à faire ses cours, avec présentation de malades, dans le grand amphithéâtre.

Ses visites à l'hôpital et les leçons qui les suivaient avaient lieu chaque matin de 7 heures à 9 heures, avec une rigoureuse exactitude.

Un tiers des élèves de troisième année, une centaine environ, devait suivre ses cours pendant quatre mois : mais bientôt, il eut dans les élèves externes un bien plus grand nombre d'auditeurs libres.

Bien qu'actuellement, Dubois nous paraisse s'éclipser un peu devant ses devanciers et ses rivaux, bien qu'il n'eut pas le génie créateur de Desault, ni la merveilleuse élocution de Pelletan, ni peut-être la dextérité de Chopart ou l'expérience de Sabattier, il n'en était pas moins, à cette époque où jeune encore (38 ans) il inaugurait ses cliniques, un professeur très écouté, jouissant auprès de ses élèves de la renommée considérable que lui méritait la valeur pratique de ses leçons. L'expédition d'Égypte qui vint l'enlever un instant à ses travaux ne fit qu'augmenter et affermir sa réputation.

La chaire de professeur de clinique que Dubois obtenait par la désignation de ses collègues était d'ailleurs celle qui lui convenait le mieux.

Excellent professeur d'anatomie où le servait son esprit méthodique, laborieux et appliqué, il était un professeur de clinique bien plus remarquable.

Il apportait au lit du malade, avec l'amour de son art et le goût de l'enseignement un merveilleux sens clinique, une rapidité et une précision de diagnostic admirable, et en outre dans son enseignement la recherche exclusive des choses pratiques et simples.

Il voulait que le professeur enseignât pour instruire ses élèves et non pas pour discuter ses opinions personnelles ou étaler ses découvertes. « Jamais on ne le vit chercher à produire des effets oratoires, sa phrase était nette, concise. Sa pensée rendue d'une manière pittoresque frappait les esprits ; une seule idée le préoccupait : être compris. De là un choix particulier d'expressions et de répétitions. S'il lui échappait un mot nouveau, hybride, ou même un peu barbare : « Je le maintiens, disait-il, car vous m'avez compris, c'est là ce que je voulais. »

« Il laissait à d'autres l'ambition d'étonner et de charmer leurs auditeurs, la gloire de se faire admirer et d'arracher des applaudissements. Je ne sache pas qu'il ait été jamais applaudi. Son ambition, à lui, était de faire que la justesse et la clarté de ses expressions répondissent à la netteté et à la précision de ses idées. On sentait dans ses leçons une abondance vive et franche, un esprit ample, droit et surtout solide (1). »

A la clinique de perfectionnement, Dubois n'opérait pas énormément. Il préférait exercer les étudiants aux difficultés de la pratique plutôt que de les émerveiller par des escamotages chirurgicaux.

Ainsi que l'usage commençait à s'en établir, chaque

1. Fr. Dubois d'Amiens, *loc. cit.*

malade de la clinique était l'objet d'une observation écrite. Desault avait vulgarisé cette méthode, Corvisart l'avait perfectionnée, Dubois y ajouta l'enseignement mutuel entre élèves.

L'un d'eux établissait et lisait son observation, un autre en faisait la critique, le professeur dirigeait la discussion et l'évolution de la maladie donnait les preuves. Toutes ces observations étaient méthodiquement tenues à jour, classées et retrouvées lorsqu'il le fallait.

Ces fiches, dont nous avons pu retrouver quelques-unes — sur des maladies vénériennes en général — n'ont pas la précision des bonnes observations actuelles, ni le relief du symptôme dominant, mais plus de détails, plus d'étiologie, elles accordent plus d'intérêt à l'opinion du malade et surtout elles attribuent une importance capitale au traitement. Les mille façons que l'on connaissait alors d'employer l'onguent napolitain y sont toujours expliquées avec soin, le résultat immédiat décrit en détail, et les conséquences éloignées ajoutées dans quelques-unes.

Avec son désir d'être utile aux étudiants, Dubois ne pouvait manquer de rénover une des meilleures coutumes de l'ancienne Faculté de Médecine, celle d'utiliser les consultations gratuites pour l'enseignement.

Le service des consultations externes ne fut pas organisé dès la création de l'Ecole de Santé, peut-être à cause de l'insuffisance des locaux.

Nous croyons même qu'il ne fonctionnait pas encore en 1802 et qu'il n'avait alors aucun analogue dans les hôpitaux ce qui pouvait être dû à l'existence des dispensaires.

C'est vers 1803 seulement que Dubois commença dans l'Hospice des Cliniques des consultations gratuites qui attirèrent une foule de malades et d'élèves. Par leur succès, elles ne contribuèrent pas peu à répandre dans le peuple le nom du chirurgien et à établir parmi les étudiants sa réputation de clinicien infaillible. Tout en les considérant comme une œuvre charitable, il apportait à leur service la ponctualité et le soin qu'il avait en toutes choses et savait en tirer, tout le profit possible pour l'enseignement.

Il considérait la présence des étudiants à ces leçons pratiques comme fort importante pour eux. « Ils n'opéreront pas toujours, disait-il, mais il faudra dès le premier jour qu'ils puissent recevoir leurs clients. » Aussi rendait-il ses consultations attrayantes autant que possible : « Il y mettait de la bonhomie en même temps que de la science, interpellait tour à tour les malades et les étudiants, c'était une succession de scènes parfois plaisantes toujours instructives (1). »

Pendant les trente-sept années où il fut professeur de l'École de Santé, devenue École de Médecine (2) puis Faculté de Médecine en 1807, Dubois remplit très exactement, sauf pendant sa révocation, ses devoirs de professeur. Excepté les deux dernières années, il ne prit aucun congé en

1. Fr. Dubois, *loc. cit.*

2. Ce changement de nom fut demandé le 29 floréal an V, autorisé le 29 messidor an V (registre de l'assemblée des professeurs) mais ne devint officiel que par une loi du 11 floréal an X. Cette loi constatait seulement l'usage déjà ancien et ne l'établissait pas.

dehors des époques habituelles et fut rarement absent aux assemblées des professeurs. Pendant les vingt premières années au moins, il fut fort souvent chargé de faire des rapports sur une foule d'objets différents. Il répondit à presque toutes les questions obstétricales où il était désigné avec Baudelocque et Chaussié, à beaucoup de questions d'enseignement de la chirurgie, de pratique médicale, etc. Il était souvent indiqué pour les organisations matérielles où il semblait exceller. C'est lui qui mit en ordre les collections apportées d'Alfort, prépara avec Fragonard les pièces sèches et les planches d'anatomie, s'occupa avec Thillaye de ranger les archives des anciennes Écoles, acheta les instruments de Desault après la mort de celui-ci, distribua entre les fonctionnaires de l'École les logements qui leur convenaient, fixa les salaires des employés, etc. Il fut presque toujours chargé d'ordonner et de surveiller les réparations des bâtiments, notamment pour les salles de dissection, dans le local actuel du musée Dupuytren. Il fit avec Peyrilhe l'installation de l'hôpital des cliniques. Ce dernier professeur, homme aussi pratique (1) qu'érudit, fit à ce sujet un rapport particulièrement remarquable par la netteté des idées architecturales et l'ampleur des considérations hygiéniques (15 thermidor an III).

Par contre, en ce siècle agité où l'École se ressentait

1. Le savant Peyrilhe ne négligeait aucun détail. C'est ainsi que dans l'assemblée des professeurs du 29 germinal an V il entretint longuement ses collègues de la façon gasconne d'engraisser les oies et leur montra un petit pot de foie gras d'un goût très délicat. Il revenait du Midi où il avait acheté des biens nationaux.

souvent du tumulte extérieur Dubois, avant d'être Doyen ne fut pas une seule fois chargé par ses collègues de mission politique ou de harangue officielle. La simplicité de ses goûts et la franchise de son langage ne le désignaient nullement pour ce genre d'éloquence. Il était réservé à Chaussié sous l'Empire et plus tard à Pelletan.

Comme tous les professeurs, Dubois faisait subir aux étudiants les épreuves réglementaires. Au début de l'École, chose peu croyable, il n'existait pas d'examen. Le Comité d'instruction publique qui avait tout prévu avait omis ce complément dans un but peu connu. Ce n'était pas une omission, c'était plutôt une tolérance transitoire entre l'anarchie absolue et la réglementation que fit la loi du 19 ventôse an XI.

Du reste, cette aménité des programmes ne dura qu'un printemps, car dès le premier été il y eut des examens de fin d'année (1), et l'année suivante (2 thermidor an IV) les professeurs décidèrent de faire subir à chaque candidat à la fin des études quatre épreuves orales d'une heure chacune (2).

Le mode d'examen fut maintes fois changé et fixé dans sa forme à peu près définitive le 16 brumaire an VII (6 novembre 1798). La première thèse fut soutenue le mois suivant. Les examens étaient gratuits; ils le furent jusqu'au 6 floréal an XII (26 avril 1804) (3).

1. *Archives de l'École de médecine.* Procès-verbaux de l'assemblée des professeurs.

2. Ils avaient été ordonnés par une lettre du Comité de l'Instruction publique du 29 ventôse an III.

3. Corlieu. Centenaire de la Faculté, p. 84.

Les examens devaient être peu difficiles. Beaucoup d'étudiants avaient alors une instruction secondaire très médiocre, nulle pour quelques-uns (1) ; tous étaient assurément pleins de bonne volonté, mais ils n'étaient pas tous habitués au travail intellectuel. Cependant, durant les premières années les refus étaient rares, et ne furent jamais fréquents. De 1807 à 1816, en dix ans la Faculté de Paris reçut 2.500 docteurs (2). Il y eut 307 élèves refusés aux différentes épreuves (3). Le cinquième examen était le plus meurtrier et la thèse relativement bénigne avec vingt refus dans ces dix années.

Dans le projet de Vicq d'Azyr il devait y avoir des professeurs suppléants uniquement chargés de faire subir les examens. Cette création n'ayant pas eu lieu, les professeurs se divisaient en groupes et formaient plusieurs jurys qui voyaient tous les élèves en peu de jours. De sorte que en dehors des périodes régulières, les maîtres n'étaient point retenus par ces formalités, chose fort importante pour Dubois dont les occupations se multipliaient tous les jours.

1. D. Prévost. L'École de Santé. *France Médicale*, 1903.
2. Dupuytren. Mémoire et plan d'organisation pour l'enseignement de la médecine et de la chirurgie en France. Paris, 1816. *Bibliothèque Historique de la Ville de Paris.* Recueil, n° 5671, p. 15.
3. Mémoire en réponse à un écrit anonyme. *Même recueil*, p. 26.

CHAPITRE VI

DUBOIS CHIRURGIEN DE LA MAISON DE SANTE

La haute situation de professeur à l'École de Santé, attirait au titulaire, comme aujourd'hui encore de multiples fonctions : les unes honorifiques, d'autres rémunératrices, d'autres plutôt absorbantes et onéreuses.

Dubois, comme tous ses collègues, fut bientôt pourvu de nombreuses charges d'importance très diverse.

La Garde Nationale assurément ne pouvait manquer d'honorer de sa confiance un chirurgien si réputé. Les médecins comme les officiers étaient alors nommés à l'élection et Dubois avait tous les titres qui pouvaient fixer sur lui l'attention de la respectable milice.

La 33me brigade de la Garde Nationale sédentaire à Paris tint à se réserver ses services. Elle lui députa donc deux de ses membres porteurs de la missive suivante :

Paris, 4 frimaire an 6e de la République
française une et indivisible:

Appert par le procès-verbal du dit jour que le citoijen Dubois, proffesseur et chirurgin En chef de Lospice de

de l'École de médecine étant un des ceux en qui la 33e brigade a la plus grande confiance sera invité au nom du conseil de vouloir accepter les fonctions de chirurgin de la Brigade lui déclarant d'avance que le conseil fort de l'integrité et imparcialité de se Républicin sans rapportera aux certificats qu'il délivrera aux citoijens de la Brigade soit pour vu exemption provisoire ou définitive de service de Garde Nationale, et nomme à cet effet les citoyens Ducuq et Leroy deux de ses membres pour se transporter chez le dit citoijen Dubois pour lui remettre la présante :

Pour extrait conforme :

LAMILAGARDETTE.

Dubois accepta aussitôt les fonctions qui lui étaient offertes et qui ne devaient pas être bien difficiles puisque cela consistait seulement à ne pas abuser des exemptions de service. Cependant il apportait dans ce rôle modeste, ce zèle consciencieux de tout bon bourgeois militaire de la Garde Nationale.

Lorsqu'il partit, pour l'Égypte, le chirugien eut soin d'en avertir sa brigade par lettre du 4 floréal an VI. Il se fit remplacer par Thillaye qui était aussi professeur.

Dès son retour, la brigade lui dépêcha deux délégués porteurs d'une lettre de félicitation : « dont il a rempli cette place avec le zèle d'un vrai républicain jusqu'au 4 floréal dont il fut appelé par le gouvernement. Etant revenu, qu'il soit nommé deux citoijens pour inviter le Citoijen Dubois de continuer sa nomination et que les mêmes deux

soient chargés de voter des remerciments au citoyen Thillaye de les avoir secondé dans leurs opérations.

Pour extrait conforme :

LAMILAGARDETTE.

Ajoint et secrétaire. »

Ce secrétaire avait une fort belle écriture.

Après la tourmente révolutionnaire, quand on commença à réorganiser les administrations on créait à profusion les règlements et les hiérarchies.

La profession médicale, gravement atteinte par l'anarchie, fut de nouveau menacée par la réglementation. Tout fut centralisé, et bien avant l'Empire, l'autorité tendait à disposer de toutes les situations. Dubois peu courtisan et d'ailleurs fort occupé ne brigua point ces petites positions semi-officielles que distribuaient les préfets. Il en eut cependant, mais de médiocre importance.

Le 21 vendémiaire an VII, un arrêté du préfet de la Seine avait créé le service des médecins de l'état civil. Dans chaque arrondissement deux praticiens désignés à cet effet devaient aller constater les décès, comme cela se passe encore. Dans le XII[e] arrondissement, le maire désigna quatre médecins au lieu de deux, et jaloux de montrer son zèle pour le bien public, il invita, de sa propre autorité, les praticiens « à profiter dans les cas extraordinaires des lumières du citoyen Dubois ». Et celui-ci fut averti d'avoir à contrôler les déclarations des médecins de l'état civil (1).

1. Lettre sans date du maire Boulard. Papiers de famille.

De même, la loi du 19 ventôse an XI avait ordonné aux sages-femmes de se faire assister par un docteur chirurgien dans les cas d'accouchements laborieux. La loi ne disait point autre chose. Cependant, trois mois après sa promulgation, le préfet Frochot, désigna dans chaque arrondissement deux chirurgiens que les sages-femmes devaient appeler de préférence aux autres.

Dans le XIIe arrondissement, ce fut naturellement Baudelocque et Dubois qui y résidaient tous les deux.

Cet arrêté (1) ne fut pas longtemps en vigueur et tomba en désuétude dès la publication régulière des listes de médecins autorisés à exercer.

A la même époque (début de l'an XI) Dubois eut une fonction autrement intéressante : il fut chirurgien de la Société philanthropique.

Cette société qui n'a point duré ni laissé de souvenirs (2), reposait cependant sur une idée fort juste et trop méconnue : la nécessité de donner des soins médicaux et des médicaments aux malades sans ressources dont l'hospitalisation n'est pas indispensable.

C'est le philanthrope Chamousset, le créateur de la petite poste, l'inventeur des assurances contre l'incendie,

1. Arrêté du 19 prairial an XI, dont une copie fut envoyée à tous les médecins et sages-femmes.

2. Nous possédons le prospectus, le règlement, l'état du personnel de cette société et plusieurs lettres adressées par elle à Dubois. C'est là que nous avons puisé les notes qui suivent, mais nous n'avons pu trouver nulle part aucun autre renseignement sur cette intéressante organisation.

le réformateur des hôpitaux qui avait eu l'idée de cette organisation.

Chamousset mourut (1773) avant d'avoir réalisé ses projets, mais en Angleterre, pays de l'association, son idée fit de rapides progrès.

Elle revint en France à l'époque où la philanthropie supplantait la charité chrétienne sans la remplacer. Elle fut alors reprise avec ardeur et soutenue par les plus hautes personnalités.

On créa une société dont les fondateurs avaient un but uniquement philanthropique. Le président était Pastoret (Emmanuel), alors membre du Conseil des Cinq-Cents, plus tard académicien, pair de France et ministre. Le secrétaire, Montmorency-Laval, ancien député à la Constituante, fut aussi pair de France et ministre. Parmi les médecins on remarquait Corvisart, Boyer, Andry, Percy Bradsor, Hallé, Pinel et d'autres non moins célèbres.

La société était organisée d'une façon fort ingénieuse et tenait tout à la fois des assurances mutuelles et des consultations gratuites, mais elle était plus libérale que les unes et plus commode que les autres.

Elle avait des souscripteurs qui versaient 25 francs par an. On leur remettait une carte qu'ils pouvaient soit utiliser eux-mêmes, soit prêter. On pouvait se cotiser pour acheter une de ces cartes, c'était alors une assurance mutuelle, ou la prêter, ce qui était une charité. Le porteur de la carte avait droit aux soins médicaux et aux médicaments. L'œuvre secourait ainsi les indigents, elle était plus utile encore aux journaliers, « à ceux à qui la charité répugne, et pour qui le séjour à l'hôpital est fu-

neste par la perte de leur temps, seule ressource de ceux qui ne vivent que de leur travail (1) ». Ils pouvaient ainsi rester chez eux et continuer leurs occupations, tout en recevant les soins que nécessitaient leur état.

La société était aussi fort avantageuse pour les hôpitaux, déjà encombrés à cette époque.

Elle possédait cinq dispensaires disséminés dans Paris. Chacun d'eux avait un conseil de surveillance, cinq ou six médecins ordinaires ou consultants, plusieurs pharmaciens attitrés et un étudiant chargé de faire les pansements.

Dubois était chirurgien consultant du cinquième dispensaire établi « rue de la Bucherie, en face les anciennes Écoles de médecine. »

C'est sans doute lui qui avait désigné les chirurgiens ordinaires : Ribbe, son ami, praticien distingué plus tard académicien et Béclard qui devint son gendre et fut plus tard professeur à la Faculté.

Les consultations avaient lieu les lundi et jeudi « depuis midi jusqu'à deux heures » mais dans les cas urgents, on pouvait aller directement chez le médecin.

Celui-ci se rendait également chez les malades qui ne pouvaient se transporter. Les médicaments étaient fournis gratuitement en échange de l'ordonnance par l'un des pharmaciens désignés.

Cette utile organisation ne dura pas, soit parce qu'elle se développait trop vite et multipliait ses dépenses avant d'avoir un nombre suffisant de souscripteurs, soit parce

1. *Extrait du prospectus.*

que l'Empire naissant étouffait toutes les initiatives privées, soit plutôt, parce que les médecins — qui n'étaient pas ou peu payés — ne fussent pas à cette époque assez charitables pour donner régulièrement des consultations sans gloire et sans profit.

L'organisation nouvelle se perdit bientôt dans l'indifférence et l'oubli et après 1804, nous ne trouvons plus aucune trace de la Société philanthropique.

∴

Une fondation d'une importance autrement considérable et d'une destinée toute différente occupait déjà l'inlassable activité de Dubois. Il venait d'accepter l'importante situation qui devait couronner sa réputation de chirurgien et contribuer plus que tout autre à la célébrité de son nom.

Le Conseil général des hospices, récemment nommé, venait de créer la Maison de Santé qui répondait alors à un besoin.

Sous l'ancien régime, il n'y avait point d'établissement analogue. En 1777, un projet de création n'avait point eu de suites. Mais beaucoup de congrégations religieuses recevaient, comme récemment encore les personnes aisées qui ne pouvaient être soignées chez elles. Quand les congrégations furent ruinées et dissoutes, on sentit le besoin de leurs anciens services, et l'on décida (16 nivôse an X, 6 janvier 1802) l'établissement d'une maison qui recevrait les malades payants. Le prix de la journée fut fixée

à 30 sols (1). Comme on ne pouvait prendre le nom d'hôpital, bien plus redouté encore que de nos jours, on choisit très heureusement celui de Maison de Santé et l'on aménagea le petit hospice de Jésus, situé rue Saint-Martin. Après avoir eu différentes destinations, il abritait à ce moment 70 à 80 vieillards qui furent répartis dans divers hôpitaux.

« Comme on ne voulait confier le service médical de cet établissement qu'à un praticien éminent, déjà en possession de la confiance et de la faveur publique, M. Chaptal, alors ministre de l'Intérieur, offrit cette place à Dubois (2). »

Celui-ci n'accepta pas sans quelques hésitations. Montrant par son exemple combien sont anciennes les critiques actuelles contre les hôpitaux payants, il écrivit au ministre : « Que si son nom pouvait être de quelque utilité pour la prospérité de la maison, il accepterait, bien que cela fût contraire à ses intérêts, puisque bon nombre de ses malades trouveraient plus économique de se faire soigner par lui dans la Maison de Santé que de l'appeler chaque jour à leur domicile (3). »

Il fut nommé chirurgien de l'établissement par un arrêt du ministère de l'Intérieur du 17 floréal an X, 7 mai 1802) et son entrée en fonction eut lieu le 1er prairial (21 mai). Le médecin était M. de la Roche qui avait peu de renom et ne laissa pas de souvenirs.

1. A partir du 26 janvier 1803 les prix furent modifiés : 3 francs dans les chambres communes, 4 francs dans les cabinets, 5 à 6 francs dans les chambres.

2. Fr. Dubois, *loc. cit.*

3. Fr. Dubois, *loc. cit.*

Tout au contraire, la réputation et l'habileté de Dubois firent le succès croissant de cette maison. 608 malades y entrèrent la première année, il y en eut 1200 en 1810 et bientôt 1500 (1). En janvier 1816, un arrêté du Conseil des Hospices transporta cet établissement dans l'ancienne communauté des sœurs grises, 110, faubourg Saint-Denis, au coin de la rue Saint-Laurent, qui était à ce moment la Caserne des Trompettes et où il est resté jusqu'au milieu du siècle dernier.

Cette institution prit alors le nom de Maison Royale de Santé « Mais déjà le peuple lui avait donné un autre nom, on ne le connaissait que sous le nom du grand praticien qui l'avait pour ainsi dire créé, c'était la maison de M. Dubois et ce nom lui a survécu (2) .»

Dubois fit le succès de la maison de Santé, mais par un juste retour c'est là qu'il établit sa réputation d'opérateur. A la clinique de perfectionnement, les salles étaient petites, les malades peu nombreux, et, bien qu'ils eussent tous des affections chirurgicales, tous n'exigeaient point d'opérations.

Dubois y faisait ses leçons et les interventions nécessaires mais c'est à la maison de Santé qu'il opérait le plus souvent. Le service y était actif, les malades fort nombreux et surtout ils n'entraient là que lorsque leur état exigeait une intervention.

Chaque jour, avant sa leçon pourtant matinale, Dubois,

1. Pastoret. Rapport fait au conseil général des hospices sur l'état des hôpitaux de 1804 à 1814. Paris, 1816.

2. Fr. Dubois, *loc. cit.*

levé dès l'aube, passait à la maison de Santé et il était peu de jours où il n'eût à intervenir.

Il avait près de l'entrée un bureau qui lui servait de cabinet de consultation, mais pas de salle d'opération (1).

Suivant l'usage, il opérait les malades dans leur propre lit, ce qui était du reste plus facile à la Maison de Santé que dans les grandes salles des hôpitaux.

Comme on ne connaissait alors ni l'anesthésie, ni l'antisepsie et que l'hémostase était difficile, il était de toute importance d'opérer vite.

Dupuytren à cet égard était merveilleux, mais Dubois ne le cédait en rien à ses contemporains. Il disait à juste titre qu'il faut ménager les forces et le sang du patient et qu'une opération rapide est rapidement guérie.

Il faisait, avant de prendre le bistouri, un diagnostic opératoire extrêmement précis, car il était difficile de modifier sa conduite pendant une opération aussi rapide.

Puis d'un seul coup, et aussi vite que possible, il faisait tout entière l'incision profonde des téguments. Il diminuait par sa rapidité les souffrances du patient mais ne s'arrêtait jamais devant ses supplications :

« Dans ces sentiers douloureux et sanglants, sa main, armée d'un fer salutaire n'allait jamais au delà de ce qui lui était mathématiquement tracé, elle ne s'arrêtait jamais en deçà de ce que le mal exigeait (1). »

Dubois n'opérait pas avec ostentation ou élégance, mais avec cette sûreté, cette assurance, cet aplomb que peuvent

1. *Plan des hôpitaux en* 1820. Paris, 1822.
2. F. Dubois, *loc. cit.*

seules donner la justesse du coup d'œil, une longue expérience et enfin une certaine adresse innée.

Son arsenal chirurgical était extrêmement simple, il avait une répugnance très grande pour tous les instruments mécaniques que l'on propose de substituer à l'action de la main.

Ainsi, quand on venait lui parler de quelque nouveau perfectionnement apporté à un instrument : « Oh, s'écriait Dubois, c'est très ingénieux ; mais, la main, la main, la main ! »

Les procédés opératoires étaient aussi fort simples : il tenait essentiellement à aller vite et à bien faire. Il affirmait que tous les procédés étaient également bons pourvus qu'ils fussent bien faits et que les plus simples avaient plus de chance d'être correctement exécutés.

Il se souciait peu des méthodes classiques, des conseils théoriques ou de la priorité des découvertes. Il ne visait qu'au résultat pratique. Son immense expérience appuyée sur un jugement très sûr et son esprit observateur lui permettait d'avoir dans toutes les opérations son procédé à lui.

Il en connaissait bien les indications, la technique, les résultats et l'employait exclusivement. C'était ce procédé qu'il enseignait à ses élèves ; mais, peu soucieux de sa gloire, il ne revendiquait point l'honneur de ses découvertes, n'en publiait pas le résultat et n'en tirait ni vanité ni profit. C'est pour cela que peu de méthodes on gardé son nom bien qu'il en ait perfectionné plusieurs.

1. F. Dubois, *loc. cit.*

Il avait modifié à son usage presque toutes les opérations, mais c'étaient des adaptations qu'il faisait plutôt que des interventions nouvelles qu'il créait. Tantôt il simplifiait un procédé connu, tantôt il reprenait un procédé oublié, ou encore, il allait à l'étranger chercher un progrès nouveau.

C'est ainsi qu'il fut en Angleterre pour apprendre à tailler par la méthode de Cheselden. Le procédé n'était pas récent, puisque en 1729 déjà, Morand avait été envoyé, aux frais de l'Académie, près du célèbre chirurgien. Mais la méthode qu'il avait rapportée s'était perdue en France tandis qu'elle s'était perfectionnée en Angleterre.

Dubois s'en fut auprès de William Bromfield, élève de Cheselden qui lui apprit le procédé du maître modifié par Douglas. C'était la taille latéralisée que Dubois simplifia encore.

Il introduisait dans l'urèthre et jusqu'à la vessie une sonde cannelée. Puis, d'un seul coup, il faisait, à gauche, à un demi-pouce de la ligne médiane, un pouce en avant de l'anus, une incision parallèle au raphé et de deux pouces de long.

Du premier coup de bistouri, il arrivait dans la rainure de la sonde, au niveau de l'urèthre membraneux, autant que possible en arrière du bulbe. Puis glissant le bistouri dans la rainure de la sonde il divisait le col de la vessie « en bien moins de temps qu'il ne m'en faut ici pour le raconter. Fr. Dubois ».

La pierre était aussitôt saisie avec des pinces et extraite par la plaie. On ne faisait point de suture, au contraire il drainait avec de la charpie qui était retirée

peu à peu. L'opération entière ne durait que quelques instants. « Le malade n'ayant éprouvé en quelque sorte qu'une sensation poussait à peine un cri de douleur, tandis que les spectateurs émerveillés d'une telle adresse poussaient un cri de surprise et d'admiration (1). »

Quant à la lithotomie chez la femme, il avait également un procédé fort ancien, celui de Laurent Collot déjà décrit par Ambroise Paré (2). C'était une sorte d'uréthrotomie interne suivie de dilatation. On introduisait par l'urèthre une sonde cannelée, un bistouri boutonné faisait une légère incision au canal sur toute sa partie antérieure facilitant ainsi la dilatation. Une pince spéciale saisissait la pierre et celle-ci était extraite par les voies naturelles.

Ce procédé faisait le minimum de délabrement mais il avait donné quelquefois de mauvais résultats parce qu'on avait exagéré la dilatation ou l'incision et causé de l'incontinence d'urine. Dubois régla la méthode, il fit voir la tolérance de l'urèthre à la dilatation et l'avantage qu'il y a de ne faire qu'une seule section au sphincter au lieu de deux comme cela se pratiquait habituellement. Il répéta si souvent cette opération et l'enseigna tant de fois que bien qu'il n'en fût pas l'inventeur, il la fit sienne et c'est elle qui est encore l'opération d'Antoine Dubois.

La découverte de le lithotritie devait bientôt rendre presque inutile les progrès de la cystotomie, mais à cette époque encore c'était une des principales opérations et

1. Fr. Dubois, *loc. cit.*

2. *Œuvre d'Ambroise Paré*, éditée par Malgaigne en 1856, tome II, page 495.

l'objet de discussions ardentes et d'études passionnées.

Dubois, calculeux lui-même apportait à cette étude un intérêt particulier.

Il fit plusieurs communications à l'assemblée des professeurs, notamment sur l'anatomie du calcul, sur sa disposition stratifiée (25 germinal an V) sur sa consistance (juin 1807). Il rapporta plusieurs observations, dont la suivante, que nous aurions pris pour une mystification si elle n'était décrite tout au long dans le rapport de Sue sur les travaux de l'École pendant l'an XIII (1).

« M. Dubois avait constaté chez un enfant la présence d'un calcul vésical.

... Douze jours après, l'enfant voulant et ne pouvant uriner... le père s'avisa de sucer fortement la verge de l'enfant ce qui donnait lieu à son enflure... Enfin, après diverses reprises, il reçut avec une gorgée d'urine une petite pierre que M. Dubois à présenté à la Société. » Dubois n'avait donc pas le record de la simplicité opératoire !

La fistule à l'anus était, depuis Louis XIV, une des affections qui exerçait le plus la sagacité des chirurgiens. On ne touchait à cette affection tenace qu'avec respect et précaution. Toutes sortes d'instruments avaient été inventés pour faciliter l'excision, on avait des serre-nœuds, des pinces spéciales, ou le gorgeret en bois qu'avait fait construire Boyer.

Mais à cause de leur prudence même la plupart des

1. *Discours des séances publiques de la Faculté de médecine*, an XIV, page 58.

interventions restaient sans effet. Dubois montra qu'il suffisait pour guérir la fistule d'une soude cannelée et d'un bistouri à condition d'ouvrir largement tous les trajets fistuleux et d'exciser sans crainte les tissus infiltrés.

Dubois était hardi dans ses interventions chirurgicales. Il fit plusieurs fois des opérations vraiment redoutables à cette époque pré-antiseptique.

C'est ainsi qu'il fit des résections osseuses dans une fracture du tibia non consolidée depuis quinze mois. Il obtint un bon résultat (1).

Souvent il intervint pour des hernies étranglées et fit la cure radicale. Il rapporte même l'observation remarquable d'une plaie de l'abdomen avec issue d'une masse considérable et section de l'iléon. La plaie intestinale fut suturée et fixée aux lèvres de la plaie abdominale qui était près de l'ombilic. La plaie suppura longtemps, la guérison fut retardée par la présence d'un ver lombric long d'un pied, par l'imprudence du malade qui se faisait apporter des écuellées de panades et par la présence d'un éperon intestinal qui empêchait le cours normal des aliments. Cependant, après plusieurs mois de traitement, le malade fut complètement guéri (2).

La cure des anévrysme, surtout l'anévrysme poplité était également un des problèmes irrésolus.

« Deschamps inventa la ligature graduelle par hasard

1. Séance solennelle de l'École de médecine. *Discours de Hallé*, 5 frimaire an XI, page 56.

2. *Séances de l'assemblée de professeurs du* 20 messidor an VIII.

et sans s'en douter mais c'est Ant. Dubois qui l'appliqua rationnellement dix-huit ans plus tard. Il passa sous l'artère fémorale un fil dont il engagea les deux extrémités dans le serre-nœuds de Desault (1). »

Le premier jour il serrait modérément, augmentait petit à petit jusqu'à l'oblitération de l'artère, puis il enlevait le ruban constricteur au bout de quinze à vingt jours. Pendant ce temps la circulation collatérale s'était établie et l'on n'avait pas à craindre les très graves inconvénients qui avaient parfois suivi la ligature en un seul temps(2).

Aucune partie de l'art ne lui était étrangère. C'est ainsi qu'il s'occupa constamment de chirurgie oculaire. Il avait pendant deux ans suivi, au Collège de chirurgie, les leçons de Bucquet. Dans son voyage en Angleterre, il apprit à opérer la cataracte par dilacération comme le faisait Cheselden. Cependant, après un voyage qu'il fit à Pavie en 1806, il se lia d'amitié avec le célèbre Scarpa et lui emprunta sa méthode. Depuis, Dubois opérait la cataracte par simple déplacement du cristallin. Cette opération, plus facile ne donne pas les mêmes résultats que l'extirpation, mais avant l'antisepsie, elle avait le gros avantage de mettre presque sûrement à l'abri des complications infectieuses.

Il n'est point de question, si récente nous paraisse-t-elle qui ne fût abordée à cette époque. En mai 1813, Dubois et Chaussier firent à la Faculté un rapport qui nous semblerait aujourd'hui « à l'ordre du jour ».

1. Broca. *Traité des anévrysmes*. Paris, 1856, p. 494.

2. Restelhueber. Mémoire sur la ligature dans *Memorial de la Société d'émulation*. Paris, 1817, t. VIII, page 711.

« M. Lina Calderon présente un moyen de préservation contre la syphilis. Mais ce docteur s'est borné à porter sur le prépuce tantôt en grattant légèrement la surface de cette partie, tantôt en l'incisant et en la faisant saigner, le pus d'un chancre bien reconnu vénérien.

Cette application virulente n'était suivie d'aucune infection si l'on appliquait son spécifique et au contraire il y avait infection bien manifeste si l'on ne faisait aucune application.

Des expériences qui ont été répétées plusieurs fois, M. Lina Calderon conclut que le moyen qu'il emploie et dont il fait un secret est un préservatif assuré contre la syphilis. Il nous laisse cependant ignorer quel est ce spécifique, qui, à ce que nous pensons d'après un passage de ses écrits, consiste en une poudre qui doit être appliquée immédiatement sur la partie infectée. Mais une lotion simple salée ou savonneuse n'aurait-elle pas produit le même effet ?

Et si, comme il arrive souvent, le virus était porté dans l'urèthre pourrait-on y introduire le spécifique ? »

Le cancer devait être forcément l'objet des études attentives d'un chirurgien si observateur. Il présenta à l'École un grand nombre de communications à ce sujet, douze au moins, la plupart appuyées de dessins ou de modelages en cire.

« On peut dire que Dubois s'était placé avant son époque pour le traitement des affections cancéreuses au moyen de la pâte arsénicale du frère Côme. Dubois avait un double but en cautérisant ainsi, après l'ablation du mal par l'instrument tranchant ; il modifiait profondément

les parties sur lesquelles l'application du caustique était faite et il pénétrait beaucoup plus loin qu'avec l'instrument tranchant (1). »

La radiothérapie n'a point d'autre but.

En 1819, Dubois eut comme chirurgien adjoint son fils Paul. Dès cette époque, celui-ci opéra fréquemment et présenta aux sociétés savantes des observations recueillies à la Maison de Santé. Il diminuait d'autant le labeur considérable de son père, mais celui-ci ne lui abandonnait point la direction du service, il continuait à visiter ses malades régulièrement chaque jour et opérait souvent lui-même.

Il ne prit de congé qu'en 1828, au moment où il fut opéré de la pierre et revint ensuite à son service qu'il continua pendant qu'il était doyen. Il ne le quitta que le 5 janvier 1831 et fut remplacé à ce moment par Cloquet qui avait été son élève.

Dubois fut donc pendant vingt-neuf ans le chirurgien en chef de la Maison de Santé. Pendant ce long espace de temps, il lui consacra chaque jour sa constante activité, lui céda sans compter sa propre renommée et fit par sa valeur celle de la maison. Il la prit à sa naissance hésitante et incertaine, il la quitta trente ans après glorieuse et pleine de force. C'est par un juste hommage à son fondateur que la Maison Dubois perpétue la célébrité d'un nom qui fut à ses débuts la cause de ses succès.

1. Fr. Dubois, *loc. cit.*

CHAPITRE VII

DUBOIS ACCOUCHEUR A LA MATERNITE

Malgré le travail considérable qu'occasionnait à Dubois l'étendue de sa clientèle, son double service hospitalier, à l'hospice des cliniques et à la Maison de Santé, il accepta avec ardeur un poste nouveau.

Baudelocque étant mort c'est lui qui recueillit son glorieux héritage. C'était un lourd fardeau que de succéder à ce maître. Il avait rénové la théorie de l'art obstétrical, élevé la pratique à une précision insoupçonnée avant lui et pendant dix ans enseigné avec un dévouement et un succès qui paraissaient inimitables.

La Maison et l'École d'accouchement étaient alors à l'apogée de leur renommée et de leur prospérité, c'était en France presque les seules maisons de ce genre (1). Jamais peut-être l'enseignement n'y eut autant d'éclat,

1. Strasbourg seule avait depuis 1738 une Maternité donnant un enseignement clinique aux élèves sages-femmes et aux étudiants. Lettre de M. Hergott, *Gazette des hôpitaux*, 17 mai 1881.

jamais les maîtres et les élèves n'y eurent plus d'ardeur. Si depuis, la pratique des accouchements a bénéficié de progrès inespérés, les soins, moins éclairés peut-être, n'étaient à cette époque ni moins minutieux ni moins assidus qu'ils ne sont aujourd'hui.

Cela n'avait point toujours existé et Dubois avait été longtemps le témoin affligé des anciennes coutumes obstétricales.

Le service des accouchées était, à l'Hôtel-Dieu, aussi ancien que l'hôpital lui-même. C'était le seul de Paris aussi était-il considérable. Vers 1780, il avait 6 salles, avec 67 grands lits et 37 petits (1), abritant 120 à 150 femmes et 1.500 naissances avaient lieu chaque année. Mais cette vaste mine était à peine ouverte à l'enseignement. Une ventrière ou maîtresse sage-femme donnait quelques indications à trois ou quatre *apprentisses* qui se succédaient chaque trimestre.

Les étudiants étaient rigoureusement bannis, sauf s'ils étaient étrangers et protégés. Quelques-uns pouvaient parfois pénétrer en suivant leurs chefs, mais le règlement de 1782 prévit la chose et arrêta un abus si contraire aux bonnes mœurs.

Comme la plupart des hospitalisées étaient des filles-mères traquées par la rigueur intransigeante des idées du temps et que les neuf dixièmes au moins abandonnaient leurs enfants, on gardait sur leur présence un silence absolu. Les salles étaient closes, les admissions clandes-

1. Prof. Tarnier. Leçon d'ouverture.

tines et personne n'en violait le secret. Les femmes n'allaient point à la chapelle de peur d'y être vues et lors de maladie, le médecin de l'hôpital n'était appelé que tardivement. Seules, la sage-femme et surtout la religieuse, dame des accouchées, avaient autorité dans ce service inhospitalier.

Cependant on avait quelquefois besoin d'un homme, pour lui faire endosser la responsabilité des accouchements malheureux. Alors, dès qu'il était trop tard pour réussir, on faisait venir le maître chirurgien et l'on comptait ensuite les femmes qui étaient mortes à cause des soins d'un homme.

Parfois, certains compagnons sérieusement éprouvés étaient admis à assister régulièrement aux accouchements. Portal, Mauriceau, Dionis sont restés longtemps à l'Hôtel-Dieu. Mais c'était là, tout à fait une exception et au fait, ni pour les hommes, ni pour les femmes, il n'y avait point d'école officielle d'accouchement.

Astruc, qui venait de Toulouse, avait bien fait autrefois des cours à la Faculté, mais quoiqu'il sût les quatre manières dont Adam avait pu procéder à la naissance de son premier enfant, lui-même annonçait qu'il n'avait jamais assisté à un accouchement. Et son cours était de beaucoup préférable à celui de ses successeurs. Au Collège de chirurgie, Dubois avait, pendant trois mois, suivi les leçons de Deleurye qui n'avait pas beaucoup plus de pratique qu'Astruc et moins d'imagination.

Pour les sages-femmes, il n'y avait rien.

En 1743, Puzos avait commencé pour elles des leçons

qui furent très suivies, mais après lui, son successeur, Gervais, les fit abandonner (1).

En 1745, Bertin fut désigné pour faire des cours (2). Nous croyons qu'il n'en fit pas un seul.

On avait bien essayé vers 1775, d'envoyer de ville en ville, des maîtresses qui faisaient aux matrones des cours officiels et leur distribuaient le catéchisme de Baudelocque. Mais ces cours ambulants avaient donné peu de résultats.

On leur substitua des cours fixes créés dans la plupart des généralités, mais, disent Dubois et Beaudelocque, « ces cours faits à des femmes qui ne savaient ni lire, ni écrire, ni penser, ne firent qu'aggraver le mal en substituant à des femmes entièrement ignorantes, des femmes téméraires » (3).

Et partout, il suffisait encore, pour être accoucheuse, d'un certificat du curé de la paroisse attestant que l'on savait baptiser.

Les seules leçons se donnaient en dehors des écoles : Ainsi enseignèrent Solayrés de Renhac le maître de Baudelocque, mort à 30 ans après des travaux considérables et Baudelocque lui-même dont Dubois fut le prévôt pendant trois ans. Et encore, les cours de Baudelocque étaient au début plutôt de l'anatomie obstétricale que de la pratique vraie et l'on y faisait plus de dissections que d'accouchements.

1. Corlieu, *Ancienne Faculté*, p. 108.

2. *Commentaire*, t. XX, p. 935.

3. *Archives de la Faculté de médecine*. Rapport au ministre du 20 pluviôse an XIII.

La Convention Nationale qui détruisit tant de choses mais en créa aussi, n'établit pas l'enseignement obstétrical mais elle le prépara.

L'Hôtel-Dieu ayant eu de terribles épidémies que l'on n'attribuait pas à la contagion immédiate mais dont on accusait certains facteurs importants tels que l'encombrement, la proximité des lits, la chaleur et l'humidité, la Convention décida le déplacement du service d'accouchement.

Un décret du 10 vendémiaire an IV, dont les considérants sont un chef-d'œuvre, transporta la Maternité dans l'Oratoire, rue d'Enfer, pendant que Port-Royal devenait l'Allaitement destiné aux enfants abandonnés. Ce fut Mme Lachapelle qui installa petit à petit le service. Il ne fut définitivement organisé que le 19 frimaire an VI (9 déc. 1797).

Pendant quatre années, Mme Lachapelle fut seule maîtresse et instruisit comme à l'Hôtel-Dieu une douzaine d'élèves chaque année.

C'est seulement par un décret daté le 11 messidor an X (30 juin 1802) et dû au ministre Chaptal que fut créée l'École d'accouchement. Dès le 1er nivôse an XI (22 déc. 1802) elle était en activité. Elle était destinée à recevoir de chaque département quelques élèves qui retourneraient exercer dans leurs pays, après leurs études. La première année il y eut seulement 29 élèves qui, sans doute avaient déjà exercé car elles ont 26, 30 et jusqu'à 45 ans.

Baudelocque fut dès le début le professeur accoucheur en chef. Il avait alors une très grande réputation, due non seulement aux inventions dont il a doté l'obstétri-

que mais surtout à ses qualités de professeur, à ses succès de clientèle, à sa grande pratique.

C'était un professeur simple, méthodique et grave, sachant merveilleusement se mettre à la portée de son auditoire. A la Maternité il procédait surtout par interrogations (1).

Protégé et encouragé par le gouvernement impérial merveilleusement secondé par Mme Lachapelle, c'est lui qui fit le succès de l'École d'accouchement. Les 29 élèves de la première année qui séjournaient seulement six mois furent bientôt remplacées par 120, 150 jeunes filles qui suivirent les cours une année entière et souvent deux.

Baudelocque, surmené par un travail écrasant et des discussions scientifiques haineuses et implacables, mourut épuisé le 2 mai 1810.

Dès le 16 mai, le Conseil des hospices désignait Dubois pour le remplacer. Le 15 juin il était nommé, et le 7 juillet, dans une séance solennelle, il inaugurait son enseignement.

Cette nomination était rapide. Il ne fallait, en effet, pas perdre de temps car la place était très recherchée. La Faculté désirait fonder une clinique d'accouchement ouverte aux étudiants, ce qui était facile en réunissant officiellement les deux places de Baudelocque : celle d'accoucheur de la Maternité et celle de professeur d'accouchement à la Faculté.

1. Dr Porack. Discours à l'occasion de la distribution des prix aux élèves sages-femmes, 1904.

A l'assemblée des professeurs du 17 mai, quinze jours exactement après la mort de Baudelocque, Pelletan demanda à permuter sa chaire de clinique externe de l'Hôtel-Dieu pour celle que l'on allait fonder. Flamant, professeur à Strasbourg, vint demander verbalement le même jour la même chaire. Sedillot jeune et Maygrier firent acte de candidats et déposèrent leurs titres. Une commission fut nommée pour étudier cette question, mais elle ne fonctionna pas, car on apprit aussitôt l'avance que Dubois avait pris sur ses concurrents en se faisant présenter la veille par le Conseil des hôpitaux.

Il demandait seulement à être accoucheur de la Maternité, ce qui, en principe, n'intéressait pas la Faculté, mais en fait l'empêchait de créer une clinique obstétricale puisqu'elle n'avait plus de service hospitalier à donner au professeur.

Dubois n'avait pas intérêt à la création de cette chaire: pour l'occuper il lui aurait fallu quitter celle de clinique externe comme Pelletan proposait de le faire. Tandis qu'en maintenant le *statu quo* il prenait celle des places de Baudelocque qui lui convenait et laissait l'autre. Pour cette dernière on fit un concours qui fut le premier à la Faculté et Dubois fut précisément l'un des juges. Après de longues épreuves, Desormaux fut nommé. Il fit pendant vingt ans un cours qui ne manqua pas de succès mais resta entièrement théorique.

En 1813, le 10 décembre, le doyen Leroux essaya timidement de reprendre l'idée d'une clinique d'accouchement. Il n'obtint d'autre résultat qu'une lettre violente de Mme Lachapelle. Elle cria au scandale, prouva par l'expé-

rience la séduction imminente de toutes ses élèves si les étudiants entraient à la Maternité (1) et par sa vigilance retarda de trente ans le progrès de l'enseignement obstétrical.

En arrivant à la Maternité, Dubois n'y était point un inconnu. Chaque année, sauf en 1806, il avait été désigné par la Faculté pour assister aux examens et aux concours des élèves sages-femmes. Baudelocque son maître, devenu son ami, l'avait maintes fois appelé en consultation, et dans les assemblées de la Faculté, le nouvel accoucheur s'était fait depuis longtemps une spécialité des questions d'obstétrique.

C'est lui que la Faculté désignait avec Baudelocque pour faire tous les rapports à ce sujet : ainsi sur les : titres à demander aux sages-femmes (29 frimaire an V), cours et examen d'obstétrique à instituer (9 nivôse an XI), création d'écoles de sages-femmes dans les départements (20 pluviôse an XIII), valeur professionnelle des sages-femmes (8 mai 1807).

C'est lui qui répondait aux questions posées à la Faculté sur l' « Emploi de mannequin en gomme dans l'enseignement obstétrical » (9 fructidor an V et 29 mars an XII). Sur le remplacement du forceps par une sorte de bourse qu'avait inventée le citoyen Passevant (mai 1884). Il présentait des observations sur un nouveau-né ayant la forme d'un gros crapaud, avec pièces (9 germinal an V), sur une grossesse trigémellaire, sur un bassin qui n'avait que

1. *Archives de la Maternité.* Brouillon sans date d'une lettre de Chaussier adressée probablement au Conseil des hospices.

deux pouces et demi, etc. Il examinait une Instruction pour les mères qui allaitent leur enfant, et recommandait les tétées régulières et l'alimentation exclusive au sein (20 floréal an VIII). Il répondait officiellement aux accoucheurs dissidents (29 messidor an V). Et surtout, il avait la pratique des accouchements. Il en faisait dans sa clientèle, à la Maison de Santé, dans son petit hospice de perfectionnement. Là, il recevait et opérait des cas pathologiques et en faisait l'objet de leçons, de consultations avec ses confrères et de communications (brumaire an VI).

Ce cumul des fonctions chirurgicales et obstétricales qui n'est plus dans les habitudes de notre époque spécialisée n'était pas rare alors. Ainsi Chaussier, Lassus, Pelletan, étaient à la fois chirurgiens et accoucheurs.

La nomination de Dubois n'étonna pas. Cependant, il fut reçu à la Maternité sans enthousiasme.

Le professeur d'accouchement n'était pas alors dans son service le maître incontesté et respecté. Les temps d'anarchie n'étaient pas éloignés, partout l'obéissance était rare et l'autorité difficile.

Dans le discours qu'une élève a l'habitude de faire à la distribution des prix, Mlle Legrand nous dit ce qu'elle pensait du nouveau professeur : « Nous l'avouerons, nous redoutions la sévérité de M. Dubois. Mais combien au contraire n'avons-nous pas à nous louer de sa bonté, de sa patience, de sa douceur. »

Dubois, toujours habile et fort aimable quand il le voulait, s'était concilié rapidement l'affection de ses élèves. Elles étaient toutes reçues aux examens, mais c'était l'usage. Il était avec elles d'une familiarité déférente : il

les appelait mes filles, mes très chères filles, mes savantes filles et cela jusque dans les occasions les plus solennelles. Avec elles il était conciliant et paternel, savait les instruire et les recréer par les récits de sa vaste expérience, captiver leur attention par le coloris de son style et la multiplicité des anecdotes. Il savait les intéresser à ses cours, les graver dans leur mémoire, et leur montrait avant Pajot que, pour bien accoucher, il faut beaucoup d'esprit.

En outre il accordait des faveurs. Dès la première année, « voulant qu'un mérite égal fut également récompensé, de son propre mouvement et à ses frais, M. Dubois donne pour double premier prix une médaille d'or de même poids et de même valeur que celle qu'accorde le règlement (1). » Il fit ajouter un prix d'assiduité et de vigilance clinique, et dès sa seconde année, on fonda un prix de bonne conduite. Toutes les élèves pouvaient y prétendre car le nombre de prix était illimité et récompensait toutes les vertus : jusqu'à l'assiduité et le silence au réfectoire !

Aussi Dubois fut-il toujours aimé autant qu'apprécié et respecté par ses élèves.

Avec ses collaborateurs les rapports étaient moins cordiaux.

Chaussier était le médecin en chef. Il soignait seulement les femmes malades et n'avait autorité que sur l'infirmerie. Mais, bien qu'il n'eût pas d'enseignement officiel, la régularité et l'intérêt de ses visites lui donnait

1. Discours de Chaussier pour la distribution des prix, 1811.

une part des plus importantes dans l'enseignement (1).

Chaussier avait une science universelle et des dons pédagogiques remarquables. Mais la modestie et la tolérance n'étaient pas ses principales qualités. Son esprit sarcastique devint amer à la fin de ses jours et les relations avec lui n'étaient pas toujours aisées. Le médecin et l'accoucheur étaient indépendants l'un de l'autre et comme ils avaient des rapports constants, les froissements d'amour-propre étaient inévitables.

Le suppléant de l'accoucheur était Auvity qu'il fallait aussi ménager. Dubois n'avait point recours à lui, mais il était là depuis la fondation et aurait bien pris la place du titulaire.

Quant à la sage-femme en chef, c'était Mme Lachapelle, femme éminente et dont les connaissances pratiques n'ont peut-être jamais été dépassées. Elle assumait à elle seule toutes les charges de la Maternité : la direction, l'enseignement, l'organisation et la ferme discipline. Mais très entière dans ses droits qui étaient immenses et mal définis, elle entendait commander en maîtresse absolue.

Ce n'est que par un compromis qu'elle n'avait point de difficultés avec Baudelocque : celui-ci lui déléguait toute autorité mais on ne savait pas au juste qui devait commander de l'accoucheur ou de la sage-femme.

Mme Boivin secondait Mme Lachapelle avec un talent si grand que celle-ci en prit ombrage. Mme Boivin dont Dupuytren disait : « Cette femme a un œil au bout du

1. Dr Porack. *Loc. cit.*

doigt » joignait à une immense pratique des connaissances théoriques fort étendues. Elle traduisait pour Chaussier des auteurs anglais, préparait pour les cours de celui-ci des planches d'anatomie, elle fit paraître plusieurs vastes traités (1).

Lorsque la guerre éclata entre les deux maîtresses sage-femmes, il fallut prendre position. La situation semblait insoluble car on ne pouvait songer à révoquer l'une de ces deux femmes également remarquables et les places analogues n'existaient pas. Mais Dubois, qui savait concilier les inconciliables, arrangea les choses. Il créa pour M[me] Boivin à la Maison de Santé un poste de directrice des accouchements, avec 350 francs d'appointements mensuels et lui procura des clientes. Malgré l'élégance de cette solution, il n'eut jamais les bonnes grâces de M[me] Lachapelle.

L'Administrateur des Hospices venait aussi imposer ses idées, et il fallait compter avec ses pouvoirs sinon avec sa valeur. C'était un M. Camet, baron de la Bonnardière, qui, suivant les régimes, changeait aussi vite de nom que d'opinion.

L'accoucheur de la Maternité avait toutes les responsabilités, toutes les charges et l'autorité dont il pouvait s'emparer. Entre les différentes personnalités qui se disputaient le pouvoir, il ne fallait rien moins, pour occuper une situation si épineuse, que le tact souple et ferme de Dubois.

Pendant quinze ans il sut équilibrer les ambitions et

1. WITKOSKI. *Les sages-femmes célèbres.*

les amours-propres, balancer les susceptibilités et sous sa direction prudente et discrète, aucun choc ne vint séparer le monde officiel des accoucheurs.

Ce n'est pas qu'à ce moment, il n'y eût pas des discussions entre les accoucheurs. Mais elles avaient lieu en dehors de la Faculté et celle-ci restait unie contre ses détracteurs.

Entre les symphyséotomistes et les césariens, la querelle était alors d'une violence inouïe et ses dernirs échos ne peuvent pas nous faire comprendre toute l'acuité qu'elle eut alors. Baudelocque, dit-on, en perdit la tête, Dubois n'y laissa pas une goutte d'encre.

L'école « anti-césarienne » était représentée par un seul homme, Sacombe, et quelque sages-femmes ses élèves. Mais les querelles que soulevait cet accoucheur n'avaient rien d'une discussion vraiment scientifique, et dans le recul des années, il semble bien que cette lutte qui fut si passionnée se réduisait au désir que Sacombe avait de faire parler de lui. Incapable d'arriver à la célébrité par sa valeur, il voulut le faire en attaquant les accoucheurs officiels. Il profita des malheurs de leur pratique et surtout de la mortalité élevée que donnait alors l'opération césarienne (1) pour traiter les professeurs d'assassins, de tigres etc. et prendre le public pour juge.

Pour que ces élucubrations fussent plus attrayantes et de

1. Lauvergeat, membre de l'Académie de Chirurgie, avait fait le 27 février 1787 une opération césarienne heureuse. Mais cette opération devait être à Paris la dernière d'une série favorable. (Prof. Bar. *Semaine médicale*, 2 février 1887.)

Cependant, cette opération avait en province un certain succès. Baudelocque en citait une centaine de cas et notamment cel-

meilleur débit il les mettait en vers et publia ainsi quatre gros volumes : la *Luciniade* et un Journal : la *Lucine Française*.

Baudelocque d'abord et Dubois ensuite étaient chaque jour pris à partie.

Ce dernier accoucheur ayant fait une césarienne malheureuse sur la femme Vasseur, Sacombe s'empara de l'accident et dans deux ou trois cents vers qui ne manquent pas de pittoresque, accusa Dubois de pires méfaits :

Dubois, l'œil en pleurs, vint m'adresser ces mots :
« Ce logis au travail me paraît peu propice
Vous serez mieux chez nous, venez dans notre hospice. »
...Crédule, j'attendais de l'art un prompt secours
Quand Dubois, j'en frémis, après un long discours,
Aux yeux des spectateurs, sans pudeur me découvre
Et me perce le sein qu'en sa rage il entr'ouvre.
...Aux élèves de l'art Dubois montre ma fille
Et se dit sans rougir le dieu de ma famille.

Mais comme Dubois ne répondit jamais, Sacombe se lassa d'attaques qui ne faisaient pas scandale, et finit par vanter les mérites de l'accoucheur ennemi.

*
* *

Dans le régime intérieur de la Maternité Dubois à son arrivée ne changea rien. D'ailleurs Baudelocque laissait un service parfaitement organisé. En 1814 le nombre croissant des femmes obligea à une nouvelle organisation. On fit

les que fit deux fois sur la même femme le Dr Lemaître, à Aixe, petite ville près Limoges le 24 mars 1804 et le 24 janvier 1807. (*Archives de la Faculté* 12 octobre 1807.)

permuter l'allaitement et l'accouchement et la Maternité vint dans les locaux qu'elle occupe actuellement.

Il y avait constamment une centaine de femmes enceintes ou nouvellement délivrées et le nombre des accouchements — qui augmentaient régulièrement — fut en moyenne de 2.400. Les femmes restaient le plus souvent huit jours après leur délivrance.

La mortalité des femmes était assez variable ; elle fut de 46 en 1816, soit 1,6 0/0 du nombre des admissions et de 187 en 1819, soit 7, 4 0/0. Le chiffre total des entrées pendant les dix premières années du professorat de Dubois fut de 23.800 avec une mortalité totale de 1.135, soit un peu moins de 5 0/0.

C'était beaucoup mais on était encore et pour longtemps à l'époque où Paul Dubois pouvait affirmer, comme il le fit à l'Académie en 1855, qu'il valait bien mieux pour une femme accoucher dans la rue, seule et sans soins, que d'entrer dans une Maternité.

Cette mortalité considérable était bien inférieure cependant à la mortalité de 10 0/0 de l'Hôtel-Dieu et à ses terribles épidémies qui emportaient parfois des salles entières. Elle ne laissait pas que d'inquiéter Dubois qui, comme ses contemporains, ignorait l'infection et passait, pour chercher la cause du mal, de la salle d'autopsie à la salle de travail.

« Que faire pour prévenir cette mortalité? (1). C'est la question que je me pose depuis longtemps. Sous le rapport des médicaments, on ne refuse rien... Sous le rap-

1. *Compte moral de l'année* 1819. Écrit le 7 mars 1820. *Archives de la Maternité.*

port de la salubrité les salles ont été assainies, le mobilier renouvelé entièrement, et depuis, changé aussi souvent qu'il est nécessaire.

Sous le rapport des soins, je ne crois pas qu'il soit possible de faire plus ni mieux que fait Mme Lachapelle. M. Chaussier prend aussi le plus grand intérêt aux femmes. On accuse les grandes chaleurs. C'est peut être un motif. Quant aux autres dispositions elles existaient bien l'an dernier et nous n'avons pas eu d'épidémie ».

Les élèves étaient alors fort nombreuses, cent cinquante environ. Elles séjournaient un an au minimum et deux si elles le voulaient. On les partageait en trois divisions, une élève ancienne gouvernait les nouvelles.

Dubois leur faisait des leçons trois fois par semaine, et Mme Lachapelle continuellement pour ainsi dire. Les élèves tenaient des cahiers d'observation très détaillés et Dubois insistait beaucoup sur leur exacte rédaction.

Ainsi que Baudelocque en avait donné l'usage, les cours étaient plutôt des entretiens, et avec Dubois, ils portaient uniquement sur les questions de pratique immédiate.

Tout comme Chaussier, il voulait « faire des sages-femmes utiles, capables de donner les premiers soins et d'appeler à temps des secours plus éclairés.

Il ne visait pas à en faire des encyclopédies sachant physique, chimie, botanique, etc. ; il leur demandait seulement de faire les accouchements simples avec beaucoup de patience et de prudence.

« Surtout pas de zèle », leur répétait-il incessamment. « Comptez sur la nature plus que sur vous. Plutôt que d'opérer, dites un chapelet. »

Avec Mme Lachapelle. il répétait aux élèves :

« Continuité, lenteur, attention, tâtonnement même, voilà les indications sans lesquelles il ne faut jamais faire marcher l'emploi de la force. »

Il n'enseignait pas de méthodes véritablement originales, mais personne n'était plus habile que lui dans les petites recettes ou les trucs professionnels. Il les enseignait volontiers et son cours y gagnait ce double mérite de l'utilité et de l'agrément.

Lui qui était un chirurgien hardi il ne cessait de prêcher la prudence et l'abstention. Mais quand il croyait une opération indispensable, il ne s'effrayait point d'un forceps difficile ou d'une opération césarienne.

C'est alors que brillaient toutes les qualités qui firent sa réputation : son coup d'œil infaillible, son diagnostic précis et complet, la sûreté de son jugement, son sang-froid imperturbable, la dextérité que donne une longue habitude.

Comme partout, il enseignait et utilisait les manœuvres simples, celles qui peuvent se faire avec la main de préférence à tout instrument.

Cependant, avant même d'être à la Maternité il avait fait construire un forceps à son usage. La description de cet instrument est donnée déjà en 1793 dans un ouvrage allemand (1).

1. Mulder. *Historia litteraria et critica forcipium.* Leipzig, 1793, in-8, planche VII, fig. 20 à 27.

Voir aussi :

Kilian : *Armentarium Lucinæ novum.* Bonn, 1850, in-fol-oblong. Planche XX, fig. 3.

Le forceps de Dubois ressemblait beaucoup à celui de Levret : mêmes branches, même double courbure. Il y avait seulement deux particularités : l'assemblage et le manche.

Au centre de la branche droite était fixée une clef semblable à celle d'un violon. La tête de cette clef entrait dans une encoche ménagée sur la branche gauche, et si l'on faisait faire un quart de tour à la clef, l'assemblage était fait.

Les extrémités des manches étaient recourbées pour donner plus de prise. Elles étaient recouvertes d'une poignée de bois que l'on pouvait retirer rapidement. Le manche de la branche droite formait alors un crochet que l'accoucheur avait ainsi toujours à sa portée.

Cet instrument était un progrès par rapport à celui de Levret, surtout à cause de l'assemblage qui était plus solide et plus simple.

Quant au ciseaux de Dubois, c'est son fils Paul qui leur donna son nom. Mais comme on ne connaissait du temps du père que les instruments de Smelie et de Levret, il est très probable qu'Antoine se servit des ciseaux si pratiques et si simples que son fils vulgarisa et rendit célèbres.

⁂

Autant Dubois faisait volontiers ses cours pleins d'esprit, autant il faisait à regret ses discours officiels.

On parlait beaucoup aux distributions de prix et les discours s'accumulaient en série uniforme. L'histoire de l'École était trop jeune alors pour rompre la monotonie

des harangues d'usage par des entretiens d'une intéressante originalité.

Chaussier parlait souvent. Chaque fois c'était une leçon. Baudelocque donnait la statistique. M. de la Bonnardière vantait en termes égaux les gouvernements différents. Un préfet vint même, en 1814, mettre un peu de variété et réciter en l'honneur du Roi un discours d'occasion qui sûrement avait déjà servi.

Dubois parla deux fois. La première, à son installation, il fit de Baudelocque un éloge concis mais net et sans emphase. C'était là sa manière, plus propre à l'enseignement qu'à l'éloge académique. Il était appelé chaque jour aux Tuileries et c'est à peine s'il eut une phrase pour: « ce grand monarque, qui du milieu même des fêtes de l'hyménée, vient de fonder une société d'assistance pour les mères sans ressources ».

La seconde fois, en 1819, Dubois prit la parole dans le but évident de ne rien dire.

La cérémonie de distribution des prix était sous la présidence effective du duc d'Angoulême. Déjà les flots d'une éloquence administrative avaient présenté au duc les manifestations d'un enthousiasme officiel, d'autant plus nécessaire que les manifestations spontanées étaient plus rares.

Dubois se leva pour le discours d'usage. Pas un mot de bienvenue au duc. Longtemps, il parla des devoirs de la sage-femme avec une abondance et une hauteur d'idée que la possession du sujet lui rendait naturelle : « Soyez compatissantes et charitables, soyez douces et bonnes avec vos malades... N'oubliez pas, mes très chères filles, que

c'est auprès des pauvres que vous avez acquis vos connaissances. C'est à eux que vous devez un métier honorable... Sachez que nos malades ont doublement droit à vos soins parce qu'elles sont pauvres et parce qu'elles sont malheureuses. »

Dubois indiqua différentes améliorations à apporter à son service et les réclama avec une énergie qui n'était pas protocolaire devant la famille royale. « Unissons nos efforts pour que mieux éclairée sur les intérêts de la patrie, l'autorité sente bientôt la nécessité des mesures que réclame l'humanité. »

A la péroraison seulement, il songea au duc. Et alors, sans le nommer, en six lignes seulement d'allusions choisies, il félicita la famille royale de tout ce qui faisait son désespoir: le long exil, la postérité incertaine, la constance dans l'adversité !

Nous savons que Dubois n'était pas royaliste, ni même courtisan, mais vraiment l'expression de son discours et celle de son mutisme étaient peut-être un peu violente.

Le duc d'Angoulême qui n'aimait pas l'improvisation, ne répondit rien, mais un peu plus tard, on vit le résultat du discours.

Le juste milieu n'étant pas encore au pouvoir, Louis XVIII pratiquait plutôt la politique de compensation.

Dubois garda sa place d'accoucheur, mais une série de mesures contradictoires vinrent lui prouver l'hostilité du gouvernement.

En 1820, le 30 mars, son fils Paul remplaçait Auvity et devenait son suppléant.

Paul avait vingt-cinq ans à peine, mais depuis sept ans

déjà il était interne et depuis un an chirurgien adjoint de la Maison de Santé. Il était parfaitement apte à remplacer son père, comme il le prouva par la suite.

Peu après et par neutralisation, Deneux fut aussi nommé accoucheur adjoint (23 octobre).

Deneux n'était point un malhonnête homme mais terne et insignifiant au possible. C'était un doux courtisan qui avait gagné les faveurs de la duchesse de Berry et parvint aux plus hautes charges par cette seule recommandation. Le roi disait expressément, dans le brevet de nomination, que cette protection était son seul titre et le préfet de la Seine avouait qu'on avait pas consulté le Conseil des hospices « persuadé que celui-ci reconnaîtra les services et les talents de M. Deneux » (1).

Deneux avait une belle clientèle et une certaine pratique, mais n'avait jamais enseigné et était tout à fait incapable de le faire. Dubois l'avait en horreur. Mais il faut reconnaître que le suppléant facilita au titulaire sa politique habituelle de calme et de conciliation : jamais il ne vint à la Maternité et ne fut régulier qu'aux émargements.

L'incident ne fut pas clos après ces nominations. Nous verrons comment en 1822 Dubois perdit soudain sa chaire de clinique chirurgicale et sans compensation.

Quelques mois après, en 1825 (30 mars), Dubois quittait aussi la Maternité. Mais alors il était nommé professeur honoraire à la Maternité et remplacé par son fils. Il fut ainsi privé des éloges habituels car c'est Paul qui fit le discours d'usage. Mais, c'est le cœur joyeux

1. *Archives de la Maternité.*

qu'il quittait la Maternité, persuadé qu'il y avait fait œuvre utile et bonne et que son fils allait continuer l'éducation des élèves sages-femmes, l'honneur et la joie de son professorat.

Ses élèves et ses amis lui témoignèrent à cette occasion leur respect et leur reconnaissance. Ils firent graver et lui offrirent une médaille.





Médaille gravée à l'occasion de la nomination d'Antoine DUBOIS comme professeur honoraire de la Maternité.

CHAPITRE VIII

DUBOIS CHEZ LUI

Quelques années après sa nomination de professeur à l'École de Santé, après qu'il fut revenu d'Égypte, Dubois jadis pauvre et délaissé eut bientôt tous les honneurs et tous les profits.

Dans les dix premières années de son séjour à Paris, nous l'avons vu lutter chaque jour contre la misère. Dix ans encore, médecin sans clientèle, la gêne l'étreignit. Sans position, presque sans traitement, seul appui de ses parents, il éleva dignement une nombreuse famille, ne cherchant la fortune que dans le travail et l'économie.

Il s'était marié avant la fin même de ses études en 1785; puis resté veuf l'année suivante il s'était remarié en 1792. Les deux premières femmes qu'il avait épousées étaient de très modeste origine et n'avaient absolument aucune fortune. Marguerite Besnard avait « 300 livres, composées d'un lit complet, deux commodes, une glace, six chaises... linge, etc., le tout provenant de gains et épargnes (1). »

1. Contrat de mariage, 1er juin 1785.

La seconde femme, Marguerite Gauthier, avait en tout exactement le même trousseau modeste. Lui-même, dans le second contrat (4 déc. 1792), « déclare qu'il ne possède aucun immeuble soit réel, soit fictif et qu'il n'a d'autre revenu qu'une place (démonstrateur) dont les appointements sont de 500 livres par an. »

Si l'on songe qu'il avait avec lui à ce moment sa mère, deux sœurs, un jeune cousin, sa femme, un enfant et bientôt quatre, on l'excuse facilement du reproche de ne point mépriser les honoraires. Il avait alors un train de maison très médiocre et une vie tout à fait retirée. Toujours au travail chez lui ou à l'hôpital, il quittait peu sa famille. Il était très attaché à l'une et l'autre de ses épouses et regretta sincèrement leurs décès, la preuve en est dans plusieurs lettres où il épanche une douleur vive et profonde.

Cependant, après son retour d'Égypte, il se remaria une troisième fois, et d'une façon tout à fait différente.

Avec la célébrité l'aisance était venue, le chirurgien était alors dans une brillante position, il avait de puissantes relations, une clientèle assurée et déjà de notables économies (1).

Assurément il n'était plus tout jeune, mais avait seulement 44 ans.

Il pouvait faire un mariage fort avantageux, un mariage

1. 1° 25.000 francs en derniers comptants ;

2° 10.000 francs en meuble, argenterie, bibliothèque, instrument de chirurgie ;

3° Un domaine dans le département du Lot.

« de raison », ce qui aurait parfaitement convenu à son caractère positif.

Tout au contraire, il eut le coup de foudre, il fit un mariage tout à fait « d'inclination ».

La fiancée était séduisante, âgée de 23 ans, « enfant gâtée de la nature, jeune fille des mieux douées, extrêmement belle, d'une taille au-dessus de la moyenne, elle était remarquable par son esprit, sa grâce, son originalité, sa gaîté et son imprévu. Elle était douée d'un talent remarquable sur le piano, en peinture et en dessin. »

Elle était la fille de Guillaume-Olivier de Corancez, avocat et publiciste, l'un des fondateurs, avec Cadet de Vaux, du journal de Paris, la première feuille quotidienne française. Sa mère Elisabeth Perrette Romilly avait été élevée à Genève près de Jean-Jacques Rousseau dont son père était un ami très intime.

Le ménage de Corancez recevait en grand nombre les savants et les hommes illustres de l'époque, et leur fille aînée, Elisabeth-Clémentine fut courtisée tour à tour par Lagrange, le mathématicien, par le critique Laharpe qui en devint éperdument amoureux, par Chasles, le physicien. Elle épousa en 1796 un jeune officier, Jean-Marc de Foissy dont elle resta veuve l'année suivante.

C'est alors que se présenta Antoine Dubois.

La sœur de la jeune veuve, Juliette, devenue Mme Cavaignac, l'épouse du Conventionnel nous a laissé sur cette union les détails les plus précis (1).

« A quoi tient notre destinée ? Ma fille était prise de

1. *Mémoires d'une inconnue*. Chapitre III et *passim*.
(Plon, Nourrit. 10 rue Garancière 1894) (d'après le manuscrit original 1780-1816)

convulsions, mon mari qui courait après M. Hallé, mon médecin, qu'il ne pouvait trouver, rencontra le Dr D... qu'il amena avec lui. Ce fut lui qui soigna l'enfant. Ma sœur lui faisait un jour je ne sais quelle observation. Il se fâcha assez mal à propos et se retira brusquement. C'était un homme habile et en réputation. Mais ce n'était assurément pas un homme bien élevé. Mon mari qui était son compatriote (1) s'étant montré contrarié de ce qui s'était passé, ma sœur se crut obligée de faire des grâces au docteur, car, comme tous ceux qui ont tort, c'est lui qu'il fallait apaiser. Il s'apaisa donc et si bien que le voilà amoureux comme à quinze ans, disait-il. »

Cette jeune veuve « belle comme un ange avec les habitudes du monde élégant et fashionable, objet de tant d'hommage, recherchée partout », n'était pas du tout l'épouse qui aurait convenu au très pratique chirurgien « excellent dans son état, homme de mérite je le veux bien, mais n'ayant ni le ton ni les habitudes, rien enfin des gens bien élevés, rustre plus que rude, visant à la singularité, affectant la brusquerie pour faire croire à sa franchise comme à une supériorité qui le dispensait des formes reçues ».

Le mariage étonna tout le monde et les parents y mirent opposition. « Ma sœur nous annonça un jour qu'elle allait épouser D... On ne m'accusera pas, disait-elle, de prendre un merveilleux, un élégant, c'est un bon père de

1. Jean-Baptiste Cavaignac avait, en outre, rempli une mission à l'armée des Pyrénées-Orientales pendant que son futur beau-frère était chirurgien en chef de cette armée. Il le connaissait donc bien.

famille, un homme de mérite, distingué dans sa partie qui m'aime beaucoup et voudra me rendre heureuse. »

« Nous nous regardions ma mère et moi avec autant d'étonnement que de chagrin... La considération de la fortune n'était pas ce qui pouvait l'influencer, elle qui ignorait le prix de l'argent. Au temps des philtres... c'eut été une explication. Nous lui dîmes tout ce qui était évident... mais elle était décidée et trouvait réponse à tout. Ma mère remonta chez elle deux heures avant celle fixée pour le mariage et la pria de ne pas aller jusqu'au bout... mais le mariage se fit. » C'était le 29 brumaire an VIII (20 nov. 1799).

Bien qu'il fût amoureux très pris, Dubois demanda un contrat en bonnes formes. Tout y fut énuméré : les bijoux, les meubles estimés 4.000 francs, la dot, et même, précaution incroyable, les dispositions à prendre en cas de divorce. C'est même la seule clause du contrat qui servit, car la dot ne fut jamais payée et les meubles ne furent pas tous rendus quand il fallut se séparer.

Ces époux mal assortis ne pouvaient, en effet, rester unis. Mme Cavaignac, qui n'aimait point son beau-frère, explique très clairement pourquoi ce ménage ne pouvait durer : « Veuf, comme je l'ai déjà dit, de deux femmes du peuple à peu près, n'ayant ni les idées ni les habitudes que donne la bonne éducation, la femme dont il était amoureux, c'était son bien, sa propriété, sa chose à lui, il l'aimait comme un beau cheval, un bon chien, un joli oiseau. Elle devait non seulement voir, penser et dire comme lui, mais rire quand il riait, dormir quand il dormait, se bien porter comme lui, avoir bon appétit comme

lui, surtout être disponible, toujours là, sous sa main. »

Pas plus que son caractère, l'installation de Dubois ne pouvait plaire à son élégante épouse.

Le ménage habitait alors l'Hospice des Cliniques, dans le vieux couvent des Cordeliers, à la place de l'École Pratique actuelle.

« Quant à l'intérieur, le voici : quatre enfants à lui, un étranger (1), le fils de Clémentine, deux vieilles sœurs, douze carabins pensionnaires mangeant à leur table, un appartement au-dessus d'un hospice, et sous des fenêtres, un laboratoire à dissection (l'École pratique)... Il exigeait que sa femme portât sur elle les clefs des provisions de tout genre à distribuer aux domestiques... C'était là et au milieu de telles gens que vivait la brillante M[me] de Foissy devenue M[me] D..., là qu'il nous fallait aller la chercher, ce qui n'était guère plus possible que permis. »

En somme, les époux n'avaient pas l'un envers l'autre de torts bien graves : ils étaient seulement d'humeurs incompatibles, et M[me] Cavaignac s'en rend parfaitement compté : « Il ne s'en suit pas de tout ceci que son mari fût un méchant homme, qu'il la rendît malheureuse sciemment. Non, il l'aimait éperdûment à sa manière et ne voulait pas la faire souffrir, mais c'était bien la passion la plus fâcheuse, la plus étouffante pour celle qui en était l'objet ... Lui-même n'était pas, au reste, mieux apparié qu'elle. Avec sa passion d'arriver à une très grande fortune, c'était une ménagère robuste et renforcée qu'il lui

1. Cet étranger était M. Laffont, son compatriote et son parent dont il facilita les études et qui fut plus tard pharmacien à Gramat.

fallait pour gouverner cette maison, cette population plutôt, et elle y était propre comme à commander une armée. »

Pour Dubois, le bonheur domestique était l'idéal de la félicité. Une maison bien tenue faisait sa joie et sa brillante épouse ne lui donnait pas cette satisfaction. Agacé par les petites négligences du ménage, il entrait parfois dans des accès de colère tout à fait déproportionnés avec leur cause et augmentait ainsi l'embarras de sa jeune femme. « C'était quelquefois à pâmer de rire. Un jour, j'entends de mon lit, à 3 heures du matin, un vacarme des criaillements, un tintamarre effroyable. Je mets le nez à la fenêtre et que vois-je? D... en chemise, un sabre à la main, pourchassant de malheureux canards qu'on avait négligé d'enfermer la veille au soir et qui, saluant le soleil de leurs cris, avaient troublé son sommeil non pour la première fois. »

« Mais l'histoire la plus lamentable est celle de l'oiseau. La cuisinière vint annoncer à sa maîtresse que le chat favori de Monsieur avait mangé son oiseau favori. « Ah ! mon Dieu ! l'oiseau mangé ! Que va dire Monsieur? » — « Eh ! mais, dit l'autre triomphante, il n'en mangera plus, je l'ai tué moi, tué avec la pelle ! » La consternation de Clémentine devint si profonde... que malgré le comique de l'affaire nous ne savions quelle invention, quel expédient trouver pour parer le coup, lorsque nous fûmes prises d'un fou rire qui nous fit oublier le dénouement. »

Les froissements perpétuels de ce ménage ne venaient pas de ce que Dubois ne comprenait pas l'esprit délicat de sa compagne : « Il avait lui-même assez d'esprit pour

apprécier celui de sa femme et en jouir quelquefois. »

Mais il ne lui tenait aucun compte de ses brillantes qualités et regrettait les vertus bourgeoises qui lui manquaient.

« Sachant qu'à l'étonnement général il avait épousé une belle dame, il affectait plus de rusticité, plus de vulgarité encore, je crois qu'il n'en avait réellement, pour montrer qu'il était le maître, qu'il la réformait et non lui. »

A la longue, ces dissentiments, ces différences de caractères se seraient peut-être effacés sous les habitudes nouvelles. Mais la naissance d'une petite fille ne vint pas arranger les choses, la jeune mère fut prise d'ennui, elle eut des vapeurs, des douleurs d'entrailles — nous dirions aujourd'hui de la neurasthénie avec troubles digestifs — elle devint nerveuse, irritable, sans doute agaçante, et Dubois qui, jusque-là, n'avait rien dit à personne, tenta un coup d'éclat.

« Un jour, dit Mme Cavaignac, nous dînions chez mon père, D..., elle, mon mari et moi..... En sortant de table, il la retint dans le salon que nous traversions..... Nous les entendions parler, lui haut, elle pleurant. Les heures se passent, nous n'osions sortir ni même ouvrir la porte, quand tout à coup cette porte s'ouvre et D..., tenant sa femme à la main : « Tenez, madame, dit-il en s'adressant à ma mère, voici votre fille, je vous la rends. ».... Cependant le temps s'écoule, la nuit avance, elle reste chez ma mère, elle y couche. Elle n'en est plus sortie et ce premier pas, fait presque à son insu et sans son consentement, elle ne fut plus tentée de le rétracter.

Il va sans dire que D... revint le lendemain matin, qu'il mit tout en œuvre pour ravoir sa femme. »

Cet abandon n'était donc qu'un malentendu et on aurait pu facilement le dissiper. Mais Dubois était d'un caractère trop intransigeant pour solliciter une conciliation, la séparation due à un moment d'humeur fut définitive et enregistrée quelques mois après par un acte du 20 frimaire an XI (11 déc. 1803). Le mariage avait duré tout juste quatre ans.

Quelques années après ce divorce, Mme de Corancez mourut (1810). L'année suivante, Dubois se remaria une quatrième fois. Il épousa, suivant l'expression de Mme Cavaignac, « une ménagère renforcée » qui n'était plus jeune et déjà veuve, Mme Oyon dont il eut une fille. Cette union fut aussi calme et tranquille que la précédente avait été agitée, elle ne dura pas plus longtemps car Dubois fut veuf de nouveau le 25 mai 1816. Avec ses quatre épouses successives il resta donc marié à peine douze années.

Malgré ces malheurs répétés, Dubois affectionnait par-dessus tout la vie de famille. Il s'occupait constamment de l'avenir de ses enfants et se réjouissait de leurs succès. Il aimait particulièrement son fils Isidore qui avait fait avec lui la campagne d'Égypte. Ce fils avait, paraît-il, un caractère peu soumis mais une intelligence remarquable. Il étudiait la médecine et fut nommé aide d'anatomie au concours de l'an XIII, avec Marjolin.

Sa santé chancelante l'obligea à donner sa démission (25 juillet 1805) et à chercher dans le Midi un climat plus chaud. Il subit sa thèse à Montpellier le 27 vendémiaire an XIV (19 octobre 1805) et la Faculté de cette ville, en considération de son père, lui fit remise des frais d'examen. Antoine Dubois fut très reconnaissant de cette

attention et proposa au conseil de la Faculté de Paris d'étendre cette faveur à tous les fils de professeurs (1).

Peu de temps après sa réception au doctorat, Isidore mourut sans avoir pu rentrer dans sa famille. Il avait vingt ans seulement.

Son père reporta ses espérances et son affection sur son fils Paul dont on connaît la brillante carrière médicale. Depuis son entrée au collège, son père suivit ses progrès avec une touchante sollicitude. Nous avons pu retrouver bon nombre des lettres qui furent échangées presque chaque semaine entre le père et le fils pendant les quatre années que Paul passa au lycée Napoléon. Cette vaste correspondance nous fait voir sous un jour tout nouveau le cœur d'Antoine Dubois. Tandis que sa vie publique le montre d'une énergie que n'arrêtait pas les considérations sentimentales, il est avec son fils bienveillant, affectueux et dépouillé de ce caractère autoritaire qu'il eut partout ailleurs. Dans presque toutes ses lettres, Antoine Dubois est indulgent et paternel. Le jeune Paul était, à vrai dire, un élève plutôt médiocre et ses compositions n'étaient point brillantes. Mais son père ne s'en irritait pas, et l'exhortait seulement à travailler davantage. Une seule fois il lui fit des reproches, avec une violence qui paraît peu proportionnée à la gravité de la faute. Paul, âgé de 15 ans, avait saigné un chien dans le but de montrer à ses camarades ses aptitudes chirurgicales. Aussitôt, son père lui écrivit : « J'ai appris

1. *Archives de la Faculté.* Compte rendu de l'assemblée des professeurs du 2 brumaire an XIV.

que vous avez exercé des cruautés sur un animal... cela est horrible et décèle un caractère atroce... Si je pouvais y croire, je vous renierais pour mon fils. »

Cependant il incitait celui-ci à étudier la médecine et fut fort heureux lorsque Paul lui annonça son désir d'entrer dans cette carrière.

Il lui écrivit à cette occasion la très belle lettre suivante que nous citons presque entière :

« Bonjour mon ami. Il y a longtemps que je n'ai reçu de tes nouvelles et cela m'ennuye. Ton âge, ton cœur, tes sentiments donnent à mon âme une autre manière de voir, il me devient pénible d'être pendant quinze jours sans te voir et mes occupations et les tiennes nous tiennent éloignés. Une seule chose me console et me soutient : c'est que cela ne doit pas durer longtemps encore. Un seul mot de ta dernière ou avant-dernière lettre m'a causé un très grand plaisir, et tu l'as peut-être oublié : mais le voici « et pourquoi mon cher papa ne prendrais-je pas le tien ? »

Il s'agissait de l'incertitude où tu étais pour te décider sur ton état. Oui, mon cher Paul, cette expression venant de toi tout seul m'a comblé de joie, m'a rajeuni de dix ans en me remontant les forces et surtout le courage pour te former. Si tu persistes dans cette détermination, je ne me trouve plus trop vieux pour diriger tes premiers pas et j'espère avoir encore quelque temps pour diriger et assurer ta marche. Je me représente que je t'aurai habituellement auprès de moi, que je ferai passer en toi le peu de que je sais, que je te verrai croître, en savoir, en vertu, et en amour pour tes frères et sœurs et pour moi ;

enfin je me trouve dans des moments de délices que je n'ai point trouvés jusqu'ici. Plus j'y refléchis et plus je vois que les circonstances sont impérieuses et que ta détermination est sage ; cependant, réfléchis encore avec toi-même, ne faisons rien avec précipitation et enthousiasme, mettons-y le temps convenable et tâchons surtout de nous rendre heureux.

Je compte te voir dimanche de bonne heure, et si tu veux et qu'il fasse beau temps, nous irons tous les deux au Clos et nous parlerons là de nos affaires. Nous pourrons même arrêter quelque chose si tu te crois assez fort dans ta résolution.

Adieu, mon cher Paul, je t'embrasse de toute mon âme, aime bien ton bon père. »

Ant. Dubois.

Paris, 24 novembre 1813.

Quand cette lettre fut écrite, Paul avait 16 ans. Cinq ans après (18 juin 1818) il était reçu docteur et soutenait sa thèse sous la présidence de son père. Celui-ci fit à cette occasion, en latin (1), un assez long discours qui n'était probablement pas destiné à être lu en entier et fut publié sous forme de brochure. Il n'a presque rien de personnel : c'est une série de conseils à un jeune docteur : « Tu as maintenant le droit d'exercer la médecine, dit le professeur à son fils. Mais sache que l'honneur te demande plus que les lois. Pour être vraiment médecin,

1. Nous avons trouvé le brouillon de ce discours. Il est écrit en français, et porte un assez grand nombre de ratures. Sur la page correspondante est la traduction latine venue d'un seul jet.

il te faut maintenant travailler jour et nuit, réfléchir et te dévouer à tous. »

⁂

Lorsque Dubois fut à l'apogée de sa carrière il eut par le cumul de ses fonctions des traitements fort rémunérateurs. C'est ainsi qu'en 1812, il eut 27.000 ou 28.000 francs de traitement fixe. Ces beaux honoraires étaient du reste aussi variables que les régimes politiques.

De 1825 à 1829, Dubois toucha chaque année moins de 2.500 francs de traitement. Par contre sa clientèle s'était à ce moment beaucoup étendue. Il en tirait sous la Restauration de très gros revenus qui dépassaient certainement 80.000 francs par an.

Les opérations chirurgicales n'étaient pas à beaucoup près aussi rémunérées qu'elles le furent par la suite. Nous n'avons relevé aucune note supérieure à 200 francs. Il est vrai que nous ne savons pas quels honoraires il demandait à ses plus riches clients et pour ceux-ci, croyons nous, il s'en remettait à leur générosité.

Par contre le prix des visites était fixé à 20 francs et rigoureusement demandé. Les anecdotes foisonnent à ce sujet. Si toutes ne sont pas exactes — et nous n'en certifions pas l'authenticité — toutes pourraient l'être.

Un jour, après une consultation, un parent du malade met 15 francs dans la main du chirurgien. Celui-ci fait mine de se retirer et trébuche contre un meuble. Les trois pièces de 5 francs roulent à terre, on s'empresse de les ramasser. Cependant, Dubois a les yeux fixés sur le carreau. « Il en faut encore une. »

— Mais les voilà bien toutes les trois ?

— Non, non, il en faut encore une. »

Cette mimique se prolongeant, les parents comprirent et complétèrent la somme (1).

Un autre jour, son boulanger habituel le rencontra dans la rue et lui montra un panaris. Le chirurgien sortit sa trousse et donna sur-le-champ le coup de bistouri nécessaire. « Et maintenant, donne-moi cent sous. — Oh, M. Dubois ! — Est-ce que je ne te paye pas ton pain? »

Bien que dans ses lettres Dubois donnât fréquemment à son fils le conseil de plaire, il s'efforçait peu de lui en donner l'exemple. Il attirait les malades par sa grande réputation d'habileté mais jamais par son amabilité.

Il était brusque et d'autant plus que les malades montraient moins de confiance.

Un jour il fut appelé auprès d'une jeune femme en couches. Celle-ci mettait une coquette pudeur à ne point se laisser découvrir.

« Oh non, docteur ! Songez donc docteur que j'ai à peine vingt ans. Ah! si j'en avais quarante. »

— « Eh bien madame, retenez-vous jusque-là. »

Et prenant son chapeau, il sortit brusquement.

Avec ses confrères, Dubois était au contraire aimable et complaisant. Jamais il n'abusa de son autorité pour éclipser les praticiens moins réputés. Il conseillait toujours à ses clients de voir leurs médecins habituels et recommandait chaudement ceux-ci. Aussi en témoignage cette lettre de Percy :

1. Dr Cabanes. *Chronique médicale*, 15 avril 1895.

« Le camarade Dubois vient de me dire, mon cher Willaume, qu'il avait vu avant-hier la dame et qu'il lui avait instamment recommandé de recourir à vous comme à l'un de ses élèves dont il se glorifiait le plus. Car elle a voulu savoir si vous étiez son élève. Sur quoi M. Dubois lui en a conté de belles... »

28 août 1810 (1).

Une consultation qu'il donna dans une notable famille belge est particulièrement curieuse par le soin qu'il prit à chaque ligne de faire ressortir les mérites du médecin habituel (2).

« ...Je ne parlerai pas des traitements auxquels a été soumise la malade ; ce ne serait que pour adresser à son médecin le tribut d'éloges qu'il mérite à tant de titres et pour dire que tout ce que Mme ... peut faire de mieux, c'est de se livrer en toute confiance aux soins ultérieurs d'un homme aussi savant et aussi sage. »

*
* *

Bien que Dubois occupât dans la société une situation élevée, il n'eut jamais de relations mondaines. En dehors de ses occupations, il sortait peu, ne profitait guère des satisfactions qu'aurait pu lui procurer sa fortune. Pendant l'été, il louait une maison à la campagne et s'y rendait

1. Communiqué par M. le Dr Dujardin-Beaumetz.
2. Celui-ci était, il est vrai, le docteur François, professeur à l'Université de Louvain, l'auteur de plusieurs publications remarquables, notamment sur la gangrène sèche.
(Communication du Dr Scheurer, de Bruxelles).

Maison d'Antoine DUBOIS (rue Monsieur-Le-Prince).

Cabinet de Consultations d'Antoine DUBOIS.

D'après les aquarelles appartenant à M. Samson.
(Clichés communiqués par M. le Professeur Bar).

chaque soir. Sa famille était nombreuse, mais elle était sa seule société. Il recevait seulement quelques amis et ne donna jamais les dîners et les fêtes qui étaient alors fort à la mode dans la haute société.

Lorsque sa situation le lui permit, en 1817, il acquit un terrain tout proche de l'École de médecine, au coin des rues Monsieur-le-Prince et Casimir Delavigne, et s'y fit bâtir une habitation fort agréable. Il en dirigea lui-même la construction et l'aménagea suivant ses goûts. Elle était simple, mais confortable et commode.

Au premier étage, était son cabinet de consultation, vaste pièce remplie de livres, mais peu meublée et sans aucun luxe.

C'est là que Dubois habita jusqu'à sa mort et son fils y résida après lui. C'est dans cette maison que le connurent ses élèves et ses amis, et c'est pour cela qu'après sa mort, on donna son nom à la rue la plus voisine.

CHAPITRE IX

DUBOIS AUX TUILERIES

A l'apogée de l'Empire, tout dépendait de la faveur du Maître. La célébrité, la gloire n'existaient que par l'empereur, la valeur semblait proportionnée à l'emploi qu'il en faisait; la renommée était consacrée par un titre ou détruite.

Dubois, dont la notoriété était déjà considérable, vit sanctionner sa réputation par la confiance impériale : il fut appelé aux Tuileries et dès lors la célébrité lui fut acquise.

En mars 1807, quand Lassus mourut chargé de titres et d'honneurs, de nombreux candidats aspirèrent à le remplacer. Pour sa chaire d'opérations et appareils à la Faculté, Richeraud et Larrey se présentèrent, et pour être chirurgien consultant de l'empereur, Dubois et Larrey vinrent en tête des candidats.

A la Faculté, l'assemblée des professeurs présenta en première ligne Richerand et celui-ci fut nommé comme

c'était l'usage. Aussi Larrey n'eut-il pas à se désister, ou s'il le fit, c'était une simple précaution.

Quant à la place de consultant, elle était fort recherchée. Des cabales, des intrigues, des luttes d'influence, se faisaient autour de toutes les situations qui permettaient d'approcher l'empereur, et la place de consultant n'était pas des moins disputées.

Larrey comptait beaucoup être nommé. Il avait espéré déjà être le chirurgien officiel de Bonaparte en l'an IX et dit, M. Triaire, son absence de Lyon où l'attendait le premier Consul après son retour d'Égypte empêcha seule sa nomination.

Chirurgien en chef de la Garde impériale il avait fait auprès de l'empereur les campagnes d'Autriche et de Prusse, partout, il avait montré un grand courage, de l'initiative, du dévouement.

Il était protégé par Sabattier dont il avait été quelque temps l'élève, par Chaussier, peut-être, et Mme Larrey « ne négligeait aucune occasion de s'occuper de ses intérêts professionnels ».

L'empereur, dit-on, lui avait promis formellement la place. « Que se passa-t-il alors ? Quels personnages intervinrent ? Quels arguments fit-on valoir à l'empereur ? On l'ignore. Toujours est-il que Dubois fut nommé (1). » (D. Triaire.)

Ce qui se passa, c'est tout simplement que l'empereur

1. Dubois fut nommé par arrêté du 26 mai 1808 et sa nomination lui fut annoncée par l'intendant général Daru, dans une lettre datée de Berlin le 17 juin 1808. A ce moment Lassus était mort depuis quinze mois.

estimait beaucoup Larrey pour son talent d'administrateur et son zèle bien moins pour ses capacités scientifiques.

Larrey organisait parfaitement le service chirurgical, il savait disposer à temps ses aides et ses ambulances, après une bataille il pouvait opérer deux jours sans relâche et savait obtenir de ses subordonnés le même prodigieux effort.

Mais, Larrey instruit par une grande pratique des blessures de guerre, n'avait jamais eu le temps de perfectionner ses études théoriques, il était peu propre à l'enseignement, ce qui lui avait fait préférer Richerand, il était moins propre encore aux diagnostics épineux, aux opérations mal réglées, aux discussions savantes.

Or la seule raison d'être des chirurgiens consultants c'était précisément d'être consultés dans les cas douteux. On leur demandait une autorité scientifique inattaquable et non un dévouement de tous les instants. Larrey n'avait pas à beaucoup près l'autorité scientifique des professeurs de la Faculté ; c'était un bon professeur et non un savant, et c'est pour cela qu'il ne fut pas Consultant.

De plus nous avons vu que Napoléon n'aimait pas la chirurgie. Il redoutait la fréquence des opérations de Larrey et le consulta très rarement. Au contraire, depuis l'expédition d'Égypte, il avait apprécié les méthodes conservatrices et prudentes de Dubois.

Ce chirurgien était hautement protégé par Corvisart, cela est certain, et de nombreuses lettres en font foi (1) ;

1. Papiers de famille.

mais c'est aussi la seule influence dont il usa. Le premier médecin, comme le voulait sa charge, fit un rapport sur la nomination à faire et fut favorable à son collègue de la Faculté. Quant à Boyer il est très probable qu'il ne fut pas consulté. Il était la modestie personnifiée et n'intrigua jamais (1). De plus, il voyait rarement l'empereur qu'il n'avait point accompagné en Prusse, et même aux Tuileries c'était Yvan qui faisait alors le service.

En 1808, Dubois n'avait presque aucune relation officielle, il ne connaissait particulièrement aucun dignitaire de la cour et c'est seulement après cette époque qu'il fut appelé dans la famille impériale. Il n'y eut alors aucune manœuvre souterraine, et c'est bien certainement l'estime de l'empereur et le choix de Corvisart qui furent les seules causes de la haute marque de faveur qu'il reçut à cette époque.

La Maison de Santé de l'empereur était alors composée d'un nombreux personnel et soumise à une minutieuse étiquette. Le premier médecin Corvisart, qui avait autorité sur tous les autres, assistait le mercredi et le samedi à la toilette de l'empereur. Lui seul avait des fonctions régulières.

Mais, en outre, il y avait : un médecin ordinaire, Hallé, qui n'avait pas le caractère souple et ne venait guère, quatre médecins consultants, quatre médecins par quartier qui voyaient l'empereur en l'absence de Corvisart et se relayaient par trimestre pour soigner le personnel des Tuileries ou du Quartier Impérial.

1. Goudeau. *Thèse de Paris*, 1904, p. 48.

Puis, seize chirurgiens dont Boyer, qui, plus à l'aise à l'hôpital qu'aux Tuileries, n'y venait pas volontiers et ne fit qu'une campagne ; Yvan, fidèle jusqu'à l'avant-dernier jour, quatre chirurgiens par quartier qui se relayaient comme les médecins, quatre consultants : Pelletan, Percy, Sabattier et Dubois qui ne furent que rarement appelés ; un oculiste ; sept pharmaciens, parmi eux, Cadet de Gassicourt, descendant des apothicaires de Louis XIV et de Louis XV. Il fit la campagne d'Autriche et en laissa un intéressant récit. En plus un bandagiste, un dentiste qui s'appelait aussi Dubois, etc.

Tous étaient rétribués sauf l'oculiste. Corvisart avait 30.000 francs de traitement, 10.000 de dotation, sa situation de professeur à la Faculté, des avantages matériels considérables et toujours il se plaignait (1). Boyer touchait 15.000 francs, les consultants 3.000 seulement et c'était beaucoup pour leur service. En campagne, tous avaient en plus 8 francs par poste et 15 francs par jour. Au total, trente-cinq personnes qui recevaient plus de 200.000 francs par an.

Les charges de la Maison de Santé de l'empereur étaient rémunératrices par elles-mêmes, elles l'étaient encore plus par la notoriété qu'elles assuraient à leurs titulaires. Tous, sauf peut-être Corvisart, avaient des clientèles magnifiques.

* * *

1. Voir un très curieux rapport de Corvisart du 13 frimaire an XIII. *Archives Nat.* Carton O[t]816.

2. *Idem.* Pièce n° 1051, chapitre III et *passim.*

Quelque recherché que fût le titre de chirurgien consultant de l'empereur, et malgré les avantages qu'il entraînait, il n'aurait point suffi à faire entrer dans l'histoire le chirurgien Dubois. Un événement capital de sa carrière vint l'élever soudain au plus haut degré de la réputation et de la célébrité médicale ; il fut appelé à accoucher l'impératrice Marie-Louise et présida à la naissance du roi de Rome.

Au milieu de ses triomphes, une pensée attristait l'empereur : celle de l'avenir incertain de sa dynastie.

L'impératrice Joséphine n'était plus jeune — elle eut 46 ans en 1809 — et l'empereur désespérait d'avoir d'elle l'héritier nécessaire à sa couronne. Un instant, il songea à l'adoption, puis bientôt au divorce. Il s'y résolut à l'automne de 1809 et l'on chercha aussitôt l'épouse qui assurerait la perpétuité de la famille.

Il fallait à la nouvelle dynastie l'alliance d'une dynastie ancienne, il fallait au trône sans héritier une reine féconde. « J'épouserai un ventre » avait dit l'empereur (1).

On songea à la sœur de l'empereur de Russie et surtout à l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche. Elle avait toutes les qualités que l'on pouvait souhaiter : sa famille gouvernait depuis dix siècles la moitié de l'Europe, et dans ses aïeux, quelles lignées ! Les quatorze enfants de Léopold de Lorraine, les seize de François I[er], les treize de François II, les dix-sept enfants de Marie-Caroline. C'était un axiome que la fécondité des filles d'Autriche (2).

1. Fr. Masson. *Napoléon et son fils*, p. 24.
2. *Idem*, page 30.

On s'inquiéta peu des qualités intellectuelles et physiques : cela n'avait pas d'importance.

Les négociations furent rapidement menées. Le divorce fut prononcé le 15 décembre seulement, mais déjà on était en pourparlers avec les familles d'Autriche et de Russie. Celle-ci demandant des délais, on cessa les négociations le 6 février et le 7 un accord était conclu avec l'Autriche. Le 4 mars, Berthier arrivait à Vienne, et le lendemain, au nom de l'empereur, il demandait solennellement la main de l'archiduchesse.

Huit jours après, le mariage avait lieu. L'archiduc Charles représentait l'empereur des Français. Seul le voyage fut long. La nouvelle impératrice mit seize jours pour venir de Vienne. On l'attendait à Saint-Cloud, mais l'empereur fut au-devant d'elle, changea brusquement l'itinéraire et conduisit sa nouvelle épouse à Compiègne.

C'était le 27 mars. Cent jours exactement s'étaient écoulés depuis le divorce.

Tout avait cédé à la fois aux ordres du Maître : les convenances sociales et les traditions royales, les liens de l'affection et les haines de races, les lois civiles et religieuses. Un instant, le tout-puissant empereur put croire que les règles les plus capricieuses de la nature ne résisteraient pas plus que les lois humaines à ses impérieux désirs : peu de jours après son mariage, il crut ses vœux réalisés.

Baudelocque fut consulté : c'était une fausse espérance. En avril, nouvel espoir et nouvelle déception.

Ces retards ne manquaient pas d'inquiéter l'empereur.

Il consultait souvent les médecins à ce sujet (1) et ceux-ci indiquaient des procédés peu compromettants. Sur leur avis, il fut décidé que la souveraine ferait un usage moins fréquent des bains, qui, à les entendre, étaient un obstacle à la fécondité (2).

Un jour, il demanda : « Jusqu'à quel âge un homme peut-il avoir des enfants ? — Cela dépend, sire. — Mais encore, à 50 ans ? — Oh oui, sire. — A 60 ans ? — Quelquefois. — A 70 ? — A cet âge, sire, avec une femme jeune et jolie, il y en a toujours. »

L'anecdote n'est pas certaine (3) mais elle peint bien l'état d'esprit de l'empereur ; il ne songeait plus qu'à être père, il fallait que l'impératrice fût enceinte et elle devait l'être. Il était sans cesse tourmenté par cette idée que peut-être il n'aurait pas d'héritier et que tous ses sacrifices deviendraient inutiles.

C'est au moment précis où ces inquiétudes primaient tout dans l'esprit de l'empereur que Baudelocque mourut (2 mai). Dubois, désigné pour le remplacer, à la Maternité fut appelé auprès de l'impératrice.

1. F. Masson. *L'impératrice Marie-Louise.*
2. Constont. *Mémoires*, t. IV, page 295.
3. Elle est racontée par Roustan dans ses mémoires (*Revue rétrospective*, 1888, tome VIII, p. 147). Il l'attribue à Corvisart, de même que la duchesse d'Abrantès, qui dans ses mémoires y fait allusion sans la citer. Parmi les auteurs modernes, les uns l'ont attribué à Corvisart : (Hechman. — Corvisart. *Thèse de Paris*, 1906, p. 36. — Octave Gueillot, *Revue de Champagne et de Brie*, 1881, tome XI, page 16. — Paris chez Menu), d'autres à Dubois (Barral. *Histoire des sciences sous Napoléon-Bonaparte.* Paris, 1891, article Dubois). Nous ne pouvons en prouver ni l'authenticité ni la paternité.

Aussitôt, le nouvel accoucheur laissa filtrer quelque espoir. « J'ai déjà des espérances mais trop peu fondées pour que j'en puisse parler » écrit l'impératrice, le 11 mai, pendant un voyage en Hollande (1).

On ne prend cependant aucune précaution, l'impératrice est toujours en fête et ne change rien à ses habitudes.

Petit à petit, Dubois augmente les promesses. « Je suis doublement heureuse maintenant, écrit Marie-Louise le 2 juillet, puisque le médecin m'a assuré que j'ai des espérances depuis le mois dernier. »

Le 26 juillet Napoléon annonce formellement la grossesse à son beau-père : « nous avons toutes les sûretés qu'on peut avoir à deux mois et demi. »

Ainsi la grossesse remonterait au 11 mai, elle devrait se terminer au milieu de février.

C'était un erreur, mais d'un mois seulement, et non pas deux (2) puisque la grossesse se termina le 20 mars. Elle avait donc débuté vers le 11 juin et, le 16 juillet, lorsque l'empereur écrivait deux mois et demi il y avait en réalité un mois et demi.

Pourquoi cette erreur de Dubois ? « Les symptômes étaient-ils à ce point trompeurs ou bien un accident s'est-il produit qui a passé inaperçu et une grossesse nouvelle s'est-elle greffée sur la première ? Les deux mois et demi ne font pas honneur à la science (3). »

C'est là, semble-t-il, deux hypothèses également plau-

1. Cité par F. Masson. *Napoléon et son fils*, page 45.
2. F. Masson, *loc. cit*, p. 46.
3. F. Masson, *id.*, p. 48.

sibles et dont une est nécessairement vraie. Mais il est une troisième explication, nouvelle croyons-nous et qui nous paraît plus probable. Il n'y eut point de fausse couche et Dubois ne se trompait pas. Il était un savant consciencieux, mais aussi un praticien adroit. Il savait que quand le pronostic ne répond pas aux espérauces, on appelle volontiers un confrère « pour voir ce qu'il dira». Les choses ne se seraient point passées autrement dans la famille impériale.

Or, Dubois n'était là qu'à titre provisoire. Il remplaçait momentanément Baudelocqne mais n'était point accoucheur de l'impératrice, pas même professeur de la Maternité. Et jusqu'à sa nomination, il importait qu'il n'y eut pas trop de collègues. Chaussier aurait bien pris la place, et Pelletan aussi.

Dubois voulait gagner du temps. Tout en donnant des espérances, il ne donnait pas d'affirmations. Il laissait croire à la grossesse et faisait comme s'il n'y croyait pas. Il permettait les longues courses en voiture, les promenades à cheval, les bals, les soirées, les fatigues de toutes sortes.

En août seulement, Corvisart et lui annoncèrent leur « erreur » (1). S'ils avaient véritablement cru au début de juillet à une grossesse de deux mois, ils ne pouvaient que très difficilement rectifier à ce moment leur premier diagnostic.

Mais, c'était alors réellement le deuxième mois, les symptômes s'étaient confirmés, les meilleurs signes s'étaient répétés. La grossesse n'était plus douteuse.

1. E. Masson, *loc. cit.*

L'accoucheur alors fut très affirmatif : il y avait grossesse, et celle-ci datait de deux mois. La bonne nouvelle fit accepter sans difficulté le retard annoncé. Qu'importait un mois de plus ou de moins? L'Empire avait un héritier!

C'est là, désormais, l'unique affaire : fini les fatigues, les soirées, les chasses et les jeux de barre. L'hygiène est le seul souci. L'impératrice est condamnée à des soins minutieux, l'empereur en partage les ennuis, mais il est radieux.

Dubois aussi est content. Sa nomination d'accoucheur de la Maternité a été rapide, mais il attend jusqu'au 22 octobre la désignation officielle d'accoucheur de l'impératrice. Daru la lui annonce enfin le 23 et le 29 lui fait prêter serment en cette qualité (1).

La nomination officielle de l'accoucheur vaut presque une déclaration de grossesse et celle-ci ne se fait pas attendre. Le 25 octobre en effet, Montalivet annonce la nouvelle au préfet. Personne ne l'ignore mais cela détermine l'explosion des réjouissances et des manifestations publiques.

L'impératrice cependant est alerte encore. Elle rentre

1. Voici la teneur de ce serment, exigé, du reste, de tout le personnel de la Maison impériale:

« Je jure obéissance aux constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur, de servir loyalement et avec dévouement Sa Majesté dans toutes les fonctions de la charge qu'il lui a plu de me confier, d'observer et de faire observer les ordres qu'Elle me donnera, ou qui me seront donnés en son nom, et s'il vient à ma connaissance quelque chose de préjudiciable à l'honneur, à la sécurité et au service de Sa Majesté, de l'en avertir sur-le-champ. »

de Fontainebleau aux Tuileries et jusqu'au 4 décembre, elle n'a pas de chaise longue (1). Sur le conseil des médecins elle fait chaque jour une promenade à pied. Elle voudrait bien sortir davantage, accompagner l'empereur, chasser avec lui, mais les médecins le défendent, elle reste au palais et l'empereur y reste aussi. De nombreuses affaires l'appellent, l'inaction lui pèse, il sacrifie tout à la grossesse, car la grossesse, c'est la dynastie. Les médecins ordonnent et Napoléon obéit (2).

Les visites de Dubois se multiplient. Depuis le début de mars, il ne quitte plus le palais ; on a préparé pour lui l'appartement de la première dame d'honneur. Après le 10 mars on attend chaque jour un événement. Mais Dubois, plus prudent qu'on ne le fut à d'autres naissances royales, n'a pas indiqué de date précise.

Les fêtes continuent. Chaque soir il y a réception, comédie, petits jeux. Mais il est visible que cela ne durera pas : « l'impératrice est énorme ».

Le 19 mars, dans la soirée, il doit y avoir spectacle. Au moment où les premiers invités pénètrent dans le salon, ils voient la duchesse de Montebello sortir sans être encore habillée de la chambre de l'impératrice (3).

A 7 heures (4), en effet, les premières douleurs se sont manifestées, mais très vagues encore.

L'impératrice reste debout et se promène au bras de

1. F. Masson. *L'impératrice Marie-Louise.*
2. *Id. passim.*
3. F. Masson. *Napoléon et son fils*, page 123.
4. *Mémoires de la Générale Durand*, p. 84.

l'empereur. A 9 heures seulement on ne doute plus que la naissance ne soit imminente (1).

On prévient les personnages qui doivent être présents. Ceux qui sont là, en habit de cour pour la soirée, vont au plus vite mettre leur uniforme.

Les médecins sont arrivés. Dubois est dans la chambre, les autres dans le salon. Il y a Corvisart, Yvan le chirurgien ordinaire, puis Bourdois, Bourdier les deux médecins et Auvity, le chirurgien de l'enfant qui va naître.

Dans d'autres salons, les ministres, les chambellans, les maréchaux, les gens du Palais, les courtisans de tous degrés, les femmes en grande toilette, les hommes en uniforme, toute une cohue entassée qui attend, oublie l'étiquette, parle fort, fait des paris, mange ou s'endort.

Pendant toute la nuit, l'impératrice a des douleurs, pas très fortes cependant et le travail avance peu. Vers 5 heures, elles cessent complètement et l'impératrice s'assoupit. Dubois annonce que la naissance n'aura pas lieu de plusieurs heures et qu'il faut prendre du repos. Il renvoie les dames dont les conseils l'agacent.

Jusqu'ici, tout s'est passé régulièrement quoique lentement et l'accoucheur n'a point lieu d'être inquiet. L'empereur lui-même se retire et se met au bain.

A 7 heures (2), Dubois se fait annoncer :

— Vous voilà Dubois, lui dit l'empereur. Qu'y a-t-il de nouveau? Sera-ce pour aujourd'hui?

1. Constant. *Mémoire,* t. IV, p. 298.
2. F. Masson. *Loc. cit.*, p. 126.

— Oui, Sire, ce ne sera pas long mais je désirerais que votre Majesté ne descendît pas.

— Pourquoi cela, Dubois ?

— Parce que la présence de votre Majesté me gênerait.

— Mais pas du tout. Il faut que vous accouchiez l'impératrice comme si vous accouchiez une paysanne et ne pas vous inquiéter de moi (1).

— Sire, je préviens votre Majesté que l'enfant se présente mal.

— Et comment allez-vous faire ?

— Sire, je serai obligé de me servir des ferrements.

— Ah ! mon Dieu, dit l'empereur effrayé, est-ce qu'il y aurait du danger ?

— Mais Sire, il faut ménager l'un ou l'autre.

— Eh bien, Dubois, ménagez d'abord la mère. Et descendez de suite, je vous suis (2).

1. Ce récit est celui du mameluck Roustan (*Revue rétrospective*, 1888, t. VIII, p. 147-148). Roustan est habituellement bien renseigné et assez exact, mais ses mémoires ont été publiés récemment et la phrase ci-dessus est rapportée différemment par la tradition. « Accouchez l'impératrice comme une bourgeoise de la rue Saint-Denis » dit la générale Durand qui n'était pas là ; « comme une marchande de la rue Saint-Denis » raconte O Meara dans *Napoléon en exil* « comme vous le feriez de la femme d'un boulanger » répète, trente ans après F. Dubois.

2. Cette dernière phrase a été souvent rapportée et embellie : Sauvez la mère ! Il est extrêmement probable que ce mot ne fut pas prononcé et que Roustan se rapproche de la vérité. Car Dubois, tout en voulant faire comprendre à l'empereur qu'il s'agissait d'un accouchement laborieux était loin de poser une cruelle alternative.

Que s'était-il donc passé pour que Dubois se fût alarmé si subitement? Aussitôt que chacun s'était retiré, les contractions avaient recommencé et la poche des eaux s'était rompue vers 6 heures. A cet instant seulement, l'accoucheur avait reconnu la présentation de l'enfant.

Dans la nomenclature de Baudelocque c'était une hanche. Nous dirions aujourd'hui un siège complet, sans engagement, avec asynclitisme très marqué de la fesse postérieure.

Comment Dubois n'avait-il pas fait plus tôt ce diagnostic? Il n'est d'abord pas certain qu'il ne l'eût pas fait. Puis à cette époque on s'occupait moins qu'aujourd'hui de reconnaître la position, on pratiquait peu le palper et l'on ignorait l'auscultation. Le diagnostic se faisait beaucoup par le toucher.

Le manque d'engagement avait bien dû attirer l'attention de l'accoucheur, mais cela n'indiquait pas forcément un siège ni un accouchement pénible, il pouvait espérer une rupture tempestive des membranes avec une dilatation complète.

Au lieu de cela, la rupture fut prématurée, la dilatation était loin d'être totale, probablement même peu avancée puisque peu de temps avant on croyait la naissance éloignée.

Il ne s'agissait pas véritablement d'une position transversale. L'accouchement naturel était possible et serait fait. Mais il aurait duré fort longtemps et l'on pouvait craindre que l'enfant ne fût étouffé. Dans les présentations du siège, la mortalité fœtale chez les primipares

est encore aujourd'hui de 11 0/0 et elle augmente lorsqu'on n'intervient pas (Porak).

Dans le cas particulier, l'accouchement aurait duré encore plus longtemps que d'habitude à cause de la faiblesse des contractions et du volume du fœtus. Le pronostic était très sombre.

Dubois le savait et c'est pour éviter la lenteur certaine de l'accouchement et la compression de l'enfant qu'il reconnut la nécessité d'intervenir et se mit en devoir de le faire.

Malgré son sang-froid habituel, qui ne l'abandonna pas pendant l'opération, Dubois était ému. Cela est certain et s'explique facilement. Non seulement, il jouait sa réputation, mais quelle responsabilité ! que de reproches s'il arrivait malheur à cet enfant « que des peuples sans nombre attendaient prosternés » ! Et puis l'accoucheur avait autour de lui tous les puissants du jour; l'empereur dont l'impatience était connue, les princesses et les dames habituées à commander et qui ne ménageaient pas leurs conseils, les confrères qui ne manqueraient pas de dire, après, ce que l'on aurait dû faire, etc.

L'accoucheur ne se pressait pas. Il savait qu'il faut attendre, qu'on ne perd point de temps à cela, que la dilatation se fait mieux aussi. Mais quelle force de volonté il lui fallait pour rester immobile, inactif et paraître inutile devant la lenteur des progrès, les douleurs de la parturiente et l'impatience des témoins !

Il voulait aussi partager la responsabilité avec Corvisart et peut-être même recevoir un ordre précis. Il gar-

derait ainsi tout le bénéfice d'une intervention heureuse et aurait une justification en cas de malheur.

Enfin, l'empereur n'y tint plus :

— Qu'attendez-vous? pourquoi ne délivrez-vous pas l'impératrice, n'est-il pas temps?

— Sire, je ne puis rien faire qu'en présence de Corvisart.

— Eh bien qu'avez-vous besoin de lui, reprit Napoléon avec une sorte d'emportement, que peut vous apprendre Corvisart ? Si c'est un témoin ou une justification que vous vous réservez, me voilà moi! Dubois, je vous ordonne d'accoucher l'impératrice (1).

Aussitôt, on transporte la parturiente sur un autre lit. Corvisart,Bourdier et Yvan la maintiennent pendant que Dubois opère.

L'accoucheur pouvait songer déjà à faire une application de forceps ; sur le siège, au détroit supérieur, c'est une opération fort malaisée et d'un résultat douteux.Il eut été préférable de poser des lacs,etil est probable qu'on y songea (2). Mais de tous les procédés le meilleur assuré-

1. *Chronique médicale*, 15 avril 1898. D'après le récit de Marco Saint-Hilaire.

Frédric Dubois raconte le même épisode d'une façon un peu différente et probablement moins exacte : « Monsieur Dubois, lui répondit l'empereur, si vous n'étiez pas ici, c'est vous et vous seul que l'on irait chercher. » *Loc. cit.*

2. Le Dr Cabanés, dans le *Cabinet Secret de l'Histoire*, deuxième série, p. 316, a publié une « note prise par le commis des Tuileries lors des couches de Sa Majesté »: « un garçon de garde-robe demanda une jarretière, disant que cela pressait tel-

ment était l'abaissement d'un ou deux membres. C'est cette manœuvre que fit Dubois. Il alla d'abord à la recherche du pied mais n'eut point à faire une version telle que nous l'entendons aujourd'hui, et seulement à dégager les membres inférieurs. Il transforma ainsi le siège complet en un siège décomplété moins volumineux et put se servir du pied pour faire des tractions. La recherche et l'abaissement du membre furent probablement rapides car les témoins n'insistent pas sur ce temps délicat.

« Avant même d'avoir amené les pieds au dehors, Dubois avait reconnu quel était le sexe de l'enfant. Mais plus prudent que Smellie qui, en pareille circonstance, dit-on, avait bercé d'un faux espoir la Cour d'Angleterre, Dubois n'en dit rien et poursuivit son opération (1). »

La descente et le dégagement du tronc se firent sans incident, à 8 h. 3/4 le tronc était entièrement dégagé, mais la tête restait prisonnière !

Ce fut le moment tragique : la dynastie s'arrêtait au détroit supérieur ! (Pajot). Dubois saisit son forceps.

L'impératrice criait sans discontinuer, sanglotait, refusait l'intervention. Malgré les explications de Mme de Montesquiou, elle croyait véritablement que l'on allait la sacrifier (2).

Assurément, l'accoucheur pouvait songer à un procédé plus simple : il pouvait faire des tractions : c'eut été fort

lement que l'on ne pouvait chercher ailleurs.» Sans doute, quelqu'un pensa aux lacs et en fit préparer, mais on ne s'en servit point.

1. Fr. Dubois, *loc. cit.*

2. Fr. Masson, *loc. cit.*, page 126.

dangereux. Il risquait ainsi la compression du cordon, des mouvements inspiratoires prématurés et surtout la deflexion de la tête.

Le forceps est au détroit supérieur tout à fait contre-indiqué dans un bassin très rétréci, mais dans le cas, il s'agissait d'une tête très grosse, ossifiée, incomplètement fléchie et probablement mal orientée. On ne pouvait remédier à ces inconvénients que par une application de forceps, aussi, l'intervention de Dubois est-elle tout à fait légitime, et actuellement les meilleurs accoucheurs ne procéderaient point autrement. Dubois fait lentement son application mais probablement il se contenta de guider et ne fit que très peu de tractions : les témoins n'ont jamais rapporté qu'il tira sur son instrument. Il est plus probable qu'il se contenta de guider la tête et c'est pour cela que la descente fut assez longue. Après vingt-six minutes (1), la tête était dégagée.

Il était 9 h. 1/4 et le travail avait duré au total un peu plus de douze heures. C'est la durée moyenne.

Cependant, l'enfant ne donnait pas de signe de vie, montrant ainsi qu'il commençait à souffrir et que l'intervention était indispensable. Fut-il abandonné sur le tapis (2)? C'est peu probable. La nourrice, Mme Blaise, qui le soutenait pendant que Dubois cherchait ses ciseaux ne l'a sans doute pas posé à terre.

Mais, dans la stupeur générale, personne ne songeait à lui, pas même ses médecins, pas même son père ! Mme de Montesquiou seule essaya de le ranimer : « elle

1. Générale Durand, p. 88.
2. *Id.*

le frotte, lui fait des insufflations bouche à bouche, après sept minutes, il pousse un premier cri (1).

C'est le signal de l'allégresse générale. On constate le sexe : c'est un garçon ; il est très gros, il pèse 9 livres, il est long de vingt pouces.

Aussitôt, du pavillon central des Tuileries des salves éclatent, répétées aux Invalides, puis à Vincennes. Cent-un coups de canons apprennent aux Parisiens la naissance du Roi de Rome et font éclater dans le peuple d'indescriptibles manifestations de joie.

Les princes, les officiers, les ministres se hâtent vers les Tuileries. Les corps constitués s'assemblent pour présenter leurs félicitations officielles. Partout, on s'entretient de l'heureux événement, des incidents qui l'ont marqué, de l'habileté de Dubois. Les professeurs de la Faculté viennent en groupe, revêtus de leur robe et commentent la conduite de l'accoucheur. Quelqu'un remarque les réticences de Chaussier.

— Comment, vous saviez donc que cela se passerait mal ?

— Oh ! oh ! le baron Dubois est un homme de beaucoup trop d'esprit pour laisser les choses se passer toutes seules (2).

1. Une légende créée par Fleury de Chaloulon — qui a commis bien d'autres erreurs — raconte que la commotion et l'ébranlement du premier coup de canon destiné à célébrer sa naissance agirent si fortement sur l'enfant impérial, qu'il reprit ses sens. C'était fait bien avant qu'on ne tirât les salves. (Cité par le Dr Cabanés, *loc. cit.*)

2. Communication orale du professeur Bar.

∴

La récompense de l'empereur ne se fit pas attendre. Il n'est pas exact que soulevant l'enfant aussitôt après sa naissance, il l'ait tendu à l'accoucheur disant : « Baron Dubois, voici votre enfant (1). » Il est peu probable que Dubois, consulté sur ses honoraires, ait répondu : « Sire, beaucoup d'honneur et beaucoup d'argent. » Il était trop habile pour cela.

Mais sauf l'émotion, on n'avait rien à regretter : c'était un garçon et l'impératrice se rétablissait vite Aussi l'empereur fut d'une générosité vraiment impériale.

Dubois avait déjà le traitement fixé par Corvisart : 15.000 francs par an, comme le premier chirurgien. En signant le décret l'empereur avait ajouté de sa main : « et 15.000 francs par accouchement ».

Mais dès le 24 mars, l'intendant général Daru, lui écrivit : « Je m'empresse de vous informer que S. M. l'empereur voulant vous donner une marque de la satisfaction qu'elle a de vos services, vous accorde une gratification de 100.000 francs, et cela indépendamment de 15.000 francs pour lesquels vous êtes porté sur le budget de 1811. » (2)

1. F. Dubois, *loc. cit.*

2. Papiers de famille. Nous ne savons pas si Dubois toucha

En outre, peu de jours après, le 23 avril, Dubois était créé Baron. Bien d'autres avant lui avaient déjà reçu cette marque de faveur : Corvisart, Boyer, Yvan, Larrey, etc. et il n'était pas le premier des Cordeliers à porter écussons.

On lui créa des armoiries (1) dont il ne s'inquiéta guère: il fit faire un cachet mais ne s'en servit guère.

Il prit à l'autre Dubois, dit Sylvius, l'anatomiste du XVIe siècle, une devise un peu païenne mais qui répondait bien à son esprit sceptique : *Bene agere ac lætari.*

Jamais, même aux occasions solennelles, il ne signa baron Dubois comme ne manquait pas de le faire le baron Corvisart. Sur les lettres privées qui lui furent adressées son titre figure rarement, et dans plusieurs exposés de services, il néglige cette nomination honorifique.

intégralement cette somme. A cette époque il entra en possession d'un vaste terrain situé à l'angle actuel des rues Monsieur-le-Prince et Casimir Delavigne, et qui appartenait à l'Etat. Il est possible que la valeur de ce terrain lui fut déduite de l'argent qu'il eut à toucher. En tout cas, il ne reçut pas gratuitement le terrain.

1. Les armoiries de Dubois sont aussi décrites dans un *Manuel du blason* (Pontet, Paris, 1843, p. 173) : « Coupé, au premier parti à dextre de sinople, à la fleur de lotus d'argent ; à semestre des barons officiers de la maison de Sa Majesté; au deuxième d'or, à la louve au naturel, allaitant un enfant de carnation, le tout soutenu d'une terrasse de sinople. »

Le lotus devait rappeler les dangers courus en Égypte et la louve la naissance du roi de Rome

Il est extrêmement probable que la baronnie ne lui fit plaisir que par la dotation qui l'accompagnait.

La sienne était de 4.000 francs. Elle lui fut accordée par le décret du 1er janvier 1812 qui distribuait un grand nombre de faveurs du même genre. Ainsi, Boyer voyait sa dotation passer de 4.000 à 9.000. Bourdois, Yvan, Auvity recevaient 4.000 chacun etc. Toutes ces sommes incessibles et indépendantes des traitements étaient prises sur les revenus des domaines que l'empereur avait confisqués en Illyrie, le plus souvent sur des congrégations religieuses. Chaque bénéficiaire recevait la désignation des immeubles qui lui étaient affectés (1), il en percevait les revenus, sans pouvoir vendre le fond, et le plus souvent sans avoir aucune autorité sur le tenancier. Les propriétaires du reste n'avaient à s'occuper de rien : il y avait

1. Le « fond » de Dubois se composait de 1/120 du revenu des mines de plomb et de calamine de Bleyberg, Raill et Zammor, et des fonderies de layton (*sic*) à Lieutz etc., etc., district de Trieste. Au total 2 000 francs.

Deuxièmement : 3 maisons rurales avec vignes, terres sises dans les communes de Redipuglia etc... un terrain dans la forêt de Ponamitz... etc., d'un revenu total de 1.169 francs.

Troisièmement : En rentes foncières et emphitéotiques dépendant du bureau de Krainburg et portant sur 25 tenanciers nommés... au total. 1.174 francs (plusieurs tenanciers donnaient moins de 1 franc de ferme).

La plupart des bénéficiaires avaient leur fond divisé de la même façon. (*Archives Nationales*. A F VI, 5679, pièce 85.)

dans chaque contrée des régisseurs officiels qui leur faisaient passer leurs revenus.

Dès le 8 avril 1811, Dubois était fait chevalier de la Légion d'honneur, distinction fort recherchée à cette époque et qui s'accompagnait aussi d'un traitement.

Malheureusement, tous ces avantages venaient de l'Empire et tombèrent avec lui.

Aux Cent-Jours, Dubois fut rétabli dans sa charge d'accoucheur de l'impératrice (1), mais n'eût point à s'acquitter de son éphémère fonction et la perdit aussitôt.

Quant à la dotation, il la toucha en entier en 1812 seulement (2). En 1813 et 1814 il en reçut une très petite partie. Après 1815, et jusqu'en 1819 il essaya de négocier avec les autorités autrichiennes qui ne reconnaissaient pas les confiscations faites par les Français. L'ambassade lui répondit plutôt ironiquement de montrer ses titres de vente et qu'on ferait droit à ses réclamations s'il avait fait un achat véritable (3).

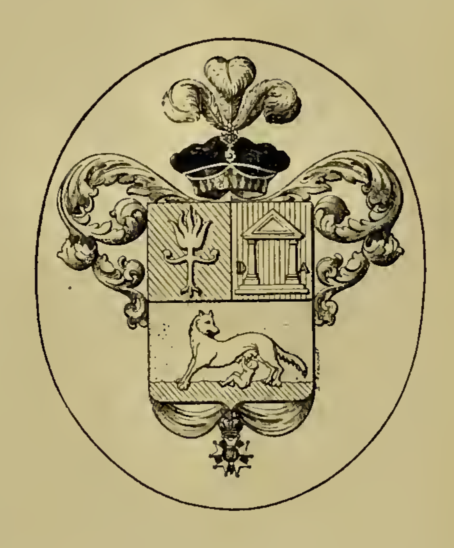
1. Le décret porte la date du 11 mars. Mais c'est ce jour-là que l'empereur au retour de l'île de l'Elbe entra à Lyon. Il avait bien à ce moment des soucis plus pressants et il est probable que le décret ne fut signé qu'au moment où il fut transmis le 28 avril. (Lettre de Corvisart, papier de famille.)

2. Il eut à payer en cinq annuités 434 fr. 10 de droits de chancellerie pour sa baronnie et 868 fr. 75 d'enregistrement pour sa dotation.

3. Papier de famille. Lettre de l'ambassade d'Autriche au notaire Durray, du 14 mars 1819.

Heureusement Louis XVIII compensait toutes choses. Il accorda des titres sur l'État français aux anciens bénéficiaires et l'accoucheur de l'impératrice reçut en 1819, une rente de 1.000 francs.

Ce fut pendant plusieurs années la seule compensation de tous ses traitements. Jamais cependant il ne chercha à reprendre ses charges par la faveur du gouvernement nouveau et sous les Bourbons, Dubois resta fidèle à l'Empire.



Les armoiries du Baron Dubois
(*d'après un cachet*).

CHAPITRE X

DUBOIS SOUS LA RESTAURATION

I. — *La Faculté de Médecine et la Restauration.*
II. — *La Fondation de l'Académie de Médecine.*
III. — *La Mort du duc de Berry.*
IV. — *La Fermeture de la Faculté.*
V. — *La Clientèle de Dubois.*

Les procès-verbaux de l'Assemblée des professeurs sont tout à fait insuffisants à raconter l'histoire de la Faculté. On connaîtrait bien mal les événements si complexes du début du siècle dernier si l'on se bornait à leur lecture.

A ses réunions, la Faculté ne faisait pas de politique : elle en ressentait cependant les violents contre-coups et jamais peut-être ils n'eurent autant d'influence sur ses destinées. On lui doit cette justice qu'elle eut pour tous les régimes une même déférence, également éloignée de la flatterie et de l'opposition.

Sous l'Empire, c'est à peine si nous trouvons dans les procès-verbaux une ou deux fois le nom de l'empereur : Le buste de S. M. l'empereur acquis par l'École, ayant

été placé dans la salle d'assemblée des professeurs, elle arrête qu'il en sera fait mention dans le procès-verbal en témoignage du respect et des sentiments d'amour et de reconnaissance qu'elle voue (*sic*) au chef de l'État (1). » C'est là l'unique marque d'adulation.

Les plus grands événements se déroulent sans que la Faculté semble y prendre garde. Le 21 octobre 1813, en entrant en séance, les professeurs apprennent le désastre de Leipsig. On délibère sur les objets habituels. Puis l'on décide d'équiper les trois chevaux que l'on vient d'offrir à l'armée. Cela nécessitera une retenue de 24 fr. 95 sur le traitement de chaque professeur.

De la campagne de France, pas un mot, sauf quelques décisions de détail imposées par les circonstances. Rien de la capitulation de Paris.

Mais, dès le 14 avril 1814, huit jours après l'abdication de Fontainebleau, tous les professeurs « spontanément réunis » donnent leur adhésion aux actes du gouvernement. Ils signent une adresse à l'occasion « du retour en France de la famille auguste de leur ancien souverain. » Elle est portée par le doyen, le secrétaire auquel est adjoint M. Pelletan.

Aux Cent-Jours, on se presse moins encore. Les professeurs ont plus à perdre qu'à gagner de la guerre inévitable et leur adhésion est lente. Trois lettres successives (2) réclament au doyen le serment obligatoire. Le 18 mai

1. *Comptes rendus de l'assemblée des professeurs*, 29 messidor an XIII.

2. *Archives de la Faculté*. Lettres du ministre de l'Instruction publique adressées au doyen les 3 et 20 avril et 5 mai 1815

Percy et Desgenettes partent pour l'armée. Il en est fait mention sans réflexions.

Au nouveau bouleversement qui suit Waterloo, la Faculté attend un mois avant de présenter au Gouvernement restauré l'expression de son dévouement(1). Elle ne montre pas d'empressement, cela est certain, mais encore moins d'hostilité.

Les professeurs, pour la plupart ne sont pas royalistes, mais après les effroyables catastrophes des années précédentes, ils aspirent comme tout le monde au calme d'un règne tranquille. Si leurs préférences ne sont pas pour la Monarchie, du moins ils l'acceptent sans arrière-pensée et sont prêts à la servir loyalement.

Parmi les élèves, il y a bien quelques cris séditieux, des placards offensants, un drapeau tricolore que l'on déploie un jour dans l'amphithéâtre (2). Mais tout cela n'est pas bien grave et un gouvernement habile pourrait facilement l'ignorer.

Au lieu de cela, lettres sur lettres viennent ordonner au doyen de surveiller les élèves, de désigner les opposants, d'empêcher les réunions. Le préfet de police, comte Anglés, souligne sans cesse et aggrave l'opposition des étudiants (3). On exige un nouveau serment des profes-

1. *Procès-verbaux de l'assemblée des professeurs.*

2. Cet incident qui eut lieu pendant un examen et malgré les professeurs occasionna bien quelques troubles mais il fut aggravé par la polémique qui suivit : ainsi le Mémoire en réponse à un écrit anonyme. — Non signé lui-même et probablement du doyen Leroux. Bibliothèque hist. de la V. de P., n° 5571, 26 pages.

3. *Chronique médicale*, 1906, page 15.

seurs, on surveille leur conduite politique. Les journaux officieux attaquent les fidèles de l'Empire.

De minimes incidents augmentent la défiance réciproque. Petit à petit les relations se tendent entre le gouvernement et la Faculté. Le corps professorat fait de très notables efforts pour rester neutre dans les rancunes de la Terreur Blanche. Peine perdue. Déjà si l'on n'est pas violemment avec le gouvernement restauré, on est attaqué par les « ultra ».

Le roi Louis XVIII heureusement est moins royaliste que son entourage. Il est plus habile. Il connaît la force des mots et l'influence de la manière. Il a l'expérience des hommes et des révolutions ; son tact éloigne les crises inévitables. Mais sa situation est terriblement embarrassée.

Tous conspirent contre lui : les jacobins qui le craignent, les bonapartistes qui le bafouent, les orléanistes qui se groupent déjà, les royalistes qui le taxent d'ingratitude.

Les partis sont tellement tranchés qu'entre eux, il n'y a pas de juste milieu. Le roi s'appuie tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre, et ne pouvant compter sur personne, il montre un jour sa clémence et le lendemain sa colère.

De là les oscillations constantes de sa politique. Ses sujets eux-mêmes ne sont pas plus fermes dans leurs opinions. Tel ministre a servi tous les gouvernements, tel autre les a tous trahis, et dans l'instabilité perpétuelle des régimes les caractères les plus droits ne savent où aller.

Dubois qui fut bonapartiste regrette l'Empire et c'est sa seule conviction. Il hésite sur sa conduite politique. Son esprit plébéien, ses rancunes de vieux Cordelier, sa

fidélité à l'Empire, l'éloignent du trône. Son respect de l'autorité, son amour de l'ordre, son intérêt aussi le rapprochent des Tuileries. Pendant la Restauration, il reste indécis, guidé par la circonstance présente, le dernier incident ou les dispositions de la Cour. Quinze ans, dans les variations de la politique, sa vie officielle est une suite, un mélange plutôt de disgrâces et de faveurs. On l'éloigne, on le consulte, on le décore, on le révoque, on le rappelle, et tout cela sans cause, sans but et d'une façon qui serait incompréhensible si nous ne connaissions ses propres hésitations et la situation précaire de la Monarchie.

* * *

Au moment de la Terreur Blanche, la Faculté put éviter tout incident et l'on ne révoqua aucun professeur. Dubois garda donc sa chaire de clinique chirurgicale et resta professeur d'accouchement à l'École des Sages-Femmes.

Mais les fonctions honorifiques dont beaucoup de professeurs avaient été revêtus sous l'Empire, furent supprimées ainsi que les traitements qui les accompagnaient. C'était là un grave sujet de mécontentement mais dont personne ne se plaignit ouvertement.

Pendant quelques mois, Dubois ne garda en fait de distinction, absolument que son titre de baron.

Les décorations de la légion d'honneur avaient été momentanément supprimées. Elles furent rendues petit à petit. Le 16 décembre 1817, Dubois reçut la croix de Chevalier que déjà Napoléon lui avait donnée. Ce n'était donc

pour lui qu'une restitution et cela changeait seulement l'effigie et le brevet, pour lequel une retenue de 10 francs était faite « pour frais de confection ».

Plus tard, en 1819, le 8 décembre, il fut Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Cet ordre, fort ancien, datait de Louis XI, mais il avait été remis en honneur en novembre 1816, pour servir de monnaie à l'Ordre du Saint-Esprit, destiné lui-même à concurrencer la Légion d'Honneur.

L'Ordre de Saint-Michel devait être donné « à des Français qui se distinguent dans les lettres, les sciences et les arts », il était donc fort analogue aux décorations académiques actuelles. Malgré l'éclat des réunions de l'Ordre et la magnificence des insignes (1), la distinction resta peu recherchée.

Pour faire véritablement partie de l'Ordre et en porter la croix, il fallait, en réunion solennelle, le jour de la Saint-Michel, prêter un serment de fidélité au roi. Dubois n'eut pas le temps d'assister à la réunion, la première année. L'année suivante, il fut absent de Paris. La troisième il était malade. C'est seulement huit ans après sa nomination, le 29 septembre 1827, qu'il put prêter le serment exigé. Du reste, il n'était pas le seul Chevalier *in*

1. « La décoration consiste en une croix d'or à huit pointes émaillées de blanc, cantonnées de quatre fleurs de lis d'or chargées en cœur d'un saint Michel foulant aux pieds le dragon, le tout de couleur naturelle. Les Chevaliers portent sur leur veste un grand ruban de soie noire, moirée, passée de l'épaule droite au côté gauche, auquel est attaché la croix de l'Ordre. » (*Ordres royaux*, brochure in-8, 26 pages, Paris, 1827, chez Guyot.)

partibus. Dans le même cas étaient Vauquelin, Richerand, Pariset et vingt autres savants décorés malgré eux.

En principe, le gouvernement de la Restauration était favorable aux savants, il faisait plus que les décorer, et maintes fois, il favorisa utilement les progrès des sciences. Ce qu'il combattait, c'étaient les idées libérales que l'on affectait alors d'appeler le progrès et que l'on mettait hypocritement sous le couvert de la science.

Le roi Louis XVIII créa plusieurs institutions véritablement utiles. Dès son retour, en 1814, il avait fait étudier l'idée d'un groupement des médecins les plus réputés. Le projet n'aboutit pas, mais en 1820, le roi fonda l'Académie de Médecine.

A vrai dire, il ne s'agissait pas tout à fait d'une fondation, mais plutôt d'une restauration, puisqu'il avait existé une et même deux Académies sous l'ancien régime : la Société Royale de Médecine et l'Académie de Chirurgie. Elles avaient été détruites par un décret de la Convention mais s'étaient bientôt fusionnées et reformées.

Pendant longtemps, il exista même deux groupements parallèles : la Société de Médecine et la Société de l'École de Médecine.

La Société de Médecine, dont l'histoire a été faite par son secrétaire Sedillot dans un livre devenu rare(1), était la plus vivante de ces sociétés. Elle s'était créée pour ainsi dire spontanément vers la fin de 1795, par la réunion

1. *Histoire de la Société de médecine*, par Sedillot, in-octavo, 114 pages. Paris, 1817. Bibliothèque de la Faculté de Médecine, n° 90.046. C'est là que nous avons puisé tous les renseignements qui suivent.

des membres des anciennes sociétés et sans que l'on puisse dire au juste à qui revient l'initiative du groupement. La première réunion régulière eut lieu le 22 mars 1796.

Le nombre des membres était fixé à 100, mais dès la première réunion il y en eut 120, parmi lesquels Andry, Baudelocque, Cadet de Vaux, Chaussier, Portal, Sue, Vauquelin, etc. Dubois en fit partie dès le début (1).

La Société s'appela d'abord Société de Santé. Dans la séance du 15 février 1797, elle adopta définitivement le nom de Société de Médecine « comme plus correct et convenant mieux à la nature de ses travaux ».

Le but de la Société était de « rassembler les connaissances éparses, de recueillir de nouvelles découvertes, d'éclairer et de fixer les nouvelles doctrines en soumettant les faits à l'analyse et à la discussion ».

Les réunions avaient lieu à l'Hôtel de Ville et furent toujours fort intéressantes. Les comptes rendus en furent toujours exactement publiés et forment un ensemble de 60 volumes.

Par contre, la Société de l'École de Médecine, organe officiel créé par un arrêté du 18 fructidor an VIII (5 septembre 1800) était terne et inactive. Cette assemblée était formée uniquement de certains professeurs de la Faculté désignés à cet effet. C'était plutôt une sorte de Comité consultatif d'Hygiène et de Médecine légale auquel le pouvoir faisait appel mais qui n'avait pas d'ardeur scientifique. Son bulletin qui constitua sept volumes en huit ans

1. Il reçut le 11 avril 1796 le brevet que la Société délivrait à ses membres et dont nous donnons le fac-simile ci-contre.

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

SOCIÉTÉ DE SANTÉ DE PARIS.

Séance du 22 Germinal an 6

La Société admet le Citoyen *Dubois*, Antoine.
au nombre de ses Membres

Desessartz, Président

La Gruey, Nouvelle-Chaumery, Secrétaires

Sédillot, Secrétaire-Général.

semble étranger au grand mouvement d'idées qui agitait alors les esprits (1).

Elle tenait ses réunions dans les mêmes locaux que l'Assemblée des professeurs, et les comptes rendus de celle-ci parlent de temps à autre des questions qui y furent agitées. Dubois présenta une tumeur du cou, un bec de lièvre opéré, un monstre double et fit quelques rapports. Mais petit à petit, la Société de l'École de Médecine tomba dans l'oubli, et nous ne savons pas si elle se réunissait encore, du moins dans son but primitif, lorsque ses membres devinrent académiciens.

L'Académie de Médecine (2) fut créée par ordonnance du 20 décembre 1820. Les considérants étaient presque exactement copiés sur ceux qu'avait rédigés Vicq d'Azyr en 1776 pour la création de la Société Royale de Médecine : répondre aux demandes du gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique, les épidémies, les épizooties, les remèdes nouveaux, etc.

Une seconde ordonnance du 27 décembre 1820 nomma une partie des membres. Il devait y avoir 85 titulaires mais tous ne furent pas nommés de suite. Dubois qui faisait partie des deux sociétés préexistantes fut nécessairement de la première promotion. Il semble du reste que le pouvoir n'ait point apporté de partialité : ainsi furent nommés Chaussier, Yvan, Beclard qui n'étaient certes pas choisis pour leur royalisme. Les places vacantes furent



1. Dr Triaire. *Récamier et ses contemporains*, p. 177.

2. Un abrégé de l'histoire de l'Académie est fait dans l'*Annuaire* pour 1848. C'est là que nous avons pris les renseignements qui suivent.

pourvues au début de février 1821 et les choix furent également excellents. Cependant Larrey ne fut nommé que plus tard, après la mort de Hallé le 16 avril 1823.

L'Académie était, au début, partagée en trois sections tout à fait indépendantes : celle de médecine qui avait 45 membres, celle de chirurgie avec 25 et celle de pharmacie avec 15.

C'est seulement après des tentatives de schisme — imputables à Richerand — entre les sections de médecine et de chirurgie qu'une ordonnance du 28 octobre 1829 ramena à 60 le nombre des membres de l'Académie. Ceux-ci furent divisés en onze sections délibérant en réunions plénières.

Les séances de la section de chirurgie étaient consacrées aux discussions des questions proposées le plus souvent par les membres eux-mêmes. Dubois prenait souvent la parole, et grâce à son énorme expérience, ses conclusions faisaient autorité. Il fit plusieurs communications et surtout des présentations de malades. Notamment, un hémiplégique par enfoncement du temporal, guéri par une large trépanation (séance du 27 mars 1823), une femme très rachitique enceinte de sept mois et qui subit peu après l'opération césarienne (15 janvier 1824) (1), un fœtus resté sept ans dans le sein de sa mère, dans une poche à côté de l'utérus. Il était transformé en une matière adipocireuse analogue au gras de cadavre (11 mars 1824). Dubois fit en outre plusieurs rapports sur les procédés de Civiale

1. Paul Dubois a donné l'observation de cette malade qui mourut ainsi que son enfant, peu de jours après l'opération (*Archives de Médecine*, t. IV, page 475).

pour la lithotritie et ses querelles avec Leroy pour la priorité de l'invention (1824 et 25, *passim*).

En entrant à l'Académie, Dubois avait 65 ans, il avait fourni déjà une longue carrière et jouissait d'une autorité considérable. Aussi fut-il presque constamment dans les dignitaires de l'assemblée.

Les fonctions présidentielles étaient données à l'élection, sauf la présidence d'honneur réservée au premier médecin du roi, à ce moment Portal. Il y avait un président et un vice-président annuel pour les assemblées générales trimestrielles et chaque section avait en outre son bureau particulier.

Dubois fut vice-président de la section de chirurgie la première et la seconde année. Distel, chirurgien du roi, était le président. En 1823 et 24, il devint le président, suppléé par Deneux la première année seulement. En 1827, il fut le président annuel des assemblées générales, il en fut encore le vice-président en 1830 et 31. Mais après 1832, vieux, malade et retiré de tout, il ne fit plus partie des bureaux et cessa même de venir à l'Académie.

Après sa mort, il fut remplacé le 10 août 1838 par Lecanu, mais c'est seulement le 11 décembre 1849 que Frédéric Dubois (d'Amiens) prononça le magnifique éloge où nous avons souvent puisé nos documents.

Longtemps avant de quitter l'Académie, Ant. Dubois avait eu la joie d'y voir entrer son fils Paul, associé dès le 16 avril 1823, son élève et ami Ribbes, ses gendres Béclard, Ferrus, Cadet de Gassicourt et Richard, tous recommandés par leurs talents et leurs travaux scientifiques.

∴

Depuis la fin de l'Empire, Dubois n'allait plus aux Tuileries, où ne l'appelait aucun service. Deneux était maintenant l'accoucheur royal bien qu'il n'eût encore aucun poste officiel. Un événement des plus malheureux vint mettre l'accoucheur de l'impératrice en relations avec la famille royale.

Dans la soirée du 13 février 1820, vers 10 h. 50, le duc de Berry fut frappé d'un coup de poignard. Il sortait à cet instant de l'Opéra situé rue Rameau.

Aussitôt, on s'empresse, on court, on cherche un médecin, on ne parvient à rencontrer ni M. Tartra ni M. Dausse, chirurgiens honoraires et de fondation pour le service du théâtre (1). On appelle au plus vite le Dr Drogart qui demeurait précisément dans la rue Rameau (2) et arrive de suite.

Le prince avait une plaie pénétrante de la partie supérieure latérale droite de la poitrine, qui saignait peu mais on pouvait redouter une hémorragie interne. Cependant M. Drogart saigne le blessé au bras, puis à l'autre bras, puis comme ces deux saignées n'ont donné que quelques grammes de sang, il le saigne au pied (3).

A 11 h. 1/2 Bougon, le chirurgien ordinaire du prince, vient le soigner et n'hésite pas à sucer la plaie que l'on croyait empoisonnée. Il fait donner un bain de pieds et poser des sangsues. Dupuytren que le duc de Maillé est allé chercher arrive à son tour. Le célèbre chirurgien

1. Dr Cabanès, *Les indiscrétions de l'histoire*, 3e série, p. 869.
2. Hapdé. *Relation historique des événements de la nuit du 13 février*, Paris, 1820 chez Dentu in-8°, 16 pages.
3. Dr Cabanès, *loc. cit.*, p. 873.

songe à lier le vaisseau qui saigne, il débride la plaie, y introduit le doigt, mais ne trouvant point l'origine du sang, il interrompt son opération.

A 2 heures du matin, arrivent Dubois et Roux « dont les noms dispensent de vanter les mérites ». « Tous les chirurgiens se réunissaient autour de lui (Dubois) pour le consulter (1). » Il fait immédiatement enlever les sangsues,« Au lieu de tirer du sang, j'en mettrai si je le pouvais, dit-il (2). »

Aussitôt, une nouvelle consultation a lieu. C'est la seconde de la soirée. Le pouls baisse de plus en plus, le blessé est horriblement pâle, il respire à peine. Il est évident que tous les traitements sont inutiles. On repousse les révulsifs, les sangsues, la saignée. On décide « qu'on observerait avec attention les symptômes du mal ».

Le roi que l'on a réveillé arrive fort alarmé. Voulant une réponse immédiate et devant le prince, il s'adresse en latin à Dupuytren. Celui-ci ne répond pas. « Ce n'est point qu'il n'eut pas assez de latin pour comprendre une phrase mais répondre précisément, sans indiscrétion ni solécisme, c'était là le point difficile. Ce fut Antoine Dubois qui répondit avec ce laconisme et cette justesse qui furent comme le cachet de toute sa vie (3). »

1. Hapdé, *loc. cit.* Nous ne savons point qui avait appelé ces chirurgiens. Il est possible que dans l'affolement du premier moment, les témoins soient partis au hasard et sans ordre précis chez tous les chirurgiens réputés.

2. Duc Decazes. Cité par P. Ménière dans : *Journal de la captivité de la duchesse de Berry*, t. I, p. 87.

3. Bourdon. *Les illustres médecins et naturalistes*, p. 423 (Cité par le Dr Cabanes.)

— « Superest ne spes aliqua salutis? avait dit le roi.

— Necem sine solutum (1) » répondit Dubois.

La réponse était exacte et précise, peut-être était-elle un peu brusque.

A l'entrée du roi, Dubois très chauve avait retiré la petite calotte de soie noire qu'il portait constamment (2). Il la remit et s'approcha du lit. « Quelle est cette personne, dit le prince, avec un mouvement d'effroi très marqué. On la lui nomma. Il détourna son regard et se tut. »

Comme on était en hiver et que vers le matin, plus de dix médecins entouraient le blessé, Dubois s'en fut auprès du feu, s'assit et se chauffa. Très certainement, son attitude à ce moment n'était pas d'un calme affecté. Devant cette agonie d'un prince jeune, brillant, l'espoir de sa famille, Dubois était certainement attristé. Mais n'étant pas courtisan, il ne crut pas nécessaire de manifester sa douleur par des lamentations et des cris et cela fut remarqué de la duchesse de Berry qui ne devait point l'oublier (3).

Active, entreprenante, courageuse et bientôt mère de

1. Reste-t-il encore quelque espoir de salut ?
— La mort sans retard.
(Communication orale de M. Bazenerye.)

2. Roullet. *Récit historique de l'assassinat du duc de Berry.*

3. Le duc Decaze qui était présent, dit que Dubois aurait bien pu courir la chance d'un rhume de cerveau mais qu'il n'alla point se chauffer attendu que la cheminée était fort loin du lit. « Il n'y eut aucun procédé blessant de la part de M. Dubois. Seulement sa gravité sévère contrastait avec la folie des personnes à démonstration qui entouraient la famille royale à ce moment. Cité dans le journal de P. Ménière, t. I, p. 87.

l'héritier du trône, la duchesse de Berry avait sur le gouvernement une influence considérable. Elle dirigeait le roi, et seule imposait ses volontés aux familiers de la Cour. Après l'assassinat de son mari, elle eut une haine terrible pour les idées libérales et les pourchassa partout. La tolérance qui avait suivi la Terreur blanche fit place de nouveau à la répression impitoyable. La Faculté elle-même se ressentit de la nouvelle orientation qui ne fut pas étrangère à sa fermeture.

Quant à Dubois, maintes circonstances lui prouvèrent l'hostilité persistante de la duchesse et près de quinze ans plus tard, déchue, emprisonnée, trahie, elle disait encore : « Oh ne me parlez pas de Dubois ! Je l'ai en horreur depuis un jour bien malheureux pour moi. Je ne lui ai jamais pardonné sa froideur, son insouciance (1)... »

⁂

Depuis le début de la Restauration, la Faculté était l'objet de la suspicion du pouvoir. Elle était suspecte non pas tant à cause de l'esprit libéral de ses professeurs qui évitaient tout incident, que par ses origines mêmes qui la rattachaient à la Révolution, par son enseignement matérialiste, et l'opposition constante de ses élèves. Elle était condamnée d'avance comme étant un organisme nouveau. Dès leur retour, les émigrés qui, dit-on, n'avaient rien appris et rien oublié, cherchèrent à ramener la Faculté de Médecine à son ancienne organisation.

1. Journal de P. Ménière, *loc. cit.*

Dès le 9 novembre 1815, le roi « frappé des nombreux abus que les lois révolutionnaires ont introduits dans l'art de guérir » décida la formation d'une commission d'enquête sur l'enseignement médical. Le 8 mai 1816, le secrétaire de la commission Marquais, obscur chirurgien de la Charité, présenta un rapport tel qu'on le demandait (1).

« Les ennemis de la Royauté et par conséquent de l'ordre et du bonheur public ont supprimé la division de la médecine et de la chirurgie » (page 2). La commission par 8 voix sur 14 décide de revenir à l'ancien état de chose.

Le médecin, en effet, « n'a pas besoin d'être un profond anatomiste ». Quant aux chirurgiens, ils ne doivent pas soigner les affections internes. « La Faculté prétend qu'il y aurait la plus grande inconséquence à mettre à la tête d'un hôpital un Pelletan, un Dubois, un Boyer et que personne ne réclame leurs soins pour une maladie grave » (page 7).

Autrefois, Dubois avait fait un rapport (2) au Conseil des Cinq-Cents pour montrer quels puissants motifs rendaient nécessaire l'unité de l'enseignement. Aussi ne faisait-il pas partie de la commission qui devait ramener la Faculté à ses erreurs anciennes. Il ne put pas protester ouvertement. Heureusement dans la minorité de la Commission se trouvait Dupuytren. C'était un royaliste ardent et un professeur éclairé. Il vit le danger, et de sa propre

1. Rapport de Marquais, secrétaire de la Commission, etc. Paris, 1816. — *Bibliothèque historique de la Ville de Paris.* Recueil de pièces, n° 5571.

2. *Archives de la Faculté.* Rapport du 25 fructidor an V.

autorité fit un rapport (1) tout à fait contraire à celui de Marquais, et combattant vivement l'avis de la majorité. Il s'écria en terminant: « Il est des voix qui se comptent, il en est qui se pèsent ! »

Cette phrase —peut-être — et le rapport à coup sûr arrêtèrent les projets de Marquais et pendant quelque temps, la Faculté ne fut plus inquiétée. Son épuration cependant était décidée et devait nécessairement avoir lieu.

Après la mort du duc de Berry on se décida à pourchasser énergiquement les idées libérales. Mgr de Frayssinous fut nommé grand maître de l'Université. C'était montrer l'influence que prenait le clergé dans l'enseignement supérieur et ce choix fut considéré comme un défi. On l'accentua encore en nommant l'abbé Nicolle recteur de l'Académie de Paris.

Dès lors, les hostilités furent engagées.

Les professeurs eussent peut-être évité la crise par leur prudence, mais les élèves la précipitèrent par leur fougue. Les étudiants faisaient alors presque tous partie des sociétés secrètes et c'étaient eux les pires ennemis du régime. Ils étaient de toutes les manifestations, de toutes les échauffourées et cependant la police n'arrivait jamais à les prendre en flagrant délit.

C'étaient eux que l'on voulait atteindre en frappant les professeurs réputés favorables à cet état d'esprit. Un incident, banal en lui-même, fit éclater la colère gouver-

1. Dupuytren. *Mémoire et plan d'organisation pour l'enseignement de la médecine et de la chirurgie.* Même recueil de pièces, n° 5571.

nementale et fournit l'occasion cherchée de fermer la Faculté. Ce coup de force n'a pas eu sur la vie de l'École une influence bien grande et quelques années après, la Monarchie de juillet vint en réparer les injustices. Mais à son époque il eut un retentissement considérable et il constitue dans l'Histoire de la faculté un des épisodes les plus curieux.

Il est bien connu depuis que le Dr Saintignon a exhumé des *Archives Nationales* les rapports de police inédits avant lui, et c'est à son intéressant récit (1) que nous puisons l'histoire de cet événement.

Le 18 novembre 1822, la Faculté était réunie pour la séance annuelle de rentrée et de distribution de prix. L'abbé Nicolle, recteur de l'Académie, présidait la cérémonie. Il était fort impopulaire, aussi bien avant son arrivée le « chahut » battait son plein. L'amphithéâtre et les couloirs étaient bondés et déjà le mot d'ordre avait circulé, on devait conspuer le recteur.

Cependant malgré les cris, les sifflets et les protestations, l'abbé Nicolle fit son entrée et put tant bien que mal arriver au terme d'une courte allocution. Desgenette se leva pour faire le discours d'usage. C'était l'éloge funèbre de Hallé qui était décédé dans l'année. Desgenette était aimé des élèves et le début du discours fut écouté dans un silence relatif. Mais vers la fin, il fit allusion aux sentiments religieux du professeur décédé : « Nous croirions manquer à la mémoire de M. Hallé et

1. Dr Saintignon. *Laënnec, sa vie, son œuvre* Thèse de Paris, 1904.

vous auriez le droit de me traiter comme un lâche si j'appréhendais de dire hautement ici que M. Hallé eut des sentiments de religion aussi sincères que profonds... et comme il se croyait sans mission pour amener les autres à ses opinions, il se borna à prêcher d'exemple. » Cette dernière phrase déchaîna une véritable tempête de bravos, de cris et de sifflets; elle froissa gravement l'abbé Nicolle qui y vit une allusion directe.

La séance fut levée dans un tumulte indescriptible, et le recteur s'en fut avec peine, bousculé jusqu'à sa voiture et poursuivi aux cris de: « A bas Nicolle! A bas Nicolle!! »

Les professeurs s'en furent aussitôt expliquer au recteur que des étrangers — naturellement — s'étaient introduits avec de fausses cartes qu'on lui montra.

En d'autres temps, l'événement aurait pu s'arranger, mais c'était une occasion trop favorable d'épurer la Faculté. Le soir même, le recteur adressa son rapport à Mgr de Frayssinous.

Le lendemain il y eut enquête du Conseil académique et de la police, et trois jours après, le 21 novembre 1822, une ordonnance royale supprimait purement et simplement la Faculté.

Les considérants de l'ordonnance disaient clairement que cette mesure était prise à cause des principes pernicieux de certains professeurs et de l'indulgence excessive des autres. Quelques protestations s'élevèrent, elles restèrent isolées et ne servirent à rien et les élèves furent forcés d'interrompre leurs études ou de partir pour Strasbourg et Montpellier.

La Faculté resta fermée pendant quatre mois, et lorsqu'elle se rouvrit, onze professeurs nouveaux étaient désignés et remplaçaient autant d'anciens maîtres nommés professeurs honoraires. Les révoqués étaient : de Jussieu, Vauquelin, Pelletan père dont le fils recevait une chaire, Deyeux, Pinel, Desgenettes, Chaussier, Lallement, Leroux, Moreau et Dubois. Celui-ci était remplacé par Bougon ; on n'oubliait pas qu'il avait sucé la blessure du duc de Berry et qu'il avait accompagné la famille royale en exil. C'était un praticien expérimenté, un caractère droit, élevé, mais qui n'avait ni l'habitude de l'enseignement ni les qualités d'un professeur. Ses leçons de la clinique de perfectionnement eurent un succès médiocre.

La chaire d'accouchement fut modifiée. Desormaux qui en était auparavant le suppléant reçut la chaire nouvelle de maladies des femmes en couches, et comme le bon Deneux eût été tout à fait incapable de faire un cours, on récompensa sa fidélité par la création d'une chaire de clinique d'accouchement dont il fut le titulaire. Mais on ne créa pas la clinique, ce qui donna au professeur l'avantage de ne pas montrer ses talents.

C'est par cette même ordonnance que Laënnec entra à la Faculté. Il fut choisi, assurément, plus pour ses opinions religieuses que pour sa haute valeur scientifique, et cette circonstance malheureuse lui valut l'hostilité persistante des étudiants.

Landré Beauvais, qui remplaçait Le Roux, devint aussitôt le doyen de la Faculté et celle-ci reprit le cours de ses travaux. Mais elle était dépouillée pour plusieurs années

du prestige de ses maîtres, de l'affection et du respect de ses élèves.

*
* *

Lorsqu'il fut professeur honoraire, Dubois ne put pas réclamer plus que les autres révoqués. L'autorité était contre eux et, malgré l'inamovibilité des chaires, aucune juridiction n'eût été compétente.

Dubois cependant ne se résigna pas. Dans maintes lettres, il exprime le chagrin que lui causa cette révocation. Elle était uniquement politique et n'avait certes rien de déshonorant, mais il regrettait son Hospice des Cliniques, ce cher hospice qu'il avait habité pendant vingt ans, qu'il fréquentait chaque matin depuis bientôt un demi-siècle, là où il avait ses habitudes, ses élèves et ses succès. C'était une plaie toujours saignante que cette révocation. Après vingt-neuf ans de professorat à la clinique, il était en pleine force, en pleine activité. Il était « honteux et amoindri » de sa révocation. Il devait, sans doute, être aussi un peu colère, mais il ne le montrait pas. Il fallait alors ne pas trop manifester des opinions adverses, et forcément, Dubois garda le silence. Il put ainsi rester le chirurgien de la Maison de Santé dont il faisait le succès, et garder sa chaire de professeur acoucheur de la Maternité qu'il affectionnait plus encore et où il s'était acquis un si grand prestige.

Ces deux fonctions absorbaient déjà une partie de son inlassable activité, en outre, il avait à cette époque une brillante clientèle. Pendant l'été 1824, il faisait quoti-

diennement en moyenne dix-huit consultations ou visites. Nous avons retrouvé le très curieux petit carnet où il notait chaque jour ses diverses occupations. Il n'inscrivait pas le nom du malade mais la particularité qui devait le lui rappeler, et d'une façon généralement pas banale. Ainsi « la dame ennuyeuse et flatteuse », « le malheureux réfugié espagnol », « un beau garçon, homme d'affaires qui a une gonorrhée, il est habitué à cela ». « Le Monsieur de Lyon qui a des morpions. » « Le frère de Gudin du tableau. Il conduit une femme qui a la gâle qu'elle a prise avec un chien de chasse que Gudin lui avait donné à garder. » « Une belle dame qui a un mari militaire et un écoulement, il est gonorrhéique. » « Une ci-devant jolie femme qui me paraît fort coquette, elle a la crainte d'avoir été rendue malade par un jeune homme qui l'aime beaucoup, dit-elle mais qui aime aussi les petites danseuses. Elle n'a rien. »

Comme les diagnostics sont souvent notés sur le carnet il est facile de se rendre compte de la fréquence relative des maladies que voyait alors le chirurgien. C'est habituellement des affections chirurgicales, beaucoup de hernies, des tumeurs, des lésions articulaires, assez souvent des affections vénériennes et des troubles oculaires. Il y a très peu de consultations d'obstétrique, mais par contre une fois sur quatre ou cinq des affections tout à fait différentes de la pathologie externe : de nombreuses gastrites, de la tuberculose pulmonaire, des sciatiques et quelques maladies mentales, ainsi « la femme d'un peintre vient me consulter pour sa fille qui a vingt ans, elle est fanatisée par un jeune confes-

seur, elle se trouve mal quand il ne vient pas, devient folle, etc. » Enfin le « tapeur » déjà n'était pas rare, ainsi « un Polonais qui se dit ex-officier de santé. C'est un faucheur. Je lui donne et m'en débarrasse. »

Souvent, il y a des consultations par lettre ou avec un confrère, et quelquefois des observations sur celui-ci. J'ai vu « M. Peters, un ami du duc Decazes pour gastro-entérite fort ancienne (20 ans). Il a une consultation de Broussais. Je l'ai trouvé fort sage, fort raisonnable. »

Les clients sont de toutes conditions sociales, Dubois est charitable aux humbles et les soigne volontiers. Il vient beaucoup de compatriotes de situations très modestes et leur lieu d'origine est toujours noté avec précision.

Le chirurgien est également appelé dans les plus opulentes maisons : chez le duc de la Rochefoucault, qui est un de ses amis, chez le duc Decaze, chez le baron Louis le financier et surtout dans la famille impériale qui lui conserve son titre de chirurgien consultant de l'empereur. Il soigne le roi Jérôme, Louis l'ex-roi de Hollande qui se croit atteint de la même maladie que son père et lui remet le procès-verbal qu'ont donné les quatre médecins de Montpellier chargés de faire l'autopsie de celui-ci (1).

Il donne des consultations par lettre à la femme de l'ex-roi d'Espagne, Joseph, qui sous le nom de comtesse de Survilliers habitait près de Chantilly. La comtesse avait, — comme Dubois — de la lithiase rénale et le chirurgien lui expliqua que l'hygiène seule influe sur cette

1. Nous avons retrouvé dans les papiers de Dubois un des originaux du procès-verbal de cette autopsie que nous croyons inédite. Il s'agissait d'un cancer du pylore.

affection et que la malade aggrave son cas par des remèdes inopportuns. Le ton de la lettre montre bien l'esprit du chirurgien et son indépendance vis-à-vis de ses principaux clients :

Madame la comtesse,

En réponse à votre lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, j'ai rédigé une espèce de consultation que vous trouverez ci-jointe et qui pourra être mise en liasse avec toutes celles que l'on aura recueillies à Paris à Montpellier, à Londres, à Vienne, à Berlin, à La Haye, à Gœthingue etc., etc. que sais-je, ou n'en aura-t-on pas demandées ?

J'ai l'honneur de vous dire, madame la comtesse, pour l'acquit de ma conscience, que le plus grand malheur qui puisse arriver à un malade, c'est d'être fort riche et de pouvoir se faire donner des consultations par beaucoup de médecins. Dans cette occurrence (et ce sera celle de Monsieur votre époux) il se trouvera dans une perplexité désolante. Car il n'y aura pas dans toutes ces consultations deux avis qui se ressembleront, j'en suis bien certain.

Et que peut faire un malade en pareil cas ? S'il a un médecin ordinaire tant soit peu fou il fera faire à son malade les prescriptions de chacun des médecins consultés successivement et Dieu sait le gâchis que cela peut amener. Si son médecin est sage, il n'aura égard à aucun des avis ou seulement à ceux qui sont dans son sens, et dans cette supposition, il n'était pas nécessaire de consulter ; ou bien on prendra la liasse de consultations et

on la mettra au feu. Je pense que c'est le meilleur parti (1). »

Dubois raconte avec détails à la princesse qu'il est lui-même atteint de son affection et qu'il eut dix ans auparavant des accès violents, des coliques néphrétiques : « Je dus me soumettre aux avis des confrères et je fis tout ce qui me fus prescrit : bains, saignées, sangsues, opium etc. »

Mes coliques durèrent longtemps, finalement les graviers passèrent et je fus débarrassé... Je fus repris peu de temps après... Je ne voulus plus être saigné, je ne voulus plus de sangsues, je ne voulus plus prendre de bains, je ne voulus plus employer d'opium sous aucune forme, ni d'aucune espèce, encore moins être purgé... En moins de vingt-quatre heures je me trouvais guéri sans aucune convalescence... ce que j'ai attribué à mon refus de la saignée, des bains, etc... Depuis, je ne bois plus que de l'eau froide sucrée... et je ne souffre plus. » Cette façon de se soigner, ajoute Dubois, soulagerait mieux la comtesse et surtout elle tirerait d'embarras le comte qui doit être fort perplexe entre tant de conseils.

Le chirurgien termine sa lettre par cette simple formule : « Je vous prie de recevoir pour votre personne, l'assurance de mon respect et de mon entier dévouement, 28 août 1821. »

Mais les occupations de la clientèle et son double service hospitalier ne pouvaient faire oublier au chirurgien

1. Cette lettre fait partie de la collection d'autographes du Dr Scheurer, elle est raportée *in extenso* par le Dr Cabanès dans la *Chronique médicale*, 1901, page 640 et suivantes.

qu'il n'était plus professeur. Il avait la nostalgie de l'enseignement et rien ne compensait pour lui la perte de sa chaire de clinique chirurgicale.

Enfin, le temps vint éteindre les souvenirs et les rancunes, les tendances politiques se modifièrent, l'opinion publique reprit ses droits et demanda justice ; sept années de disgrâce parurent une expiation suffisante et Dubois rentra à la Faculté plus célèbre et plus respecté que jamais.

CHAPITRE XI

DUBOIS DOYEN DE LA FACULTÉ

La réintégration. Le décanat. La démission.

En novembre 1827, les électeurs envoyèrent à la Chambre des Députés une majorité nettement libérale. M. de Villèle dut quitter au début de 1828 le ministère qu'il avait présidé pendant sept ans. M. de Martignac lui succéda, et voulant s'appuyer sur le Centre, il entra résolument dans la voie des concessions.

En avril, il dut se séparer de Mgr de Frayssinous, l'intransigeant auteur des révocations de 1823 et confia l'Instruction publique à M. de Vatimesnil.

Les idées libérales de ce ministre étaient connues, on espérait une réaction contre les actes autoritaires de son prédécesseur et Dubois songea à rentrer à la Faculté.

Les négociations qu'il entrepris à cette occasion ne furent pas menées avec fracas ; elles furent conduites avec pru-

dence et discrétion par le duc Decaze et le vicomte de Larochefoucault.

La Faculté n'y fut pour rien, elle ignora jusqu'au dernier jour la nomination qui se préparait et l'on chercherait en vain dans ses archives la trace d'une intrigue (1).

C'est au mois d'avril que Dubois vit la possibilité de reprendre sa chaire, c'est à ce même moment qu'il commença les démarches.

Il s'adressa d'abord au duc Decaze qui était depuis longtemps son client et son ami. Il jouissait auprès du gouvernement d'une autorité considérable qu'il devait au souvenir de son ministère, à sa grande fortune, à sa situation prépondérante à la Chambre des Pairs. Il ne parla pas directement au roi mais fit agir le duc de Maillé, l'un des personnages les plus en faveur auprès de la famille royale. Ce duc était naturellement fort légitimiste, c'était un ami intime de Dupuytren; il n'avait aucune raison bien spéciale de favoriser Dubois, cependant sa protection fut efficace et sincère. C'est lui qui au dernier moment enleva le consentement du roi.

Le vicomte de la Rochefoucault, plus encore que Decaze, décida la rentrée en grâce du professeur révoqué. Le vicomte faisait partie de la Maison du roi et avait à ce titre une certaine influence sur le gouvernement. C'est lui qui présenta la demande de Dubois au ministre de l'Instruction publique, de Vatimesnil.

Celui-ci lui répondit le 5 juin 1828 une lettre banale

1. Par contre nous possédons seize lettres qui furent adressées à Dubois à cette occasion.

et polie. Il promettait de soumettre l'affaire au roi, mais sans indiquer à quelle époque et sans offrir formellement son appui. Après cette réponse, plusieurs mois se passèrent sans qu'on eût de nouvelles de la situation. Dubois ne se découragea pas. Il n'était pas connu du duc de Vatimesnil. Il se fit présenter par ses deux protecteurs et gagna petit à petit la confiance du ministre. Trois lettres de celui-ci sont particulièrement curieuses par la façon dont elles marquent la graduation de son estime pour le chirurgien.

Le 2 septembre 1828, il lui dit sèchement :

« Monsieur, vous avez pris la peine de m'écrire un petit mot pour rappeler à mon souvenir l'affaire qui vous intéresse. Je vous prie de croire que je ne l'avais pas oubliée ; elle est actuellement soumise à la discussion du Conseil royal de l'Instruction publique, et aussitôt que le Roi sera de retour, je prendrai à cet égard les ordres de Sa Majesté. »

Cinq mois se passent encore sans modification apparente, cependant, la faveur ministérielle grandissait doucement. Le 16 février 1829, le ton de la lettre est encourageant.

« Monsieur le baron, je m'empresse de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. C'est avec raison je puis le dire que vous avez confiance dans mon intervention relativement à la juste réparation qui vous est due. Je ne cesse d'y penser et je m'estimerai heureux lorsque je pourrai vous annoncer le succès de cette affaire. »

Enfin, le 19 mai 1829, c'est une vieille amitié qui lie

le ministre et le professeur et la lettre autographe de M. de Vatimesnil est des plus affectueuses.

«... Vous avez bien voulu former le projet de venir me voir mardi. Je vous remercie de cette bonne pensée. J'aurais désiré que votre santé vous eût permis de la mettre à exécution. Mais avant tout ménagez vos forces et achevez de vous rétablir. Je vous le recommande comme admirateur de vos talents et comme chef du corps enseignant. Vous êtes nécessaire à la science et à l'humanité. Ne compromettez pas leurs intérêts et les nôtres en sortant prématurément... Lorsque mon ancien collègue et digne ami M. Naudin me dira que vous avez recouvré vos forces, je me concerterai avec lui pour qu'il obtienne de vous que vous veuillez bien me faire l'honneur d'accepter une invitation de dîner soit un mardi à Paris, soit un autre jour à la campagne... »

Déjà, quinze jours avant cette lettre, la reintégration était un fait accompli.

Cependant cela n'avait point été sans difficulté. Bougon occupait honorablement la chaire de clinique chirurgicale qu'avait quittée Dubois et l'on ne pouvait l'expulser à son tour. On pouvait encore moins songer à enlever à leurs fonctions Boyer ou Dupuytren, les deux autres professeurs de clinique chirurgicale. Aussi, le 26 mars 1829, le ministre prit le parti plus sage de créer une quatrième chaire.

Le décret parut subitement, sans que personne sût à quelle nécessité répondait cette création.

A l'assemblée de la Faculté, un professeur (qui n'est pas désigné autrement) demanda des explications au

doyen et proposa de réserver la chaire nouvelle à l'enseignement des spécialités. L'assemblée décida officiellement de prier : « M. le doyen de voir le ministre et de savoir de Son Excellence ce qu'a en vue surtout l'autorité dans l'addition qu'elle vient de faire à la Faculté. »

Le doyen Landré Beauvais ne rendit pas compte de sa mission, et il ne fut plus parlé de rien. En l'absence de documents précis, il ne nous est pas possible d'expliquer le but exact que devait avoir cette démarche du doyen. Mais elle était sans doute autre chose que de la curiosité, et d'autre part, la réserve du compte rendu, l'anonymat de la proposition la désignation, du seul doyen pour une mission officielle nous permettent de supposer qu'il y avait peut-être bien là une contre-attaque destinée à faire échouer les projets de Dubois.

La chaire nouvelle ne fut du reste pas pourvue immédiatement d'un titulaire : elle resta vacante pendant deux mois, ce qui prolongea les pourparlers. La nomination eut lieu le 5 mai 1829. Deux jours après le doyen Landré Beauvais envoyait à Dubois son nouveau brevet accompagné d'une lettre officielle sans aucun commentaire.

Le duc Decaze était moins réservé. Il annonçait le même jour (7 mai) la nouvelle à Dubois et semblait vouloir résumer l'histoire des négociations.

« Cher ami, j'étais aussi tourmenté que vous, je l'étais beaucoup de ne pouvoir, malgré mes efforts, vous annoncer une solution sollicitée depuis treize mois. Personne n'a souhaité plus vivement que moi le succès que nous venons d'obtenir. Mais il faut rendre au duc de Maillé la justice qui lui est due. Sans lui nous serions encore à

solliciter. Ce sont ses instances et ce que le Dr Portal a dit au roi qui ont déterminé Sa Majesté. J'espère, cher ami, que votre santé reprendra le dessus avec ce printemps et que vous pourrez bientôt reprendre aussi votre cours, pour faire enrager l'homme le plus méprisable que je connaisse (1). »

Votre ami, le D. Decaze.

P. S. — Ne manquez pas de remercier M. de Vatimesnil. »

A la réunion des professeurs qui suivit sa réintégration, le vendredi 15 mai 1829, Dubois revint à la Faculté où il n'avait pas paru depuis sept ans.

Le doyen lut l'arrêté qui le nommait professeur de la quatrième chaire de clinique chirurgicale. Aussitôt Dubois demanda la parole et dit :

« Mes chers collègues et très chers amis,

« Tous les sentiments qui peuvent entrer dans un bon cœur remplissent le mien en me retrouvant au milieu de vous. J'y suis par la volonté, j'oserai presque dire par la bienveillance de Sa Majesté Charles X. J'y suis par la justice persévérante du Ministre, grand maître de l'Université, et j'ose me flatter que j'y suis aussi avec l'assentiment de mes collègues qui sont mes amis et anciens disciples.

1. Nous ne connaissons pas avec assez de certitude la personne ainsi désignée pour la nommer.

Je vous reviens mes chers enfants avec une augmentation d'années et une santé encore peu affermie.

Vous connaissez dès longtemps l'exactitude et l'activité que je mettais à remplir mes devoirs. Si vous trouvez, mes chers collègues, que cette activité soit moindre que celle que vous m'avez connue, vous aurez la générosité de la compenser avec celle que j'avais autrefois. Avec la continuation de toute l'amitié que vous me portez, je vous demande une grande part dans votre indulgence. »

Le doyen lui répondit:

« Mon cher collègue,

« Les professeurs de la Faculté vos anciens collègues et disciples se souviennent des succès que vous avez obtenus dans l'enseignement et des services que vous lui avez rendus. En se félicitant de vous retrouver au milieu d'eux, ils espèrent que vous pourrez longtemps encore partager leurs travaux et contribuer à la prospérité de la Faculté de Médecine et à l'instruction de ses élèves. »

Sur la demande de Richerand, on décida d'insérer ces allocutions dans le procès-verbal.

A la rentrée, en octobre 1829, Dubois reprit son enseignement. Il ne revint pas à l'hospice de l'École et s'en fut à la Pitié où était établie la nouvelle chaire. Il ne devait faire que passer dans cet hôpital.

Par un retour inattendu des événements politiques, un an à peine après que Landré-Beauvais lui eut souhaité de partager longtemps ses travaux, Dubois était doyen de la Faculté et son prédécesseur révoqué à son tour.

Les événements de juillet 1830 firent tomber la Monarchie et dès le 6 août l'École de médecine ressentit l'influence du gouvernement nouveau : « Les professeurs étant réunis sous la présidence de l'assesseur Cayol (chargé de remplacer le doyen Landré-Beauvais en congé depuis deux mois), on lit une lettre de M. le Commissaire provisoire de l'Instruction publique baron Bignon, qui transmet l'ordonnance par laquelle le lieutenant général du royaume, Louis-Philippe d'Orléans, a nommé M. le professeur Dubois doyen de la Faculté (1). »

Cette nomination était faite dans un but politique, cela est évident, mais nul n'était plus désigné que Dubois pour être le doyen de la Faculté dans ces temps troublés.

Ce vieux maître semblait incarner en lui les traditions de l'École. Seul, il rappelait les anciennes institutions dont il était le dernier professeur survivant. Presque seul, il représentait cette génération énergique qui avait restauré l'enseignement et fondé l'École de l'an III. Il avait traversé avec elle les gloires de l'Empire et souffert comme elle du régime déchu. Depuis plus de cinquante ans, il en avait partagé tous les succès et toutes les vicissitudes, et son sort semblait lié à celui de la Faculté.

De plus, Dubois jouissait auprès des étudiants d'une large popularité : il la devait aux souvenirs glorieux de sa longue carrière, à la valeur pratique de son enseignement, à l'indépendance de son caractère. Il la devait aussi à la simplicité de son abord, à sa facilité d'élocution,

1. *Archives de la Faculté de Médecine*. Procès-verbaux de l'assemblée des professeurs.

à l'aspect sympathique et vénérable de sa large physionomie.

Avant d'accepter les honneurs et les charges du décanat, Dubois hésita un instant. Il fit remarquer son âge avancé (74 ans), sa santé chancelante, mais on avait besoin de lui, il assuma la mission difficile de ramener le calme à la Faculté.

L'émeute de juillet grondait encore. Les étudiants avaient pris, dans la lutte, une part des plus actives. Ils avaient combattu pendant les trois journées sur toutes les barricades, cinq d'entre eux avaient été tués et tous s'étaient fait remarquer par leur courage, sinon par la logique de leurs revendications.

Après la chute de Charles X ils se crurent véritablement les maîtres du pouvoir : ils gardaient leurs armes, dictaient des ordres et manifestaient avec une violence qui ne fut égalée à aucune époque.

Pendant l'année 1830, l'École fut plusieurs fois envahie, la Sorbonne saccagée, le Conseil académique dispersé pendant une réunion, le ministre bousculé et couvert de boue.

Cependant on ne ferma pas la Faculté. Dubois connaissait bien les étudiants, il savait la façon de les calmer ; il sut user de l'ascendant de sa popularité et évita des événements plus graves.

Loin de prendre des mesures de rigueur, on fit des avances aux élèves. Le roi Louis-Philippe écrivit au doyen que pour remercier les étudiants de la part qu'ils avaient prise aux événements politiques, il accordait à l'école quatre croix de la Légion d'honneur. La Faculté devait en faire

elle-même l'attribution. Le doyen réunit les élèves au grand amphithéâtre et l'on décida que tous ayant un mérite égal, aucuns ne pouvaient être désignés spécialement. En outre, tous se considérant comme personnellement honorés par la faveur royale, on irait en groupe remercier le roi et lui rendre les croix.

Sur-le-champ Dubois revêtu de sa robe se mit en tête des manifestants et suivi de dix-huit cents étudiants s'en fut au Palais-Royal.

Le roi entouré de ses fils reçut une députation conduite par le doyen, qui dit au roi:

« Sire, les élèves de la Faculté de Médecine de Paris, réunis par l'amour de l'ordre et de la liberté, viennent vous exprimer par ma voix leur résolution unanime de ne point accepter de distinction individuelle pour un devoir que tous ont rempli et dont ils ont obtenu la plus honorable récompense. Daignez permettre, Sire, qu'ils présentent en même temps à votre Majesté l'hommage de leur reconnaissance, de leur dévouement et de leur profond respect (1). »

Le roi répondit qu'il remerciait les étudiants de leur héroïsme, les assura de ses meilleures dispositions.

Pour bien montrer aux étudiants qu'ils étaient à cette époque une force politique dont on se défiait, on leur multipliait les prévenances. Le roi en invitait à chaque dîner officiel, quatre ou six que désignait le doyen, on leur faisait distribuer dix cartes d'entrée à la Haute Cour qui devait juger les ex-ministres de Charles X. On propo-

1. *Journal des Débats*, 12 août 1830.

sait d'adjoindre des élèves aux jurys pour le professorat.

Ces mesures flattaient les étudiants mais n'étaient pas sans prolonger les troubles. Au mois de décembre, à la fin du procès des ministres, il y eut à Paris une agitation sérieuse qui fut une véritable émeute dans le Quartier-Latin. Les étudiants en étaient bien les auteurs, mais l'autorité feignit de croire qu'ils avaient au contraire maintenu l'ordre contre des perturbateurs. Quelques-uns d'entre eux en effet s'étaient enrôlés dans la 12e légion de la Garde Nationale; ils en avaient suivis les exercices pendant sept ou huit jours sans autres uniformes que la carte d'immatriculation qu'ils portaient en guise de cocarde (1).

Bien que personne ne fût dupe de ce qui s'était passé, tout le monde félicita les étudiants plutôt que de les frapper et de changer leur turbulence en hostilité définitive. Le maire du XIIe arrondissement les remercia par affiche du concours qu'ils avaient apportés au maintien de l'ordre. La Chambre des députés leur vota des remerciements le 23 décembre, et le roi leur envoya le lendemain l'assurance de sa vive satisfaction.

Au mois de janvier, il y eut encore des désordres. Le ministre Barthe fut assiégé dans la Sorbonne, expulsé bruyamment, bousculé et lapidé.

Cet événement ne pouvait être que très grave, mais le doyen en arrêta de suite les fâcheuses conséquences. Il reprit la manœuvre qui lui avait réussi en août. Il sortit dans la rue, en robe, groupa les étudiants qui la veille avaient insulté le ministre, leur persuada d'aller en corps

1. *Journal des débats*, 22 décembre 1830 et jours suivants.

lui présenter leurs excuses, et prenant lui-même la tête du cortège s'en fut au Ministère. Il fut reçu avec une députation des étudiants, donna les assurances qui convenaient et par cette simple démarche arrêta une répression qui aurait pu être des plus sévères.

Pendant que les élèves s'agitaient, les professeurs le faisaient aussi.

Dès le début de la Monarchie de Juillet, une vive campagne fut menée contre les maîtres nommés en 1823. Les étudiants, les journaux médicaux et politiques, l'opinion publique, tout se réunissait pour demander leur révocation.

Il est juste de remarquer que Dubois ne prit aucune part à ces représailles. C'était sans doute parce que ces professeurs l'avaient décemment accueilli lors de sa réintégration de 1829. C'était aussi parce qu'il connaissait trop l'instabilité des régimes politiques pour compter sur leur durée. C'était surtout parce que son caractère bienveillant le portait aux transactions plutôt qu'aux coups de force. Il voulait demander au temps la solution du conflit et proposa des mesures conciliantes telles que la création de chaires supplémentaires qu'on aurait accordées aux professeurs destitués sans révoquer les titulaires du moment.

Bien que cette question irritante fût présente à tous les esprits on n'en parlait point officiellement à la Faculté, et Dubois s'appliquait à éviter les conflits par la correction de son attitude. C'est ainsi qu'aussitôt après sa nomination au décanat, il avait adressé au doyen destitué, Landré-Beauvais, une lettre fort honorable qu'avaient signée tous les professeurs.

Obligé de se reposer à cause de l'état de sa santé, Dubois demanda un congé de deux mois le 18 août. Mais il resta dans sa maison de la rue Monsieur-le-Prince et continua à venir à la Faculté. Il fut remplacé par Adelon qui garda son même esprit temporisateur. Mais le parti politique vainqueur exigeait des sanctions et la révocation des professeurs de 1823 devint inévitable.

Une ordonnance du 30 août avait exigé un serment de fidélité de la part de tous les fonctionnaires. Le 11 septembre, cette ordonnance fut rappelée au doyen, mais l'exécution en fut encore différée.

Dubois avait l'expérience des serments politiques (1), il en connaissait la valeur, aussi ne se pressait-il pas de faire remplir cette formalité.

On convoqua les professeurs le 30 septembre seulement. On leur donna connaissance de la formule de serment ainsi conçue: « Je jure fidélité au roi des Français, obéissance à la Charte constitutionnelle et aux lois du royaume. » Tous ceux qui étaient présents écrivirent en dessous : « Je le jure. » Seul, Récamier, homme de la plus haute valeur morale, refusa une déclaration qui était contraire à ses opinions et dut quitter la Faculté. L'ancien doyen, Landré-Beauvais, était absent de Paris de-

1. Nous avons trouvé le texte d'une quinzaine de serments qu'avait prêtés Antoine Dubois, notamment : 1er pluviôse, an IV : « Je jure d'être sincèrement attaché à la République et de vouer une haine éternelle à la Royauté. »

Le 25 brumaire an VIII : « ... d'être fidèle à la République une et indivisible, fondée sur l'égalité, la liberté et le système représentatif. »

Le 18 floréal an XII « ...de servir l'Empire avec fidélité », etc.

puis plusieurs mois et ne répondait à aucune lettre officielle. Il garda à l'occasion du serment son silence habituel.

Dupuytren, ardent royaliste et qui offrait la moitié de sa fortune à Charles X, jura sans difficultés, ce qui était raisonnable, puisqu'en somme, il n'avait, en tant que professeur, aucune obligation spéciale à la monarchie déchue. Mais on fut fort étonné de la conduite des professeurs nommés en 1823 uniquement à cause de leurs opinions légitimistes. Tous, et Deneux lui-même. prêtèrent serment à la Monarchie nouvelle.

Malgré cette preuve de soumission — dont tout le monde les critiqua — une commission fut nommée pour étudier leur situation. Cette commission, nommée par le ministre de Broglie, était composée de sept membres dont Cuvier, Richerand et Cloquet. On fut d'avis que les nominations de février 1823 étaient illégales et que, par conséquent, les huit professeurs nommés ce jour-là étaient sans titres. Ils durent quitter la Faculté huit jours après être tombé dans le piège qu'était pour eux le serment de fidélité. La plupart se résignèrent. Seuls, Cayol et Bougon firent entendre des protestations qui restèrent sans effet. Deneux regretta toute sa vie cette mesure, mais se borna à des plaintes.

Les professeurs qui avaient été révoqués en 1823 reprirent leurs places, et cependant les rancunes ne furent pas encore toutes calmées.

Au début de l'année 1831, Andral fit à la distribution des prix de la Faculté un discours des plus violents. C'était la première solennité de ce genre depuis 1823 « car c'était dans l'ombre que la Faculté distribuait ces cou-

ronnes qui avaient perdu une partie de leur valeur depuis qu'on les donnait en silence. » Audral attaqua à fond le gouvernement disparu,« un des pouvoirs qui ont le plus pesé sur la France » et se félicita ouvertement de la disparition des professeurs qui venaient d'être révoqués.

Par contre il fut d'une extrême amabilité pour Dubois : « Celui qui pendant tant d'années avait eu vos pères pour disciples dans cet hospice de perfectionnement qui lui devait sa renommée, est aujourd'hui doyen de cette école. ...Toute la médecine française s'en est réjouie et nous tous, ses élèves, nous saluons en lui un des nobles restes de cette génération virile qui couvrit l'école renaissante de sa haute renommée. »

Malgré l'estime dont il était entouré, Dubois songea bientôt à quitter le décanat. Il n'avait accepté qu'à regret des fonctions auxquelles il n'était pas préparé et dont sa santé lui rendait les charges pénibles. La vie normale de la Faculté reprenait son cours, les troubles devenaient moins fréquents, sans doute il ne serait plus nécessaire de recourir à l'autorité du vieux maître pour calmer les esprits. Au reste, un successeur habile était tout désigné et présenté par Dubois lui-même.

Un jour, au début d'avril, il pria Orfila de l'accompagner au ministre de l'Instruction publique. « M. le Ministre, dit Dubois, je suis âgé, peu jaloux de conserver des fonctions administratives,je vais vous prier d'accepter ma démission de doyen. Permettez-moi de vous présenter M. Orfila, pour qui je demande la place vacante (1).»

1. Corlieu. *Centenaire de la Faculté*, p. 242.

Peu de jours après cette démarche Dubois reçut du ministre Montalivet la lettre suivante (1er mai 1831) :

« Monsieur le Doyen, d'après le désir que vous avez manifesté à plusieurs reprises, je viens de pourvoir à votre remplacement dans les fonctions de doyen de la Faculté de Médecine de Paris. Je vous vois avec regret renoncer à un poste que vous avez accepté par dévouement et que vous avez si honorablement rempli dans des temps difficiles. Vos nombreux élèves quivous ont toujours entouré de leur confiance respectueuse partageront, j'en suis sûr, le sentiment que l'autorité éprouve en cette circonstance. Ils ne se consoleront que par l'espoir de jouir encore longtemps des leçons que votre habileté et votre expérience rendent si profitables. »

Quatre jours après cette lettre la Faculté s'assembla en réunion extraordinaire. Dubois lut différentes pièces, notamment la nomination comme professeur d'histoire naturelle médicale de son gendre Achille Richard, celle de Broussais à la chaire de pathologie et de thérapeutique générale, où ce professeur devait faire oublier complètement le succès de ses cours libres.

Dubois lut enfin la lettre du ministre acceptant sa démission et désignant Orfila pour lui succéder. Celui-ci occupa immédiatement le fauteuil du président et fit à son prédécesseur une allocution pleine de respect et d'affection.

Le roi Louis-Philippe témoigna son estime au vieux chirurgien en le choisissant pour consultant. Quelques jours après, il lui envoya la croix d'officier de la Légion d'Honneur.

Après cette démission Dubois ne quitta pas la Faculté. Il restait professeur et depuis le départ de Bougon avait abandonné la Pitié et repris son poste habituel à l'hospice des Cliniques. Il s'occupa même de faire reconstruire cet hôpital et fit un rapport à ce sujet. Malheureusement, l'âge accablait chaque jour davantage le vaillant professeur.

Au début de 1831, il avait dû abandonner la Maison de Santé et ne faisait plus qu'irrégulièrement ses leçons de cliniques. Pendant deux années encore il remplit ses fonctions professorales, mais il lui fallut demander plusieurs congés et au début de 1833 il songea à se retirer tout à fait.

Le 18 janvier, il écrivit au Doyen « que sa santé ne lui permettant plus d'apporter dans l'enseignement l'activité et le zèle qui rendent l'enseignement fructueux pour les élèves, il obéit à l'impulsion de sa conscience en donnant sa démission (1). »

Après cette lecture, la Faculté décida « qu'une députation composée des membres du bureau auxquels seront adjoint MM. les professeurs Richerand et Chomel se rendra après la séance auprès de M. le professeur Dubois pour combattre sa résolution et lui exprimer le vif regret que la Faculté ressentirait de ne plus voir dans son sein le célèbre professeur qu'elle entourait de son respect et de son affection (2). »

1. *Archives de la Faculté*. Procès-verbaux de l'assemblée des professeurs. A la date.

2. *Id.*

Cependant, aussitôt après avoir décidé cette démarche flatteuse, on songea que la place de Dubois pourrait bien quand même devenir vacante. Deux professeurs demandèrent ce même jour à le remplacer et l'assemblée décida de se réunir la semaine suivante pour examiner cette question.

Dubois, en effet, persista dans sa résolution et dès le 15 février 1833, Cloquet le remplaçait à l'Hospice des cliniques comme il l'avait fait deux ans avant à la Maison de Santé.

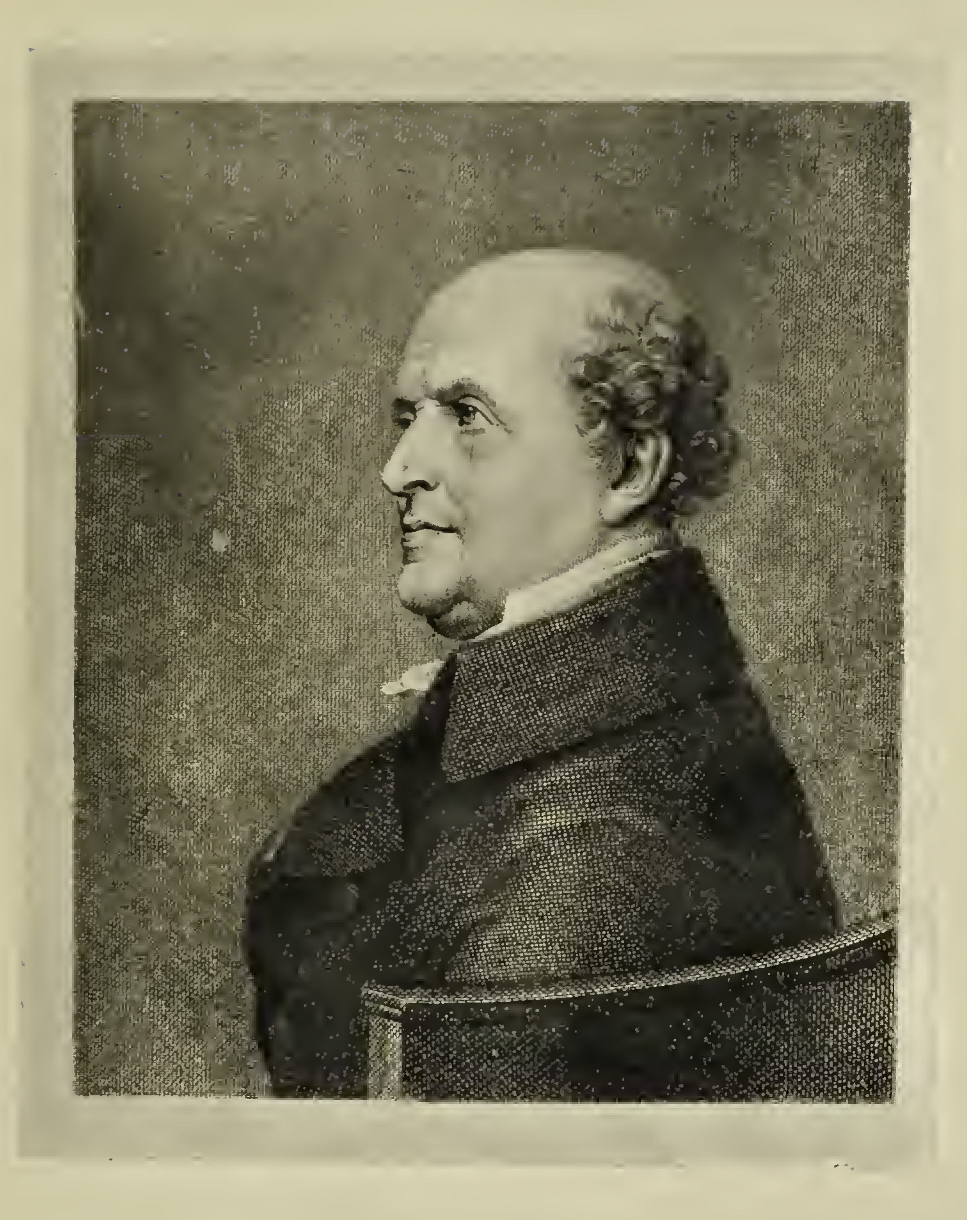
Dubois demanda le 4 février 1833 la liquidation de sa pension de retraite. A cette occasion, il écrivit au ministre la date exacte et la nature de chacune de ses nominations. Il rédigea ainsi une lettre assez longue et que nous avons souvent consultée. Sa pension fut liquidée dès le 8 mars et fixée au maximum : 3.000 francs par an. Elle était calculée sur quarante-deux ans de services.

La Faculté voulant témoigner son respect à un professeur qui la quittait après tant d'années demanda, le 1er février, à ce qu'il fût nommé professeur honoraire. Le ministre acquiesça immédiatement et l'autorisa à assister aux réunions des professeurs.

Dubois profita assez régulièrement, au moins les premières années, de cette faveur qui lui donnait l'illusion de l'activité. Il fut même désigné pour faire des rapports que nous n'avons, il est vrai, pas pu retrouver et que peut être il fit verbalement.

Mais les années s'appesantissaient de plus en plus ; les infirmités devenaient plus gênantes, et le vieux maître fut condamné au repos. Malgré la proximité de sa demeure,

malgré son vif amour pour la Faculté, malgré la vénération qu'il y trouvait toujours, il dut petit à petit s'éloigner de cette école où s'était passé toute sa vie, mais son souvenir y resta longtemps encore vivace et respecté.



Antoine DUBOIS
(d'après le tableau de Gérard).

CHAPITRE XII

DUBOIS A LA RETRAITE

Sa dernière mission, sa maladie, sa mort.

Au printemps de l'année 1833 Dubois était à la retraite ; il était professeur honoraire et chirurgien consultant du roi, mais n'avait aucune fonction réelle. Sa clientèle était très diminuée par son âge avancé et par les repos fréquents qu'exigeait sa santé.

Libre de son temps, et toujours actif, il accepta une mission très particulière et qui vint pendant quelques mois encore fixer l'attention sur lui et le faire juger très différemment suivant les partis politiques.

La duchesse de Berry, mère du duc de Bordeaux, et, pour les légitimistes, la régente du roi Henri V, avait quitté la France après les événements de juillet. Cette princesse active, ambitieuse et douée d'un courage admirable ne se résigna pas à laisser dépouiller son fils de la couronne de ses aïeux ; elle vint en France pour en reconquérir le trône. En avril 1832, elle débarqua en Pro-

vence et passa en Vendée vers la fin de mai. Aussitôt, la prise d'armes préparée eut lieu mais elle échoua partout malgré le courage des Vendéens.

La duchesse, obligée de s'enfuir, se cacha à Nantes à partir du 10 juin. Sa retraite fut indiquée par le juif Deutz, son homme d'affaires, et la princesse faite prisonnière le 6 novembre. Aussitôt on la transfère à la citadelle de Blaye qui reçut une nombreuse garnison et fut commandée par Bugeaud, le futur maréchal duc d'Isly.

Peu après se répandit un bruit étrange : la duchesse était enceinte. Cette rumeur prit subitement une consistance et une étendue surprenante. Chateaubriand qui avait écrit la célèbre phrase : « Madame, votre fils est mon roi », reprit la plume et diffusa par l'habileté de sa réfutation la calomnie qu'il voulait étouffer. Les plus violentes polémiques surgirent de tous côtés, la France entière se partagea en deux camps : ceux qui croyaient à la grossesse et ceux qui n'y croyaient point. Comme les arguments manquaient, on en vint rapidement aux coups; il y eut quantité de pugilats, de duels et de bagarres. La vérité ne pouvait manquer d'arriver à son terme mais personne ne voulait attendre et l'on commentait passionnément les rares nouvelles que laissait filtrer la censure de la citadelle.

Le gouvernement du roi Louis-Philippe avait lui-même le plus grand intérêt à connaître et à répandre la vérité. Si la duchesse était mariée elle perdait tout droit à la régence, et le gouvernement était ainsi délivré d'un ennemi dangereux et d'une prisonnière embarrassante.

D'autre part les légitimistes perdaient de ce fait leur

dernier espoir et voyaient attaquer plus violemment que jamais la légitimité posthume du duc de Bordeaux. Aucune preuve ne faisait capituler les partisans de la duchesse, pas même son mariage qu'elle annonca officiellement le 22 février.

Les intérêts politiques étaient tellement liés aux constatations médicales qu'il était impossible de savoir franchement la vérité ; les rapports médicaux étaient pleins d'ambiguïtés et de réticences ou de mauvaise foi.

Dès le commencement de novembre, le général Drouet d'Erlon, qui commandait à Nantes, avait dit : « Il me semble que madame est enceinte. » Le 19 décembre, le lieutenant Petitpierre écrit dans son journal : « Il y a lieu de croire que madame est enceinte. »

Les médecins au contraire étaient beaucoup moins précis. La duchesse avait fait appeler auprès d'elle le D[r] Gintrac, qui avait à Bordeaux la réputation d'un praticien habile et d'un royaliste ardent.

Celui-ci constatait bien quelques symptômes mais les expliquait très naturellement : la duchesse était sujette aux indigestions en tous temps ; elle prenait de l'embonpoint, c'était à cause du manque d'exercice, ses règles étaient supprimées, c'était la suite d'un flux hémorroïdal, etc. Comme les légitimistes voulaient à tout prix faire libérer la duchesse, qui à vrai dire était délicate, ils répandaient le bruit qu'elle était très malade, que le gouvernement escomptait sa mort et que le climat de Blaye lui était funeste.

Pour rassurer l'opinion et aussi pour savoir ce qui en était, on envoya auprès d'elle le D[r] Ménière qui venait

d'être reçu au concours de l'agrégation et fut plus tard médecin de l'asile des Sourds-Muets. C'était un savant et un homme d'esprit qui sut, dans sa position difficile, gagner la confiance de la princesse. Il nous a laissé de sa mission un journal aussi intéressant que détaillé où nous allons puiser abondamment (1).

En outre, le gouvernement multipliait les enquêtes médicales, sous prétexte d'examiner l'hygiène de la citadelle. Quatre médecins vinrent à Blaye le 9 janvier, quatre autres le 24 et firent un volumineux rapport. Tout y avait été examiné sauf la duchesse. Le 1er mars, cinq professeurs vinrent exprès de Paris, mais la prisonnière ne voulut pas les recevoir plus que les autres et ils durent partir sans avoir rien vu.

L'état de grossesse était évident mais il n'en existait aucune preuve officielle, et si la naissance n'était pas constatée elle serait certainement toujours contestée. Le choix d'un témoin qui devrait assister à l'accouchement était nécessaire mais fort embarrassant, il le fallait au-dessus de toutes suspicions soit politiques, soit autres.

On songea à désigner le doyen Orfila, Auvity ou bien Paul Dubois et l'on se décida pour Antoine Dubois dont l'âge, les titres et la réputation donnaient toutes les garanties.

On connut cette nouvelle à la citadelle par la lettre suivante qui arriva le 8 mars : « M. le professeur Dubois consent à se rendre à Blaye.... La duchesse restera en-

1. *Journal de P. Ménière*. Calman-Levy, 1882. 2 volumes. Les chiffres de notre texte se rapportent aux pages du premier volume de cet ouvrage.

tièrement libre du choix de son accoucheur... L'honorable M. Dubois sera un témoin médical. Son témoignage donnera (aux autres) toute l'authenticité désirable. » (Ménière, p. 84).

Cette nouvelle arrivant à brûle-pourpoint ne manqua pas de contrarier le général Bugeaud. « Il s'inquiéta d'avoir sur les bras (c'est son expression) un vieillard qui sera peut-être exigeant, difficile à vivre... un homme de cet âge et de cette réputation doit réagir sur tout ce qui l'entoure. » De plus, la venue de l'accoucheur indiquait que la duchesse resterait prisonnière jusqu'après l'accouchement et le général voyait prolonger à regret ses fonctions de geôlier.

Ménière fut chargé d'annoncer à la duchesse l'arrivée du professeur. « Elle va se cabrer, gare la bombe !... La première bordée sera pour vous, docteur ». dit le général. En effet, malgré la diplomatie de l'habile médecin ordinaire, il y eut une explosion de colère. « Si je le vois à la place où vous êtes, je serai capable de faire une fausse couche ! »

A la mort du duc de Berry : « J'ai cru voir un bourreau. J'éprouverais un sentiment d'horreur invincible si je voyais près de moi un homme qui me rappelle un si funeste souvenir » (p. 87).

Devant cette émotion, Ménière battit en retraite et, pendant quelques jours, il ne fut plus question de l'accoucheur.

Cependant Dubois était arrivé le vendredi 15 mars en chaise de poste. Il avait mis cinq ou six jours à faire le voyage et l'avait supporté très gaillardement malgré ses

77 ans. Sa verte vieillesse, dit Ménière était un sujet d'admiration et d'envie.

On offrit à Dubois de le loger à la Citadelle. Mais tout y avait une allure militaire, les consignes étaient des plus sévères et les qui vive des sentinelles n'y faisaient aucune trêve. Dubois préféra demeurer en ville : « Il est bien installé, dans un appartement assez commode, il mange quelquefois avec nous mais plus souvent à table d'hôte. Il est pour les habitants de Blaye un objet de curiosité qui le flatte » (p. 136). Au début de son séjour, l'existence lui parut supportable. « Beaucoup de praticiens ses anciens élèves viennent le saluer... On le consulte du matin au soir, on veut même avoir recours à sa main si expérimentée pour quelques opérations... Le maître me représente assez bien Hippocrate guérissant tous ceux qui l'approchent. Je vais le voir presque chaque jour, je fais sa partie de piquet » (p. 137).

« Le général Bugeaud s'est pris d'un goût très vif pour notre vénérable maître. Cette bonhomie si naïve et si franche, ce bon sens pratique, ce langage si sobre, tout cela à séduit le gouverneur et il s'efforce d'enlever M. Dubois à son hôtel. »

La duchesse ne s'inquiéta pas autrement de l'arrivée de l'accoucheur : « Je lui souhaite bien du plaisir à Blaye, dit-elle, qu'il reste tant qu'il voudra pourvu que je ne sois pas obligée de le recevoir. »

Ménière insistait doucement chaque jour pour fléchir la résolution de la prisonnière mais elle était inébranlable : « Que voulez-vous que je fasse d'un nouveau médecin. En cas d'événement sérieux, M. Dubois pourra tou-

jours vous gratifier de ses conseils. Jusque-là, qu'ai-je besoin de ce supplément à ma Faculté ? » (P. 124.)

« N'y a-t-il pas une matrone à Blaye ? Je la préférerais je vous le jure à votre cher maître Dubois. » (P. 131.)

Depuis huit jours, Dubois insistait pour être reçu par la duchesse lorsque Deneux annonça son arrivée que personne ne réclamait. Le fidèle accoucheur venait dans le but — il l'a avoué depuis — de constater la fidélité de la régente à la mémoire de son mari et de pourfendre « l'erreur et la calomnie ».

Mais la duchesse avait de bonnes raisons de ne point se prêter aux vues de son trop zélé serviteur ; sa seule présence était une preuve de la réalité des insinuations et son arrivée occasionna autant de colère que celle de Dubois : « Qui a poussé Deneux ? Pourvu qu'il n'ait pas fait quelque folie... Il ne calcule jamais la portée de ses actions. Je ne suis on ne peut plus contrariée de cela. Je ne le recevrai pas, je ne le verrai pas, il retournera à Paris. »

Deneux, le rival perpétuel de Dubois, arriva la nuit (13 mars) et descendit par mégarde dans le même hôtel que son collègue. Mais il partit le lendemain de bonne heure pour se rendre à la cidatelle où il fut logé.

« M. Deneux, que je n'ai pas l'honneur de connaître, dit Ménière (1), nous a paru fort ému. Le général nous a tous présenté à ce médecin qui se confond en politesses

1. Ce fait est à remarquer que Ménière qui venait d'être reçu à l'agrégation ne connaissait pas Deneux. Celui-ci avait pourtant occupé pendant huit ans la chaire de clinique d'accouchement et ne l'avait quittée que depuis deux ans.

un peu surannées... Tous les convives ont paru étonnés des manières de ce médecin, son langage singulier a été l'objet de remarques plutôt plaisantes. » (P. 154.)

Le jour même de l'arrivée de Deneux à la citadelle, la duchesse « après quelques mots un peu vifs se décida à recevoir son accoucheur habituel, non sans protester qu'elle le renverrait à Paris. » En entrant dans la chambre à coucher, il se précipita aux pieds de la princesse : « il pleurait, sanglotait, disait des mots confus. » Il se calma pourtant et se mit à causer : « La princesse m'a paru embarrassée de sa nouvelle acquisition. Elle a, je crois, une assez faible opinion du génie de notre cher confrère. Elle l'écoute avec inquiétude » (p. 157).

Deneux avait l'âme d'une franchise effrayante. Aucun secret ne résistait à son amour de la vérité. Dès le lendemain de son arrivée, Meniere écrit dans son journal : « Cette première entrevue m'a fourni assez de renseignements pour pouvoir, dès aujourd'hui, rédiger la biographie de l'illustre accoucheur de la duchesse. Le pronom personnel lui est familier. Il ne dit pas de mal de son prochain, peut-être cela tient-il, à ce qu'il n'a pas le temps d'en parler.... Il m'a parlé de sa parenté avec le célèbre Baudelocque... A l'entendre, il semble que l'on naisse accoucheur dans cette famille obstétricale.

« Le nom du professeur Dubois revient souvent dans ses récits. Il est aisé de voir qu'il excite une grande rivalité entre ces messieurs. Il y a opposition radicale entre ces deux têtes. M Dubois, esprit froid, sceptique, jugement ferme et droit, M. Deneux, caractère expansif, procédant par bonds d'enthousiasme, fanatique de fidélité » (p. 159).

Dubois logeait toujours en ville et voyait peu la garnison de la forteresse.

Les visites du début de son séjour devenaient plus rares, la curiosité flatteuse des habitants s'émoussait par l'habitude de le voir chaque jour. Malgré son insistance la duchesse persistait à ne pas le recevoir et à refuser sa présence au moment de l'accouchement. Un mois après son arrivée, Dubois n'était pas plus avancé que le premier jour. Il était inoccupé et commençait à «s'ennuyer ferme».

Le ministre qui tenait à ce qu'il fût présent à l'accouchement donna l'ordre de l'interner à la citadelle ; il accepta avec difficulté ce changement d'habitudes qui l'obligeait à la vie en commun de la forteresse. On lui prépara un logement convenable d'où il pouvait sortir quand il le voulait.

Deneux au contraire couchait dans une pièce située exactement au-dessous de la chambre de la duchesse, dans le quartier réservé à la prisonnière et très étroitement surveillé.

L'accoucheur habituel se soumettait avec joie aux exigences de la captivité; dans son désir de sacrifice, il en exagérait même les rigueurs. Tout le monde en riait, jusqu'au général qui faisait exprès de lui accorder toutes sortes de permissions, jusqu'à la duchesse qui le fermait à clef, tantôt dedans, tantôt dehors.

Chacun s'ingéniait à utiliser le « papa Deneux » pour la distraction de la morose prison. On le retenait le soir, au donjon, après l'extinction des feux. Puis les jeunes officiers organisaient dans les passages de la forteresse des chasses à courre entrecoupées de « Qui vive? » re-

tentissants, de maniement d'armes et de mise en garde. Deneux était appréhendé, conduit au poste plus mort que vif, il s'excusait humblement d'avoir été pris pour un brigand et le lendemain racontait ses alarmes.



Deneux.
(Cliché extrait de : *Les Accoucheurs célèbres.* Witkoski.)

On voulut faire à Dubois des farces analogues mais il se fâcha tout net. Aussi les officiers ne cachaient pas leur goût très vif pour l'accoucheur de Madame. Dubois fut réputé avoir mauvais caractère. Il était du reste de mauvaise humeur après six semaines passées à Blaye sans

avoir vu la duchesse et peu désireux de vivre en sous-lieutenant avec les officiers de la garnison.

Pour le distraire, deux de ses petits enfants vinrent le voir. L'un d'eux avait une barbe superbe. A cette époque où les gens distingués se rasaient, la barbe était le signe extérieur d'une éducation négligée et d'une âme républicaine. « Le jeune homme porteur de ce symbole républicain a été véhémentement soupçonné de donner dans les idées subversives et le gouverneur s'en est ouvert au professeur Dubois.

«... Le général a fait comprendre à notre maître que son petit-fils serait bien plus gentil s'il était rasé... M. Dubois qui n'est pas fâché de faire sa cour au gouverneur a négocié cette affaire, et moitié figue, moitié raisin, le jeune homme a consenti au sacrifice de cet ornement, qui à vrai dire lui tenait encore plus au cœur qu'au menton » (page 255).

« La duchesse apprit ce drame.

« Ah ! dit-elle, la barbe crispe notre pacha (le général Bugeaud) et bien nous le crisperons tout à notre aise. Je veux exiger de mon père Deneux qu'il laisse pousser sa barbe et prenne la physionomie d'un capucin. » Voilà pourquoi Deneux qui est entièrement rasé dans le tableau de Fragonard : l'*Accouchement de la duchesse de Berry* (1820), eut plus tard cette immense barbe qui suivant la fidélité ou l'habileté de l'artiste lui donne tantôt cet aspect simiesque qui le ridiculise sur certaines gravures, tantôt cette allure vénérable qu'on admire dans le beau portrait qui est de l'Académie.

Cependant, Dubois n'obtenait aucune concession et la

grossesse restait mystérieuse. Le 21 avril, quatre médecins dont Orfila, Andral et Auvity vinrent constater l'état de santé de la duehesse que l'on disait malade. Ils ne purent pas non plus se faire reeevoir et durent eneore une fois repartir pour Paris sans avoir rien vu. Dubois perdait patienee. Le 1er mai, il éerivit nettement au ministre qu'il voulait voir la prisonnière ou s'en aller. Comme il était habile, il voulut. avant d'abandonner la partie, essayer tous les moyens dans l'ordre logique. La patienee seule n'ayant pas réussi, il essaya d'une ferme doueeur. Le 2 mai, il éerivit à Deneux, « son eher eamarade », un lettre fort eourtoise, le priant de dire à la duehesse qu'il désirait la voir, mais que si sa présenee devait lui être désagréable, il s'en irait de suite. Deneux montra la missive à la duehesse qui dit : « Cette lettre est d'un homme d'honneur et je sais gré à M. Dubois de l'avoir éerite... Si le gouvernement se eontente de la déelaration de naissanee faite par M. Deneux, je eonsens à reeevoir M. Dubois pendant mon aeeouehement, je le reeevrai eomme médeein. Mais si le ministre exige une constatation et que M. Dubois entre ehez moi eomme témoin, je persiste dans mon refus et je ne eéderai qu'à la foree » (p. 366).

Cela n'était pas du tout ce que voulait le gouvernement. Dubois devait être non pas l'aeeoueheur mais le témoin de l'aeeouehement, eela seul importait. La doueeur ayant échoué, Dubois voulut essayer l'intimidation. Lorsqu'on lui apprit la réponse, il s'éeria : « Mme de Berry trouve que ma lettre est d'un homme d'honneur, et moi, je ne peux pas en dire autant de sa réponse. « Et prenant une feuille de papier, il écrivit aussitôt :

« Si Madame la princesse veut m'admettre à l'instant auprès d'elle, avec MM. Deneux, Gintrac et Ménière, nous constaterons la grossesse et je pars pour Paris aujourd'hui même, et je crois pouvoir lui promettre qu'elle sera satisfaite (mise en liberté). »

Deneux dont l'œil s'animait refusa cette constatation. « Eh bien, s'écrie Dubois se levant avec une extrême vivacité, si Madame refuse, c'est qu'elle espère nous dérober son accouchement. Il y a là-dessous quelque fourberie. »

De là, entre les deux accoucheurs une scène extrêmement violente, « rendue plus amère encore par d'anciens griefs qui reviennent au cours de la discussion et M. Deneux sort brusquement disant qu'il se sépare pour toujours de M. Dubois » (p. 368). Tous deux se retrouvent aussitôt chez le gouverneur. Dubois qui tient à effrayer puisqu'il n'a pu convaincre, propose des mesures de rigueur : d'entrer chez la duchesse sans sa permission, de la maintenir de force pendant qu'on l'examinera, etc. Deneux cependant ne cède pas devant ces menaces et s'écrie, tragique : « Je suis vieux, je suis faible ! Mais je la défendrai contre eux ! Il faudra passer sur mon corps pour arriver jusqu'à Madame » (p. 369).

Dubois n'obtint encore pas de voir la duchesse, cependant il resta à la citadelle et ne parla plus des moyens violents. La colère et ses propositions rigoureuses n'avaient d'autre but que d'intimider l'accoucheur habituel. Malgré son intransigeance, Deneux comprit dans les derniers jours de la grossesse que la duchesse avait véritablement intérêt à faire constater son accouchement puisque sa liberté était à ce prix. Elle en con-

vint à moitié, et le 6 mai, elle fit écrire officiellement au gouverneur qu'elle recevrait les témoins nécessaires pour constater la naissance de son enfant et répondrait aux questions d'identité.

En marge, de sa propre main, elle écrivit : « En aucun cas, la présence de M. Dubois ne sera exigée. » C'était annuler les concessions puisque aucun témoin officiel ne devait assister à l'accouchement lui-même, et comme la grossesse n'avait jamais été régulièrement constatée il serait facile de nier ensuite la réalité de cette naissance et dans un cas si compliqué, les plus minutieuses précautions étaient de rigueur.

Cependant, le 10 mai, à 2 h. 1/2 du matin, la duchesse dit à sa femme de chambre : « Appelez ces messieurs, je vais accoucher. Surtout que M. Dubois n'entre pas. »

Depuis quelques jours, les médecins, la sage-femme Rose Garnier et les serviteurs couchaient dans le voisinage ; tous furent là aussitôt. Deneux seul était retenu au dehors par l'insuffisance de son costume. « Il essaye mais en vain de serrer sa ceinture, le vêtement indispensable retombe toujours sur ses jarrets tremblants, et le cher maître dans son trouble profond répète à chaque tentative nouvelle : « J'en demande bien pardon à Madame. » (P. 404.)

« M. Dubois qui est arrivé presque en même temps que ces messieurs pénètre dans la chambre de la princesse et se place derrière un paravent qui masque en partie la porte de communication existant entre la chambre et le salon. Mme la duchesse n'a pas vu ce mouvement du célèbre chirurgien, je me tenais devant elle de manière

à l'empêcher de voir ce qui se passait dans la direction du salon... Il se faisait un peu de bruit dans la direction du salon. Madame parut s'en tourmenter. Elle me dit avec beaucoup de vivacité : « Je vous en prie, monsieur Ménière, dites au général de ne pas faire entrer M. Dubois, tout ira bien, nous n'aurons pas besoin de lui. »

Enfin, à 3 h. 20 du matin, après moins d'une heure de travail, la duchesse de Berry était accouchée de son quatrième enfant, Anne-Marie qui ne devait vivre que quelques années.

Les témoins étant tous arrivés : le sous-préfet, le président du tribunal, le juge de paix, etc., ils entrèrent dans la chambre à coucher, sauf Dubois qui resta derrière le paravent. Deneux présenta l'enfant et nomma l'époux de la princesse. Dubois, Deneux et Menière signèrent l'acte de naissance. Puis les constatations étant faites régulièrement suivant le désir du gouvernement, la duchesse reçut la promesse de sa libération dont elle devait user bientôt.

Le surlendemain, 12 mai, Dubois partit pour Libourne où il devait séjourner quelques jours chez le duc Decaze. « Le cher maître a pris congé de nous tous dans des termes affectueux. Il a embrassé tout le monde suivant son habitude. Le petit nuage qui s'était élevé à cause de la durée de son séjour et de sa position difficile s'est dissipé (p. 421). »

La naissance de l'enfant ne mit pas fin aux polémiques sur la grossesse. On dut plaider en calomnie contre un journal bordelais qui accusait de faux les signataires de l'acte de naissance.

Dans un travail très étudié et très complet, un gentil-

homme breton, M. de Kergolay établit avec des preuves surabondantes que le mariage de la princesse était impossible, que sa grossesse était plus impossible et que l'accouchement était archi-impossible. En apprenant ceci la duchesse eut un mot charmant : « Pourquoi ne nie-t-il pas... que je soie femme ? »

Toujours est-il que l'entêté breton prouva bien que la présence à l'accouchement d'une personne étrangère à l'entourage de la princesse était une nécessité, et que Dubois qui fut avec Menière le seul témoin non suspect de partialité, devait obéir aux ordres du gouvernement et voir l'accouchement, même sans la volonté de la princesse, même de derrière un paravent.

*
* *

Dubois employa plusieurs semaines à revenir à Paris; il voyageait à petites journées et visitait ses amis. Plusieurs habitants de Gramat vinrent l'inviter à revoir sa ville natale,mais il n'y consentit pas. Il n'y était point retourné depuis son départ pour Paris, cinquante-cinq ans auparavant et n'avait de relations qu'avec une seule famille. Il s'informa cependant de ses anciens amis avec une mémoire surprenante et fit tenir différents cadeaux à quelques personnes.

Après son retour à Paris, il abandonna complètement la clientèle et borna ses joies à la vie patriarcale qui lui était chère. Il vivait entouré de sa nombreuse famille, et les succès de ses enfants et petits-enfants étaient pour

lui un sujet de satisfaction dont il se louait volontiers. Il aimait la médecine et encourageait ses enfants à suivre cette carrière.

Son fils Paul était professeur à la Faculté dont il fut plus tard le doyen. Depuis 1834 il remplaçait Deneux dans la chaire de clinique d'accouchement(1) et supportait avec éclat la comparaison de son père. C'est lui qui créa en France les cliniques d'accouchement destinées aux étudiants; il fit de nombreux travaux notamment sur les variétés de positions, sur les vomissements incoercibles, sur l'éclampsie; la science et l'enseignement obstétrical lui doivent une reconnaissance égale.

Quatre gendres d'Antoine Dubois pratiquaient aussi l'art de guérir. Béclard mourut à vingt-huit ans, mais Ferrus, l'aliéniste de Bicêtre, devint membre de l'Académie; le pharmacien Cadet de Gassicourt, le fils du pharmacien de l'Empereur, fut aussi membre de l'Académie, Achille Richard enseigna la botanique à la Faculté. Quatre de ses petits-fils que leur grand-père eut bien le temps de connaître étudièrent aussi la médecine. L'un d'eux, Jules Béclard, devait être également doyen de la Faculté, Ernest Cadet de Gassicourt devint membre

1. Paul avait été présenté en 1830 pour remplacer Desormeaux. Comme les professeurs étaient alors nommés à l'élection, Antoine Dubois souleva un incident en demandant à prendre part au vote ainsi que l'avait fait Pelletan pour son fils. Moreau fut élu (8 juillet 1830), mais en 1834 le concours étant rétabli, Paul l'emporta brillamment sur ses concurrents par 8 voix contre 4 données à Velpeau.

de l'Académie et Adolphe Richard professeur à la Faculté.

Tous se réunissaient à certains jours chez leur aïeul, lui-même allait fréquemment chez eux.

Il écrivait à tous des lettres où l'âge n'avait alourdi ni sa main ni son esprit. Corvisart et Dupuytren qui n'avaient pas connu les joies de la famille eurent une vieillesse triste; Dubois au contraire ne fut jamais si gai que dans les dernières années de sa vie. Toutes ses lettres de cette époque sont pétillantes de bonne humeur et de traits joyeux allègrement contés. Les petits incidents de la vie de famille en font tous les frais; l'histoire ne trouverait aucun document dans leur publication, mais il ne se passait pas une fête patronymique dans la famille sans que l'aïeul n'envoyât ses souhaits aux grands et quelques écus aux petits. Son caractère autoritaire s'était adouci avec les années et il pratiqua gaiement l'art d'être grand-père. Son indulgente bonté ne l'empêchait pas cependant de garder la direction de ses affaires; il exigeait de tous une stricte obéissance et l'observation rigoureuse de l'exactitude horaire.

Vers cette époque il prit goût aux réunions mondaines dédaignées jusque-là.

Les personnages qui avaient été mêlés aux grands événements de la Révolution et de l'Empire étaient déjà presque tous disparus et les survivants avaient comme une auréole de gloire où s'ajoutait un peu de légende.

Ils étaient recherchés et partout accueillis avec empressement, on écoutait complaisamment le récit de leurs carrières et cela flattait Dubois.

Lui qui si longtemps avait vécu très retiré, il assistait volontiers à des réunions semi-intimes où brillait la vivacité de son esprit toujours jeune et l'abondance anecdotique de sa vie si remplie.

Sa santé même lui était supportable.

Une incommodité gênante l'empêchait cependant de se rendre aux réunions publiques : il eut dans ses dernières années différents troubles urinaires, et surtout des mictions impérieuses et fréquentes qui par instant le gênaient beaucoup. Toute sa vie, il avait été graveleux. Nous avons vu que son retour d'Égypte avait été motivé par des calculs vésicaux. En 1810, il eut des coliques néphrétiques qu'il soigna jusqu'à la fin de sa vie par une rigoureuse hygiène alimentaire :

« Depuis je ne bois que de l'eau rougie, à peu près 1/10 de vin ; jamais de vin pur et jamais de liqueurs d'aucune espèce. Je ne prends plus de café. Je mange peu mais je mange ce que je trouve.... Je bois beaucoup d'eau froide sucrée, ce que je préfère à toute autre boisson. »

Pendant près de vingt ans il n'eut plus d'autre crise néphrétique, sauf une très légère en 1818 et il jouissait en somme d'une admirable santé. En 1828, à l'âge de soixante-douze ans, il n'avait encore été alité, dans sa vie entière que pendant deux ou trois semaines. Mais pendant l'été de cette année-là, il fut souffrant. Il fit lentement le diagnostic de l'affection qu'il craignait, et s'étant sondé lui-même acquit la certitude qu'il avait un calcul vésical. Il en parla à l'un de ses collègues qui lui dit en manière de consolation : « Ceci ne doit point vous effrayer, vous

qui connaissez si bien cette maladie et l'opération qu'elle exige. »

— « C'est précisément pour cela, répondit Dubois, que je ne me ferai pas opérer (1). »

Heureusement, la chirurgie venait de faire une utile découverte. L'Académie retentissait encore des communications de Civiale sur la lithotritie et des discussions qu'avait soulevées cette invention. Dubois avait précisément fait des rapports sur cette question, mais en principe, il restait fidèle à la lithotomie, la méthode de toute sa carrière.

Civiale, avec lequel il avait des relations amicales, lui offrit son concours qu'il refusa. Mais Civiale tenait à opérer son ancien maître, par amitié sans doute, mais en outre le robuste vieillard était un malade de choix et ce serait une belle démonstration que de guérir le célèbre professeur par le procédé qu'il avait combattu.

Dubois repoussa l'opération autant qu'il put, mais comme tous les calculeux il en vint à réclamer lui-même une intervention. Le 21 décembre 1828, il écrivit à Civiale : « J'ai décidément besoin de vous. » Cependant, il faisait encore des objections. Pour vaincre son appréhension, Civiale employa un argument adapté à son caractère positif. Il conduisit chez lui un malade atteint de la pierre, le fit coucher sur son propre lit et se mit à l'opérer. Dubois suivit attentivement tous les incidents de l'opération, puis quand le chirurgien eut terminé : « Je suis

1. Fr. Dubois, *loc. cit.*

prêt », lui dit-il, et la première séance eut lieu le surlendemain.

Dubois, toujours très réservé, aurait voulu cacher à tout le monde la maladie dont il était atteint et surtout l'opération à laquelle il allait se soumettre. Civiale ne fut pas aussi discret. Le malade en fut informé et fit à son chirurgien quelques reproches du reste fort gracieux : « Je voulais, si je succombais, lui dit-il dans une lettre du 5 février 1829, que personne ne sût que vous m'eussiez touché, que si au contraire je me trouvais débarrassé, je voulais présenter la chose comme un miracle opéré par vous (1). »

A la suite de cette heureuse opération Dubois vécut encore neuf ans. Il n'eut plus de crise mais fut toujours gêné par de l'intolérance vésicale.

Jusqu'à 80 ans, il resta alerte, droit et presque sans ride sur son visage calme et reposé. Il avait conservé l'intégrité et la finesse de tous ses sens, il n'est point à notre connaissance qu'il usa jamais de lunettes.

L'âge cependant ne l'épargnait pas totalement, il avait à la lettre glacé ses membres, et la cryesthésie qu'accompagnait d'autres symptômes arthritiques lui faisait exagérément craindre le froid. En 1836, il eut une jaunisse qui peut-être était de la lithiase biliaire et dont il se remit mal.

A la fin de l'hiver 1836-37, alors que déjà il était souffrant, il fut pris brusquement d'une pneumonie qui envahit les deux côtés et dont il mourut en quelques jours,

1. Fr. Dubois, *loc. cit.*

le 30 mars 1837. Son grand âge et la nature de son affection ne laissaient aucun espoir ; lui-même le comprit et prédit l'issue fatale. Il l'accepta avec ce calme stoïque et tranquille dont il avait toujours fait preuve et mourut sans effroi.

Depuis longtemps, il avait pris ses dispositions matérielles et fait un testament qui datait de 1832. Il laissait dans ce document une curieuse empreinte de son caractère. Affectueux et juste, il eut un souvenir pour chacun de ses enfants qu'il établit égaux en droits. Charitable et bon, il laissa de 3.000 à 4.000 francs à chacun de ses trois domestiques. Mais économe jusque dans les détails, il écrivit cette pièce importante sur douze ou quinze petites feuilles volantes et disparates. Pratique et rangé par-dessus tout, il affirmait et répétait qu'il n'avait aucune dette et que ses enfants devraient ne rien payer de ce chef. Enfin, dédaigneux de toute gloire posthume, il régla avec minutie les détails de son enterrement.

« Je me suis procuré un programme qui établit cinq classes pour les inhumations. Je veux être placé dans la troisième classe en dépensant le moins possible. »

Sa famille, cependant, poussée sans doute par des convenances sociales, lui fit à Saint-Sulpice des funérailles bien plus solennelles qu'il ne l'avait désiré. Un grand nombre d'amis, de notabilités médicales et d'étudiants suivirent son convoi, et lorsque au cimetière le doyen Orfila prit la parole, il put dire à juste titre : « Trois générations d'élèves se pressent mornes et silencieux autour des restes inanimés de l'une des célébrités médicales de l'Europe... Adieu maître chéri. Mais avant de te

séparer de nous pour toujours, écoute un instant une voix amie t'exprimer librement au nom de tous tes disciples les sentiments de la plus vive gratitude, de la plus haute estime et du plus profond respect. »

Adj. 1923 - 11e Lot - N° 9203.

PRÉFECTURE DE LA SEINE

DIRECTION DES AFFAIRES MUNICIPALES

Bureau des Inhumations

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

CIMETIÈRE PARISIEN

d*u Sud (Montparnasse)*

SITUATION DE SÉPULTURE

Nom *Dubois Antoine*

Date de l'inhumation *1er avril 1837*

*16*e Division

*1*e Ligne

N° *104 ouest* *24 7bre-1837*

42192. — PARIS. IMP. HENON. — 50.000 ex. écu 8 kil - K - 4-27. — FORMULE N° 28.

ICONOGRAPHIE

Il existe deux beaux portraits d'Antoine Dubois, l'un de Gérard, l'autre de Boilly.

Celui de Gérard où Dubois est vu de profil vers la droite a été peint à l'huile en 1813. Il est actuellement la propriété de Mme Power. Il en existe chez M. de la Marinière un second original non signé. La pose est un peu différente. Dubois est vu de trois quarts mais la facture est très analogue à celle du premier. Il est certainement aussi bon et peut-être meilleur, l'expression de la physionomie en est plus agréable, la couleur plus riche. Nous croyons cependant qu'il n'a jamais été copié.

Le premier au contraire a été reproduit un très grand nombre de fois. Il en existe une bonne copie à l'Académie de médecine, dans la salle des commissions. Elle a été donnée par Paul Dubois. Une autre copie analogue est à Washington, dans la bibliothèque des chirurgiens militaires.

Ce portrait a été lithographié au moins douze fois. La meilleure épreuve est celle de Bazu. Il en existe une très bonne d'Isabey faite dans l'atelier même de Gérard et reproduite à l'envers. D'autres ont été faites par Garnier,

par Thiriat. L'imprimerie Delpech en a donné à différentes époques quatre petites épreuves dont une seule est bonne.

Potrelle a gravé sur bois ce même tableau de Gérard. Defrey en a fait une eau-forte dont il existe quatre états. L'un d'eux porte cette petite légende :

Au salut des humains consacrant ses travaux,
Il sait les affranchir du souci de leurs maux.

Bertonnier en a gravé sur cuivre en 1883 une petite épreuve fine. Enfin, ce portrait est celui qui est reproduit par différents procédés dans de nombreux ouvrages et dont nous donnons une épreuve.

Le second portrait est celui de Boilly. Il est actuellement la propriété du Dr Bucquoy.

Dubois est vu de face, mais l'expression du visage est moins bonne que dans le précédent. Il a été gravé par Gauthier et reproduit au trait par Frémy.

Il existe encore une petite gravure plus ancienne, par Feucher, lithographiée par Motte. Dubois est vu de trois quarts vers la gauche. Un petit dessin à la plume fut fait pendant l'expédition d'Égypte et gravé par Dutertre. Dubois est représenté de profil vers la gauche ; la physionomie est expressive et intelligente mais le dessin un peu sommaire.

Enfin, nous connaissons encore les traits du chirurgien par le buste en marbre de Dantan, qui est à la Faculté dans la salle des thèses et par la médaille de Peuvrier dont nous donnons un dessin.

Imprimerie des Facultés, A. MICHALON, 26, rue Monsieur-le-Prince, Paris.

Lettres adressées à
Madame du Tillet.

Lettres de M. le Docteur Dubois
pendant son séjour à Blaye
en 1833.

Accouchement de la Duchesse de Berry.

(en 1908,
Copie faite par M. le Docteur Greslou
sur les lettres autographes.)

Vous attendez, chère amie, que je puisse vous donner des détails, beaucoup de détails sur ma position: je vais vous les donner, mais je vous préviens que vous les trouverez bien insignifiants, bien arides et ne disant rien: en effet, tout ce que je pourrais vous dire est contenu dans les ordres que j'ai reçus et qui se réduisent à ce seul, absolument ce seul point: Vous allez à Blaye pour être témoin d'un accouchement, et seulement témoin pour signer le procès-verbal qui en sera dressé. Vous sentez, d'après cela, que je n'ai aucune espèce de mission pour voir ni demander à voir Madame la Duchesse, et aussi je ne puis avoir ni refus ni acceptation, puisqu'il ne doit point lui être parlé de moi, d'aucune manière. Ainsi donc, voilà annulé tout ce qui a l'air de tenir à ma mission.

Je suis à Blaye, parfaitement logé, une belle, fort belle et grande chambre, bien meublée, bien exposée et bien chaude, parce que nous pouvons faire bon feu. Je prends mes repas avec deux

enfants, le sous-préfet, le commandant de l'artillerie, le directeur des postes, et deux ou trois autres : nous sommes assez bien traités, et libres hors la citadelle où nous allons à volonté.

Mille amitiés

Blaye, le 19 mars 1833. Ant. Dubois

Depuis que je suis à Blaye, le temps a été détestable de froid et de pluie, en sorte que je reste calfeutré dans ma chambre, auprès d'un bon feu ; occupé à jeter un coup d'œil sur les journaux auxquels je n'ai plus aucune croyance depuis que j'y vois des mensonges sans nombre sur ce qu'ils disent de la citadelle, puisque moi qui suis si près, je suis certain qu'ils ne font que des mensonges. Je vous ai déjà dit, chère amie, et il ne peut rien y avoir de changé, que pour le présent ni pour l'avenir, ma présence ici n'a rien de commun avec la princesse pour son service, mais seulement être témoin de la terminaison ou du résultat

de la déclaration du 22 février.

Je suis allé ce matin déjeuner chez le gouverneur, chez lequel j'étais officiellement prié. Mais, là même, il n'est pas dit un mot du service qui se fait à la citadelle. Le médecin Ménière était des nôtres ; quant à lui, c'est un bon enfant qui me donne des nouvelles de la santé de la princesse. Elle toussaille un peu, mais d'ailleurs elle n'est pas mal. Après le déjeuner, nous nous sommes promenés sur le pourtour de la citadelle ; c'est vraiment une position admirable, quand on peut entrer et en sortir.

Donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de votre santé.

Votre ami affectionné.

Blaye, le 22 Mars 1833.

A. D.

Mardi, 26 Mars.

Pardon, chère amie, si je vous répète une chose que je vous ai dit dans toutes mes lettres, et que je ne cesserai de vous dire.

Ma mission n'est point de voir la Duches[se]
de Berry pour lui donner des soins; je ne l'au[rais]
pas acceptée, parceque je n'aurais pas voulu
prendre une telle responsabilité; ma mi[ssion]
est d'être au moment de sa délivrance (vo[ilà]
les propres termes de mon mandat) un témo[in]
irrécusable de son accouchement, et voilà t[out].

J'avais avant mon départ la promesse
expresse que Mr Deneux lui serait envoyé.
Eh bien, le voilà arrivé. — Je n'ai point d[û]
demander, et en effet je n'ai pas deman[dé]
à voir Madᵉ de Berry, et par conséquen[t]
elle n'a pas refusé, ni pu refuser de me
voir. Par suite je ne le demanderai pa[s]
davantage, et si par hasard, sachant pa[r]
les journaux que je suis à Blaye, el[le]
avait la fantaisie de me voir, par polites[se]
je m'y rendrais : mais loin de moi de le
demander la permission de la revoir.
Encore une fois, trois fois, quatre fois, je [ne]
suis pas ici pour la visiter. Ainsi, pénét[rez]

-vous bien de cette vérité que je ne suis pas ici homme de l'art que l'on a envoyé pour accoucher Mad.e de Berry, Dieu m'en préserve, Encore une fois, je ne veux pas de cette responsabilité: son accoucheur est à présent à Blaye, je n'ai rien à faire sous le rapport de son accouchement, ~~et~~ par conséquent ma responsabilité est entièrement à couvert dans le cas même où on eut pu penser que j'étais envoyé pour cela, ce qui n'était pas vrai.

Mad.e de Berry n'a pas refusé de me voir, car personne n'a pu et n'a pas du lui parler de moi, je suis à elle un être tout-à-fait étranger. Pénétrez-vous donc de cette vérité, et ne songez plus à me dire que vous désireriez qu'elle me donnât sa confiance. Sa confiance me ferait peur et rien de plus; j'espère comme la meilleure chose qui puisse m'arriver qu'elle ne pensera jamais à moi.

Vous ne pouvez vous faire aucune

idée de la position: je fais des vœux pou
qu'on la rende libre le plus tôt possible; de
mon sens, ce serait la meilleure chose qu
put faire le gouvernement. Ménière est u
bon enfant, nous n'avons eu ensemble
que des relations d'amitié, et je suis
extrêmement satisfait de lui comme du
général gouverneur, qui a pour moi toutes
sortes de soins et de prévenances.

Je suis fort content de l'arrivée de Mr
Deneux; mais encore une fois, je ne form
qu'un vœu, c'est que le gouvernement
trouve un biais pour la rendre libre,
sauf à lui accorder que Mr Deneux
l'accompagne, voire même Mr Ménière.

Les journaux qui disent, comme la Gaz
que la Duchesse est bien malade, ment
et le savent bien: Ménière m'en a donn
encore des nouvelles ce matin, et il avait
senti les mouvements de l'enfant et les
battements du cœur au moyen du stétoscope

Je suis votre meilleur ami

Vous êtes inquiète de la terminaison de ma mission, et pour mon compte, je ne suis pas trop tranquille, vu la longueur du temps que je ne connais pas et que je ne puis connaître, et vu tous les bavardages des journaux, et toutes les intrigues du dehors et tout ce que j'entends dire.

Le plus grand mal qu'on ait pu faire à Mᵉ la Duchesse de Berry a été de mettre constamment son état de grossesse, et l'accouchement viendra mettre le comble à leur obstination. Vous sçavez que je ne suis ici que pour attester que j'ai vu l'accouchement, et je vous assure que si je ne le vois pas, je suis incapable de signer que je l'ai vu, tout comme, si je le vois, mon devoir est de le dire. Je n'ai que des grâces à rendre aux bons enfans qui ont pu donner de l'éloignement pour moi, et je ferai tout au monde pour que, à cet égard, rien ne soit changé, et que je sois entièrement et seulement à la mission qui m'a été confiée. Le médecin Mʳ Ménière est parti Mardi au soir

de Blaye pour Paris, d'après un ordre
ministériel : j'ignore complètement le moti
et je ne demande pas à le connaître.
Sachez une fois pour toutes que je ne s
ici rien, rien du tout, que je ne vois personne
que je ne mêle de rien, et en effet, de quoi
mêlerais-je ? je n'ai d'autre mission que
d'attendre le moment où le général comma
me fera appeler pour assister de ma perso
au dénouement de la déclaration du 22 févri
ainsi je ne suis pas seul contre tous : il y
un gouvernement, il y a des sentinelles, il y
des employés de toute espèce, c'est leur
affaire et non la mienne. Le gouver
est un bon ~~enfant~~ homme, et avec lequel
je suis très-bien, je déjeune et je dîne
de temps en temps à la citadelle.

Conservez-moi votre amitié.

Blaye, le 28 mars.

P. Dez

De la citadelle de Blaye,
le 21 avril 1833.

Vous sçavez sans doute que Orfila est arrivé hier samedi avec Auvity, Fouquier et Andral le fils, ces deux derniers professeurs à la faculté de médecine de Paris. Ne croyez pas tout d'abord qu'ils ayent été mandés, et que la princesse soit plus malade. Non, aucune ni l'une ni l'autre chose qui ait eu lieu. Du reste, je suis complètement ignorant de la cause qui les a fait arriver à Blaye, je n'en puis présumer qu'une. Le gouvernement veut être plus assuré de l'état exact de la malade par quatre hommes de l'art, méritant la confiance publique, et d'après leur rapport, prendre je ne sçais quelle décision. Remarquez en passant que je suis toujours en dehors de tout cela, ma seule crainte en ce moment est de ne pas y rester en dehors. Je tiens toujours à remplir ma simple mission qui m'exempte d'être en contact avec la D... Elle ne le désire pas, et moi

encore moins, que voulez-vous c'est mon dada. Je vous tiendrai au courant de ce qui aura été fait par cette réunion de médecins, qui va sans doute rester ici quelques jours.

A demain ou après.

A. D.

La Duchesse n'a pas voulu recevoir ces Messieurs; elle a fait par écrit une condition la voicy:

Je veux avoir la faculté de consulter M. Hennequin et Mr de Chateaubriand, avant de recevoir qui que ce soit. Et la dépêche télé-graphique est partie. Ces Messieurs veulent attendre la réponse du ministère, savoir s'il veut envoyer Hennequin et Chateaubriand pour donner conseil. Ça en est là, ce soir Dimanche; Auvity et les autres sont furieux de n'avoir pas été reçus, et moi enchanté de ne pas l'être; je voudrais bien avoir la permi

de m'en retourner, puisqu'elle ne veut pas recevoir le monde.

Mille bonnes amitiés; je ne vais pas mal.

Le 21 au soir.

B. D.

De la citadelle de Blaye, le 24 Avril 1833.

Chère amie, je m'ennuye plus que jamais, et je ne sçais pas du tout quand tout cela finira. — Vous sçavez que Orfila, Auvity, Andral et Fouquier sont venus ici pour faire rapport sur la santé de la prisonnière. Ils sont repartis, sans l'avoir vue, elle n'a pas voulu les recevoir. Vous vous étonnez qu'elle ne veuille pas de moi, de mon côté, j'en suis enchanté, parce que cela me tient tout-à-fait à l'aise, et tout-à-fait hors de tous les cancans hauts et bas; mais que direz-vous de ce qu'elle n'a pas voulu recevoir Auvity, qui était son médecin ordinaire habituel et journalier à Paris?

Aussi s'en est il retourné bien faché, bi
désappointé, et pas heureux du tout. C'était en
lui et moi un contraste singulier; moi
enchanté que Mme la Duchesse ne veuille pas d
moi, et lui tout malheureux de cette déconfitu
Dans votre première, dittes moi ce que l'on d
de cela chez Orfila, si vous pouvez le sçav
et surtout ne dittes pas que je vous ai rien d
sur cette affaire. Je ne fais que commence
à croire que le Dr Mén. fela dans toute
de la sale politique, mais nous verrons.

Le gouvernement a refusé complètem
la visite de Chateaubriand et d'Hennequ
et Mad de Berry a refusé la visite des
médecins. Je n'y suis plus, je n'enten
plus rien. On m'appelle pour aller
un malade à la citadelle, il faut que j
cesse d'écrire. Bonsoir. Je n'ai que l
temps de fermer, le gendarme me presse,
et j'envoye ce papier tel qu'il est.
Le 27 samedi au soir. P. D. G.

Aujourd'hui 5 Mai, Dimanche, je ne vous dis plus qu'il n'y a rien de nouveau, il y en a aujourd'hui. Le ministre m'a fait parvenir une dépêche télégraphique, pour me dire de ne pas m'ennuyer de rester, ~~parceque~~ parceque cela ferait grand déplaisir au gt si je lâchais prise, et cette dépêche qui était à mon adresse sous enveloppe a été décachetée par le gouvernement, et m'a été remise sans l'enveloppe, et cela me choque beaucoup, c'est un deffaut de délicatesse relativement à moi; patience, parceque l'invitation du gt de rester me fait plus de satisfaction que l'indélicatesse du gouvernement ne me fait de peine. Voilà la nouvelle. Oui, oui, on redouble de surveillance, mais avec trop de mollesse, on a toujours peur de contrarier. Il n'est pas vrai que le médecin ait jusqu'ici couché dans le salon voisin, parceque cela contrarie la princesse, et pourtant c'est le bon enfant dont même elle ne veut pas.

Oui, je pense tout à fait comme vous qu
l'accouchement se fera, et qu'on en verra rie
non que l'on puisse se débarrasser de l'enf
mais les témoins ne seront pas disposés à
que c'est l'enfant de la duchesse; on le
jettera dans le lit de la femme de cham
et alors que pourront attester les témoins
ils ne voudront rien signer. Quant aux
oculistes, aux dentistes, ce n'est pas cela q
doit inquiéter, ils sont assez surveillés,
l'oculiste n'a pas pénétré, et le dentiste a
toujours eu à ses trousses un gendarme
et il n'a pas approché la duchesse.

Mardi, 7 mai.

,, Voilà, chère amie, copie de la dépêc
télégraphique qui m'a été adressée de la part
du ministre de l'intérieur:

« Le Ministre de l'intérieur à M. le Dr
« Dubois. 4 Mai 1833, 8 heures du matin
« Mon cher Docteur, vous voulez quitte

« Blaye, je vous conjure de n'en rien faire ;
« vous nous causeriez une peine extrême.
« Songez que vous touchez au terme de cette
« espèce de captivité.
« La Duchesse vous recevra au moment de
« ses couches, et dans tous les cas, vous pouvez
« la voir, sans être vu. Votre présence est
« de la plus grande importance ; je vous
« prie très-instamment de pousser le
« sacrifice jusques au bout. »

pour copie le Directeur du télégraphe.

5 Mai 1833 Signé : Berrier.
à 12 h.

Vous voyez, dans cette dépêche, des expressions bien obligeantes et bien pressantes ; j'ai bien véritablement le désir de m'y conformer. Mais je me tâte pour voir si j'en aurai la force. Il ne faut pas croire que mon dévouement au gouvernement soit affaibli par la longueur du temps, par la captivité où je me trouve par le fait, puisque le

commencement de cette dépêche qui m'avait
adressé sous enveloppe par le Directeur du télégr.
m'a été remis décacheté comme un chiffon
de papier, le lendemain de la réception, remi
les gouvernement, contre toute raison et toute
délicatesse, avait décacheté la pièce qui m'av
été directement adressée. Et ce n'est point di
des instructions. Je suis donc laissé au secre
et c'est affreux, et ce l'est encore plus, si
je me doute que tout cela se fait à l'instig
de ce petit drôle de bon garçon

Non, mon dévouement n'est pas affai
par des ennuys affreux, par mon éloign
de ma famille et de mes affaires. Ma
pourtant il peut y avoir des bornes aux
plus fortes résolutions, et surtout s'il peut
survenir la presque certitude que le bien
que l'on pouvait espérer de faire devient
tous les jours plus difficile et finalement
impossible. En effet, il ne faut pas être
bien clairvoyant pour deviner que ce drôle

Deveux et ce Ménière ont été la cause que la Duchesse s'est refusée à recevoir les médecins, qui étaient venus de Paris, par la crainte qu'ils avaient que, dans le rapport de ces médecins, la grossesse fût constatée, et d'après cela, le fait de l'accouchement devenait bien plus simple en constatation. Et tout étant resté jusques à aujourd'hui dans l'incertitude, il deviendra plus difficile, sinon impossible de faire cette constatation, d'autant que la Duchesse accoucha si promptement, ~~et~~ que les témoins que l'on doit appeller et moi le premier ne voudront rien signer, s'ils ne sont pas mis à portée de n'avoir aucune espèce de doute.

En admettant les choses les moins astucieuses de leur part, ils veulent se donner les gants de toutes ces cérémonies, et représenter comme les deux hommes essentiels et ceux sur lesquels tout a roulé. L'astuce de ce drôle de Ménière a conduit l'esprit du gouvernement à ne rien

faire, rien ordonner, rien arrêter que ce soit d'après ses conseils.

D'après cela, je me trouve ici comme un témoin fort importun, et aussi le gal est continuellement en conciliabules avec son Ménière, qui l'entretient de son admiration pour ses talents militaires dont il ne départ pas à chaque repas, déjeuner et dîner. Il se fait par le gal des réunions en ville de personnes qui doivent être les témoins légaux tels que le procureur du roi, le sous-préfet, le président du tribunal, le maire, etc; et je n'y ai jamais été appellé. On se cache de moi, dès qu'il s'agit de quelque chose de l'affaire. Nous attendons tous la termin

Dieu veuille que tout se passe au désir du gouvernement, je ne fais pas d'au vœux.

De la citadelle de Blaye, le Vendredi,
10 Mai 1833.

La Duchesse ~~est~~ accouchée ce matin à 3 heures 20 minutes d'une petite fille qui se se porte bien, mais qui est petite, à peu près dans la force analogue à sa mère. Le procès-verbal de son accouchement s'est fait très-bien, et la constatation de cet accouchement est des plus satisfaisantes. Vous en verrez le rapport dans le Moniteur, et puis dans les journaux; et en cas de besoin, j'en rapporterai copie exacte. Elle a fait déclarer par Deneux son accoucheur que cet enfant était celui de son mari, Mr le Comte Hector Luchesi-palli, des princes de Campo-franco, gentilhomme de la chambre du roi des Deux-Siciles. Elle lui a donné à l'état civil le nom de Anne Marie Rozalie.

Tout s'est passé bien, très-bien, fort légalement, et je vous avoue

que je suis satisfait. D'autant q
je compte partir demain dans la
journée pour Bordeaux, d'où
immédiatement je partirai pour
Libourne, où je dois séjourner deu
ou trois jours chez M. le duc de Cas
auquel j'ai promis pour y voir sa
mère, etc. Vous concevez, chère ami
que je suis dans un grand tarataba
Je vous promets de vous écrire de
Bordeaux. Conservez-moi votre ami

[signature]


CLYPEVS CONTRA MALVM SCIENTIA

